

En pages 20 et 21
vous trouverez tous
les détails sur...

LE X^e SALON DE LA MUSIQUE

du 10 au 17 avril 1983
au CNIT-Paris-La Défense

journal de la Confédération Musicale de France

N° 360-361

FEVRIER-MARS 1983

ORGANE MENSUEL DES 49 FÉDÉRATIONS,
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par
décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministè-
re de la Culture et le ministère de la Jeunesse
et des Sports. Elle est affiliée à la Confédéra-
tion Internationale des Sociétés Populaires de
Musique et membre du Comité National de la
Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

« Toute musique n'a de valeur que si elle est précédée et suivie de silence »

Éditorial

Anniversaires

1983 sera pour de nombreux musiciens une année souvenir.

Le 24 septembre 1683 naquit à Dijon notre grand compositeur Jean-Philippe Rameau, auteur d'ouvrages célèbres, entre autres : « Traité de l'Harmonie réduite à ses principes naturels » et de nombreux opéras et opéras-ballets.

Cette année, sera fêté le 150^e Anniversaire de la naissance, le 31 octobre 1833 à Saint-Petersbourg, d'Alexandre Borodine. Il appartenait au « Groupe des Cinq » au sein duquel il atteignit la célébrité. Les danses extraites de son opéra « Le Prince Igor » sont très souvent jouées et aussi « Dans les Steppes de l'Asie Centrale » ainsi que quelques-unes de ses symphonies.

Johannes Brahms est né à Hambourg le 7 mai 1833. C'est aussi pour lui un 150^e Anniversaire ; il fut pianiste virtuose après avoir joué de la contrebasse à cordes ; auteur de quatre symphonies, il composa aussi des concertos pour piano et de nombreuses œuvres chorales et symphoniques.

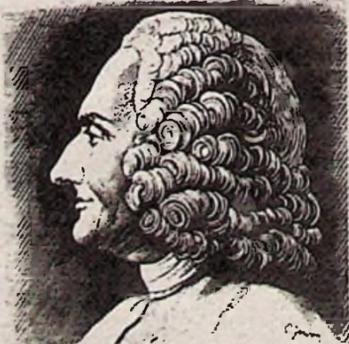
Je pense que nos harmonies peuvent, cette année, jouer assez facilement des œuvres de Borodine transcrites dans de bonnes conditions.

Rameau et Brahms rarement transcrits sont plus difficilement accessibles, mais nos chorales et nos orchestres symphoniques peuvent eux donner de nombreux extraits des œuvres de ces deux compositeurs qui méritent d'être programmées dans nos formations d'amateurs.

Il existe de nombreuses compositions relativement faciles et qui peuvent être montées en peu de temps. Je souhaite bon courage à tous en espérant entendre souvent Rameau.

André AMELLÉ

JEAN-PHILIPPE RAMEAU



• Voir article
en page 5



de Tony Aubin

par Guy Daugain

Né à Paris le 8 décembre 1907, Tony Aubin fut l'élève de Paul Dukas. La pensée de son Maître marqua très profondément son esprit ; il lui restera fidèle tout au long de sa carrière de musicien.

Premier Grand Prix de Rome en 1930, il entre à la Radiodiffusion Française en 1983, où il exercera pendant plus de trente ans le métier de Chef d'Orchestre.

Il fut nommé Professeur de Composition au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 1945.

Plusieurs générations de compositeurs français et étrangers lui doivent cette connaissance profonde de l'Art qu'il savait noblement et passionnément dispenser autour de lui.

Tony Aubin restera parmi les musiciens contemporains l'un des représentants de la Musique française d'expression fondée sur la tradition tonale.

« Divertimento dell'incertezza » signifie
Divertissement de l'incertitude.

Tony Aubin se plaisait à donner aux morceaux de Concours commandés par le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris des titres imagés ; employant le terme Concertino, ou Divertimento, il y ajoutait toujours une épithète caractéristique en italien.

Le souvenir de son séjour à la Villa Médicis l'aura marqué comme nombreux de ses disciples, du sceau d'un pays où les artistes trouvent leur enrichissement bienheureux dans la beauté des formes, des couleurs, des

sites. L'œil du musicien est comblé, l'oreille attentive à toute image poétique comme l'était celle de Tony Aubin transformant ainsi l'image en son.

Pas seulement l'image mais aussi les sentiments comme en est le cas de ce morceau pour

clarinette dont il serait vain de tenter une analyse rigide et trop formelle. Le début de l'œuvre est lent, quelque peu nostalgique, situé dans le grave de l'instrument ; la phrase se déroule au-dessus des tenues mystérieuses

• Suite page 39

les 22 et 23
avril 1983

82^e Assemblée Générale de la C.M.F.

à la S.A.C.E.M.
(auditorium Ravel-Debussy)
225, avenue Charles-de-Gaulle
Neuilly-sur-Marne

Concours d'Excellence

Dimanche 24 avril 1983,
à 8 heures précises
au Conservatoire National
de Musique de Paris

Pour apprendre...

La flûte

Pierre-Yves ARTAUD - Méthode élémentaire.
René HERICHE - Exercices journaliers.

La flûte à bec

Thérèse BERTHELOT - Mes premiers pas vers la flûte à bec.

Le hautbois

Henry BROD - Méthode.

La clarinette

Yves DIDIER
Au service du clarinetiste.
Etudes des gammes et principaux accords.

Le saxophone

Jean-Marie LONDEIX
Le saxophone en jouant en 4 vol.
Exercices mécaniques en 3 vol.
Les gammes.
Le détaché.

La trompe de chasse

TYNDARE - GRUYER - Méthode complète.
Envoi de catalogue sur demande.

EDITIONS HENRY LEMOINE

17, rue Pigalle - 75009 Paris - Tél. : 874-09-25

Echanges internationaux

Un orchestre scolaire d'instruments à vent anglais serait très intéressé par un échange avec un orchestre d'harmonie français, situé au Sud de la France.

Cette formation aimerait se rendre en France en juillet et serait prête à recevoir ultérieurement un orchestre Junior Français.

Pour tous renseignements, écrire à :

M. John FLOOD, Head of Music Dept.
Anfield Comprehensive School
Brecks Park
Liverpool L 6 4 DN
Grande-Bretagne

Borodine



Né à Saint-Petersbourg le 31 octobre 1833, décédé le 15 février 1887, professeur adjoint de chimie, Alexandre Borodine avait toujours eu un goût très marqué pour la musique depuis sa prime jeunesse. Par la fenêtre, lorsqu'il avait 12 et 13 ans, il regardait les jeunes soldats et les cadets qui s'exerçaient dans la cour de la caserne, et il était fasciné par le tambour militaire.

C'est par la flûte qu'Alexandre fit vraiment connaissance avec la musique et c'est un flûtiste du régiment qui venait lui donner des leçons à domicile. Il apprit ensuite le violoncelle et n'hésitait pas, malgré les intempéries, avec un camarade violoniste, à aller au fin fond de la ville afin d'y faire de la Musique de Chambre.

C'est à treize ans qu'il écrira son « Concerto pour flûte et piano », et plus tard un « Trio pour 2 violons et violoncelle » sur un thème de Robert le Diable, mais tout en poursuivant ses études.

Son professeur Zinine le décourageait de faire de la musique et il lui promettait une belle carrière dans la chimie.

En 1859, Borodine part à Heidelberg, célèbre Université allemande. Dès 5 heures du matin, il était au laboratoire ; le soir, il retrouvait de nombreux compatriotes ; ils passaient leurs soirées à causer et à faire de la musique.

Il rencontra Ekaterina Protopova, jeune pianiste venue en Russie pour soigner sa santé ; il lui demandait de lui jouer toujours le même morceau de Schumann qu'il aimait tant. Ils firent un voyage à Pise pour la santé d'Ekaterina ; le soir, Borodine

jouait du violoncelle avec l'orchestre d'un Théâtre de la ville. Après ce voyage, ils se marièrent.

C'est à son retour à Saint-Petersbourg qu'il rencontra Balakireff, qui le présenta à ses amis ; Moussorgsky était là lui aussi, Borodine l'avait déjà vu chez l'un des professeurs adjoints de l'Académie. Moussorgsky parlait en termes élogieux des Symphonies de Schumann à Alexandre, qui était encore un enthousiaste de Mendelssohn. A ces réunions, il interpréta aussi son propre « Scherzo » que joua Anton Rubinstein.

Après avoir entendu quelques fragmentations des compositions de Borodine, Balakireff lui demanda d'écrire une Symphonie ; il se mit alors à composer sa « Première Symphonie ».

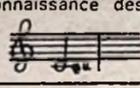
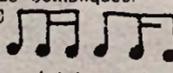
C'est en 1862 que le nom de Borodine s'inscrivit véritablement dans la vie musicale de son époque : travail intense en collaboration avec César Cui, Balakireff, Moussorgsky et Rimsky Korsakov, avec une préférence pour la musique vocale et symphonique. De grandes discussions sur Wagner et sa nouvelle réforme avaient lieu. Durant environ 10 années, l'expression culturelle évolua véritablement en Russie et les jeunes compositeurs en bénéficièrent.

C'est à cette époque qu'après la sortie du roman de Flaubert : « Salammbô », Moussorgsky, enthousiasmé, décida d'écrire un Opéra.

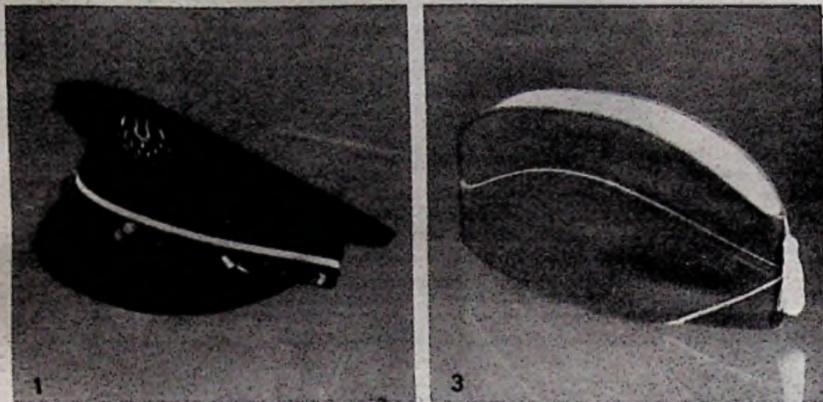
Borodine mit près d'une année pour terminer sa Première Symphonie. A l'Académie, son travail

• Suite page 20

PRECISIONS ET ADDITIFS SUR LE PROGRAMME PARU DANS LE JOURNAL DE NOVEMBRE 1980

DIVISIONS	SOLFEGE		DICTEE	THEORIE
	CHANTE	RYTHMIQUE		
PREPARATOIRE 1 ^{re} année	En Do Maj. en 2/4 avec blanches, noires, 1/2 pauses et soupirs.	Mesure à 2/4, blanches, noires, croches, 1/2 pause, soupirs.	Reconnaissance des sons du 	Figures de notes et de silences jusqu'à la croche et le 1/2 soupir. Altérations dièse, bémol, bécarre et leurs effets. Mesures à 2/4, 3/4 et 4/4. Barres et double-barres de mesure.
PREPARATOIRE 2 ^e année	Mesures à 2/4, 3/4 et 4/4 en Do Maj. avec courtes modulations en La min., Sol Maj., Fa Maj., rondes, blanches, blanches pointées, noires et croches.	Mesures à 2/4, 3/4 et 4/4. Rondes, blanches, noires, croches et silences correspondants. Blanches pointées. Liaison.	En Do Maj. à 2/4 avec blanches et noires.	Révision du précédent plus toutes les figures de notes et de silences. Le point. La liaison. Armure de clé et altérations accidentelles. Signe de renvoi da capo. Reprise. Point d'orgue. Point d'arrêt. Intervalles simples Maj. et min. justes jusqu'à l'octave. Nuances. Notes conjointes et disjointes. Succession des dièses et des bémols.
ELEMENTAIRE 1 ^{re} année	Mesures à 2/4, 3/4 et 4/4. Do Maj., La min., Sol Maj., Fa Maj. avec modulation aux tons voisins. Ajouter la noire pointée et le triolet de croches.	Révision du précédent plus triolet de croches, des groupes de doubles croches et silences correspondants.	Mesures à 2/4, 3/4 et 4/4. Do Maj., La min., Fa Maj., Sol Maj. avec courtes modulations aux tons voisins avec rondes, blanches pointées, noires, croches.	Révision du précédent plus triolet, duolet, etc. Toutes les qualifications et compositions des intervalles simples. L'enharmoine. Tonalités Maj. et min. jusqu'à 2 altérations à la clé ; la syncope ; le contretemps. Mesures à 6/8, 9/8 et 12/8. Temps forts et temps faibles. Le ton, le 1/2 ton diatonique et chromatique. Composition de la gamme majeure. Les noms des degrés de la gamme.
ELEMENTAIRE 2 ^e année	Révision du précédent plus Mi min. et Ré min.	Révision du précédent avec rythmes un peu plus compliqués. Ex. : une croche suivie de deux doubles croches	Révision du précédent plus le point après la noire. Mi min. et Ré min. avec modulations.	Révision du précédent plus renversement et redoublement des intervalles. Tonalités. Maj. et min. jusqu'à trois altérations à la clé. La gamme mineure harmonique. Le trille. Le double-point.
MOYEN 1 ^{re} année	2/4, 3/4, 4/4 jusqu'à deux altérations à la clé. Maj. ou min.	2/4, 3/4, 4/4. Rythmes un peu plus compliqués. Ex. :  Triplets brisés, deux double-croches suivies d'une croche. Syncope. Contretemps.	2/4, 3/4, 4/4 jusqu'à deux altérations à la clé. Maj. ou min. Syncopes. Point après la croche. Triplet de croches.	Révision du précédent plus tons voisins. Toutes les mesures. Le tetracorde. Intervalles redoublés. Toutes les tonalités. Double dièse : double bémol. Gruppetto. Notes tonales et notes modales. Enchaînement des gammes. Termes italiens usuels.
MOYEN 2 ^e année	2/4, 3/4, 4/4 et mesures composées correspondantes. Quelques mesures de clé de Fa. Deux altérations à la clé.	2/4, 3/4, 4/4 et 3/8 et mesures composées correspondantes. Rythmes un peu plus compliqués.	2/4, 3/4, 4/4 6/8. Deux altérations à la clé. Altérations accidentelles de tons voisins bien précisés. Contretemps.	Révision du précédent plus tons synonymes ou enharmoniques. Groupes irréguliers. Introduction de rythmes ternaires dans le binaire ou le contraire. Gammes chromatiques. Comma.
PRE SUPERIEUR	Révision du précédent jusqu'à trois altérations à la clé.	Révision du précédent. Rythmes un peu plus compliqués.	2/4, 3/4, 4/4 6/8, 9/8, 12/8 jusqu'à trois altérations à la clé. Triplets de doubles croches.	Révision du précédent plus la transposition et agréments divers. Mesures à 5 et 7 temps simples et composées. Gammes mineures mélodiques. Triple point. Intervalles sous-diminués et sur-augmentés.
SUPERIEUR	Toutes les mesures justes jusqu'à 4 altérations à la clé. Quelques mesures de clé d'Ut 4 ^e ligne.	Toutes les mesures et rythmes plus compliqués (5/4, 7/4, 3/4, 5/8, 7/8, 15/8, 15/16, etc.).	Révision du précédent jusqu'à cinq altérations à la clé.	Toute la théorie. Les accords parfaits (Maj. et min. et de 7 ^e de dominante instruments transpositeurs
EXCELLENCE	Cinq altérations à la clé. En plus, quelques mesures de clé d'Ut 3 ^e ligne pour 1981.	5 ^e	Jusqu'à cinq altérations à la clé. Commencant à une voix et se terminant à 2 ou 3 voix.	plus accords de 7 ^e (diminuée). Triton. Renversement des accords parfaits Maj. et min. et de 7 ^e de dominante

J.M. HAMPEL



QUELQUES EXEMPLES DE PRIX :

CASQUETTES :

- Modèle aviation avec lyre seule broderie laminette or .. 155,00
- Modèle aviation avec lyre seule broderie cannetille or . 175,00
- Modèle aviation avec lyre et palme laminette or 165,00
- Modèle aviation avec lyre et palme cannetille or 186,00
- Modèle marin pêcheur avec lyre et palme cannetille or 195,00

CALOTS :

- Modèle unicolore 69,00
- Modèle à 2 couleurs 73,00

CHEMISES :

- Modèle uniforme, blanc ou bleu 130,00

CRAVATES :

- Sans motif 43,00
- Avec motif musique ou clique 55,00

C'EST AUSSI L'EQUIPEMENT DE VOTRE SOCIETE

DRAPEAUX, FANIONS, BANNIERES,
ECUSSONS personnalisés suivant le
croquis que vous nous fournirez

(devis établi avant exécution)

et

CASQUETTES, CALOTS, CHEMISES,
CRAVATES, PATTES D'EPAULES,
FOURRAGERES, etc.



DRAPEAUX FANIONS :

	En satin	En faille
60 x 60	710,00	883,00
90 x 90	1.012,00	1.284,00
90 x 110	1.115,00	1.458,00

BANNIERES :

Forme droite 83 x 128	En velours
Forme belge 80 x 124	1.658,00
	1.439,00

ECUSSONS :

Imprimés sur tergal, en 4 couleurs :

	Par 50	Par 100	Par 200
50 x 75	36,00	22,00	13,00
80 x 100	40,00	25,00	16,00
100 x 120	45,00	28,00	26,00

Si vous ne le possédez pas, demandez notre
CATALOGUE GENERAL « Septembre 82 »
(40 pages avec photos en couleurs de nos articles)

J.M. HAMPEL **INTER-MUSIQUE S.A.**

Boîte postale 2, NEUVILLE-SUR-AIN, 01160 PONT-D'AIN
Tél. (74) 37-77-33 - Télex B.B.M. n° 370.494 F



UNE BONNE CLARINETTE

par Guy Dangain

Une bonne clarinette c'est un instrument de sonorité homogène du grave à l'aigu, d'émission facile sur toutes les notes et de justesse équilibrée.

Comment savoir si un instrument est de bonne qualité ?

Pour essayer celui-ci, le choix du bec est primordial.

Il est impensable de dissocier le bec et son anche, de la clarinette. Personnellement, j'opte pour un bec assez facile, ouvert en longueur, et pour des anches moyennes fortes n° 3. Un bec qui refuse exige une dépense plus grande d'énergie ; il fatigue l'exécutant.

Vous avez ce bon bec avec lequel vous avez l'habitude de jouer, vous pouvez alors vous mettre à la recherche d'un instrument de qualité. Chaque instrument a sa propre qualité sonore : claire, sombre, large, compacte. Le goût du clarinetiste va vers ses propres aspirations. En ce qui me concerne, je préfère l'instrument facile d'émission ; le son

doit filer librement dans le tube, permettant ainsi une plus grande aisance, une plus grande souplesse.

Quelques considérations importantes

— a) La perce.

La qualité du son dépend le plus souvent de la perce, de la juxtaposition des évasements (cônes, cylindres). Chaque facteur d'instrument a ses secrets.

— b) Le mécanisme.

Il doit être fonctionnel et confortable.

Côté esthétique : je préfère les clés finement ciselées. Les ressorts doivent être tous de même résistance, ni trop souples ni trop durs, afin d'avoir une agréable sensation au toucher.

Le tampon a aussi une importance capitale dans la qualité sonore. Posé, il doit prendre l'empreinte du bord biseauté de chaque trou, afin de permettre un bouchage parfait. Je souhaite le tampon en baudruche naturelle, la qualité du feutre intérieur est

essentielle. Il doit être imperméable, silencieux, stable.

Comment monter une clarinette

On reconnaît bien souvent un bon clarinetiste à la façon de monter l'instrument et de le tenir. Cet exercice peut être l'objet du premier cours.

1) Prendre le corps du bas main droite par le pavillon.

2) Prendre le corps du haut main gauche.

3) Mettre face à face la correspondance et enfoncer délicatement en appuyant sur les anneaux du corps supérieur (photos 1-2). Les correspondances sans pont méritent une attention particulière.

4) Fixer le bec de façon que l'anche soit dans le prolongement de la clé de 12°.

L'entretien

Un bon étui me semble indispensable. Les corps de l'instrument ne doivent pas bouger. L'écouvillon est important. Il est recommandé de le passer dans le tube après chaque usage, dans le sens

• Suite page 6



DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET
GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSANCE de vos bandes magnétiques
Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

VISITE A NOTRE FÉDÉRATION LA PLUS LOINTAINE

Dans le cadre de mes visites aux Fédérations m'ayant invité, j'ai eu le grand plaisir de me rendre à la Guadeloupe où j'ai été, durant quelques jours, reçu par tous avec une grande sympathie.

J'ai pu rencontrer la plupart de ceux qui se dévouent pour la Musique au sein des Harmonies, Fanfares, Orchestres, Chorales, Majorettes, Groupes Folkloriques,

et visiter la naissante Ecole de Musique de Basse-Terre.

Je souhaite qu'elle s'agrandisse et connaisse un beau succès.

C'est le Président Dauberton et son Conseil d'Administration qui avaient organisé mes diverses entrevues qui, je le pense, seront profitables à tous.

J'ai pu deux fois m'exprimer sur

les ondes et toutes les personnalités politiques rencontrées ont montré leur intérêt pour les problèmes qui nous préoccupent ; en particulier un plan sur plusieurs années pour la création indispensable de Formations Musicales.

Que tous soient vivement remerciés, en espérant que le développement de la Musique dans cette île paradisiaque soit bientôt réalité.

André AMELLÉR.



LE PRÉSIDENT AMELLÉR EN GUADELOUPE

Invité par la Fédération des Sociétés Musicales de la Guadeloupe, M. Amellér était reçu, lors de son arrivée à l'aéroport de Pointe-à-Pitre, par une délégation que conduisait le Président Dauberton accompagné de M. de Kermadec, Président de la Commission de l'Administration Générale, M. Marcin, Président de la Commission Jeunesse, M. Dursus, Vice-Président, M. Pierre Marie, Trésorier, au salon de l'aéroport.

La presse interviewait le Président qui répondit avec bonne humeur aux questions posées.

Le Président devait, le lendemain, se rendre à Capesterre-Belle-Eau.

Après s'être arrêté au monument élevé à la mémoire de Christophe Colomb qui découvrit les Antilles le lundi 4 novembre 1493, le Président Amellér fut reçu à l'hôtel de ville, à 10 h 30, par le Maire, M. Alexius Delacroix. Il prit part à la réunion à laquelle participaient Mme Luce Vent-Chabrol, Adjoint ; Mme Clary ; Mmes Rose Helenet et Bouchaut-Maurice, représentant la chorale « Trait d'Union », et M. Leonidas, du Conseil d'Administration de la Fanfare de Capesterre-Belle-Eau.

A 11 h 30, le Président arrivait à Trois-Rivières, où il fut accueilli par M. Jean-Louis Germain, Maire, musicien, membre du Conseil régional, entouré de Mme Dallas, responsable de la Section Majorettes ; Mme Denise Bride, représentant l'Association des J.T.R. (Jeunesse de Trois-Rivières) ; M. Georges Watt, animateur du Centre Socio-culturel de Trois-Rivières.

Des idées furent échangées et le Président Amellér apporta des éclaircissements sur de nombreux points et développa sa conception de l'unité générale.

Le Président se rendit ensuite à Vieux-Fort où un repas lui fut offert, dès 14 heures, il put s'entretenir à Basse-Terre avec M. Pépin, Directeur du Centre d'Action Culturelle de la Guadeloupe ; M. Marcel Magnat, Responsable de la Maison de la Musique, et visiter l'école ouverte depuis le mois de mai. En fin d'après-midi, il effectua une courte visite à Bouillante, à l'usine géothermique, et à Vieux-Habitants, la plus ancienne commune de l'île. Là, M. Amellér, fut accueilli par le Maire, M. Nathaniel Etna, M. Beaugendre, Adjoint, Mme Nelly Marianne, Responsable du Groupe de majorettes, M. Elieser Dallis, Président de l'Association « Avenir ». Une réception avait été organisée en l'honneur de M. Amellér, et une sérénade lui fut donnée par la Fanfare où brillèrent deux excellents trompettistes.

La journée s'est terminée par un dîner aux chandelles au bord de la mer.

Le jeudi 27, dès 9 h 30, le Président Amellér, accompagné de MM. Dauberton et Dursus, déposait une gerbe au cimetière de Baie-Mahault, sur la tombe de M. Mado, créateur de la Fédération.

A 10 h 30, M. Amellér fut interviewé au cours de l'émission « Rencontres », par Mme Josyane, et nous avons eu le plaisir d'entendre, au cours de cette émission, une Mazurka extraite de sa suite « Croquignoles ».

Le Président devait développer toutes ses idées sur la Régionalisation, l'organisation et la volonté de tous de s'unir et d'établir un plan pour la création d'écoles de musique dans l'île, et il dit sa joie d'être parmi nous.

A 11 h 30, M. Amellér était reçu à l'hôtel de ville de Pointe-à-Pitre, par son maire, le Docteur Henri Bangou et le Président du Conseil Général, M. le Sénateur Marcel Gargar, les personnalités présentes furent très attentives aux propos du Président et à ses suggestions constructives concernant un projet de création d'un orchestre dont les éléments pourraient fournir un concours pédagogique, aux futures écoles de musique.

De nombreuses idées furent échangées concernant les aides à apporter à nos Sociétés de Musique Populaire.

A 13 heures, M. Amellér était à Morne-à-l'Eau, et à 14 h 30, à Anse-Bertrand où il était reçu à la Mairie par M. José Moustache, Maire. L'école de Musique d'Anse-Bertrand a été mise en place par M. Dauberton et M. Foucan, Président de la Société de Musique.

Une aubade fut exécutée en l'honneur de la venue du Président qui offrit un clairon à un jeune musicien de la fanfare.

Chez « Prudence », un repas réunit tous les membres du Conseil d'Administration de la Guadeloupe et des musiciens autour de M. le Maire et du Président Amellér.

Dès 7 h 30, le vendredi 28 janvier, M. Amellér était interviewé par M. Leclerc sur l'antenne de R.F.O. (Radio France d'outre-mer), et à 10 heures, par M. Philippe Hugodeau, sous-Préfet de Pointe-à-Pitre.

Le Président Amellér fit un exposé général sur sa visite et ses divers entretiens dans les communes de l'île où furent exprimés les désirs de chacun et les possibilités de réalisations à court et moyen terme.



Les Majorettes de « L'Avenir » de Vieux-Habitants à l'occasion de la fête patronale.

POINTE-A-PITRE

Brillant concert en l'honneur du Président de la Confédération Musicale de France, M. André AMELLÉR

Le dernier jour de son périple dans notre île, le Président Amellér devait assister à un concert interprété par diverses formations dans le cadre du Palais des Sports mis gracieusement à notre disposition par la Municipalité, et présidé par M. Marcel Gargar, Sénateur et Président du Conseil Général, et du Docteur Bangou, Maire de Pointe-à-Pitre, Mme Gargar nous avait fait l'honneur d'accompagner son époux.

Nous avons voulu donner à notre dévoué Président un aperçu de la plupart de nos formations musicales en Guadeloupe : deux chorales, « Sainte-Rose » et « le Trait d'Union » de Capesterre-Belle-Eau Elles eurent un succès amplement mérité, puis ce fut le groupe de Majorettes de Pointe-à-Pitre accompagnées par « l'Echo de l'Archipel ».

Cet ensemble fut très apprécié et chaleureusement applaudi. Puis ce furent des groupes folkloriques : les « Hibiscus » d'Anse Bertrand ; le Groupe « Anthurium » de Pointe-à-Pitre et l'ensemble « Caraïbe » de Capesterre-Belle-Eau aux rythmes endiablés. Ils animèrent fort bien cette soirée.

Se produisait ensuite, avec bonheur, l'ensemble musical « Jacques Gallieni ». Enfin, pour terminer cette soirée, l'harmonie fédérale, nouvellement créée, interprétait trois morceaux, M. Amellér acceptait d'en diriger un et fut très applaudi.

Il devait dire sa joie d'être parmi nous et adresser à tous des félicitations pour ces réalisations qui mettent en valeur la musique populaire de l'île. Il dit combien cette union de toutes nos Sociétés était nécessaire.

Au cours de la réception qui suivit, le Président Amellér devait remettre quelques distinctions à des personnalités présentes.

Médailles : MM. Robert Dauberton, de la Société de Gosier ; Charles Gros, de la Société de Capesterre-Belle-Eau ; Alexandre Foucan, de la Société d'Anse Bertrand ; Justin Dursus, de la Société de Pointe-à-Pitre ; Robert Cartel, de la Société de Pointe-à-Pitre ; Justin Abome, de la Société de Pointe-à-Pitre ; Georges Agape, de la Société d'Anse Bertrand.

classique-moderne

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74

HENRI SELMER
PARIS

Jean-Philippe Rameau et la critique de son temps

par André Amellér
directeur du conservatoire de Dijon

En l'année 1983 où le monde entier célèbre le tricentenaire de la mort du génial musicien dijonnais, il m'a semblé intéressant de chercher, au cours de son époque, quelques critiques significatives le concernant ou ayant trait à son œuvre de compositeur et à son œuvre didactique.

Si dissemblables semblent-ils être, les siècles, comme les hommes, se ressemblent et les

Un autre écrivain satirique rima et publia cette épigramme bien connue, dès la première représentation d'Hippolyte et Aricie :

« Si le difficile est le beau,
C'est un grand homme que Rameau
Mais si le beau, par aventure
N'était que la simple nature,
Quel petit homme que Rameau ».

Et Rameau faillit bien abandonner la composition : « Je me suis

Bourgogne
Monsieur Bazin,
Place St-Michel,
A Dijon

5.8.1739
Après le 14.9.1739

Avant que d'en voyer ma procuration, Monsieur, pour
vous vendre ma Maison, je vous prie de m'en faire savoir
les conditions, si vous payez le tout comptant, ou en partie
en me donnant le denier 20. de ce qui restera à payer,
vous la prendrez sans doute avec toutes ses champs, pour
le prix de 7000^{fr}, savoir mes deux occupés leur vie,
durant la chambre que mon père leur y a laissée
par son testament, et que M. le Ministre y restera le reste
de son bled qui en encor de 8 ans à 300^{fr} par an, ce que
j'ai promis de lui maintenir en cas de vente, sauf à lui
de dommer au cas que vous la voulez occuper, ou faire
rester, je ne trouve point le titre par lequel elle est
exempte de lods et ventes, mais depuis jamais elle n'a payé
de lods, on ne me rien demandé lorsque j'en ai fait possession
est ni à M. Lesire, lorsque je la lui ai vendue, et lorsqu'il
me la remise, il a, sans doute le titre en son cabinet, et
si il en est obligé de me le rendre, ce que je lui ai promis à ce
sujet, par le dernier traité que nous avons fait ensemble,

Comme je ne suis pas les affaires, et que je suis
entièrement aveugle, je ne songe à demander cette
pièce, il y a sans doute une coutume de Dijon, par laquelle
on peut imposer si l'on au seigneur, ou au d'off de juridiction
son titre, en un mot, aucun seigneur ne s'y présente
depuis plus de 40. ans que mon père le achetait d'un Oncle
de ma mère, et il m'a toujours dit quelle être en France
deux, voyez les mesures qu'on pour prendre le dessein
de son mandement de l'évêque, et j'ai mis à finir les
affaires sans aucun retard, votre réponse décidera de
tout, s'il y a quelque chose de plus à faire, je suis,
Monsieur, avec toute la considération possible,
Vostre très humble et très obéissant serviteur
Rameau
A Paris ce 4.8. 1739

mêmes exagérations s'y retrouvent. Un manque d'objectivité, un parti-pris et pour certains une ignorance totale du métier de compositeur se révèlent très souvent dans les écrits.

J'ai personnellement trouvé grand intérêt à relever les critiques les plus édifiantes, au hasard des biographies si complètes de l'homme, du musicien et du pédagogue que fut Rameau.

Rameau, en novateur français, fut, comme le baudet de la fable, toute sa vie en butte aux attaques des uns et des autres ; la critique s'acharna sur lui car il faut dire que la plupart des ouvrages dénués joués à l'Opéra étaient d'auteurs posthumes et on n'hésitait pas à lui reprocher ce qu'en d'autres on louait... paradoxe pour celui qui apportait un art plein de grâce, débarrassé de toute rigueur formelle, marqué par un souci dramatique puisé aux sources italiennes et par une liberté d'expression rare à cette époque.

Une des premières critiques parue au moment où, en France, la nouvelle musique italienne trouvait des échos favorables avec un succès public très grand, surtout au théâtre où logiquement il y avait certes matière à objection, donne bien l'impression que firent les premières œuvres de Rameau : « Enfin, parut M. Rameau et c'est à lui que nous devons ce genre bâtard qui passe à présent en France pour de la musique italienne : véritable papilotage, nul accord du chant avec les paroles, des airs avec la situation des personnages... Suis-je destiné à n'entendre de ma vie que cette musique étrangère, détestable, baroque, inhumaine... »

trompé, j'ai cru que mon goût réussirait, je n'en ai point d'autre... Je n'en ferai plus ! », s'exclama-t-il, visiblement touché.

Cependant, parmi les musiciens, quelques-uns virent plus nettement, témoin cette répartie que l'on prête à Campra :

« Ne vous y trompez pas, il y a dans cet opéra assez de musique pour en faire dix et cet homme que vous voyez là nous éclipsera tous. »

A cette même époque d'Hippolyte et Aricie, un anonyme, sans doute un compositeur, reconnut :

« J'en éprouve peu d'attendrissement ; j'y suis peu remué, mais j'y suis occupé et amusé ; la mécanique en est prodigieuse. »

Même Voltaire, qui ne fut pas tendre mais qui avait, lui, des raisons d'être ami, écrivit :

« Damsis se rend à ce palais magique, Où les beaux vers, la danse, la musique, L'art de tromper les yeux par les couleurs, De cent plaisirs font un plaisir unique, Il va siffler quelque opéra nouveau, Ou, malgré lui, court admirer Rameau. »

Diderot, à cette époque de la querelle des Lullistes et Ramistes, dans « les Bijoux indiscrets », dépeint les deux musiciens : « Lulli s'y appelle ut mi ut sol et Rameau ut ré mi fa sol la si ut ut ut, voulant démontrer à la fois les caractères des deux musiques. L'une simple, l'autre déjà plus compliquée et en ces quelques lignes, il résume parfaitement le dilemme de l'heure : « Le vieux

Utmiutsol est simple, naturel, uni, trop uni quelquefois et c'est sa faute. Le jeune Utrémifasollasiututut est singulier, brillant, composé, savant, trop savant quelquefois. »

Il conclut : Quoi qu'il en soit, de mon temps, tout la ville courait aux tragédies de celui-ci et l'on étouffait aux ballets de celui-là. »

Une certitude est absolue, le triomphal succès à l'Opéra d'Hippolyte et Aricie et de Castor et Pollux, mais le succès public, ce public pour qui les ouvrages sont écrits, ne compte guère pour les critiques... Seul, leur avis est important.

Partout, on discute et les pamphlets pleuvent.

Un poète, J.-B. Rousseau, partisan farouche de l'ancienne école écrit à Louis, fils du grand Racine :

« Distillateurs d'accords baroques Dont tant d'idiots sont fêrus Chez les Thraces et chez les Iroques

Portez vos opéras bourrus Malgré votre art hétérogène Lully, de la lyrique scène Est toujours l'unique soutien ; Fuyez, laissez-lui son partage Et n'écoutez pas davantage Les oreilles des gens de bien. »

Pour Jean-Jacques Rousseau qui composa pour l'opéra et dont nous connaissons « le Devin du village » qui reçut grand accueil lors de sa création et fut joué très longtemps, Rameau est un mathématicien, dont certes les propositions sonores sont logiques et équilibrées mais où ni l'âme ni l'oreille ne trouvent leur compte.

A Grimm, Rousseau expose son opinion :

« Il faut reconnaître dans M. Rameau un très grand talent, beaucoup de feu, une tête bien sonnante, une grande connaissance des renversements harmoniques et de toutes choses d'effet : beaucoup d'art pour s'approprier, dénaturer, orner, embellir les idées d'autrui et retourner les siennes ; assez peu de facilité pour en inventer de nouvelles : plus d'habileté que de fécondité, plus de savoir que de génie, ou du moins un génie étouffé par trop de savoir ; mais toujours de la force et de l'élégance, et très souvent du beau chant. » Il écrivit aussi : « Je dis que M. Rameau a abusé de cet orchestre tel quel. Il a rendu ses accompagnements si confus, si chargés, si fréquents que la tête a peine à tenir au tintamarre de divers instruments pendant l'exécution de ses opéras qu'on aurait tant plaisir à entendre s'ils étourdissaient moins les oreilles. »

J.-J. Rousseau, dont l'art reflète un amateur doué mais, hélas, ignorant de beaucoup de choses, qui trouve de jolies lignes mélodiques certes, mais a une pauvre harmonie et une orchestration quasi nulle, s'attirera, d'ailleurs, les foudres de Rameau :

« Pour juger d'un art, surtout en législation, il faut, non seulement le connaître, il faut de plus être doué de tous les talents qu'on doit y supposer pour pouvoir se rendre raison des effets qu'on éprouve. »

L'auteur des « Indes galantes » n'est pas un tendre et ne manque pas d'esprit : à travers ses propos, chacun peut y trouver son

compte. Il répliqua au musicien Mongeot qui s'extasiait sur un certain passage : « L'endroit que vous louez, monsieur, est cependant contre les règles car il y a trois quintes de suite... ! »

Montclair, bourguignon lui aussi, qui écrivit entre autres une belle partition, « Jephthé », reprochait à Rameau ses hardiesses surtout dans la scène des Incars, lors de l'éruption du volcan où Rameau se déchaîne, mais, par contre, trouvait très belle sa fin classique.

C'est d'ailleurs Montclair qui incitera Rameau à devenir compositeur dramatique lors de la représentation de sa « Jephthé ». Le caractère noble et distingué de cet ouvrage le frappa par des points analogues apparemment à la mâle fécondité de son génie. Il conçut, dès ce moment, que notre musique dramatique était susceptible d'une nouvelle force et de nouvelles beautés et forma le projet d'en composer : « Il osa être créateur. » C'est à la Motte, en 1727, qu'il fera part de ses pensées sur l'Opéra : « Il serait donc à souhaiter qu'il se trouvât pour le théâtre un musicien qui étudiait la nature avant de la peindre et qui, par sa science, sût faire le choix des couleurs et des nuances dont son esprit et son goût lui auraient fait sentir le rapport avec les expressions nécessaires. »

Dans une de ses rares missives, Rameau expose ses vues au jeune musicien Mongeot qu'émanant quelques conseils :

• Suite page 6

Une bonne clarinette

• Suite de la page 3

de l'eau. Avant d'écouvillonner, retirer le bec afin de ne pas ébrécher l'extrémité de celui-ci.

Calez les tampons avec des morceaux de liège pour garder l'herméticité. Il ne faut jamais huiler l'instrument, car, au passage de l'écouvillon, il se forme alors une multitude de ruisselets, lesquels se déversent dans les trous et les tampons.

Graissez les lièges afin que l'emboîtement se fasse sans forcer. Il est bon d'avoir une petite brosse afin d'enlever la

poussière sous les tringles et les anneaux.

Pour éviter les fentes

Les grandes différences de température ne sont pas recommandées.

Après chaque usage, remettez l'instrument essuyé dans l'étui. Comme les violonistes, prévoyez, dans les périodes de sécheresse, un humidificateur (Dampits, en France, chez votre fournisseur, ou : P.O. Box 493, Radio city station, New York, NY 10019, U.S.A.).

Un instrument neuf ne doit pas être travaillé plus d'une heure par jour, pendant le premier mois.

Passez chez votre réparateur régulièrement. Cette précaution vous permettra de ne pas avoir de surprise désagréable le jour du cours ou du concert.

Guy DANGAIN



Jean-Philippe Rameau et la critique de son temps

• Suite de la page 5

« Il faut être au fait du spectacle, avoir longtemps étudié la nature pour la peindre le plus au vrai qu'il est possible ; avoir tous les caractères présents, être sensible à la danse, à ses mouvements, sans parler de tous les accessoires ; connaître la voix, les acteurs... Il faudrait avant que d'entreprendre un si grand ouvrage, en avoir fait de petits, des cantates, des divertissements et mille bagatelles de cette sorte qui nourrissent l'esprit, y échauffent la verve et rendent insensiblement capable des plus grandes choses. J'ai suivi le spectacle depuis l'âge de douze ans, je n'ai travaillé pour l'Opéra qu'à cinquante ans, encore ne m'en croyais-je pas capable ; j'ai hasardé, j'ai eu du bonheur, j'ai continué. »

Ses écrits sur la musique soulèveront aussi de nombreuses polémiques. Son traité de l'Harmonie fit sensation et dès 1722, le père Castel, mathématicien et physicien, louait ses mérites : « Notre siècle se glorifie de bien des découvertes mais je crois

pouvoir dire que c'est ici une des plus importantes et des plus belles qu'il ait faites. » Il en fut de même à la parution de son Nouveau Système de musique théorique et à sa Démonstration du principe de l'harmonie. Mais, malgré cela, ces écrits font l'objet de critiques et le Mercure, dans de nombreux articles, reflète les interminables discussions qui, dès 1754, s'amplifient attisées par une nouvelle querelle, celle des Bouffons et des Philosophes qui, jusqu'à présent, avaient soutenu Rameau, passant dans le camp d'attaque. Grimm, Diderot et Rousseau choisissent le camp lulliste. Rameau se bat et ne perd aucune occasion de renvoyer la balle, ainsi, il répond aux articles de J.-J. Rousseau dans l'Encyclopédie par ses « Erreurs sur la musique » puis par cette fameuse lettre aux philosophes « sur les corps sonores et la sympathie des sons. »

Malgré l'appui des grands, Rameau se plaint que ses recherches et ses réflexions le détournent de son art : « De jour en jour, j'acquiers du goût, mais je n'ai

plus de génie. » Sa santé s'essouffle dans la lutte ; elle l'empêche de terminer une méthode de chant : « J'en ai la méthode presque complète que mon peu de santé me força d'abandonner il y a quelques années ; ce fut pour la même raison et à peu près dans le même temps qu'il me fallut encore abandonner une méthode de composition déjà bien avancée. »

Palissot écrira, plus tard, à propos de cette lutte, dans « la Dunciade ou la Guerre des sots » :

« Que n'ose point l'affreuse jalousie !
De vils bouffons, au chantre de Castor

Ont disputé le prix de l'harmonie.
Le grand Rameau, brisant sa lyre d'or,
Las des affronts réservés au génie
Succombe enfin sous leur brigade ennemie,
Qui lui survit et qui l'outrage encor. »

Chabanon, littérateur contemporain de Rameau, avec raison, l'installe à sa véritable place :

« Rameau, comme symphoniste d'opéra, n'eut jamais de modèle, ni de rival et nous ne craignons pas d'affirmer hautement qu'après toutes les révolutions que l'art pourra subir lorsqu'il sera porté à sa plus haute perfection par quelque peuple que ce soit, alors même ce sera beaucoup

faire que d'égalier notre artiste dans cette partie et de mériter d'être placé à côté de lui. »

Après Platée, il semble bien que Rameau ait remporté la victoire décisive ; ses détracteurs les plus acharnés lui reconnaissent enfin quelques qualités. Grimm écrit par exemple : « Ouvrage sublime dans un genre que M. Rameau a créé en France. » Le philosophe d'Holbach a quelques considérations pour Rameau, le novateur : « Comme le précurseur des bouffons, le fatal événement dont Platée, phénomène terrible nous menaçait, est enfin arrivé. Le Français a abandonné la musique de ses pères. »

Rameau, heureusement, à la fin de sa vie eut quelques satisfactions et honneurs qui lui allèrent au cœur. Sa ville natale, Dijon, l'admit en son Académie en qualité de membre non résident.

Le roi, lui-même, « voulant lui donner un témoignage éclatant de sa satisfaction, conçut la pensée de le décorer de l'ordre de Saint-Michel et, pour le pouvoir faire, lui conféra les lettres de noblesse nécessaires à cet objet. »

Ces lettres furent enregistrées en la chambre des vacations du Parlement de Paris, en septembre 1764. Ses armoiries sont « un écu d'olivier d'or. Cet écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, d'azur et d'argent ».

En conclusion, nous donnerons ce reflet si précis du clairvoyant et fidèle ami de Rameau, Jean-Joseph Decroix, son plus ardent défenseur, auteur de « l'Ami des Arts ou Justification de plusieurs grands hommes », paru en 1776, dans lequel il s'efforce de révéler le vrai visage de celui qui, de son vivant, a été tant combattu. Decroix qui nous a transmis, lui et ses héritiers, des manuscrits, copies et œuvres gravées de Rameau en en faisant don par testament à la Bibliothèque Nationale :

« Ce qu'il y a de nouveau chez Rameau, c'est la densité de la musique dont il enveloppe le dialogue et l'action, et qui, loin de nuire au mouvement du drame, en souligne la progression et en prolonge le retentissement dans l'âme des auditeurs. Cette concision parlante du chant dramatique strictement modelé sur les intonations du sentiment, cette démarche directe et nerveuse de la mélodie instrumentale, d'une variété inépuisable et surtout cet emploi continu de la modulation expressive tantôt discrète, tantôt fortement marquée, qui mesure à chaque instant les nuances de l'émotion, tous ces traits convergents semblent esquissés chez Lully, forment un style tout à fait personnel, en grande partie nouveau, et dont Gluck n'a certainement pas utilisé toutes les possibilités. »

POUR LA CLARINETTE

Pièces faciles pour clarinette et piano
extraites de notre catalogue

Ameller. BELLE PROVINCE : DOLBEAU
— BURLESQUE, bis pour un concert
— CANTILENE

Aubin. LE CALME DE LA MER

Barat. CHANT SLAVE

Bariller. ARLEQUINADE

Beaucamp. COMPLAINTÉ

Beck. LEGENDE

Bozza. IDYLLE

Clérisse. VIEILLE CHANSON

Coriolis (de). SARABANDE ET TAMBOURIN

Debussy. LE PETIT NEGRE

Désenclos. D'UN TROUBADOUR

Dubois (PM). MENUET DE BEAUGENCY

— NEUF IMPROMPTUS

— ROMANCE

Feld. SCHERZINO

Gretchaninov. SUITE MINIATURE, 10 pièces faciles

Houdy. ELEGIE

Jacques-Dupont. SOIR

Menendez. CONTEMPLATION

Merlet. STABILE

Meyer. REDONNELLE

Noble. BURLESCA

Poot. ARABESQUE

Reutter. MELODIE

Tomasi. CHANT CORSE

— COMPLAINTÉ DU JEUNE INDIEN

Vachey. ELEGIE ET DANSE

Victory. SUITE RUSTIQUE

Villette. ROMANCE

Weber (A.). ANDANTINO

— MELOPEE

Catalogue complet sur demande
chez votre marchand ou

175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris Cedex 01

Conservatoires et écoles de musique

BUDGETS

Etat	Conservatoires supérieurs nationaux de Musique	
	Paris	Lyon
	Seuls Conservatoires de formation professionnelle.	
	Conservatoires nationaux de région	
Ville Etat : 20 % environ	Formation amateurs ; préparation au C.S.N.M. ; préparation aux carrières musicales : 2 à 3 %	
	Conservatoires nationaux de Musique	
Ville : Etat : 10 % environ	Formation amateurs ; pourcentage d'élèves envisageant la carrière musicale : 2 à 3 %	
	Conservatoires ou écoles de Musique municipaux	
Ville Quelques aides du Conseil Général	Formation d'amateurs	
	Ecoles de Musique	
Ville Conseil Général	de formation dans les harmonies, adhérentes à la C.M.F. à 95 %. Orchestres, Chorales, Ensembles Instrumentaux, divers : Plectres, Accordéons, Folklore.	

Aide indirecte de la plupart des Conseils de Régions.

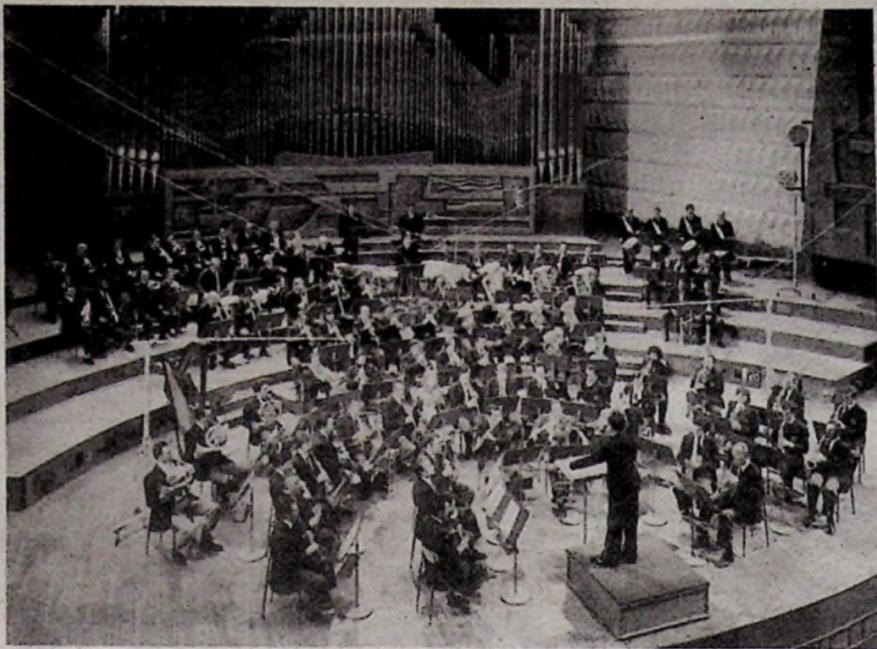
g rard billaudot  diteur

14, rue de l'Echiquier, 75010 PARIS - T l. : 770-14-46

NOUVEAUTES DES 3^e ET 4^e TRIMESTRES 1982

ENSEIGNEMENT		
CROIX	Musiques vivantes. Vol. 1 : <i>Eveil - La musique c'est quand je joue</i> (R�flexions sur la psycho-p�dagogie de l'�veil musical).....	34,15
	Vol. 2 : <i>Eveil - Pour une formation musicale</i> : - livre du professeur.....	38,15
	- livre de l'�l�ve.....	29,95
	Vol. 3 : <i>Initiation musicale I</i> : - livre du professeur.....	57,95
	- livre de l'�l�ve.....	23,90
LUCAS/FANTAPIE/ SUCCARI	Cours de formation musicale, solf�ge chant� et th�orie. Vol. 1 (d�butant 1) : - livre du professeur.....	34,15
	- livre de l'�l�ve.....	23,90
	Vol. 2 (d�butant 2) : - livre du professeur.....	42,80
	- livre de l'�l�ve.....	23,90
PHILIBA	80 dict�es musicales � 1 voix. Vol. 1 : d�butant.....	13,85
	Vol. 2 : tr�s facile.....	13,85
	Vol. 3 : facile.....	17,65
	Solf�ge dans le style italien. Vol. 2 (pr�paratoire) : - livre du professeur.....	32,00
	- livre de l'�l�ve.....	17,65
VERGNAULT	Cours de formation musicale, lecture et rythme. Vol. 1 : d�butant 1.....	25,50
	Vol. 2 : d�butant 2.....	29,90
FLUTE		
ANONYME/Paubon	<i>Jamais je ne t'oublierai</i> (fl�te et piano).....	14,80
BROUQUIERES	<i>Dans les nuages</i> (C.M.F. pr�paratoire).....	12,60
CIARDI/Paubon	<i>Il Pifferaro op. 122</i> (fl�te et harpe ou piano).....	32,00
CONTE/Paubon	<i>Impromptu</i> (fl�te et piano).....	17,65
DUBOIS	<i>Ensuite ?</i> (fl�te et piano).....	25,50
POPP/Paubon	<i>Staccato fantaisie</i> (fl�te et piano).....	28,50
SCARLATTI/Paubon	<i>Ainsi qu'un papillon l�ger</i> (fl�te et piano).....	22,15
VERDI/G�nin	<i>Fantaisie sur le bal masqu�</i> (fl�te et piano).....	40,90
	<i>Fantaisie sur Rigoletto</i> (fl�te et piano).....	38,15
VIVALDI/Paubon	<i>Il Pastor Fido, op. 13, vol. 1 : sonates 1 et 2</i> (fl�te et piano).....	51,20
FLUTE A BEC		
NAUDOT	<i>Concerto n� III en do majeur</i> (fl�te � bec alto, 2 violons, violoncelle, contrebasse, clavecin).....	57,95
	<i>IV^e sonate</i> (fl�te � bec et basse continue).....	34,15
PROBST	<i>Les plaisirs de l'�le enchant�e</i> (fl�te � bec, guitare, violon, percussion).....	42,80
CLARINETTE		
GOTKOVSKY	<i>Concerto lyrique</i> (clarinette et piano).....	64,85
KLOSE/Dangain	<i>A la port�e du jeune clarinettiste</i> (m�thode), vol. 7 : 15 grands morceaux en forme de duos.....	57,95
KRAKAMP/Lancelot	20 �tudes, vol. 3 : 5 �tudes.....	32,00
STAMITZ/Lancelot	<i>Concerto en si b majeur</i> (clarinette et piano).....	40,90
BASSON		
VIVALDI/Aillard	<i>La Notte, Concerto F VIII n� 1 en si b majeur</i> (partition d'orchestre).....	64,85
MUSIQUE DE CHAMBRE		
LEMELAND	<i>Duo variations op. 77</i> (alto et guitare).....	23,90
TROMPETTE		
TELEMANN/M.-C. Alain	<i>Sonate en r� mineur</i> (trompette et orgue).....	22,15
THIBAUD	<i>ABC du jeune trompettiste, vol. 2</i>	57,95
TROMBONE		
PAROW	<i>Initiation compl�te du trombone alto, �tudes et traits d'orchestre</i>	57,95
COR		
LESAFFRE	<i>Tangu�tude</i> (C.M.F. �l�mentaire).....	12,60
TUBA		
LELONG	<i>M�thode du tuba</i> . Vol. 1.....	42,80
	Vol. 2.....	48,10
	Vol. 3.....	38,15
ENSEMBLES DE CUIVRES		
BACH J.-S./Douay	<i>Chaconne</i> (4 trombones t�nors et 1 tuba ou trombone basse).....	57,95
SAXOPHONE		
BROUQUIERES	<i>Lamentation et danse</i> (C.M.F. moyen) (saxo, alto et piano).....	14,80

DEOM	<i>Les p�cheurs d'ombres</i> (quatuor de saxophones).....	57,95
DUBOIS	<i>M�tamorphoses</i> (quatuor de saxophones).....	88,45
MENEYROL	<i>Bazasax</i> (C.M.F. moyen) (saxo, t�nor et piano).....	11,30
QUERAT	<i>Petite suite</i> (saxo, t�nor et piano).....	34,15
PIANO		
HANON/Claude	<i>Le pianiste virtuose</i> (m�thode), vol. 1.....	38,15
ALTO		
MARCEL	<i>Sonate</i> (alto seul).....	83,90
VIOLONCELLE		
AMELL�R	<i>Nine animal's pieces</i> (violoncelle solo, duo ou trio).....	19,50
CONTREBASSE		
GOUFFE/Rollez	<i>45 �tudes, vol. 1</i>	42,80
SALLES	<i>12 duos classiques</i> (2 contrebasses).....	34,15
HARPE		
HAENDEL/Le Dentu	<i>Concerto en si b majeur</i> (harpe celtique).....	17,65
LABARRE/Hasselmanns	<i>Grande �tude op. 30 pour la harpe, compos�e de 8 caprices</i>	40,90
POLLET/Megevand	<i>Deuxi�me sonate</i> (grande harpe ou harpe celtique).....	28,50
GUITARE		
BIGO	<i>Guitare, recueil de morceaux choisis folk/classique, vol. 1</i>	57,95
DESPORTES	<i>Modes d'antan</i>	17,65
	<i>Play « Bach » dances, 6 dances pour guitare</i>	22,15
	<i>4 mini-�tudes</i>	13,85
HERRERA	<i>Pakeruntz, vers le calme</i> (2 guitares).....	23,90
IBARRONDO	<i>Petites pi�ces intimes</i>	19,50
KLEYNJANS	<i>2 th�mes andins populaires</i> (4 guitares).....	19,50
MALDONADO	<i>Petite suite pittoresque</i>	23,90
PIERROT-GAEL	<i>3 pi�ces br�ves</i>	19,50
RENAULT		
PERCUSSION		
BONTEMPELLI	<i>2 �tudes</i> (batterie et piano).....	26,35
DESPORTES	<i>Timpano et xylophone</i> (percussion et piano).....	14,80
TAVERNIER	<i>Eveil aux rythmes et � la percussion</i>	57,95
	<i>230 exercices et �tudes</i> (caisse claire), vol. 2 : pr�paratoire, �l�mentaire.....	51,20
	<i>290 exercices et �tudes</i> (batterie), vol. 1 : d�butant.....	51,20
DANSE		
LEROLLE	<i>Au studio de danse, classique et rythmique</i> . Vol. 1 : barre.....	40,90
	Vol. 2 : milieu.....	40,90
ORCHESTRE JUNIOR		
BACH J.-S./ Rougeron	<i>Fugues I et VII : partition</i>	32,00
	11 parties.....	29,95
	partie suppl�mentaire.....	4,70
DEVOGEL	<i>Suite enfantine :</i> partition.....	34,15
	39 parties + 1 piano.....	83,90
	piano.....	11,30
	partie suppl�mentaire.....	4,70
MOZART/Lacour	<i>Mon c�ur soupire :</i> menuet, partition.....	51,20
	36 parties.....	156,55
	partie suppl�mentaire.....	5,95
ORCHESTRE D'HARMONIE		
ANCELIN	<i>Hommage � Mistral :</i> 50 parties.....	385,20
	partie suppl�mentaire.....	11,30
	partition d'orchestre (sur demande).	
ORCHESTRE		
LEMELAND	<i>Ultramarine</i> (partition d'orchestre).....	57,95
LIVRETS D'OPERA		
	<i>L'Amour des trois oranges de Prokofiev</i> (collection Op�ra de Paris).....	23,90
	<i>La Chauve-Souris de Strauss</i> (bilingue, collection Op�ra de Paris).....	48,10
	<i>Les Contes d'Hoffmann d'Offenbach</i> (collection Op�ra de Paris).....	34,15
	<i>Eug�ne On�guine de Tchaikovski</i> (collection Op�ra de Paris).....	26,35
	<i>Falstaff de Verdi</i> (bilingue, Op�ra de Paris).....	45,85
	<i>La Houppelande de Puccini</i> (bilingue, collection Op�ra de Paris).....	32,00
	<i>Luisa Miller de Verdi</i> (bilingue, collection Op�ra de Paris).....	38,15
	<i>Les Ma�tres chanteurs de Nuremberg de Wagner</i> (bilingue, collection Op�ra de Paris).....	51,20
	<i>La Traviata de Verdi</i> (bilingue, collection Op�ra de Paris).....	34,15
	<i>Le Turc en Italie de Rossini</i> (bilingue, collection Op�ra de Paris).....	40,90



L'HARMONIE DU PERSONNEL DE LA R.A.T.P.
Division d'honneur. Lyre d'Or du Concours de VICHY
donnera son

CONCERT DE GALA

le samedi 26 mars 1983, à 20 h 30

au

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

15, avenue Montaigne, 75008 PARIS
Métro : Alma-Marceau

Au programme, des œuvres de : R. KORSAKOV, A. MESSAGER, S. LANCEN, C. SAINT-SAENS, A. AMELLÉR, L.-V. BEETHOVEN, pour l'Harmonie.
« CONZERSTÜCK », création mondiale d'André AMELLÉR pour quatuor de tubas et orchestre d'harmonie, avec le concours du quatuor de tubas de PARIS.
J. DEVOGEL, P. BIGOT, R. FAYEULLE, P. SAOORBORG, D. LEROY, pour la batterie fanfare.

Les billets pourront être retirés au siège social
44, rue des Maraichers, 75020 PARIS
en joignant une participation de 10 F par place sollicitée
Le courrier devra être adressé au président de l'harmonie

L'harmonie du personnel a enregistré un disque 33 tours. Il est à disposition au siège social, au prix de 45 F l'unité plus 15 F pour frais d'envoi recommandé.

Quatuor
de Tubas
de Paris



Philippe Legris,
Bernard Lienard,
Didier Trouboul, Patrick Treol, Solistes de Radio-France

CHANTEURS, MUSICIENS AMUSEZ-VOUS A CHANTER OU JOUER AVEC NOTRE ORCHESTRE

Avec la cassette M.S.S., n° 10, qui vient de paraître, contenant :
Face A : dix chansons inédites chantées par l'auteur.
Face B : les plays-back.
Les partitions de musique et les textes accompagnent la cassette.

Envoyer 120 F au :

CLUB DES AUTEURS

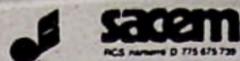
C.C.P. 17.059.77 D PARIS
167, rue du Temple, 75003 Paris
Tél. : 887-30-19

REPARATION VENTE TOUTES MARQUES

Spécialiste instruments
Bois, Cuivre, Percussion
Baguettes, Pupitres, Timbales,
Accords de xylophones
et autres claviers, Cannes
de Tambour Major, Méthodes
et Ouvrages pour percussion
Conditions spéciales aux Sociétés

DESLAURIER

25, RUE MICHEL-LE-COMTE
dans la cour
75003 PARIS Tél. : 272-87-59



L'unité d'Harmonie
Toute
Compos
Jury
Présid
Direct
Secr
Honor
de l'Institut

DIRECTION
DE LA PROMOTION
ET DES CONTRATS

Monsieur André AMELLER
Président de la Confédération Musicale
de France
121 Rue La Fayette
75017 PARIS

Neuilly, le 23 décembre 1982
ac/mc

Monsieur le Président,

Le protocole d'accord signé le 6 février 1978 entre votre Confédération et notre Société prévoit, à l'article 11 intitulé « Indexation », que la SACEM se réserve la faculté de réévaluer, au 1^{er} janvier de chaque année, en accord avec la Confédération Musicale de France, les minimums et forfaits stipulés aux articles 5, 8 et aux barèmes en annexe, en fonction des variations économiques.

L'augmentation de cet indice est de 10,1 % pour la période du 1^{er} octobre 1981 au 30 septembre 1982.

Or, compte tenu du régime des prix défini par le gouvernement — arrêtés ministériels n°s 82-95 et 82-98 — et des limites d'augmentation autorisées, nous nous trouvons dans l'impossibilité de faire, pour 1983, une application pure et simple de cette clause contractuelle d'indexation.

Afin de nous conformer aux directives réglementaires, nous vous précisons que nous avons majoré les forfaits 1982 d'un taux de 3,5 %, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 1983 au 30 juin 1983.

A compter du mois de juillet 1983, nous appliquerons une nouvelle augmentation de 3 %, et ce, jusqu'au 31 décembre 1983 ; de ce fait, nous serons en mesure, dans le courant de ce mois, de vous faire parvenir un barème valable à compter du 1^{er} juillet 1983.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente, et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

J.-B. MAS.

M. André AMELLER,
Président de la CONFEDERATION
MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS

Neuilly, le 29 décembre 1982
ac/mc

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 23 décembre 1982, nous vous avons fait connaître notre position quant à l'indexation des barèmes annexés au protocole d'accord que nous avons conclu.

Nous vous avons notamment indiqué que nous entendions nous en tenir strictement aux augmentations autorisées par les arrêtés ministériels n°s 82-95 et 82-98.

Nous vous précisons qu'en ce qui concerne les séances gratuites le « coefficient multiplicateur » — actuellement fixé à 5 — qui n'a pas été revalorisé depuis deux ans sera modifié de la façon suivante :

- 1^{er} novembre 1982 : 5,13 ;
- 1^{er} janvier 1983 : 5,30 ;
- 1^{er} juillet 1983 : 5,50.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente, et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

L'Adjoint au Directeur de la Promotion
et des Contrats :
Michel POINGT.

Errata : examens fédéraux 1983

	Œuvre	Auteur	Editeur
FLUTE A BEC Elémentaire I Alto	« Suite dans le style ancien » - Prélude II - Sarabande IX - Gigue	P.M. DUBOIS	LEDUC
remplace Elémentaire I Alto	« La Matelote »	CHEDEVILLE	
COR d'HARMONIE			
Moyen II	« Fantaisie légende pour Cor Chromatique en Fa »	B.M. COLOMER	LEDUC
remplace Moyen II	« Suite pour cor »	J. BUTT	LEDUC

Nous demandons avec insistance aux Trésoriers des Fédérations, lorsqu'ils effectuent un règlement, de nous indiquer l'objet de ce règlement, ceci afin de gagner du temps et d'éviter des erreurs.

Pour les chèques postaux : utiliser la partie correspondante du 3^e volet.

Pour les chèques bancaires : utiliser le volet correspondance s'il existe, ou joindre un bordereau de règlement.

Manifestations

FESTIVALS

1 ^{er} mai 1983	ST-JULIEN-L/METZ (Moselle)		M. Roland FERRY, 5, rue François Simon - 57070 ST-JULIEN-L/METZ
7-8 mai 1983	ACCORDEON-CLUB de CREUTZWALD (Moselle)		M. Marcel MICK, 32, rue de la Croix - 57150 CREUTZWALD
8 mai 1983	POUILLY-SOUS-CHARLIEU (Loire)	Festival du ROANNAIS	M. Jean BROSETTE, Croix Buisson route de Roenne - 42720 POUILLY-SOUS-CHARLIEU - Tél. : (77) 60-82-39
8 mai 1983	METZ-BORNY (Moselle)		M. Guy HENRI, 7, rue de Colombey - 57070 METZ-BORNY
14-15 mai 1983	CHORALE - LA HOUBE - CREUTZWALD (Moselle)	Festival du chant	M. Alfred ROTH, 30, rue des Amandiers - 57150 CREUTZWALD
15 mai 1983	METZ-VALLIERES (Moselle)		Mme Suzanne WILLER, 129, route de Vallières - 57070 METZ
15 mai 1983	WOIPPY (Moselle)		M. André PIERRARD, 89, rue Henry de Ladonchamp - 57140 WOIPPY
15 mai 1983	TIGY (Loiret)	Festival de l'Indépendante de Tigy	M. Jacques POMMIER - Les Nemoy - 45510 TIGY. Tél. 65-00-38
15 mai 1983	L'ILE d'ELLE (Vendée)	Rassemblement Juniors	M. BART, 28, rue Pierraillore - 85000 LA ROCHE-sur-YON
15 mai 1983	CIVRAY (Vienne)	Festival Juniors	M. Jean BERGER, rue Ravart - 86400 CIVRAY
15 mai 1983	COLMAR (Haut-Rhin)	XI ^e FESTIVAL DE CHANT CHORAL de la Jeunesse de Colmar et environs	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 COLMAR
16-21 mai 1983	HAGUENAU (Bas-Rhin)	Semaine Chantante	M. Marcel FENNINGER, 5, rue des Ducs d'Alsace - 67500 HAGUENAU
23 mai 1983	ST-BARTHELEMY LESTRA (Loire)	Festival du MONTBRISONNAIS	M. Robert MAURICE, au Bourg - 42110 ST-BARTHELEMY LESTRA
27-28-29 mai 83	ILLIERS COMBRAY (Eure-et-Loire)	Festival Départemental de musique	M. Gaston WILPOTTE, 11, rue du Docteur Galopin, 28120 ILLIERS COMBRAY
27-28-29 mai 83	NEUVILLE/SAONE (Rhône)	Festival Départemental	M. FRECON, 13, chemin Bresson - 69250 NEUVILLE/SAONE
29 mai 1983	BOISREDON (Charente-Maritime)	Festival	M. Francis VADIER, Boisredon, 17150 MIRAMBEAU
29 mai 1983	COSNE COURS-sur-LOIRE (Nièvre)	Festival de musique Fête Fédérale de la Fédération BOURBONNAIS-NIVERNAIS	M. Henri MALTERRE, 27, bd de la République - 58200 COSNE-COURS-sur-LOIRE
29 mai 1983	ROYE (Somme)	Festival Interfédéral	M. Didier MORVAI, Secrétaire Générale des Heures Musicales, Mairie - 80700 ROYE. Tél. : (16-22) 87-00-52
29 mai 1983	LA ROCHE-sur-YON (Vendée)	Festival départemental	Service Culturel, Mairie de la Roche-sur-Yon, ou Président de la Société philharmonique, 128, bd d'Angleterre, 85000 La Roche-sur-Yon
4 juin 1983	MULHOUSE (Haut-Rhin)	3 ^e ANIMATION DE CHANT CHORAL	M. Jean-Pierre MOSER, 36, rue Anna Schoen - 68200 MULHOUSE
4-5 juin 83	LEVALLOIS (Hauts-de-Seine)	Festival Départemental des Hauts-de-Seine	M. BOULET, 22, rue Adam Ledoux, 92400 COURBEVOIE. Tél. : 333-18-59
4-5 juin 1983	MANOM (Moselle)		Mme Gine KIFFER, 68, rue de la Grange - 57100 MANOM
4-5 juin 1983	COUTROUVE (Loire)	Festival Groupement Rhens-Trambouze	M. Roger PRAJOUX, Président du Groupement, 6, rue du Pasteur-Bourg-de-Thizy - 69240 THIZY
5 juin 1983	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique - Majorettes et folklore	Mme Lucie LAURENT, 1, rue de Flandre - 57290 FAMECK
5 juin 1983	NANCY (Meurthe-et-Moselle)		M. Pierre JUILIERE, 35, rue E. Renan - 54520 LAXOU
5 juin 1983	RUFFEC (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. Louis BERNARD, le Maine n° 17 - 16510 VERTEUIL-sur-CHARENTE - Tél. : (45) 31-43-78
10-11-12 juin 83	MONTARGIS (Loiret)	Festival du centenaire de l'alliance Musicale de Montargis	M. Robert FIGEAT, 16, quai du Patia - 45200 MONTARGIS. Tél. : (16-38) 85-37-04
11 juin 1983	STRASBOURG (Bas-Rhin)	5 ^e ANIMATION DE CHANT CHORAL	M. Gérard FOLTZ, 3, rue d. Falkenstein, HOENHEIM - 67800 BISCHHEIM
11-12 juin 1983	YUTZ (Moselle)	Les Joyeux Lurons 75 ^e anniversaire	M. Jean SIMONY, 98, rue du Président Roosevelt - 57110 YUTZ
11-12 juin 1983	BAULE (Loiret)	Festival du centenaire de la Société Musicale de Baule	M. André CHERIERE, 143, rue J. Bordier à Baule - 45130 MEUNO-sur-LOIRE. Tél. : (16-38) 44-38-18
11-12 juin 1983	BOUZONVILLE (Moselle)		M. J.-M. GEORGIN, 23, rue Mozart - 57320 BOUZONVILLE
11-12 juin 1983	VOLMERANGE-L/MINES (Moselle)	Festival International	M. Roland HAMEN, 28 A, rue des Prés - MOLVANGE - 57330 HETTANGE GRANDE
11-12 juin 1983	PAYS de MELLE (Deux-Sèvres)	Fête du Pays Mellois	Non précisé à ce jour
12 juin 1983	LA CHAPELLE FAUCHER (Dordogne)	Festival des Sociétés Musicales de la Dordogne - toutes sociétés musicales	Mme Germain LIZANI, La Chapelle Faucher 24530
12 juin 1983	INGRE (Loiret)	Festival de l'Harmonie d'Ingré	M. Robert DUFLLOT, 19, rue de Darvoy à Ingré - 45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE. Tél. : (16-38) 88-13-84
12 juin 1983	LA COURONNE (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. Roland DUPUY, les Barbots - 16440 ROULLET
12 juin 1983	METZ-DEVANT-LES PONTS (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes	M. J.-P. ARTAUD, 14, rue du 151 ^e R.I. - 57050 METZ-DEVANT-L/PONTS
12 juin 1983	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival	M. René MARCHAND, Chambon, 17290 AIGREFEUILLE d'AUNIS
15 juin 1983	RIOM-ES-MONTAGNE (Cantal)	Festival de Musique	M. Jean-Jacques DUBOIS, Président, Sté de Musique - LA FRA-TERNELLE - 15400 RIOM-ES-MONTAGNE
18-19 juin 1983	MONTIGNAC-SUR-CHARENTE (Charente)	Festival de musique et majorettes	M. F. CHARRIER, Montignac 16330 - St-Amant-de-Boixe - Tél. : (45) 39-71-02
19 juin 1983	CHATEL LERAULT (Vienne)	Festival départemental	M. J.M. DAZAS, 96, rue Joseph-Mergau - 86100 CHATELLERAULT
19 juin 1983	VITRY-AUX-LOGES (Loiret)	Festival de la - Cigale - de Vitry-aux-Loges	M. Jean LEROY, rue Gambetta - 45530 VITRY-AUX-LOGES. Tél. : (16-38) 59-47-18
19 juin 1983	ST-FORT-sur-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival	M. Guy GAZON, St-Fort, 17240 ST-GENIS-de-SAINTONGE
19 juin 1983	SOMMEDIÈUE (Meuse)	Grand Festival de Musique Populaire	M. Robert BONNE, 2, rue du Parc à SOMMEDIÈUE - 55320 DIEUE-sur-MEUSE - Tél. : 16 (29) 87-67-29
25 juin 1983	AGEN (Lot-et-Garonne)	21 h. Festival Concert des Harmonies et Chorales	M. J.-Claude FONDRIEST, 67, avenue Jean-Jaurès - 47000 AGEN. Tél. domicile : (16-53) 96-16-83 ou Ecole de Musique : (16-53) 66-11-66
26 juin 1983	AGEN (Lot-et-Garonne)	14 h. Festival Batteries Fanfares, Majorettes, Accordéons groupes folkloriques	M. J.-Claude FONDRIEST, 67, avenue Jean-Jaurès - 47000 AGEN. Tél. domicile : (16-53) 96-16-83 ou Ecole de Musique : (16-53) 66-11-66
25-26 juin 1983	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival International	M. René JOLIVALT - Faubourg Bastenne N° 30 - 57330 HETTANGE-GRANDE
26 juin 1983	MONISTROL-SUR-LOIRE (Hte-Loire)	Festival de Musique et Chorale de FIRMINY	M. Jean FERREOL, route du Cheucle - 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE - Tél. : (71) 61-55-33
26 juin 1983	ST-PIERRE-D'OLERON (Charente-Maritime)	Festival	M. Gérard EMERIT, 190, rue de la Mascotte, 17190 ST-GEORGES-D'OLERON
26 juin 1983	ALLEVARD-LES-BAINS (Isère)	Festival l'après-midi après le concours	M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS
2-3 juillet 1983	DISTROFF (Moselle)		M. Claude VALLERICH, 13, rue des Pinsons - 57134 DISTROFF
3 juillet 1983	SAINTE-MAURE-de-TOURAIN (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et Centenaire	M. Berty MARTINEAU, 16, rue Joliot-Curie, 37800 SAINT-MAURE-de-TOURAIN
3 juillet 1983	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de Musique de l'Harmonie - Avant-Garde St-Jean	M. Santiago CASTANEDO, 11, rue du Dragon - 57450 FAREBERSVILLER
3 juillet 1983	VILLIE-MORGON (Rhône)	Festival des 3 cantons	M. Alexis SERVAGE, Les Marcellins - 69910 VILLIE-MORGON
10 juillet 83	ETAIN (Meuse)	Festival de musique	M. Jacques LECLER, 37, rue de Lorraine, 55400 ETAIN ou M. Jean HELMBOLD, 51, avenue des Clairs-Chânes, 55400 ETAIN. Tél. : (29) 87-00-71
15 août 1983	ILE-de-RE (Charente-Maritime) lieu à fixer	Festival de l'île	M. LABBE, Foulerot - 17190 ST-GEORGES-D'OLERON
26-27-28 août 83	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement national des anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse	M. Pierre ROBERT, 14, rue Croisier, 63200 RIOM
4 sept. 1983	VILLERS-L/NANCY (Meurthe-et-Moselle)		M. Bernard VAUTRIN, 46, avenue de Brabols - 54600 VILLERS-L/NANCY
16-17-18 sept.	LONGUYON (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique Populaire	M. Jean GRUET, 19, rue Carnot - 54260 LONGUYON
16-17-18 sept.	OTTANGE (Moselle)	Festival International	M. René AVELINE, 27, rue de la Liberté - 57710 TRESSANGE

N.B. : A CHAUVIGNY au Printemps 1984 aura lieu le Festival du Centenaire

Pour les Sociétés de Musique
voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose

— un séjour à Paris de deux jours au prix de 202 F par personne (groupe de 40 personnes minimum) comprenant : une nuit à l'hôtel avec le petit déjeuner, deux repas boisson comprise, guide pour deux demi-journées de visite de Paris et du château de Versailles, promenade sur les bateaux-mouches. (A partir du 1^{er} avril le prix sera de 245 F.)

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. A 183 — Tél. : 563-83-37

Manifestations

CONCOURS

20 avril 1983	MULHOUSE (Haut-Rhin)	35 ^e Concours de Chant Choral Scolaire du Haut-Rhin	M. Jean-Pierre MOSER, 36, rue Anna-Schoen, 68200 MULHOUSE
15 mai 1983	ROMANS (Drôme)	Concours International de musique	M. Philippe LONGUEVILLE, 1, rue Gallieni - 26100 ROMANS. Tél. : (75) 02-08-33
18 mai 1983	STRASBOURG (Bas-Rhin)	35 ^e Concours de Chant Choral Scolaire du Bas-Rhin	M. Jean-Louis WEBER, 3, rue de Barr - 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
21-22 mai 1983	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	Concours National pour Harmonies, Harmonies Juniors et Fanfares	Mlle Sylvie FRACHET, 86, avenue de Lyon, Le Coteau - 01960 PERONNAS - (16-74) 21-87-70
29 mai 1983	COSNE-COURS-LOIRE (Nièvre)	Concours National de musique réservé aux Harmonies, Fanfares et Batteries-fanfares de toutes catégories	M. Henri MALTERRE, 27, bd de la République - 58200 COSNE-COURS-LOIRE
29 mai 1983	ROYE (Somme)	Concours Interfédéral	M. Charles JAY, Président de la Fédération de Picardie, 1, Chaussée Jules-Ferry - 80000 AMIENS - Tél. : (16-22) 46-60-88
5 juin 1983	SAUZE-VAUSSAIS (DEUX-SEVRES)	Concours National de Musique réservé aux Harmonies - Fanfares - Batteries - Majorettes	Mme O. HAUWAERT, secrétaire à Pouilloux - 79190 SAUZE-VAUSSAIS. Tél. : (49) 07-91-15
11-12 juin 1983	VIENNE (Isère)	Concours Juniors et chorales scolaires	M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS
12 juin 1983	MEAUX (Seine-et-Marne)	Concours National de musique	M. D. QUINCHON, Vice-Président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, 10, clos Benoit, 77100 NANTEUIL-les-MEAUX
19 juin 1983	ALENÇON (Orne)	Concours National d'Orchestre d'Accordéon.	M. Yves DUTEIL, 56, rue Belleville - 61250 DAMIGNY
19 juin 1983	PICHEY-MERIGNAN (Gironde)	Concours Fédéral Régional de Majorettes	M. Guy MATHIEU - 33700 PICHEY-MERIGNAN
25-26 juin 1983	ALLEVARD-LES-BAINS (Isère)	Concours National toutes catégories	M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS
26 juin 1983	COGNAC (Charente)	Concours national de musique réservé aux harmonies, fanfares, fanfares de marche et batteries.	M. DA SILVA, Ecole de musique, Villa François-I ^{er} , Bd Denfert-Rochereau, 16100 COGNAC.
Mai 1984	MONCOUTANT (Deux-Sèvres)	Concours National	Reste à préciser

CONGRES

11 et 12 mai	VOIRON (Isère)	Congrès Rhône-Alpes et dans ce cadre : Journée Big Band, chorales	M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS
14-15 mai 1983	RODEZ (Aveyron)	Congrès de la Fédération du Midi	M. Eric THEODOSE, Président des Troubadours Ruthénois, 62, av. de Paris - 12000 RODEZ.
18-19 juin 1983	THOIRY (Ain)	Fédération du Sud-Est 120 ^e Anniversaire de l'écho du Reculet	M. Hubert TRUFFAZ, Route de Vionnais - 01630 THOIRY. Tél. : (16-50) 41-21-10.
25 sept. 1983	FONTENAY-LE-CONTE (Vendée)	Assemblée Générale F.S.M.O.	
22-23 oct. 1983	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace	M. Alfred SCHNEIDER, 13, rue Trubner - 67000 STRASBOURG
23 octobre 1983	SARREGUEMINES (Moselle)	61 ^e CONGRES FEDERAL (Hôtel-de-Ville)	Mme Pascale BOCK, 25, rue du Parc - 57200 SARREGUEMINES

STAGES

19-20 mars 1983	SAINTE-CROIX-AUX-MINES (Haut-Rhin)	Week-end de Direction Chorale Maison Régionale de la Musique	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux Muhlbach - 68000 COLMAR
5 au 12 avril 83	ANGLET (Pyrénées Atlant.)	Ensemble Harmonie Junior organisé par l'Harmonie Junior de la côte d'argent à La Teste de Buch-Gde.	Fédération du Sud-Ouest
16-17 avril 1983	MACAU (Château Cauteherle)	Trompette, Clarinette, Saxophone, Batterie, organisé par l'Harmonie de Macau.	Fédération du Sud-Ouest
29-30 juin et 1 ^{er} -2 juillet 1983	Château de la Devèze BEZIERS (Hérault)	Stage Jeunes Musiciens du Département de l'Hérault.	M. André GALY, 1, rue Pentecôte - 34500 BEZIERS.
1-2 oct. 1983	SAINTE-CROIX-AUX-MINES (Haut-Rhin)	Week-end de Direction Chorale Maison Régionale de la Musique	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux Muhlbach - 68000 COLMAR

SAUZE-VAUSSAIS (Deux-Sèvres)

SAUZE-VAUSSAIS, chef-lieu de canton, station verte de vacances et petite ville animée située au Sud des Deux-Sèvres, en plein cœur du POITOU-CHARENTE, vous invite à participer au **Concours National de Musique** qu'elle organise le 5 juin 1983.

Le matin, après l'accueil, les concurrents seront auditionnés par les différents jurys dans la Salle des Fêtes de SAUZE où les Eglises romanes des alentours.

L'après-midi, les groupes, partis de différents points de la ville, se rejoindront au Puy-d'Anché et, dans ce magnifique cadre de verdure, chaque formation exécutera son morceau d'honneur.

La lecture du palmarès clôturera cette importante fête de la Musique à laquelle les organisateurs espèrent vous accueillir nombreux. Inscriptions dans le plus bref délai auprès de Mme Odile HAUWAERT, Secrétaire de l'Harmonie, à Pouilloux, 79190 SAUZE-VAUSSAIS. Tél. : (49) 07-91-15.

Visites du Président de la C.M.F. dans les Fédérations régionales

23 novembre 1982	MIDI-PYRENEES
19 décembre 1982	LIMOUSIN
22, 23 décembre 1982	BRETAGNE
7, 8, 9, 15 janvier 1983	BOURGOGNE
16 janvier 1983	BOURGOGNE (Fédération Départementale de l'YONNE)
21, 22, 23 janvier 1983	AUVERGNE
24 janvier 1983	CENTRE (Fédération Départementale de l'INDRE)
25 au 28 janvier 1983	GUADELOUPE
30 janvier 1983	CHAMPAGNE (Fédération Marne et Meuse)
6 février 1983	NORD et PAS-DE-CALAIS
13 février 1983	PROVENCE - COTE D'AZUR (Fédération des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)
19, 20 février 1983	PAYS DE LOIRE
23, 24 février 1983	LANGUEDOC-ROUSSILLON (Fédération MIDI)
26 février 1983	BOURGOGNE (Fédération SAONE-ET-LOIRE)
5, 6 mars 1983	CHAMPAGNE (Fédération des ARDENNES)

Prix Pineau-Chaillou

La Ville de Nantes décerne chaque année le prix Pineau-Chaillou qui est destiné à récompenser alternativement un artiste peintre et un compositeur de nationalité française.

Cette année, à titre exceptionnel, deux récompenses de 2.680 F chacune seront attribuées. L'une sera décernée à l'artiste peintre, l'autre à un musicien.

L'Ecole d'Art Martenet de Paris

Organise trois sessions d'information destinées aux professeurs des Ecoles municipales et nationales de musique, des Conservatoires régionaux, des Lycées et Collèges, ainsi qu'aux instituteurs et aux professeurs de l'enseignement privé.

Les sessions concernant la « **Pédagogie du développement musical** » se dérouleront le samedi 12 mars et le samedi 14 mai 1983, de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures, 23, rue Saint-Pierre, à Neuilly (métro : Sablons, Autobus : 43 - 82 - 174).

Inscriptions à partir du 15 février 1983.

La session concernant la « **Pédagogie de l'étude vivante du piano** », du degré préparatoire au degré supérieur se déroulera le dimanche 15 mai, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures, 7, rue Delabordère, à Neuilly (métro : Pont-de-Neuilly ; autobus : 43 - 174).

Inscriptions à partir du 12 mars 1983.

Consortium Musical - Editions Combre

24, BOULEVARD POISSONNIERE - 75009 PARIS
(Tél. : 824-89-24 - 246-52-22)

I. — Enseignement :

Alain TRUCHOT :

GUIDE de l'HARMONIE CLASSIQUE à l'usage des deux premières années d'écriture. (Prix : 33,15 F.)

II. — Batterie-fanfare :

Michel DELGIUDICE - Robert GOUTE :

TOP JAVA.

Jacques DEVOGEL :

Exotisme fantaisie.

Prémices.

III. — Œuvres instrumentales :

André AMELLER :

Nocturne pour cor et piano (à paraître).

Oiseaux des bois pour piano (Fauvettes, niveau P1 - Rossignolet, P2), (à paraître).

Marc BERTHOMIEU :

Petite suite à danser pour quatuor de flûtes (41,10 F).

Jean-Marie DEPELSENAIRE :

Petit concert pour trio d'anches (hautbois - clarinette et basson) (21,60 F).

Roger ROCHE et Pierre DOURY :

Concertino pour alto et piano, n° 1, n° 2, n° 3, n° 4, n° 5, n° 6, n° 7 (26,90 F chaque).

Denise ROGER :

Nina Nana, pour flûte et piano (18 F).

Philippe ROUGERON :

Deux pièces pour quatuor de saxophones (26,90 F).

IV. — Variété :

« LA GLU », paroles de Jean RICHEPIN, musique de Michel JOUVE-VILLARD (chantée par Jack LANTIER - enregistrée sur disques VOGUE).

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS

CHORALES D'ALSACE

Chœurs imposés au 35^e concours de chant choral scolaire, 1983

- 1^{er} groupe : Interprétation à l'unisson, premier degré : « Dans le Jardin », Musique de Jean Naty Boyer (Extrait de « Vingt Chansons », Editions Aug. Zurluh, Paris.
 - 2^e groupe : Chœurs à deux voix égales, premier degré : « Tournejaïro », Bourrée du Rouergue, Harmonisation Louis Liebard, Collection « Au Jardin de mon Père », Saint-Martin-Pontoise.
 - 3^e groupe : Chœurs à trois voix égales, premier degré : « Ta Chanson Douce », Musique de Jacques Frochet (Extrait de « Voix Egales », Chanson Contemporaine, 01220 Divonne.
 - 4^e groupe : Chœurs à deux voix égales, Collèges, Lycées : « Les Fleurs du Printemps », Musique de André Amellér, S'adresser à Association des Chorales d'Alsace.
 - 5^e groupe : Chœurs à trois voix égales, Collèges, Lycées : « O Belle Nuit », Musique de André Amellér, Association des Chorales d'Alsace.
 - 6^e groupe : Chœurs à trois voix mixtes, Collèges, Lycées : « C'est la fin de l'été », Musique : Anne Vanderlove ; Harmon. : Jacques Frochet. S'adresser à Association des Chorales d'Alsace.
 - 7^e groupe : Chœurs à voix égales, Ecoles Normales : Voix de Femmes : Hymne au Soleil « Clair Flambeau du Monde », J.-Ph. Rameau (Transcr. L. Brochart ; Edit. Durand). Voix d'Hommes : Ah oui, j'ai le cœur à mon aise. Harmon. Joseph Hetsch.
 - 8^e groupe : Chœurs à quatre voix mixtes, Lycées : « Les Couleurs du Temps », Musique de Guy Béart ; Harmonisation Alain Langree ; Chansons d'Aujourd'hui, n° 034 ; Ed. « A Cœur Joie », 69006 Lyon.
 - 9^e groupe : Promotion de Sèvres : Deux chœurs au choix.
- Pour tous renseignements, prière de s'adresser :
 Avant le 1^{er} mars 1983, pour le Concours de Mulhouse, à M. Jean-Pierre Moser. Résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse.
 Avant le 15 mars 1983, pour le Concours de Strasbourg, à M. Jean-Louis Weber, 3, rue de Barr, 67460 Souffelweyersheim.

Association des Sociétés Chorales d'Alsace

3 voix égales - Chœur imposé - Concours 1983 5^e groupe - Collège Lycées

O Belle Nuit - Musique André Amellér

Andante espressivo *And. mos.*

O bel-le nuit é-tin-ce-lan-te d'é-toi-les, em-haut mée de ve-a-ve pa-rfum de fleurs, le sein sil-lan-te nuit où la lu-ne d'ar-gent aue-le d'un hal-lo brillant les ar-bres du jar-din d'une dou-ceur mé-lan-co-li-que. ah!

Musique et Art

SERVICE REPARATION

Cette nouvelle société réunit cadres et techniciens ayant collaboré vingt et trente ans dans une des grandes manufactures d'instruments à vent. Ils ont décidé de mettre leur expérience et leurs compétences à votre service. Ces connaissances acquises ne peuvent que contribuer à vous donner toutes satisfactions dans la qualité et la rapidité du travail effectué sur toutes les marques d'instruments.

**POUR VERIFICATION
REMISE EN ETAT
REMISE A NEUF - TRANSFORMATION
EMBOUCHURE AU MODELE**

SPECIALISTE DES INSTRUMENTS A VENT

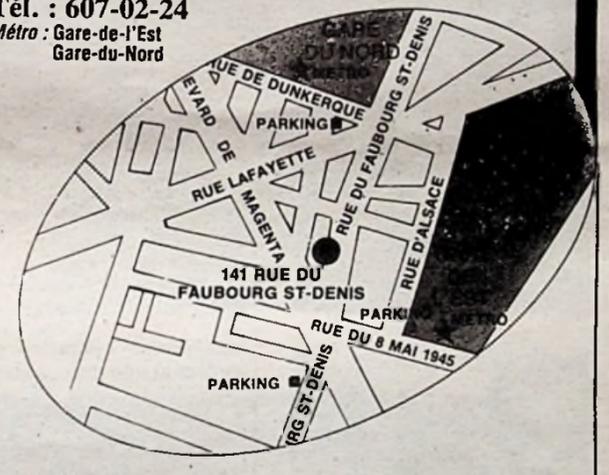
NEUF - OCCASION - LOCATION

TOUTES MARQUES - BOIS ET CUIVRE

BACH - BUNDY - BUFFET-CRAMPON - COUESNON
COURTOIS - GAUDET - CONN - DOLNET-GESTZEN
KING - LE BLANC - NOBLET - SELMER - YAMAHA
YANASIGAWA - VANDOREN

A votre disposition

Tél. : 607-02-24
Métro : Gare-de-l'Est
Gare-du-Nord



CONCOURS DE COMPOSITION de la C.M.F.

Deux concours de composition sont ouverts cette année :

- l'un patronné par les Editions Gérard Billaudot pour les instruments et degrés suivants :

Flûte à bec	niveau élémentaire
Trompette et cornet	niveau préparatoire
Trombone	niveau élémentaire
Contrebasse à cordes	niveau préparatoire
Percussion	niveau préparatoire
- l'autre, patronné par les Editions Robert Martin, pour les instruments et degrés suivants :

Violon	niveau élémentaire
Clarinette	niveau élémentaire
Cor (mib ou fa)	niveau élémentaire
Tuba - Saxhorns	niveau préparatoire

Les œuvres retenues seront programmées pour nos examens fédéraux 1984. Elles devront être présentées avec un accompagnement simple de piano et avoir une durée d'environ 2 minutes. Chaque œuvre classée 1^{re} par le Jury sera éditée par les Editions Billaudot ou Robert Martin. Les manuscrits devront parvenir dans une double enveloppe sur laquelle la mention « confidentiel » sera portée. Ils seront accompagnés d'une légende ou d'un numéro, et adressés à la Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris, avant le 31 mai 1983, dernier délai. Aucune dérogation ne sera acceptée.

Au sujet
de vos stages



Saint-Flour (Cantal)



Annecy (Haute-Savoie)



Riquewihr (Alsace)

LES STAGES FUTURS A TRAVERS NOS FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



Saint-Junieu (Haute-Vienne)



En Quercy



Auray (Morbihan)



FEDERATIONS REGIONALES	LIEUX	DATES	SPECIALITES ET ACTIVITES ANNEXES
ALSACE : Chorales d'Alsace	Ste-Croix-aux-Mines Ste-Croix-aux-Mines	19.03 au 20.03.83 1.10 au 02.10.83	Direction chorale et chant choral Direction chorale et chant choral
ALSACE : Accordéonistes H.R.	Mulhouse et Colmar	Printemps 83 2 dimanches par mois	Diplôme de fin d'études supérieures (accordéon) Diplôme de professeur fédéral (dir. animation des associations — cours d'accordéons)
BOURGOGNE : Saône-et-Loire	Dignoin Chagny	4.07.83 au 13.07.83 18 au 28 juillet	Perfect. Solfège et instruments - Cours élémentaire Perf. Solfège et instruments - Cours moyen 2° et sup au Centre Jérôme-Falconnet, Chagny.
	Bourbon-Lancy	1 ^{re} quinzaine de juillet	Animation-administration et gestion
BOURGOGNE (Yonne)	Tonnerre (lycée)	29.06.83 au 6.07.83	
BRETAGNE Finistère	Brest		Responsable : Rolland Delemailly. Directeur de l'Harmonie Municipale de Brest. Professeur de trompette à l'Ecole nationale de Musique de Brest.
Morbihan	Lorient-Ploemeur		Responsable : Patrice Saouter. Directeur de l'Ecole municipale de Musique de Ploemeur. Professeur de saxophone à l'Ecole nationale de Musique de Lorient.
CENTRE UDSMA Indre-et-Loire	Orléans	02.04.83 au 02.04.83	Enseignement du Solfège
CENTRE	Royan	3 semaines en août	Hie Estudiantine de l'Académie d'Orléans concerts, voile, tourisme
	Villefrance-de-Rouergue (lieu à fixer) en Loir-et-Cher	3 semaines en août 3 semaines en août	Hie Cadette/concerts, excursions, étude du milieu Ensembles de musique de chambre, cours individuels activités sportives
CHAMPAGNE (Marne et Meuse)	Pas encore décidé	Fin septembre 83	Trompette, clarinette, saxophone. Dir. Hie, Fanf.
LANGUEDOC-ROUSSILLON (Aude) (Hérault)	Castelnaudary Béziers, Château de la Dèvèze	Début juillet 16.07 au 19.07.83	Harmonies Harmonies
(Pyrénées-Orientales)	Saint-Laurent-de-Cerdans	Week-end de Pentecôte	Harmonies
MIDI-PYRENEES (Gers)	Gruissan (Aude)	4 jours en août 83	Musique d'ensemble, travail en atelier sous la direction d'un spécialiste
MIDI-PYRENEES (Hautes-Pyrénées)	Vic en Bigorre	2 semaines en avril 83	Ensemble, harmonie, accordéon.
MIDI-PYRENEES (Aveyron) (Ariège)	Espalion Andorre ou Béziers	20 au 30.07.83 fin août, début sept. 83	Harmonies Harmonies
RHONE-ALPES (Dauphinoise)	Voiron	2 jours février, mars novembre	Moniteurs et directeurs de Batterie-Fanf.
	Voiron	1 week-end mensuel 15 jour en juillet	Harmonie, orchestre, directeur de sociétés et d'écoles de musique.
	Lieu à déterminer	1 ^{er} au 30 juillet 83	Formation de moniteurs éducation musicale et instrumentale élèves.

Voir en page 15 l'annonce du stage de l'Académie Internationale à Dijon du 15 au 30 juillet 1983

Stage de trombone à Tours

Un stage de trombone aura lieu à Tours, du lundi 4 avril au dimanche 10 avril 1983 inclus, animé par le Quatuor de trombones de Paris, au Conservatoire de Musique National, Régional de Tours, 4, rue des Ursulines. Pour tous renseignements, téléphoner au 16 (47) 05-57-64.

Ce stage est ouvert à tous les amateurs et principalement aux musiciens et élèves de la C.M.F. Personne n'a oublié, nous en sommes certains, le magnifique stage que Michel Becquet et ses amis ont animé à Toucy, en 1981.

QUATUOR DE TROMBONES DE PARIS



STAGE DE PERFECTIONNEMENT DE MÉRY-SUR-MARNE

Ce stage tant attendu et qui a occupé toutes nos pensées depuis quelque temps est enfin arrivé. Je pense qu'il a été bénéfique pour tout le monde et que nous sommes prêts à recommencer.

Voici le déroulement de ces quelques journées passées en commun et en musique.

Dimanche 24 octobre 1982.

Les stagiaires ont commencé à arriver vers 17 h 15 environ, accompagnés la plupart par leurs parents (certains quelque peu inquiets de laisser leur jeune progéniture pour quatre jours loin du nid douillet de la maison).

Le temps de faire le tour des locaux et de se familiariser, soit avec le dortoir soit avec la chambre, nous nous retrouvons tous à 19 heures autour de la table familiale. M. et Mme Neuranter viennent nous y rejoindre et tout le monde est ensuite heureux de faire la vaisselle (les grands adultes montrant l'exemple ! qui ne sera pas toujours suivi par la suite...).

Copains et copines se retrouvent ensuite dans les dortoirs ou les chambres afin de prendre quelque repos (ce fut vraiment « quelque repos » pour les oreilles sensibles !).

Lundi 25 octobre 1982.

Frais et dispos, nous nous retrouvons autour de bols de café fumant.

Après cette mise en forme de l'estomac, la répartition s'effectue par instruments niveaux et professeurs. A 9 h 30, tout le monde est fin prêt pour travailler et la maison s'épanouit à la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, le cor et le trombone.

Après cette première matinée en musique, nous prenons notre repas en commun sous l'égide de sœur Elisabeth surnommée « Sœur Sourire ».

Dès 14 heures, les groupes se forment pour les ensembles. Une pause de 15 h 15 à 16 h 30 nous permet de faire quelques vocalises et de prendre conscience de notre voix (que tout cela est rouillé ! et pourtant au fil des jours, nous ferons des prodiges puisque nous mettrons en place un chant tchèque. Eh oui !).

Le petit casse-croûte est ensuite le bien venu pour attaquer l'orchestre. Quel plaisir de se retrouver dans un ensemble presque complet et surtout de jouer tous ensemble (les vitres ont tenu bon quand même !).

A 18 heures, quelques jeunes se retrouvent dans leur chambre pour se détendre ou continuer à jouer, d'autres se dégourdissent les jambes dans le parc regrettant la pluie qui n'a cessé aujourd'hui.

A 19 heures, c'est l'heure de la soupe et enfin le repos bien mérité. La soirée sera libre.

Mardi 26 octobre.

Le réveil est un peu dur ce matin pour les « couche-tard ».

Après le petit déjeuner, les élèves travaillent avec leur professeur individuellement pendant toute la matinée.

C'est l'occasion de se rendre compte de ses propres techniques et sonorités par rapport aux autres, dans les classes de clarinette par exemple, où l'on est une bonne dizaine à passer chacun son tour ; il est toujours bon d'écouter jouer les autres (quelques élèves se plaignent du nombre d'élèves pour un professeur).

L'après-midi, les différents groupes se retrouvent pour les petits ensembles puis c'est la chorale et après le casse-croûte, détente pour tout le monde dans le parc (le soleil est caché mais oh ! miracle, il ne pleut plus).



A 19 heures l'on se retrouve autour de la sainte table et après s'être restauré, on se place pour l'orchestre.

C'est « sur les genoux » que nous retrouvons notre lit à 22 h 15 ; fatigués mais contents d'avoir terminé cette journée en musique.

Mercredi 27 octobre.

Il faudrait les trompettes de Jéricho pour réveiller les dortoirs à 7 h 45. Le café chaud finit par réveiller complètement et nous sommes d'attaque.

Le matin, c'est de nouveau le travail par disciplines suivi du plaisir de la table (entre parenthèses, la table des profs est très animée ; on y commente les activités... musicales...).

A 14 heures, répétition des ensembles suivie du chant choral de plus en plus apprécié par nos jeunes artistes. Les voix commencent à s'affirmer et la gêne du début s'est dissipée.

A 16 h 30, on se précipite sur le pain et les plaquettes de chocolat qu'on avale en un rien de temps puis c'est la détente jusqu'au repas : certains jeunes « fanatiques » en profitent pour fignoler les petits ensembles et pourquoi pas chanter encore un peu.

Au repas du soir, nous sentons la nostalgie étendre son ombre sur l'ensemble des dîneurs, hélas, la fin du stage approche.

C'est pourquoi, tout le monde se donne à fond à l'orchestre. Cette répétition fut la plus difficile, accumulation de la fatigue et approche du départ. Beaucoup se souviendront de ces instants.

Quelques jeunes se sont quand même réunis à la fin de cette répétition qui s'est terminée vers 22 h 45, pour monter en commun une œuvre et remercier, par là, même, les profs de leur gentillesse, leur compréhension, humour et pourquoi pas leurs compétences musicales.

Cette rude journée se termina à 23 h 30.

Jeudi 28 octobre.

Pourquoi doit-on quitter nos lits douillets ?

Ce jeudi voit se modifier l'organisation.

De 9 heures à 10 h 30 : chant choral.

10 h 30-12 heures : répétition de l'orchestre ; ça commence à devenir bon. La répétition de la veille a fait du bien à tout le monde.

A midi, nous nous retrouvons pour la dernière fois autour de la table familiale et nous mettons tous la main à la pâte pour la vaisselle.

Nous reprenons le chant choral de 14 h à 15 h 30 ; presque tout est au point.

De 15 h 30 à 16 h 30, c'est la répétition des ensembles : on en met un coup.

Il faut que cela soit parfait.



L'heure fatidique arrive : l'audition de fin de stage.

On est dans nos petits souliers, émus aussi par la réalisation du travail effectué ces quatre journées, ensemble.

Le programme du concert s'établit comme suit :

18 heures : ensemble de trompettes, clarinettes, flûtes traversières, ensemble de cuivres, saxophones, puis chorale et enfin l'orchestre avec pour œuvre les Beatles en concert.

Les quelques parents venus écouter ont été ravis de voir le travail accompli et réalisé aussi bien.

19 h 30 voit le grand départ. Bonheur du séjour et tristesse du départ sur toutes les mines. Nous regretterons l'ambiance, le travail, la bonne humeur mais nous avons un nouvel horizon vers la musique sous toutes ses formes, genres, styles, etc.

A quand le prochain stage ?



Antoine Courtois Paris

Le triomphe de la Qualité

Photo Gerard NICOLAI

Instruments de Musique
P. GAUDET
8, rue Nancy 75010 Paris
607.77.85

Documentation sur demande

VANDOREN

MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94.40

Nouveaux tarifs 1983

Abonnements :

SOCIÉTÉS 50 F
INDIVIDUELS 60 F
ETRANGER 150 F

DEMEYERE

MECANIQUE INSTRUMENTALE

Atelier spécialisé
pour la réparation
des Instruments à Vent

DELAIS RAPIDES PRIX COMPETITIFS

20, rue R.-Salengro
10000 TROYES (25) 43-42-05

TRES IMPORTANT

Lorsque vous effectuez un changement d'adresse, veuillez nous communiquer votre ancienne adresse. Le classement du fichier journal étant effectué par département. Merci.

Conservatoire national de région de Nantes

Du 29 Juin au 5 Juillet 1983 inclus

STAGE POUR SAXOPHONISTES AMATEURS

(Maximum : 36 stagiaires)

La ville de Nantes et l'Association des saxophonistes de France organisent un stage de 7 jours, réservé plus particulièrement aux saxophonistes amateurs (Soprano, Alto, Tenor, Baryton).

Les stagiaires seront répartis, en groupes de travail par niveaux, les groupes changeront tous les jours de professeur.

Les professeurs seront :

Michel Nouaux, professeur aux conservatoires de Montreuil, Créteil et Bobigny ; 1^{er} prix du Concours international de Genève.

Claude Delangle, Concertiste et professeur au Conservatoire de Boulogne-Billancourt ; 1^{er} prix au Concours international de Gap.

Jacques Nel, professeur au Conservatoire de Grenoble.

Daniel Gaudet, professeur d'analyse au Conservatoire de Lyon.

Philippe Portejoie, professeur adjoint au Conservatoire de Nantes.

Jean-Pierre Magnac, professeur au Conservatoire de Nantes.

Programme du stage :

Etude instrumentale (corrections et perfectionnement) ; musique de chambre tous niveaux ; initiation ou perfectionnement au jazz (travail sur standards) ; pédagogie, programmes, analyses d'œuvres ; concerts, auditions, animations.

Les stagiaires apporteront les instruments et les partitions qu'ils souhaitent travailler (prévoir les partitions piano).

Déroulement du stage :

Instrument : 3 heures de cours du 9 heures à 12 heures.

Travail personnel : de 13 h 30 à 15 heures (studios du C.N.R.).

Musique de Chambre : 2 heures minimum de 15 heures à 17 heures (à préciser).

Analyse, pédagogie, colloques : fin d'après-midi ou soirée.

Répétitions avec piano : à fixer au cours du stage.

Ceux qui le désirent pourront (à leur demande) se soumettre à un concours de classement à la fin du stage.

Les autres stagiaires participeront à une audition.

Œuvres imposées pour le concours de classement (1 œuvre au choix) :

Section C : Pièce Breve. P. Duclos, édit. Leduc ; Chanson et Passepied, J. Rueff, édit. Leduc ; Adage et Arabesque. R. Berthelot, édit. Leduc ; histoires (La meneuse de Tortues d'Or), (Bajo la mesa), J. Ibert, édit. Leduc.

Section B : Sonatine sportive. A. Tcherepnine, édit. Leduc ; Concerto (2-3), P. Bonneau, édit. Leduc ; Tableaux de Provence (1-2-3), P. Maurice, édit. Lemoine ; + Sicilienne, P. Lantier, édit. Leduc et Impromptu, A. Jolivet, édit. Leduc.

Section A : Concerto en mi b. A. Glazounov, édit. Leduc ; Konzertstück, P.-M. Dubois, édit. Leduc ; Tableaux de Provence (4-5), P. Maurice, édit. Lemoine ; Ballade, H. Tomasi, édit. Leduc.

Excellence : Sonate opus 19. P. Creston, édit. Templeton. Shawnee press inc. U.S.A. : Lamento et rondo, P. Sancan, édit. Durand ; Divertimento, R. Boutry, édit. Leduc ; Concerto (n° 1), H. Tomasi, édit. Leduc ; Musique de concert (1-2-3-4-5), M. Constant, édit. Leduc.

Des dispositions particulières seront prises pour les instruments en si bémol.

Il est conseillé de venir avec une ou plusieurs œuvres bien travaillées techniquement afin de mieux profiter des bienfaits du stage.

Information

Aucune limite d'âge. Niveau minimum souhaité : 4^e année de saxophone.

Le stage se déroulera, au Conservatoire National de Région de Nantes : rue Gaëtan-Rondeau, Ile Beaulieu, 44200 Nantes.

Repas, logement possibles à proximité (foyer, hôtel, camping).

Droits d'inscriptions :

500 francs pour le stage. Frais d'hébergement en plus.

Pour tous renseignements (stage et logement) s'adresser au responsable du stage : Jean-Pierre Magnac, 21, avenue de la Haye-Noë, 44700 Orvault, tél. : (40) 63-41-62.

Stage pour jeunes musiciens d'harmonie à Menton

L'Ecole de Musique de Sarre Union organise un stage musical ouvert à tous les jeunes musiciens d'harmonie ayant au moins deux ans de pratique instrumentale. Ce stage sera encadré par des professeurs de l'Ecole de Musique de Sarre Union et sera dirigé par René Goepp, Directeur de l'Ecole.

Vente et réparation
tous instruments
harmonies et fanfares
**MUSIQUE
INSTRUMENTS**

S. Hellmann
23, rue de Nuisement
à 51240 Ecury-sur-Coole
Tél. : (26) 67-60-64

Librairie musicale pour
orchestres BAVAROIS



ALPHONSE LEDUC EDITIONS MUSICALES

COLLECTION ENTIEREMENT NOUVELLE

d'ouvrages instrumentaux spécialement étudiés
pour les

CONCOURS et EXAMENS

des CONSERVATOIRES et ECOLES de MUSIQUE

dirigée par

PHILIPPE ROUGERON

Ancien directeur du Conservatoire de Courbevoie
Ancien Chef de Musique des Armées
Professeur de conservatoire

PIANO :

- Carré-Chesneau. DANSE (deb. 1)
et LA DAME DE LA TOUR (deb. 2)
- AU JARDIN DE ROSES (deb. 2)
et CIEL DE MARBRE GRIS ET BLEU ARGENT
(prép. 2)
- OLIVIER (prép. 2/élém. 1)
- CHORUS DE LA GUITARE (prép. 1/prép. 2)
- ROCK (prép. 1)
et EN HOMMAGE A BARTOK (prép. 2)
- BELLE MARQUISE (prép. 2)
et NOUS N'IRONS PLUS AU BOIS (élém. 1)
- AU GRE DU VENT (élém. 1)
et HOMMAGE A POULENC (élém. 2)
- CHORUS DE LA TROMPETTE (élém. 2)
- Lucas. FANFARE POUR SOLDAT DE BOIS
(deb. 1/deb. 2)
- FLEUR DE SEL (deb. 2)

VIOLON et PIANO :

Rougeron. SLOOP (deb. 2/prép. 1)

VIOLONCELLE et PIANO :

Rougeron. LA MURAILLE DE LIERRE (deb. 1)

GUITARE :

- Cabée. REVERIE (deb. 2)
- PRELUDE (prép. 2)
- Dumas. TARREGA MELODIE (deb. 2/prép. 1)
- EN SOUS-SOL (deb. 2/prép. 1)
- Mor. BALLADE (prép. 1)
- LA BOITE A MUSIQUE (deb. 1)

FLUTE et PIANO :

- Degenne. SIMPLEMENT (ou flûte à bec) (deb. 1)
- Grognet. L'AUTOMATE (deb. 2)
- Lucas. PIERRE DE LUNE (deb. 1/deb. 2)
- Rougeron. SEPTAIN (deb. 1)
- Wystraete. DIVERTISSEMENT (prép. 1)
- PETITE PIECE (deb. 2)
- RONDEAU BALLADE (prép. 1/prép. 2)

HAUTBOIS et PIANO :

- Degenne. LA GRANDE MISERE, extrait de
« la Nuit des temps » (prép. 1/prép. 2)
- Wystraete. PASTOURELLE (deb. 2/prép. 1)

CLARINETTE et PIANO :

- Degenne. PASTOURELLE (sib) (prép. 1)
- Delgiudice. PASTOURELLE (deb. 2/prép. 1)

TROMPETTE et PIANO :

- Degenne. BOUFFONNERIE (ut) (élém. 2)
- Delgiudice. RONDINO (ut ou sib ou cornet)
(deb. 2/prép. 1)
- Lucas. POUR DANSER A SAINT-PETERSBOURG
(ut ou sib ou cornet) (deb. 2/prép. 1)

TUBA EN UT et PIANO :

- Delgiudice. ABUTO (ou basse sib)
(deb. 2/prép. 1)

chez votre marchand habituel ou

175, RUE SAINT-HONORÉ, 75040 PARIS CEDEX 01

Dijon.: Nous recommandons ces stages exceptionnels à nos musiciens.



ATELIER 1 : Ensemble de cuivres, 15/30 juillet, Quintette de cuivres J.-B. Arban, Thierry Caens/Jean-Paul Leroy, trompettes ; Camille Leroy, cor/Alain Recordie, trombone/Gérard Buquet, tuba.

ATELIER 2 : Fanfare, Brass Band, 23/30 juillet, Gilles Millière, trombone solo à l'Opéra de Paris, Chef de l'Harmonie de Troyes.

Ces deux stages seront très profitables à nos musiciens des Fanfares et Batteries-Fanfares.

ATELIER 3 : Master Class, trompette, 22/30 juillet, Charles

Schlueter (U.S.A.), trompette solo au Boston Symphony.

ATELIER 4 : Master Class, cor, 22/30 juillet, Alan Civil (G.-B.), cor solo au B.B.C. Symphony Orchestra Londres.

ATELIER 5 : Master Class, trombone, 22/30 juillet, Branimir Slokar (Y), Professeur à la Musik-hochschule de Cologne.

ATELIER 6 : Master Class, tuba, 22/30 juillet, Melvin Culbertson (U.S.A.), tuba solo au Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France.

ATELIER 7 : Jazz, 15/30 juillet, trompette Tony Russo, trombone Jacques Bolognesi, saxophone Alain Hatot, arrangement

et improvisation Ivan Julien/Jean-Loup Longnon.

ATELIER 8 : Cornet à bouquin, trompette baroque, 17/24 juillet, Jean-Pierre Canihac, Professeur au Conservatoire de Toulouse et membre des Sacqueboutiers de Toulouse.

ATELIER 9 : Techniques Respiratoires, 26/28 juillet, Robert Pichaureau, Spécialiste au contrôle respiratoire et des respirations diaphragmatiques.

ATELIER 10 : Musique Contemporaine, 15/30 juillet, Gérard Buquet, tuba solo à l'Ensemble Intercontemporain P. Boulez, Paris.



Ivan Julien et Jean-Loup Longnon. Tous deux trompettistes de talent, ils sont considérés comme les numéros un en tant qu'orchestrateurs et improvisateurs.

ATELIER 8 : Cornet à bouquins, trompette baroque, Jean-Pierre Canihac (F). Actuellement Professeur de trompette au Conservatoire de Toulouse et Professeur de cornet à bouquin à l'Académie de Saintes et à la faculté de Barcelone, il est considéré comme le spécialiste européen de ces instruments. Professeur à l'Institut de musique ancienne de Metz, il est régulièrement invité des plus grands chefs : M. Corboz, N. Harnoncourt, S. Kuijken, J. Savall, P. Herreweghe... Il est membre des Sacqueboutiers de Toulouse et de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, direction : J.-C. Malgoire.

ATELIER 9 : Techniques respiratoires, Robert Pichaureau (F). Professeur dans plusieurs

conservatoires parisiens et auteur d'une méthode sur la respiration.

Considéré comme le grand spécialiste des respirations diaphragmatiques et du contrôle respiratoire et de la concentration instrumentale, sa méthode fut approuvée par de nombreux solistes et professeurs.

ATELIER 10 : Musique contemporaine, Gérard Buquet (F). Etudes musicales au Conservatoire de Strasbourg et obtient une licence de musicologie à l'Université de Strasbourg. Actuellement soliste à l'Ensemble Intercontemporain, direction : P. Boulez, il participe à de nombreux festivals de musique contemporaine en tant que soliste (Metz, Donaueschingen). Il effectue de nombreux travaux sur l'acoustique instrumentale et sur l'extension du jeu instrumental par synthétiseur (Ircam, Université Paris VI, Piano-Center).

PRESENTATION DES PROFESSEURS

ATELIER 1 : Ensemble de cuivres, Quintette de cuivres J.-B. Arban, Thierry Caens, trompette soliste à l'Opéra de Paris ; Jean-Paul Leroy, Professeur de trompette au Conservatoire d'Orléans ; Camille Leroy, cor solo à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris ; Alain Recordier, Professeur de trombone au Conservatoire d'Orléans ; Gérard Buquet, tuba solo à l'Ensemble Intercontemporain Paris, P. Boulez.

Grand Prix du Concours International Maurice-André 79 et solistes Radio France.

Ils ont participé à de nombreux festivals, réalisés plusieurs disques et forment un groupe unique de part la variété de leur répertoire, de la Renaissance au jazz en passant par Bach et Grieg.

Ils sont responsables de la collection « Quintette de cuivres J.-B. Arban » aux Editions Robert Martin et sont engagés en 1982 par le Groupe Boosey and Hawkes/Bufet Crampon pour représenter leurs instruments.

ATELIER 2 : Fanfare/Brass Band, Gilles Millière (F). Actuellement trombone solo à l'Opéra de Paris et Professeur au C.N.S.M. de Paris, il est un des rares musiciens de son rang à ne pas négliger la musique populaire et parallèlement à ses activités d'instrumentiste (Quator de trombones de Paris), il dirige l'Harmonie de Troyes et la Fanfare de Savières (Aube).

Il a obtenu de nombreuses récompenses aux concours internationaux de Munich, Prague, Genève et Toulon, et a effectué de nombreux stages (Albi, Dol, Toucy...).

ATELIER 3 : Trompette, Charles Schlueter (U.S.A.). Après avoir été trompette solo à l'Orchestre de Minnesota pendant neuf ans, il devint trompette solo du Cleveland Orchestra ainsi que de l'American Ballet Theatre. Depuis 1976, il est invité du Festival Pablo Casals à Puerto Rico. En 1981, il obtient le poste de

trompette solo au Boston Symphony (dir S. Ozawa) et de Professeur au New England Conservatory ainsi qu'au Berkshire Music Festival à Tanglewood.

ATELIER 4 : Cor, Alain Civil (G.-B.). Elève d'Aubrey Brain, Alain Civil obtint son premier poste au Royal Philharmonic Orchestra (sous la direction de Sir Thomas Beecham), poste qu'il partagea d'ailleurs avec Dennis Brain. Depuis 1966 il est cor solo au B.B.C. Symphony Orchestra.

Il réalisa de nombreux enregistrements : « les 4 concertos », de Mozart avec Klemperer, Kempe et l'Academy of Saint-Martin in the Fields ; « la Sérénade », de Britten avec Robert Tear ; « le Trio », de Brahms avec Menuhin et participa à plusieurs disques avec le London Wind Soloists. Parallèlement à sa carrière de soliste, notamment avec le Berlin Philharmonic Orchestra, il enseigne au Royal collège of Music à Londres et est régulièrement invité aux U.S.A. par les plus grandes universités. Signalons également sa présence dans plusieurs enregistrements des Beatles...

ATELIER 5 : Trombone, Branimir Slokar (Y). Né en Yougoslavie, il effectua toutes ses études musicales à l'Académie de Musique de Ljubljana et obtint en 1969 la licence de concert. Après avoir obtenu un premier prix au C.N.S.M. de Paris et différentes récompenses aux concours de Genève et Munich, il devint trombone solo à l'Orchestre Symphonique de la Radio Bavaroise (direction : R. Kubelik) et Professeur au Conservatoire de Berne.

Il est actuellement Professeur à la Haute Académie de Musique à Cologne.

Ayant réalisé de nombreux disques, il est considéré comme un des tout premiers trombonistes actuellement.

ATELIER 6 : Tuba, Melvin Culbertson (U.S.A.). Après avoir effectué ses études à la Juilliard School et au Conservatoire de

Boston, il fut engagé par de nombreux orchestres américains (Los Angeles, Boston...) et européens (Concergebouw Amsterdam, Philharmonique de La Haye, Philharmonique de Berlin, Orchestre Nationale de France...). Il effectua de nombreuses tournées en soliste et se produisit dans les plus grandes salles, Carnegie Hall, Royal Festival Hall Londres, Munich, Montreux, Varsovie, Paris...

Il fut également Professeur au Conservatoire Royal de La Haye et responsable de Master Class à Montreux.

Il participa à de nombreux festivals de jazz internationaux et est actuellement tuba solo au Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France.

ATELIER 7 : Jazz, trompette, Tony Russo (F). Etudes au Conservatoire de Nice et au C.N.S.M. de Paris. Il fit partie de nombreux Big Band Parisiens (J.-C. Naude, Y. Julien, C. Cagnasso, S. Grey) et accompagna de nombreuses vedettes du show-biz (M. Legrand, C. Nougaro, E. Macias, H. Guédon). Il est actuellement première trompette dans le Grand Orchestre de Martial Solal. **Trombone**, Jacques Bolognesi (F). Etudes au Conservatoire de Grenoble où il apprendra le piano et le trombone. Plus tard il obtiendra un premier prix au C.N.S.M. de Paris et deviendra le tromboniste le plus recherché de Paris, ainsi on le retrouvera soliste dans les orchestres de M. Legrand, V. Cosma, M. Colombier, M. Solal, E. John, I. Julien, C. Bolling, C. Nougaro... **Saxophone**, Alain Haror. Etudes à Paris et à la Berklee School of Music à Boston.

Il participera à de nombreux concerts avec : A. Taylor, K. Clarke, P. Adams, S. Woodyard, G. Ferris, J.-L. Chautemps... Actuellement soliste dans le grand orchestre d'Eddy Louiss, il fut engagé par les plus grands orchestres : E. John, M. Legrand, H. Salvador, Y. Julien, E. Mitchell, M. Jonasz... **Arrangements, Improvisation,**

FESTIVALS

16 juillet, Concert d'ouverture suivi de buffet bourguignon, Château du Clos-Vougeot. Quintette de cuivres J.-B. Arban et Alsace Percussions (Rameau, Bach, Debussy, Joplin, Kagel). Créations de Georges Rabol et Yannis Xenakis.

18 juillet, Musiques à découvrir, Théâtre de Dijon. Solistes : M. Stockausen, trompette ; G. Buquet, tuba ; A. Recordier, trombone ; T. Russo, trompette ; Ensemble Instrumental des « Musiciens de Bourgogne », direction : D. Rouits (Berio, Janacek, Wood, Kagel). Création de Pierre-Max Dubois.

20 juillet, Musique Baroque, Hospices de Beaune. Solistes : F. Immer, trompette baroque ; J.-P. Canihac, cornetto ; G. Rambach, cor baroque (Rameau, Frescobaldi, Stradella, Stölzel). Musique pour les Feux Royaux de G.-F. Haendel. Ensemble Instrumental des « Musiciens de Bourgogne », direction : J.-C. Malgoire.

21 juillet, Musique Brésilienne, Collégiale de Thill. Quintette de cuivres Brassil (Brésil). Musique traditionnelle et créations contemporaines.

22/23/24 juillet, Journées du jazz et de la chanson. Cour de l'ancien conservatoire de Dijon avec T. Russo, J. Bolognesi, A. Hatot, G. Ferris, M. Legrand, J.-L. Longnon, Y. Julien, C. Barthélémy, A. Mangelsdorf, P. Auberson, Horn Stuff, M. Vander...

26 juillet, Ch. Chiuetter, trompette ; M. Culbertson, tuba, Ensemble Instrumental des « Musiciens de Bourgogne », direction : J. Gendille, Palais de justice,

Dijon (Telemann, Mozart, Stravinsky). Création de Bjelinsky.

27 juillet, B. Soustrot, trompette, Eglise Notre-Dame, Baroque Strings de Zurich (Vivaldi, Rameau, Telemann).

28 juillet, Alan Civil, cor ; B. Slokar, trombone, Ensemble Instrumental des « Musiciens de Bourgogne », direction : J. Gendille, Cloître Saint-Anne, Dijon (Bach, Mozart, Hummel). Création de La Marcel.

30 juillet, Fête de la Musique, Jardin Darcy, Dijon, Concert non-stop donné par les stagiaires de l'Académie. Programme préparé pendant le stage. 21 heures, Concert de clôture par la fanfare. Direction et Soliste : G. Hillière, trombone.

Renseignements complémentaires et envoi des bulletins d'inscription : Georges Perreau.

A.D.D.I.M., 21, Préfecture de la Côte-d'Or, F., 21041 Dijon Cedex, tél. : (16-80) 56-31-57.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis

Fabrication - Occasions

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

PARIS-9^e

Fournisseur

de la Garde Républicaine



Stage de direction d'orchestre

Pour tous les dirigeants d'ensembles à vent (orchestres d'harmonie, fanfares, écoles de musique, ensembles scolaires...).

Pour tous ceux qui se préparent à diriger de tels ensembles, Musique et Culture organise un stage passionnant d'une semaine, à la Maison Régionale de la Musique, à Sainte-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin).

Ce stage sera dirigé par Ferdinand Koch, professeur de direction au Conservatoire National de Région de Strasbourg et directeur technique de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace.

Il se déroulera durant la semaine du 4 avril, à 10 heures, au 10 avril, après le déjeuner, avec la participation d'un orchestre.

Au cours de ce stage, les participants auront l'occasion d'étudier et d'expérimenter le « travail à la table » des partitions, l'annotation d'un conducteur, la gestique, l'indépendance des mains, l'analyse musicale pratique... la répétition et l'interprétation avec un orchestre présent durant la session d'avril, débouchant sur un concert donné à la population.

L'hébergement et les repas sont assurés sur place, en pension complète.

Renseignements et inscriptions : Musique et Culture, 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 31-03-22.

Stage d'orchestre pour nos musiciens

Du 4 au 10 avril 1983, à la Maison Régionale de la Musique, en Alsace.

Ce stage est particulièrement destiné aux musiciens des Sociétés de Musique et aux élèves s'ils possèdent un niveau au moins équivalent à la fin du « cours élémentaire II » ou au « cours moyen » de la Confédération Musicale de France.

Vous y perfectionnerez la pratique de votre instrument, par ateliers, avec des spécialistes compétents et vous saurez comment aborder le travail de détail d'une partition.

Vous y vivrez aussi l'expérience de l'orchestre, en découvrant un répertoire varié, sous la

direction de Ferdinand Koch, directeur technique de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace et directeur adjoint du Conservatoire National de Région de Strasbourg.

Tout cela dans le cadre magnifique de la Maison Régionale de la Musique, en Alsace. Le couronnement de ce stage sera un concert donné à la population par l'orchestre des participants.

Renseignements et inscriptions : Musique et Culture, 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 31-03-22.

Stage de moniteurs d'éducation musicale harmonie (directeurs de sociétés)

Ce stage est organisé par la Fédération du Rhône, à Savigny, au Centre de Promotion Sociale, 69210 L'Arbresle, du 17 au 29 juillet 1983.

inscriptions : Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.

faites abonner vos sociétés !

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 24 ans, dynamique, volontaire, 1^{er} prix cor, musique de chambre, déchiffrement, du Conservatoire national supérieur de région de Lille, certifié des méthodes actives (O.R.F.F.), lauréat du conservatoire royal de Bruxelles, professeur de solfège et cuivres ainsi que dans un collège pendant 4 ans, expérience de direction, étude propositions directeurs école de musique-harmonie ou autres. Ecrire au journal sous n° 112.

Employé municipal titulaire, musicien, cherche poste par mutation en sept. 83, étudie tes propositions. Ecrire au journal sous n° 114.

Cette rubrique vous est ouverte UTILISEZ-LA !

OFFRES D'EMPLOIS

VILLE DE SORGUES VAUCLUSE recrute

dans le cadre de la création d'un emploi d'initiative locale UN(E) ANIMATEUR(TRICE) CULTUREL(LE) OPTION MUSIQUE

Profil du poste : — Assistance à l'enseignement musical dispensé dans les écoles existantes.

— Aide aux activités des associations locales d'expression musicale classique et populaire.

— Organisation de manifestations musicales diverses sur la commune : concerts, festival, etc.

Les candidats devront justifier des diplômes et d'une certaine expérience professionnelle spécifiquement obtenus dans le domaine de l'art musical. Ils devront prouver une aptitude réelle à l'animation culturelle, au cœur d'une ville de 20.000 habitants.

Les conditions de travail et de rémunération seront basées sur le nouveau statut d'animateur communal créé par l'arrêté ministériel du 15 juillet 1981.

Renseignements, dépôts des dossiers de candidature comprenant C.V., copie des diplômes, photo, prétentions à adresser à :

Monsieur le Maire, secrétariat général Hôtel de ville, 84700 SORGUES. Tél. : (90) 39-20-98, poste 46.

ERRATUM

Morceaux imposés dans les concours des Sociétés

Troisième division :

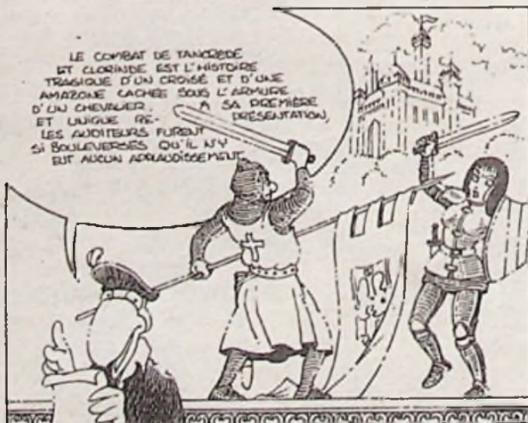
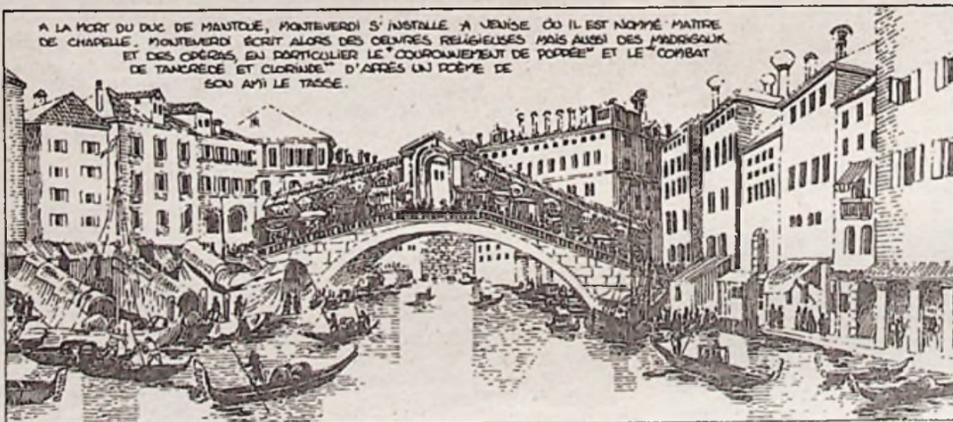
Nous précisons que l'Œuvre est « Lumière et Joie » de Charles Jay.

Numéro 1 : Entrée.

Numéro 2 : Offertoire.

Numéro 3 : Communion.

Histoire de la musique en bandes dessinées... (33)



Dans le domaine de la sonorité, la technique Vandoren s'est imposée dans le monde entier. Les nouveaux béc de la Série V5 conjuguent avance technologique et expérience pour offrir aux saxophonistes :

- Facilité d'émission qui fait retrouver le plaisir de jouer du saxophone.
- Ampleur sonore totale et couleur constante dans tous les registres, du pianissimo au fortissimo.

Des ouvertures pour tous les styles.

Soprano - 3 ouvertures : S15-S25-S35

Alto - 5 ouvertures : A15-A25-A35-A45-A55

Ténor - 7 ouvertures et deux intérieurs :

- La série V5 : T15-T25-T35

- La série V5 "blues" grande chambre, concept métal : T45-T55-T75-T95

Le confort de l'ébonite et la sonorité du métal.

série **V5** Vandoren
la qualité du son

56, Rue Lepic - 75018 PARIS

PETITES ANNONCES

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUILLET 1982

de 1 à 5 lignes	77,00 F
de 6 à 10 lignes	143,50 F
de 11 à 15 lignes	221,00 F
de 16 à 20 lignes	309,00 F
+ de 20 lignes, la ligne supplémentaire	8,00 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 caractères, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Ville de Parentis-en-Born (Landes), chef-lieu de canton — 4.254 habitants — recherche chef de musique pour direction harmonie municipale et formation des élèves. Sérieuses références exigées. Statuts des collectivités locales. Possibilité logement à titre onéreux. Ecrire avec C.V. détaillé, titres et diplômes à Monsieur le Maire, 40160 Parentis.

Ville d'Albertville (Savoie) recrute pour son école municipale de musique agréée et pour la rentrée de septembre 1983, par voie de concours ou par mutation, un professeur de violon pouvant enseigner le violon alto 20 h hebdo. Indices 325 à 601. Renseignement à M. le Directeur du conser., 688, rue du Cdt-Dubois, 73200 Albertville. Tél. : (79) 32.27.82.

Musique régionale 57° R.I. dispose postes engagés pupitre : clarinette, flûte, cor. S'adresser à Chef de musique quartier Nansouty, 33998 Bordeaux-Armées. Tél. : 16 (56) 90-91-20, poste 40-16-88.

Cherche arrangeur pour harmoniser œuvres de variétés pour harmonies et orchestres juniors offre avec référence. Ecrire au journal sous le n° 115.

Bourg-d'Oisans (Dép. Isère), 3.500 hab. permanents, station touristique classée, recrute suivant conditions statutaires pour école municipale de musique, un adjoint d'enseignement musical (solfège + instruments tout cuivre) poste à temps complet à partir du 1^{er} septembre 1983. Logement de fonction par utilité de service. Envoyer candidature et C.V. à : mairie, 38520 Bourg-d'Oisans, avant le 30 avril 1983.

OCCASIONS

Harmonie municipale Dudelage, liquidation des anciens uniformes avec képis, très bon état. Prix intéressant. M. Guy Thill, 154, rue Rév.-Père-Thiel, L-3572 Dudelage.

Auteur VD Standards-Harm (1 cond. + 50 p. séparées) de : « O loi notre Père », slow pr chœur 4 VM + harm ou harm seule. Ecrire G. Debeve, 52, rue d'Estaires, 59232 Vieux-Berquin.

Vends accordéon a boutons « marque italienne » 80 basses T B + trompette d'étude « Couesnong » dorée. Prix intéressant. Tél. : 635-14-26, ou écrire au journal sous n° 111.

Cause retraite, cède instruments cordes, bois, cuivres, percussion, accessoires, partitions symphonies, harmonies, variétés, classiques, violons, piano, etc. Livrets disque 78 L., électrophone, harmoniums. Ecrire au journal sous n° 110.

Vends trombone basse Holton double noix, t.b. état. Prix intéressant. Cause double emploi. J. Mercier, 15, allée René-Laennec, 92000 Nanterre. Tél. : 721-54-98.

Suis vendeur d'un alto Mi b, cuivre doré, neuf, bon état avec étui confortable, rigide, cause double emploi. Prix intéressant. Ecrire au journal sous n° 112.

A vendre saxophone basse, en parfait état — avec étui. Ecrire au journal qui transmettra sous n° 113.

Vends : accordéon besson Cavagnolo électronique (pour société accordéon). Très bon état. Prix intéressant. Ecrire à M. Pinna, 6, impasse Poincaré, 25200 Béthoncourt.

Cherche : toutes clarinettes anciennes, 5, 6, 13 clés ou autres, flûtes trav. bois, état indiffé. G. Thome, 2, rue J.-Ferry B I, 95600 Eaubonne.

Le journal de la C.M.F. est le journal officiel des sociétés. Il doit être lu par tous, d'autant qu'il contient des articles très intéressants pour tous et des renseignements qui peuvent, à tout moment, vous être utiles. Nous demandons également à nos lecteurs de se mettre à jour avec le règlement du prix de l'abonnement, très modeste, et aussi de nous signaler tout changement d'adresse afin que le journal ne revienne pas à la Confédération mais soit effectivement distribué.



La Musique en B.D!... Ils sont fous ces musiciens

3 volumes 85F.

FRANCIS VAN DE VELDE PRÉSENTE L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN BANDES DESSINÉES. TROIS VOLUMES DE 48 PAGES EN COULEURS CHACUN, FORMAT 290 x 220 MM.

Cette B.D. pour les enfants à partir de 7 ans ou les adultes, retrace avec humour et clarté l'évolution des formes musicales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Devenus héros de B.D., quelque deux cents compositeurs participent à cette aventure.

PRIX SPÉCIAL POUR LES LECTEURS DU JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE LES 3 VOLUMES. 85 F FRANCO DE PORT

BON DE COMMANDE

à retourner à : Editions F. Van de Velde 12, rue Jacob 75006 Paris.

Je désire recevoir les 3 volumes de l'Histoire de la Musique en bandes dessinées pour la somme de 85,00 F franco de port.

M. Mme _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Seules les commandes accompagnées d'un règlement libellé au nom des Editions F. Van de Velde seront honorées.

De nombreux abonnements ne sont pas à jour de règlement.

Veuillez faire le nécessaire afin de nous faire parvenir, dans les meilleurs délais, le montant de votre participation.

Le journal, de plus en plus intéressant, est votre journal officiel. Il est captivant pour tous et nous ne pourrions le maintenir à son haut niveau et l'améliorer que si la modeste somme qui vous est demandée nous est acquise.

Conservez précieusement ce journal

IL FACILITERA VOS RECHERCHES !

DIVERS

Recherche cor anglais et clarinette basse bon état. Tramoy Almé, 8, rue Louis-Billant, 18000 Bourges. Tél. : (48) 24-88-89.

Recherche tambours 1/2 à cordage MUSIQUE INSTRUMENTS Ecury/Coole, 23, rue de Nuisement, 51240. Tél. : 16 (26) 67-60-64. Vends occasion sax + tromb. à C.

Hauboisistes - cors anglais : vous avez des problèmes d'anches ? Par enveloppe timbrée, à v. adresse, envoyée à G. Bouche, 36, rue Carnot, 69190 Saint-Fons, la solution vous sera proposée.

Achète contrebasses à cordes anciennes, même en mauvais état. Faire offre à M. Pelot Ph., 3, côte des Fourches, 55000 Bar-le-Duc. Tél. : (29) 79-41-44.

Jeune professeur achète saxoph. basse même avec réparations, pour constituer orchestre de sax. ou petite harmonie. Ecrire au journal sous n° 116.

Désire donner cours d'accordéon, piano (2^e prix Conservatoire), C.N.R. de chant, degré supérieur, solfège). S'adresser à Mme Renault, 10, rue de la Délivrande, 14000 Caen. Tél. : (31) 93-37-47.

CONCOURS

Un concours sur épreuves est ouvert pour le recrutement d'un adjoint d'enseignement, discipline formation musicale, à l'école municipale de musique de la ville de Vierzon (Cher). La rémunération sera celle des adjoints d'enseignement à raison de 20 heures de cours par semaine, échelle indiciaire en 10 échelons, de l'indice brut 290 à l'indice brut 570. Les épreuves se dérouleront à l'école municipale de musique de Vierzon le mardi 19 avril 1983. Ce concours comprendra des épreuves d'admissibilité puis des épreuves d'admission. Les candidats intéressés par ce poste pourront obtenir des renseignements en adressant une demande à : Monsieur le Maire Hôtel de ville Place M.-Thorez, 18106 Vierzon Tél. : (16-48) 71-18-61.

La ville de Seynod (Haute-Savoie), 15.000 habitants, proche d'Annecy, recrute un Directeur d'Ecole Municipale de Musique de plus de 300 élèves par concours sur épreuves.

Conditions pour se présenter au concours sur épreuves :

- Sont admis à se présenter au concours sur épreuves ouvert sur le plan départemental ou communal, les candidats titulaires au minimum :
- Du diplôme de fin d'études d'un Conservatoire National de Région ou d'une Ecole Nationale de Musique.
- D'une médaille d'or d'un Conservatoire National de Région ou d'Ecole Nationale de Musique.
- D'une attestation de trois personnalités du monde musical certifiant qu'ils possèdent une technique et des connaissances musicales du niveau d'un Conservatoire National de Région.

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- Admissibilité
- 1) Ecriture : réalisation d'un « Texte d'Harmonie » de difficulté moyenne. Durée du travail (mise en loge), 2 heures. Coefficient 4.
- 2) Rédaction d'une dissertation portant sur les problèmes pédagogiques (pédagogie fondamentale, pédagogie appliquée). Durée du travail 2 heures. Coefficient 2.
- 3) Leçon donnée à un élève sur un instrument au choix du candidat ou leçon de formation musicale donnée à un groupe d'élèves. Coefficient 4.
- 4) Conversation avec le jury : un ou plusieurs des sujets suivants seront traités :
 - motivation du candidat ;
 - administration intérieure d'une Ecole Municipale de Musique ;
 - rapports avec les autorités municipales ;
 - rapports avec les membres du corps enseignant, problèmes à résoudre (faiblesse pédagogique, nombre insuffisant d'élèves dans certaines disciplines, faibles résultats techniques annuels et permanents, dialogues psychologiques avec le personnel enseignant, autorité directoriale à la fois humaine et efficace) ;
 - conduite des études et animation générale ;
 - direction et organisation des concerts.
 Durée du travail 15 minutes. Coefficient 4.
- Admission (réservée aux candidats ayant subi avec succès les épreuves d'admissibilité).
- 1) Direction d'Orchestre : œuvre concertante. Cette œuvre imposée sera communiquée aux concurrents 1 mois avant la date fixée pour le déroulement des épreuves. Durée du travail (avec orchestre), 20 minutes + exécution. Coefficient 8.
- 2) Direction d'Orchestre : travail sur un extrait d'œuvre tirée au sort le jour du concours et communiquée au candidat une ou deux heures avant la prestation. Durée du travail (avec orchestre), 20 minutes + exécution. Coefficient 8.
- 3) Direction Chorale : œuvre imposée du répertoire qui sera communiquée 1 mois avant la date de l'épreuve. Durée du travail (avec le chœur), 20 minutes + exécution. Coefficient 8.
- 4) Direction Chorale : travail sur un extrait d'œuvre tirée au sort le jour du concours et communiquée au candidat une ou deux heures avant la prestation. Durée du travail (avec le chœur), 20 minutes + exécution. Coefficient 8.

L'option Direction d'Orchestre ou Direction Chorale sera déterminée par le jury en fonction du profil du poste.

Définition du grade de Directeur de l'Ecole Municipale de Musique :

- Le Directeur de l'Ecole Municipale de Musique est un agent communal auquel incombe l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement sous la responsabilité du conseil municipal.
- Il est placé, comme tout le personnel communal, sous l'autorité du maire.
- Il peut être chargé de cours, et notamment, de la classe d'orchestre.
- Il est délégué pour s'occuper des activités musicales de la ville qui seront déterminées par le conseil municipal.

Echelonnement indiciaire du poste :

INDICES	ECHELONS								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Bruts	431	465	498	531	580	632	681	740	797
Majorés au 01/09/1979	369	395	418	443	479	519	556	600	644

Durées de carrière :

	MINIMUM	MAXIMUM
1 ^{er} échelon	1 an	1 an 6 mois
2 ^e échelon	2 ans	2 an 6 mois
3 ^e échelon	2 ans 6 mois	3 ans
4 ^e échelon	2 ans 6 mois	3 ans
5 ^e échelon (moyen)	2 ans 6 mois	3 ans
6 ^e échelon	3 ans	3 ans 6 mois
7 ^e échelon	3 ans	3 ans 6 mois
8 ^e échelon	3 ans	3 ans 6 mois
9 ^e échelon (terminal)		
Total	19 ans 6 mois	23 ans 6 mois

Adressez curriculum vitae détaillé, avec photocopie de vos diplômes à Mme le Maire de Seynod, hôtel de ville, B.P. n° 25, 74600 Seynod.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs, en laissant sur le côté gauche une marge de 4 cm. Veuillez respecter les abréviations suivantes : Monsieur : M. ; Messieurs : MM. ; Madame : Mme ; Mesdames : Mmes ; Mademoiselle : Mlle ; Mesdemoiselles : Mlles.

AISNE

Château-Thierry

Brillant concert de Sainte-Cécile

Le dimanche 12 décembre, l'Union Musicale a célébré avec éclat la Sainte-Cécile et son 114^e anniversaire par un concert d'une rare qualité.

Cette audition avait attiré au Palais des Rencontres une foule de mélomanes toujours friands des prestations de la société locale dont les qualités sont à présent unanimement reconnues. Salle comble donc où l'on remarquait de très nombreuses personnalités : MM. R. Donnedieu de Vabres, Commissaire-Adjoint de la République, B. Lefranc, Député, A. Rossi, Maire, P. Lemret, Conseiller Général, Mmes et MM. les Adjointes et Conseillers Municipaux, M. B. Rottger, Directeur Général de la Société-Westfalia-Separator France et Mme aux côtés de M. A. Barbeaux, Président de l'Union Musicale et de Mme.

On notait également la présence de MM. Jean Ravez, Bernard Huneau et leurs épouses, respectivement anciens Directeurs de l'Harmonie et de l'Orchestre de chambre, toujours attentifs aux activités d'une société qui leur est chère.

L'Orchestre de chambre occupait le podium pour la première partie consacrée à la musique des XVII^e et XVIII^e siècles. Auparavant le présentateur, D. Hanriot, rendait hommage au dévouement et à la fidélité des « Trois Mousquetaires » de l'orchestre : Mme Godélieve Elen, piano, MM. Jean Thiéry, violon, André Anota et Guy Blet, violoncelles, qui furent à l'origine de sa création en 1962 et depuis 20 ans en sont les solides piliers et les animateurs infatigables.

Sous la direction de M. Michel Mériot, les quinze musiciens de l'Orchestre de chambre interprétaient d'abord un charmant concerto grosso pour deux flûtes, basson et cordes de G.-P. Telemann où les deux flûtistes, Francine et Pascal Ravez firent apprécier leur jolie sonorité et leur sens du phrasé.

Sous la direction de M. Michel Mériot, les quinze musiciens de l'Orchestre de chambre interprétaient d'abord un charmant concerto grosso pour deux flûtes, basson et cordes de G.-P. Telemann où les deux flûtistes, Francine et Pascal Ravez firent apprécier leur jolie sonorité et leur sens du phrasé.

Le concerto pour guitare et cordes en ré majeur d'A. Vivaldi fut l'occasion pour le soliste François Overney de révéler une grande sensibilité notamment dans l'admirable « Largo » où la guitare glisse lentement sur le velours des cordes en sourdine. Toujours de Vivaldi c'était ensuite un concerto en ut majeur pour « flautino ». Le jeune David Rudloff qui en était l'interprète, à la flûte à bec soprano, possède malgré son jeune âge d'étonnantes qualités de maîtrise et de virtuosité. Il méritait l'ovation qui lui fut réservée pour l'exécution sans défauts de cette œuvre ébouriffante de difficultés.

Deux mouvements, Andante et Presto, du Divertimento pour cordes (Symphonie salzbourgeoise) en ré majeur K. 136 de W.A. Mozart, musique aimable et enjouée, terminaient cette belle audition et la première partie du concert.

L'Orchestre de chambre a fait étalage d'indéniables qualités de justesse, d'homogénéité, de plénitude sonore, qu'il est bien rare de trouver chez un ensemble d'amateurs. Et ces vertus ne peuvent que s'épanouir sous la direction du chef remarquable qu'est Michel Mériot. Le public ne s'y est pas trompé et il a applaudi en connaisseur leur belle prestation.

Au début de la seconde partie, M. A. Barbeaux, Président de l'Union Musicale présentait les musiciens de l'orchestre d'Harmonie dans leur nouvelle

tenue de gala (veste marine, pantalon gris clair) cadeau de la ville de Château-Thierry. En leur nom, il remerciait M. Rossi et son Conseil Municipal ainsi que M. B. Rottger, Directeur de la Société Westfalia-Separator France et son adjoint M. T. Sudholt, nouveau Vice-Président de l'Union Musicale, qui de leur côté, avaient offert les cravates.

Pour ne pas être en reste avec leurs collègues de l'Orchestre de chambre, les musiciens de l'Harmonie firent, toujours sous la baguette de Michel Mériot, une nouvelle et brillante démonstration de leur talent. Dans un programme éclectique et d'excellente tenue qui avait débuté par une marche de R. Goute : « Béret Rouge » ils se surpassèrent avec la célèbre ouverture d'« Egmont » de L. Van Beethoven puis les « Fêtes de Terpsichore », divertissement-ballet de F. de Boisvallée où flûtes, hautbois et bassons, trompettes et timbales firent revivre d'agréable façon les fastes sonores du siècle de Louis XIV. Le trompettiste solo G. Gay apporta à cette œuvre brillante et originale grâce à la sonorité éclatante de la trompette-piccobello.

Puis, c'était l'imposante « Manhattan Symphony » de Serge Lancel dont la difficile interprétation fut, pour des amateurs, bien proche de la perfection. Dans « Harlem » déchirant « spiritual » symphonique, les solistes : G. Gay, trompette, M. Pierrot, trombone, L. Huot, basse, se distinguèrent par une aisance et un style très « blues » et le dernier volet « Rockefeller Building » hymne majestueux s'enflant progressivement pour éclater en une grandiose « coda » terminait cette œuvre de façon magistrale.

Derrière ce « monument », l'œuvre de Pierre Devevey « Week-End » apparaissait un peu mince. Pourtant, à l'écouter de plus près, cette musique pour être « légère » n'en est pas pour autant plus aisée. Ses quatre tableaux, tour à tour alertes et primesautiers, tendres et rêveurs sont peints dans de subtiles harmonies (on pense parfois à Debussy ou à Ravel) et les musiciens eurent le grand mérite de les traduire avec le maximum d'esprit et de finesse.

En bis, une vigoureuse marche aux rythmes très germaniques « Edelweiss » de G. Luybaerts, clôturait ce très beau concert.

Près de 2 h 30 de musique, un programme copieux et varié susceptible de satisfaire tous les goûts : les mélomanes étaient comblés et ont manifesté leur enthousiasme par des applaudissements prolongés.

Pour terminer cette belle journée, les membres de l'Union Musicale, leurs parents, amis et personnalités invitées se retrouvaient le soir à l'Hôtel Moderne à Brasles pour le traditionnel banquet. Ils y savourèrent un succulent repas « mitonné » à leur intention par le chef J.-P. Faillie. L'ambiance y fut bien sûr, très sympathique et détendue et cette joyeuse assemblée ne se sépara, bien à regret, que fort tard dans la nuit.

Au cours de ce banquet, M. Rossi, Maire et M. Barbeaux, Président avaient remis à quelques musiciens méritants, dont la liste suit, décorations et diplômes.

Récompenses délivrées par la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne.

Insignes jeunes musiciens :
— bronze : Alain Jesu, Frédéric Jorand ;
— argent : Gilles Clermont, Patrick Wisniewski.

Médailles :
— bronze (15 ans) : André Métréau, Robert Verdun ;
— argent (25 ans) : Armand Commun, Claude Sery, Robert Verdun ;
— or (35 ans) : Mme Godélieve Elen.

Récompenses délivrées par la Confédération Musicale de France.

Médailles :
— bronze (20 ans) : André Anota, Robert Verdun ;
— argent (30 ans) : Daniel Hanriot ;

— or (40 ans) : Guy Bergaut, Roger Commun, Raymond Lachat, André Randon et Serge Tailleur.

ARDENNES

La Sainte-Cécile 1982

Sa célébration s'est étalée surtout sur la quinzaine allant du samedi 20 novembre au dimanche 25 décembre. Nous en évoquerons les traits originaux dans l'ordre chronologique et alphabétique des Sociétés (sans insister sur les traditionnels défilés, dépôts de gerbes aux monuments aux morts et repas amicaux.)

Samedi 20 Novembre

« Les Amis Réunis de Bogny-sur-Meuse » (commune fusionnée) se sont réunis à Levrézy, donné une sérénade à Braux avant le dîner, pour la première fois, avec leurs fidèles aides bénévoles.

La Batterie-Fanfare « la Douzinoise » a décerné diplômes et récompenses à ses méritants jeunes exécutants en présence du Conseiller Général, des Maires des deux villes jumelées de Douzy et de Mélschbach (FRA), du Vice-Président et de la Secrétaire Harbulet (de la RFA), avant le repas préparé par les dirigeants.

L'H.M. de Floing a ouvert sa choucroute-partie par un concert de marches et de danses alsaciennes.

L'H.M. de Fromelennes a fait précéder d'un goûter aux 27 élèves (des 5 classes de solfège et d'instruments) sa Sainte-Cécile, avec messe et repas.

L'H.M. de Fumay a exécuté à la messe : « Te Deum » (M.A. Charpentier), « Marche des Sapeurs » (G. Besson), « Panis Angelicus » (C. Franck), « Marche religieuse » (C. Gounod), « Rose des vents » (A. Moncelle) et « Plum-cake » (J. Welford), avant le repas de 140 couverts.

Dimanche 21 Novembre

Après avoir fleuri la tombe du jeune J. Leclers décédé à Pâques, « Les Enfants d'Yvois » ont exécuté à la Collégiale Notre-Dame locale : « Te Deum » (M.A. Charpentier), « Chœur des Esclaves » de « Nabucco » (Verdi), « Tristesse » (Chopin) et « Marche pontificale » (C. Gounod), avant leur Assemblée Générale et le repas de 70 couverts (dont, pour la première fois, la plupart des épouses des musiciens, dirigeants et invités).

« L'Association Sainte-Cécile » de Charleville-Mézières (fanfare fondée en 1904, devenue Harmonie en 1922) a fêté son 80^e anniversaire en exécutant à la messe des œuvres de Bach, Fouchey et Mozart, avant de recevoir au vin d'honneur, des mains du Président fédéral J. Pihet, la médaille des 50 ans de C.M.F. sur son drapeau.

« L'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières » a animé le quartier de Mohon « La messe des Musiciens » (en 4 parties) de Lasalmonie fut exécutée à l'église Ste-Lié avant le déjeuner à Villers-Semeuse où le Député-Maire Mas, le Conseiller Général Aubry (du nouveau canton), le délégué de l'U.A.I.C.F. de Paris, figuraient parmi ses hôtes.

Les 80 exécutants du groupe musical « L'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse se sont, après l'office en musique, retrouvés 150 au repas avec le Conseiller Général Villemaux, le Secrétaire Général (région Est) de l'U.A.I.C.F., le Maire, Le délégué des services sociaux S.N.C.F. leur Président, M. Cendre, depuis sa retraite, ayant pris un instrument pour jouer avec ses musiciens.

C'était le 115^e anniversaire de l'H.M. de Rethel pour ses 78 exécutants (et ses 110 élèves) qui multiplièrent les aubades en ville avant l'office religieux et le repas.

« L'U.M. Revinoise » a renoué avec la tradition, interrompue depuis des années, en jouant à l'office religieux un carillon de trompes (composé par son chef J. Balay), le Large de la symphonie de Fauchet, « le Choral » (de T. Houghens) et « La Marche des Ruines d'Athènes » (de Beethoven). Le Député-Maire Istace, L'I.D.E.N. Trebia, figuraient à l'Assemblée Générale et au repas qui la suivit.

« L'Avenir » Batterie-Fanfare de Vivier-au-Court, après défilés, messe, vin d'honneur, a ouvert, entrecoupé et clos la grande fête annuelle en salle de la Société.

Samedi 27 Novembre

Après avoir honoré les morts et l'illustre Enfant (Méhul) de Givet, les musiciens de l'H.M. de Givet ont nommé Président d'honneur M. Bailly qui, après 18 ans de présidence, a cédé sa place à M. Langenbach. Le Président Pihet l'a décoré ainsi que trois musiciens, au cours du champagne d'honneur municipal, précé-

dant l'office religieux (célébré à l'église Notre-Dame) et le repas amical.

Au cours de la messe chantée en présence du Maire Renard et du premier adjoint, de la Secrétaire fédérale F. Harbulet (au pupitre des clarinettes d'ailleurs !), l'H. de Haybes-sur-Meuse interpréta : « Symphonie sur le Te Deum de Delalande », « Hymne à la Musique » (de S. Lancen), « Capriccio for trombone » (Waart) avec solo du fils de Président Bourgeois, « Chœur des Esclaves » (Verdi). Le repas amical terminé tard dans la nuit n'empêcha pas le défilé en ville et le dépôt de gerbes du dimanche 28 à 11 heures.

Aux côtés du Conseiller Général Sobanska et du Maire Ambrosini, Miss Plateau de Rocroi et ses dauphines ont présidé vin d'honneur et repas de 100 convives qui suivirent la messe en musique de 19 heures de la « Fanfare de Rocroi ».

Dimanche 28 Novembre

Nommé sous-Directeur du Conservatoire et Directeur de l'H.M. de Dijon M. Verdier a dirigé, pour la dernière fois sans doute, l'H.M. de Charleville-Mézières à la basilique de Mézières avant le repas avec les familles des musiciens et l'adjoint Grémont.

« La Fraternelle » de Margut a interprété « La Marche des Soldats » de « Faust » (C. Gounod), « Le chœur des Esclaves » (Verdi), « Le Te Deum » (M.A. Charpentier) et « La Marche franco-belge » (Verlaen) au cours de l'office, avant une traversée de la ville en défilé et le repas de 70 commensaux (dont la moitié d'exécutants et le vice-président du Conseil Général Maire H. Vin).

Ce sont les numéros 1 et 4 de la « Messe de notre Temps » (Delbecq), l'Intermezzo de « Cavalleria Rusticana » (Mascagni) et « Marche de la garde Consulaire à Marengo » (Furget) que la Mouzonnaise interpréta à la messe chantée en présence de MM. Legris, Conseiller Général et Saliou, Maire.

« L'U.M. Mouzonnaise » ouvrit sa Sainte-Cécile par un concert mi-harmonie, mi-harmonie et Batterie-Fanfare dans un programme quasi total de J. Devogel, le samedi soir, en présence du Vice-Président, du Conseiller Général Fuzelier, du Maire Albert, de ses adjoints et du Directeur de l'H.S.N.C.F. Kownacki. L'office du dimanche fut rehaussé par l'exécution de « Shaa » (Devogel), des extraits de « L'Arlesienne » (Bizet) et de « Concerto pour clarinettes (Mozart) », « Wlute Christmas » (I. Berlin) et « Marionnettes » (Devogel).

J. DEVOGEL

L'Harmonie Municipale de Rimogne a innové en interprétant, avec la chorale paroissiale, plusieurs morceaux, avant l'apéritif d'honneur en commun et le repas présidé par le Maire Petit.

Un « Canon sur une Basse Obstinée » de Pahcebel, « Panis Angelicus » (C. Franck), « Intermezzo Sinfonia », « Marche Triomphale » de Aida (Verdi) ont été les morceaux interprétés par l'Harmonie de Sedan au cours de la messe tandis que le Député-Maire Charpentier a présidé le repas amical.

Comme chaque année, l'Harmonie de Vouziers a procédé à sa Sainte-Cécile en chapelet avec un bal animé par son orchestre, un goûter pour ses 80 élèves, un grand concert et Buffet Campagnard de clôture.

Le Président Pihet et le Vice-Président Chartogne ont présidé au côté du Maire Pierquin, la Sainte-Cécile de l'Harmonie de Warcq qui a participé d'une façon magistrale à la messe, démontrant son renouveau sous la Direction de son Chef Thibout.

L'Harmonie de Montherme a exécuté surtout des œuvres de Haendel à sa messe de Sainte-Cécile qui précéda une remise de décorations, un défilé-aubade et son repas amical.

CHARENTE

Traditionnelle Sainte-Cécile de la Lyre municipale d'Angoulême

L'Eglise Saint-André était une fois encore, trop petite, en ce dimanche où la Lyre municipale d'Angoulême fêtait Sainte-Cécile, sa patronne, pour accueillir fidèles et mélomanes.

La messe concélébrée par M. le chanoine Barrion et M. l'abbé Decoudon, pieusement écoutée, était agrémentée de la participation de la Lyre municipale qui exécuta en formation d'harmonie des

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

œuvres judicieusement choisies et annuellement renouvelées.

Une soixantaine d'exécutants, faisant vibrer la nef, interprétèrent une suite musicale très remarquée. Au programme, notons :

« Entrée solennelle » de R. Cloiteux, thème aux cuivres suivi d'un passage au saxo-ténor, repris par les alto et se terminant en fortissimo grandioso ; « Adagio », de Corelli, exécuté par le quintette de l'orchestra de jeunes (au saxo solo : P. Gay) ; « Choral », de Bach ; « Romance de l'Etoile » de R. Wagner, extrait de « Tanhauser » avec solo de trombone de P. Noblet ; « Marche du sacre de Napoléon 1^{er} », de F. Lesieur, en sortie de messe.

Propager l'image d'Angoulême

L'Office dominical terminé, les membres de la Lyre se dirigèrent vers le Logis de Lunesse pour satisfaire aux traditionnelles agapes.

A l'heure de l'apéritif, le Député-Maire, Jean-Michel Boucheron a félicité les musiciens pour leurs nombreuses prestations et leurs dirigeants pour les qualités dont ils témoignent. Il a assuré la société de la sollicitude de la municipalité qui met progressivement mais sûrement des subventions à son crédit. « Nous voulons une grande société qui fait de la grande musique afin que vous propagiez l'image d'Angoulême, au-delà des murs de la ville et nous sommes fiers de tout ce que vous faites », devait-il déclarer en substance.

Le Président de la Lyre M. Delaveau remerciait M. Boucheron de sa présence et exprimait sa satisfaction quant à l'aide apportée par la municipalité, souhaitant que celle-ci progresse dans les années qui viennent.

Le banquet

Pour satisfaire à une proposition des jeunes, la direction de la Lyre a innové cette année. En effet, au repas de midi, a succédé un lunch afin de permettre aux danseurs de tous âges de se livrer à leurs ébats favoris en s'assurant du concours de l'orchestre d'Yvette Hays.

Around du Président Delaveau et de Mme, on notait la présence de Mme Sivadier, Maire-Adjoint ; de M. Jean-Pierre Vigier, Conseiller Municipal, membre de la commission culturelle, représentant M. Boucheron ; de M. et Mme Paintraud, président de la Fédération Musicale de la Charente.

Entamant la série des discours M. Delaveau a fait le bilan de sa troisième année de présidence. Après avoir fait applaudir le nom du Directeur de la Lyre, Jean-Marie Dumas, il a développé les trois conditions nécessaires et suffisantes pour arriver à d'excellents résultats : un bon financement, une bonne entente, un bon encadrement. Ses souhaits intervenant en-cornu-milaire sont surtout l'octroi d'une bonne subvention, 90 % de celle-ci étant réservés à l'école de musique.

C'est ensuite M. Paintraud, président de la Fédération Musicale de la Charente qui s'adresse à « ses vieux amis et compagnons de musique », ainsi qu'à la direction de la Lyre municipale d'Angoulême dont il constate la clairvoyance en matière d'éducation musicale et les résultats obtenus d'une année sur l'autre. Il ne peut cacher son admiration pour Jean-Marie Dumas, ce « jeune directeur qui fait des miracles ». Amoureux de la musique populaire il souhaite beaucoup de thuriféraires à ce qu'il appelle de la vraie musique.

M. Vigier, Conseiller Municipal dont personne ici n'ignore le rôle d'intermédiaire privilégié qu'il joue entre la Lyre et la municipalité a ensuite annoncé qu'il s'était attribué, pour tâche de ménager auprès du S.I.G.A. l'organisation de tournées susceptibles dans l'avenir de procurer d'autres subventions.

J.-M. Dumas, Directeur, devait faire l'éloge de tous les instrumentistes et des professeurs de l'école qui aident à propager la musique populaire « au sein d'une population peut réceptive ». Un mot aussi à l'adresse des musiciens de l'extérieur, apport très appréciable et très apprécié pour le bon fonctionnement de la société.

Les récompenses

Médailles d'argent jeunes musiciens : Flora Beau, Thierry Faure.

Médailles d'honneur de bronze : Michel Vergnaud, Jacky Delaveau, Jean-Marie Dumas.

Médailles d'honneur d'argent : William Delage.

Médailles d'honneur d'or : Camille Delage, Philippe Lamar.

Médailles des vétérans avec étoile : Guy Chevalier.

Médailles d'honneur des sociétés musicales et chorales : Jean-Marie Dumas.



Une partie des jeunes élèves de la classe de musique
(Photo « Sud-Ouest », op. J.-R. Blain)

Rouillac

Batterie Harmonie... la relève assurée

Tout dernièrement la Batterie Harmonie de Rouillac a dignement fêté la Sainte-Cécile. L'église était vraiment trop petite pour accueillir les 83 musiciens et la très nombreuse assistance pendant la messe en musique très bien exécutée et qui fut l'occasion d'apprécier pour la première fois un septuor de cuivres. Un défilé en ville, favorisé par un temps superbe, avait amené la foule sur les trottoirs, ce qui fut un encouragement pour les musiciens.

L'apéritif offert conjointement par la municipalité et l'Association d'éducation populaire de la paroisse fut pris dans une aimable ambiance.

Le repas qui réunissait 140 convives à la salle des fêtes fut très apprécié et donna lieu aux traditionnels discours et remises de récompenses, occasion de faire le point d'une année bien remplie, de donner les grandes lignes de l'année à venir et de prouver que si les anciens sont toujours là, la relève est assurée par les élèves de l'école de musique qui fonctionnent tous les samedis et dont nous voyons quelques éléments sur notre photo.

D'un autre côté, les anciens ont été récompensés. Médaille de vétéran avec palme : MM. Couhadier et Corbrat, médaille de vétéran avec étoile : M. Maufras, médaille de vétéran : MM. Jean et Robert Datar ; médaille de bronze : MM. Allaire, Beau et Noblet ; médaille du jeune musicien : MM. Fontaine, Lheridau et Merceron ; M. Coberac reçoit une médaille pour 15 ans d'activité.



Au cours de la messe en musique

Mansle

Messe et repas pour fêter Sainte-Cécile

C'est une remarquable messe en musique qu'ont animée les musiciens de l'Harmonie dimanche dernier, et les fidèles étaient venus nombreux à ce rendez-vous de décembre qui a pour vocation de fêter Sainte-Cécile. Bach, Mozart, Gounod, Haendel figuraient à un programme riche et varié exécuté sous la direction de René Picard.

Après l'aubade donnée devant l'Hôtel de Ville, membres de l'Harmonie et leurs épouses, supporters et sympathisants se sont rendus à Luxe pour le repas amical. Une joyeuse et fraternelle ambiance n'a pas cessé de régner tout au long d'un banquet dont les plats ont été salués avec des histoires et des intermèdes et des histoires. Et, comme devait le souligner le président de la fédération, M. Paintraud, « les adeptes de la musique populaire ont bien un sens aigu et particulier de l'amitié, qui se retrouve dans chaque réunion amicale ».

CENTRE

NIEVRE

Cosne-Cours-sur-Loire

A l'occasion du Concours National de Musique de cette ville, la Société Philatélique émet une flamme postale (Premier jour, le 2 avril 1983). Entier postal, carte postale et enveloppe : 7 F pièce + port. S'adresser à M. Denis Lefèvre, 4, rue de l'Inspecteur-Vilnat. Chèque au nom de l'Association Philatélique de Cosne, 56200.



CHORALES D'ALSACE

Le Congrès 1982 à Blotzheim (Haut-Rhin) organisé par l'Union Chorale « Concordia 1878 »

La veille du Congrès, samedi le 16 octobre 1982

Précis au rendez-vous de 15 h, le Comité-Directeur, les membres du Conseil et de la Commission de Musique furent accueillis au Palais Beau-Bourg par l'Union Chorale « Concordia 1878 » de Blotzheim.

M. Pierre Lang, le Président, entouré de ses proches collaborateurs, nous fit les honneurs du Palais, centre socioculturel d'architecture contemporaine, aux locaux vastes et confortables, achevé il y a maintenant plus d'un an. On apprécia surtout dans ce cadre prestigieux, son décor original, l'harmonie de ses formes et de ses couleurs ainsi que l'agencement fonctionnel. Toutes nos félicitations à M. le Maire de Blotzheim et à ses Conseillers pour la réalisation de ce bel ensemble polyvalent, une réussite qui mérite l'admiration et tous nos éloges.

On se rendit ensuite au Monument aux Morts où avaient pris position, d'un côté la Chorale « Concordia », de l'autre, la Clique des Sapeurs-Pompiers.

Recueillis dans le souvenir de tous les êtres chers que nous avons connus et qui nous ont quittés, la Chorale interpréta un chœur de circonstance. M. Joseph Muller, Président de l'Association des Chorales d'Alsace, apporta en mots concis, un dernier hommage à tous, hommage d'un pieux souvenir et de reconnaissance émue.

Il déposa une gerbe au pied du Monument, alors que retentissait la sonnerie aux morts.

Après cette cérémonie, tous les assistants se rendirent, avec la Chorale Concordia, au cimetière sur la tombe de M. Raymond Koenig, leur regretté directeur, hélas trop tôt disparu. Le Président M. Pierre Lang, en présence des membres de la famille, commémora la mémoire du cher défunt, pour lequel tous eurent une pensée profonde de reconnaissance et déposa une gerbe.

A la sortie du cimetière un autobus confortable nous prit en charge avec destination : Aéroport Intercontinental de Bâle-Mulhouse. Sous l'aimable conduite de M. Cronimus, Directeur commercial, guide éclairé, tous visitèrent l'aéroport avec ses multiples installations et aménagements. C'était, à l'avis unanime des participants, une sortie intéressante et enrichissante.

Après l'installation des Conseillers à l'Hôtel « Les Relais du Sundgau » à Ranspach-le-Haut, le Conseil et la Commission de Musique se retrouvèrent dans la Salle Juif-Bacher au Palais Beau-Bourg pour une séance de travail avant notamment comme objet : l'ordre du jour du congrès du lendemain.

Le repas amical, préparé par le chef cuisinier, membre chanteur de la Chorale, et servi par les charmantes épouses de choraliens se déroula dans le meilleur esprit de cordialité.

La séance débuta par l'objectif fixé :

« Modification du règlement des Concours de chant choral scolaires » qui s'est avérée inévitable. Vu les limites du temps, la discussion fut arrêtée, elle sera reprise lors de la prochaine séance de travail début décembre prochain.

Au sujet des Festivals de chant, des animations chorales, les responsables chargés de l'organisation de ces importantes manifestations se plaignent des difficultés rencontrées, du manque d'intérêt surtout, témoigné par les chorales affiliées à l'Association. Incontestablement, c'est en premier lieu un problème financier. Devant les frais de déplacement toujours croissants, d'une part, de l'indisponibilité des choristes les samedis après-midi, d'autre part, les chorales s'abstiennent même de répondre aux invitations lancées par les préposés. Néanmoins, ceux-ci ne reculent pas, au contraire, ils essaieront de sensibiliser à ce sujet les délégués des sociétés qui seront présents à l'Assemblée Générale du lendemain. Les dates à retenir sont :

- le 28 mai 1983 : Festival de la Jeunesse à Colmar,
- le 4 juin 1983 : Animation chorale à Mulhouse,
- le 11 juin 1983 : Animation chorale à Strasbourg,
- du 16 au 21 mai 1983 : semaine chantante à Hanguenau,

• Suite page 22

Borodine

• Suite de la page 2

était écrasant : concours, conférences, expériences et recherches. Il vivait dans un appartement spacieux où de nombreux chats se promenaient, et où sa famille et amis pouvaient s'installer librement.

Mais la santé d'Ekaterina, comme la sienne d'ailleurs, n'était guère florissante. Sa vie conjugale se ternissait et son existence s'était compliquée d'une aventure sentimentale. Très remarquable homme de science, compositeur de talent, Borodine manquait de psychologie, ce qui hélas, n'arrangea rien.

Sa « Symphonie » fut créée à Saint-Petersbourg et il décida d'écrire, comme ceux de son groupe l'avaient fait, un Opéra ; Stasoff lui apporta le Livret du Prince Igor.

Borodine fut conquis par ce projet auquel il s'intéressa avec un enthousiasme extraordinaire, mais bientôt, trop de soucis l'accablant, il se contenta de parler de son Opéra sans y travailler.

Rimsky Korsakov lui avait apporté une grosse pile de papier à musique ; sur une page de garde, il avait écrit « Le Prince Igor » par Alexandre P. Borodine, mais ce dernier ne se décida pas à commencer cet Opéra.

Il composa une Ballade : « La Mer », dédiée à Stasoff.

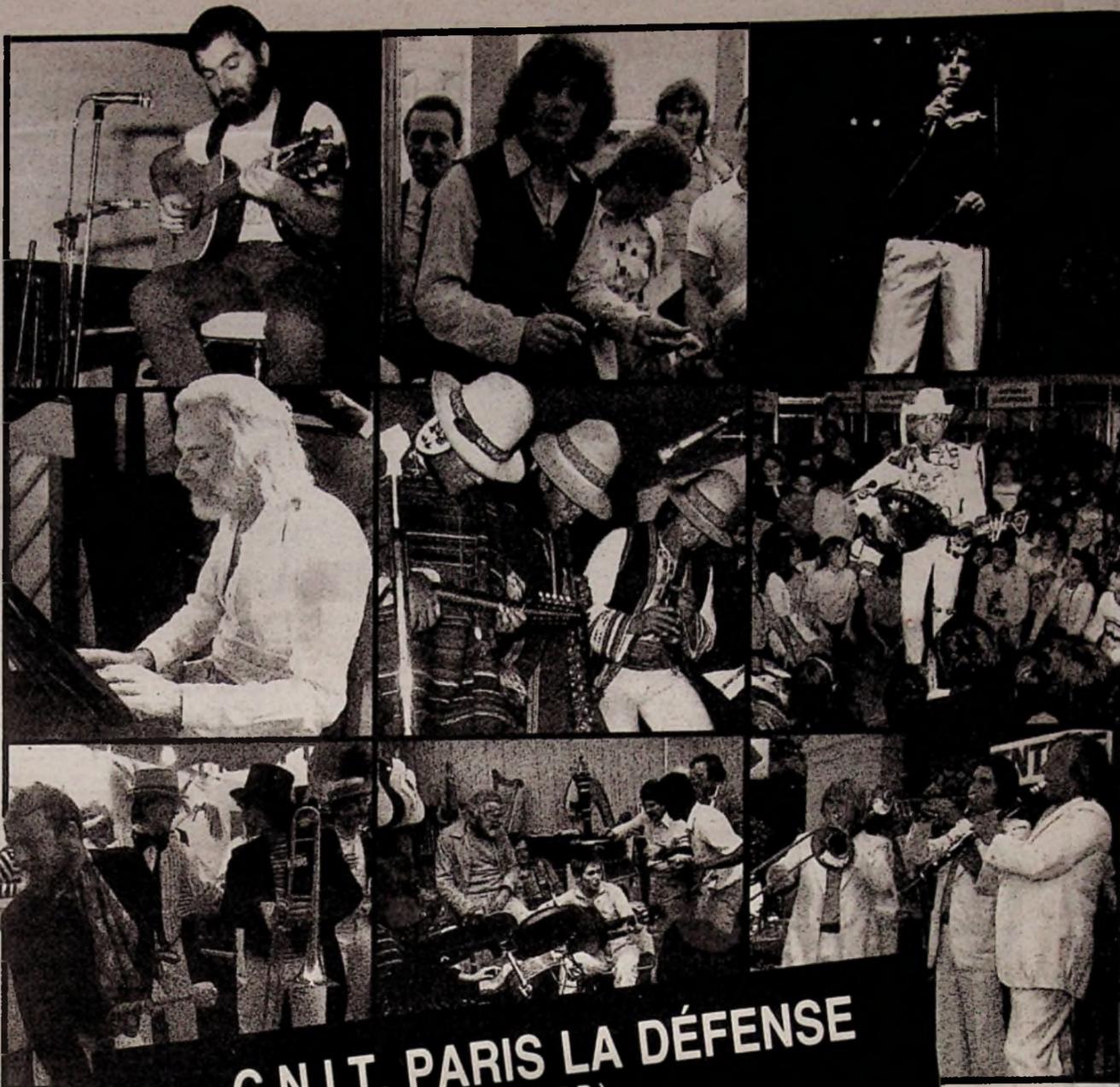
Nous noterons que Borodine s'intéressait aux réformes et défendait avec force la condition féminine. Son temps était accaparé par de nombreuses visites et le « Prince Igor » et une « Seconde Symphonie » restaient inachevés.

Enfin, peu à peu, l'écriture du « Prince Igor » avance et Rimsky et Liadoff apportent leur aide à l'orchestration de l'Opéra.

Borodine retourne à l'étranger. En 1877, il emmena deux de ses élèves à Iéna pour les inscrire à l'Université où ils devaient préparer leur doctorat, et il en profita pour faire une visite à Franz Listz à Weimar ; il y restera un certain temps. Listz lui fait compliment de sa Première Symphonie.

Borodine voyage ; ses œuvres : « Les Steppes de l'Asie centrale » en 1880, son « Quatuor » et sa « 2^e Symphonie », sont couronnés de succès en Belgique, à Paris. Il travaille à son « Prince Igor » et écrit une troisième Symphonie en La Mineur qui restera inachevée. Deux mouvements sont orchestrés par Alexandre Glazounoff.

Borodine s'éteignit le 15 février 1887 à la suite d'une crise cardiaque. Son « Prince Igor » inachevé sera terminé par Rimsky Korsakov et Alexandre Glazounoff, et représenté quelques années après sa mort.



C.N.I.T. PARIS LA DÉFENSE
(Niveau 1 accès direct par R.E.R.)

DU 13 AU 17 AVRIL 1983
Journées Professionnelles les 10, 11 et 12 Avril 1983
Journée Musiciens le 12 Avril 1983

10^e SALON INTERNAT

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : **Paul PROUD**

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT**



Ce 10^e Salon International revêtira, cette année, une importance toute particulière.

Il sera un Centre d'Information et de Promotion pour l'ensemble des Activités liées à la pratique, à l'écoute et à la diffusion de la Musique.

Il se tiendra au C.N.I.T. à Paris-La Défense, dans un cadre prestigieux.

Les 3 grands secteurs d'activités qu'il regroupera sont :

- la Facture instrumentale,
- l'Edition Musicale, graphique et phonographique,
- la Vie Musicale et l'enseignement de la Musique.

Il s'adresse non seulement aux professionnels de la Musique, mais au grand public parmi lequel l'ensemble des Musiciens Amateurs, aux enfants qui seront les Musiciens de demain, et à tous ceux concernés par la Musique, qui souhaitent s'informer.

De nombreux journalistes y sont attendus.

RENCONTRES AVEC LA MUSIQUE

Que vous soyez musicien, professionnel ou amateur, ou simplement mélomane, la musique fait partie de votre vie. Cette année, le 10^e SALON INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE sera pour vous un véritable lieu de rencontres, de découvertes et d'informations sur toutes les activités musicales regroupées en QUATRE GRANDS SECTEURS :

1) LA FACTURE INSTRUMENTALE

Fabricants, Importateurs et Grossistes en instruments de musique et accessoires, Instruments à claviers, Instruments à vent, Instruments à cordes, Instruments à percussion, Instruments électroniques, Lutherie.

Des musiciens seront présents sur de très nombreux stands pour vous faire découvrir, écouter et essayer les dernières nouveautés (plus de 6.500 instruments seront exposés).

Les Luthiers et les Artisans travailleront devant vous et parleront de leur métier.

2) L'EDITION MUSICALE GRAPHIQUE ET PHONOGRAPHIQUE

Partitions, Méthodes, Littérature Musicale, Répertoire Discographique.

Présenté par les plus grands éditeurs de musique, vous pourrez consulter un très grand choix d'ouvrages, de partitions, de méthodes, etc.

3) L'INFORMATION MUSICALE ET L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Festivals, Concerts, Stages de Musique, Ateliers Pédagogiques, Les Métiers de la Musique, La Presse Musicale, Informations sur l'Enseignement de la Musique, Les Associations et Groupements liés à la Musique, Ministère des Affaires Culturelles.

A travers de nombreux stands d'informations aux Concerts, à la Presse Musicale, aux Métiers de la Musique, à l'Enseignement, découvrez le Monde Musical d'aujourd'hui.

4) LA VIE MUSICALE DU SALON

Pendant toute la durée du Salon, un très grand nombre de manifestations sera organisé pour que ce Salon soit aussi pour vous une fête de la Musique.

Vous y trouverez un musée de l'instrument de musique, vous pourrez assister gratuitement à de nombreux concerts de haut niveau et de tous les styles (classiques, jazz, rock, musique contemporaine, etc.).

Pour les enfants, un espace musical leur sera entièrement réservé : ateliers pédagogiques, concerts éducatifs, festival du film musical.

Vous pourrez participer ou assister au concours d'interprétation des élèves des Conservatoires et Ecoles de Musique.

le mardi 12 avril 1983
Horaires de 10 heures à 19 heures

Lieu : C.N.I.T. - PARIS LA DÉFENSE.
Accès direct par R.E.R. - S.N.C.F. - AUTOBUS Station LA DÉFENSE - PARKINGS.
ORGANISATION : BERNARD BECKER PROMOTION
60-62, Avenue de Verdun - 92320 CHATILLON / FRANCE
Tél. : (1) 656.52.32
Lignes groupées
Télex : 270 105 F TX FRA.

Nous avons lu pour vous

L'histoire de la langue musicale

par Maurice EMMANUEL

Une réédition de l'œuvre de l'éminent musicologue vient d'être gravée par les Editions Henri Laurens.

Maurice Emmanuel fut Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris de 1903 à 1936.

Dès 1904, il occupa le poste de Maître de Chapelle à Sainte-Clothilde.

Le 14 décembre 1938, il s'éteignait à Paris.

Ses disciples furent nombreux et trois d'entre eux ont préfacé cette réédition : Yvonne Lefebvre, Olivier Messiaen et Henri Dutilleul.

Le tome I traite de l'Antiquité - Moyen Age, complété d'un aperçu d'Ethnomusicologie par Jacques Viret, Maître-assistant à l'Institut de Musicologie de Strasbourg.

Le tome II : Renaissance - Epoque moderne - Epoque contemporaine est accompagné des langages musicaux du XX^e siècle par Jacques Viret.

Nul doute que les musiciens seront ravis de cette nouvelle parution car l'Édition de 1911 était introuvable. Ces ouvrages ne pouvaient être consultés que dans les bibliothèques.

Notons qu'ils sont présentés dans une jolie reliure.

Format : 170 x 230
Tome I : 352 pages.
Tome II : 384 pages.

DRAPEAUX A. S. ROBERT
26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel: 08.24.87

POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles de Fêtes Catalogue sur demande

ONAL DE LA MUSIQUE

Une exposition sera consacrée à la Lutherie et à l'Artisanat.

De nombreux concerts, de haut niveau et de tous les styles, s'y dérouleront ; des ateliers pédagogiques, des concerts éducatifs.

Enfin, un Concours d'interprétation, devant le public et un Jury de personnalités du monde de la Musique.

La Confédération Musicale de France, tout particulièrement, vous informera sur toutes les possibilités qu'elle offre aux Musiciens Amateurs par le canal de ses Fédérations et de ses Sociétés Populaires de Musique.

Elle vous accueillera avec joie dans son stand et fera entendre quelques-uns de ses ensembles : Harmonies, Fanfares, Chorales, Orchestres d'Accordéons, Orchestres à Plectres, Groupes Folkloriques, Orchestres Symphoniques, etc.

Des solistes de grand renom, tous issus des rangs de nos Fédérations, seront heureux d'offrir des prestations à tous nos amis.

C'est un rendez-vous de la Musique que nous vous donnons.



DU 10
AU 17 AVRIL
1983

AVIS DE CONCOURS DE MUSIQUE TOUTES CATEGORIES

LE DIMANCHE 15 MAI 1983
à ROMANS
dans la Drôme

Pour tous renseignements, s'adresser à :

M. Philippe LONGUEVILLE
1, rue Gallieni
26100 ROMANS
Tél. : (16-75) 02-08-33

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Suite de la page 21

— le 21 mai 1983 sera jour de congé, accordé à tous les participants par le Recteur de l'Académie de Strasbourg. Les autres journées chantantes seront placées sous l'égide de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace. L'organisation sera assurée par MM. Alfred Stengel, Vice-Président pour la région Alsace-Nord et Marcel Fenninger, Directeur de chorale.

Le trésorier, M. Aimé Moser, présenta le rapport sur la situation financière qui est saine. La C.M.F. ayant augmenté la cotisation fédérale de 75 F à 100 F et le prix de l'abonnement au journal de 40 F à 50 F, soit 35 F au total, le trésorier fut autorisé à proposer au congrès d'augmenter la cotisation à l'Association pour l'année 1983 de 200 F à 235 F par société, étant entendu que les 35 F seront intégralement versés à la C.M.F.

Le Président de la Commission de Musique, M. Jean-Louis Weber exprima le souhait qu'un changement soit apporté au règlement en ce qui concerne la nomination du Président de ladite commission. Il propose l'alternance — c'est-à-dire le changement du Président tous les trois ans et par élection, ceci pour assurer la continuité, l'apport de nouvelles idées et la réalisation, l'étude sérieuse de problèmes fondamentaux et vitaux, le choix du répertoire, l'organisation de manifestations culturelles et autres.

Dimanche 17 Octobre 1982

1) Allocution de bienvenue de M. Pierre Lang, Président de l'Union Chorale « Concordia 1878 » — 1978 Blotzheim.

2) Interprétation de chœurs par la Chorale « Concordia ».

3) Remise de la Bannière de l'Association.

4) Ouverture des travaux du congrès par le Président de l'Association, M. Joseph Muller.

5) Appel des Sociétés.

6) Lecture du procès-verbal du congrès de Plobsheim, par le Secrétaire Général, M. Jean-Pierre Moser.

7) Rapport moral du Président de l'Association.

8) Rapport financier du Trésorier, M. Aimé Moser, et des vérificateurs aux comptes :

— décharge au Trésorier,
— désignation de deux vérificateurs pour le nouvel exercice.

9) Fixation du montant des cotisations, et vote du budget pour le nouvel exercice.

10) Rapport du Service de distinctions par M. André Jung, Secrétaire-Adjoint.

11) Décharge au Conseil pour la gestion 1981.

12) Renouvellement partiel des membres du Conseil et de la Commission de Musique.

Membres sortants rééligibles :
— pour le Conseil : M. Laugner Marcel, M. Moser Aimé, M. Muller Joseph, M. Vonarb Richard.

— pour la Commission de Musique : M. Fenninger Marcel, M. Hebling Claude, M. Koehl Jean-Paul.

13) Rapport sur les manifestations de l'Association par les responsables des divers secteurs.

14) Choix du lieu et de la Société organisatrice du congrès 1983.

15) Divers.

16) Animation chorale par les membres de la Commission de Musique

LA JOURNÉE DU CONGRÈS

Le Président de la Chorale « Concordia » de Blotzheim, M. Pierre Lang, entouré des membres du Comité, accueillit les arrivants dans la belle salle omnisports du Palais Beau-Bourg, magnifiquement arrangée pour la circonstance.

A 9 heures, le Congrès débuta par l'allocution de bienvenue du Président et l'interprétation de deux chœurs par la chorale, sous la direction de M. Sutter Raymond. Chanteurs et Directeur furent très applaudis.

M. Pierre Lang présenta Mlle Varlet, élève de M. Marius Trommschälgel, professeur de Musique, qui a accepté la délicate charge de la direction musicale de l'Union Chorale « Concordia » succédant ainsi à M. Sutter.

A 9 h 15, M. Joseph Muller, Président de l'Association des Sociétés chorales d'Alsace avait ouvert le Congrès 1982. Il salua très cordialement les nombreux délégués venus à cette Assemblée Générale. Il félicita l'Union Chorale « Concordia » pour la parfaite organisation et exprima sa gratitude envers M. Albert Dieret, son dévoué collaborateur au sein du Conseil,

Adjoint au Maire de Boltzheim, chanteur actif et cheville ouvrière du Congrès.

M. Muller remit alors la médaille de la Confédération Musicale de France à M. Schilling pour 40 années d'activité chorale et la plaquette-souvenir de la C.M.F. au délégué de la Chorale centenaire de Brumath, tous deux furent longuement applaudis par l'assistance.

Suivit la remise de la bannière de l'Association par M. Sutter, Président de la Chorale de Blotzheim, qui l'avait en garde, à M. Pierre Lang, Président de la « Concordia » de Blotzheim. A cette dernière est confiée la conservation jusqu'au prochain Congrès.

Entamant l'ordre du jour, le Secrétaire-Général procéda à l'appel des sociétés et donna lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale à Blotzheim. Mis aux voix, il fut adopté à l'unanimité.

Le Président, M. Muller, évoqua alors le souvenir de M. Alfred Moerlen, Président d'honneur, toujours retenu pour cause de maladie et qui fêta le 11 octobre son 81^e anniversaire, lui souhaitant de tout cœur une meilleure santé.

Il pria ensuite l'assistance de bien vouloir se recueillir dans le souvenir de ceux qui nous ont quittés, qui se sont, durant leur vie, dévoués à la cause que nous servons ainsi que de tous les autres chers disparus. Une minute de silence en leur mémoire fut observée.

Rapport moral

Le Président retraça succinctement l'essentiel de la vie de l'Association durant l'année écoulée, évoquant ses fécondes activités, sa présence aux manifestations culturelles à travers la région, les travaux au sein du Conseil de la C.M.F. et soulignant l'ambiance extraordinaire partout constatée lors de ces réunions. Il cita entre autres les week-ends de chant choral, de direction qui sont une impressionnante illustration des forces vives de l'Association pour qui la formation de directeurs de chorales représente la priorité des priorités.

Il conclut son rapport par un appel à une parfaite collaboration entre les dirigeants et le bureau de l'Association qui accomplit avec dévouement un travail irréprochable. Tous ces responsables, secrétaires, correspondants, trésoriers, etc. moteurs des sociétés, tous méritent les plus vifs remerciements.

Il rappela aussi la commémoration du 120^e anniversaire de la visite à Strasbourg du grand compositeur Hector Berlioz. L'Association fêta l'événement en 1983 par un grand rassemblement de chanteurs dans la capitale européenne.

Le Président termina son rapport en disant :

« Croyez bien que nous mettrons tout en œuvre pour résoudre nos problèmes et que notre désir est de travailler pour le rayonnement de nos sociétés. L'Avenir d'une association ne se construit pas avec ceux qui vont vite, mais avec ceux qui vont loin. »

Ce rapport moral du Président fut chaleureusement applaudi.

La parole est alors donnée au Trésorier, M. Aimé Moser, qui présenta le rapport financier. Le compte d'exploitation « Produits et charges » fait apparaître un résultat positif. Les chiffres confirment que les comptes financiers sont sans problème, ils témoignent de l'importance de la gestion et disent mieux que n'importe quel commentaire comment nos activités se répartissent. Le trésorier mit en relief le succès des manifestations chorales, concours scolaires, festivals, animations chorales ainsi que le bulletin « Chorales d'Alsace ». Si sa composition coûte cher, il constitue un élément culturel et doit rester la tribune des chanteurs.

Les vérificateurs des comptes 1981 attestent dans leur rapport, lu par M. René Renger, la parfaite tenue de la comptabilité. Ils ont constaté, après de nombreux pointages et sondages, que tout était indiscutablement en ordre. Le rapport très précis, soumis à l'approbation, ne souleva aucune objection et fut voté à l'unanimité. Quitus fut donné au trésorier qui fut longuement applaudi par l'assistance.

MM. Brengard et Renger ont été reconduits dans leur fonction de vérificateurs pour l'exercice 1982 en cours.

Le point n° 9 de l'ordre du jour appelle à nouveau notre dévoué trésorier à prendre la parole : la C.M.F. ayant augmenté la cotisation fédérale de 75 F à 100 F et le prix de l'abonnement au journal de 40 F à 50 F, soit au total 35 F de plus par an, le Comité-Directeur a donné son accord à proposer une égale augmentation de la cotisation à nous, soit de 200 F à 235 F par société et par an.

Notre cotisation, principale ressource de

l'Association, reste donc inchangée à 85 F, les autres 150 F étant destinés à la Confédération Musicale de France qui les emploie à améliorer toutes les actions qu'elle entreprend pour ses adhérents.

L'Assemblée avait fait sienne la proposition et fixa la cotisation annuelle, à percevoir des sociétés affiliées, à 235 F, à l'unanimité.

Le budget 1983, qui s'équilibre en recettes et dépenses, a été également approuvé à l'unanimité.

M. André Jung, Secrétaire-Adjoint, proposé au service des distinctions, rendit compte de la distribution des récompenses, au cours de l'année, comprenant les médailles gouvernementales, celles de la C.M.F. et celles de l'Association décernées aux chanteurs méritants, aux vétérans, aux directeurs et des plaques 50 et 100 ans pour les chorales. M. Jung a été vivement applaudi, son dévouement étant plus chaleureusement ressenti chaque année.

Après avoir écouté les différents rapports, l'Assemblée donna décharge au Conseil pour sa gestion 1981 et applaudit vivement son Président et ses collaborateurs, leur témoignant ainsi sa gratitude pour les éminents services rendus au chant choral.

Puis, eurent lieu les élections pour le renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil et de la Commission de Musique. Ont été élus à l'unanimité :

— pour le Conseil : MM. Laugner, Aimé Moser, Joseph Muller et Vonarb,

— pour la Commission de Musique : MM. Fenninger, Hebling, Koehl.

Un nouveau membre pour la Commission de Musique, proposé par le Président, en la personne de M. Bernard Lienhardt, compositeur et directeur de musique, fut cordialement accueilli.

Puis, on écouta successivement les rapports sur les manifestations chorales, qui se sont déroulées dans nos deux départements du Rhin, par MM. Weber, Foltz, Munch, Stengel, Fenninger, Neumeister, Jean-Pierre Moser.

Le Président rendit un vibrant hommage à ses dévoués collaborateurs.

L'organisation du Congrès 1983 sera assurée par la réputée Chorale mixte « La Strasbourgeoise » présidée par M. Schneider. Sont proposées les dates ci-après :

— Samedi 22 octobre 1983 : Pré-assemblée de l'après-midi, Concert public du soir. Salle de la Marseillaise.

— Dimanche 23 octobre 1983 : Assemblée générale au Palais des Fêtes.

Les délégués en prennent note et on se réjouit du choix de la ville de Strasbourg — capitale européenne — pour les assises de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace, l'année prochaine.

Sur proposition de M. Léon Abel, Vice-Président de l'Association pour l'Alsace-Sud, le Comité-Directeur avait invité à ce Congrès une délégation de « l'Ober-Markgräfler Sängerbund » avec lequel nos sociétés du coin frontalier entretiennent d'amicales et solides relations. La délégation, conduite par M. Herbert Reiff, Président, fut chaleureusement accueillie. M. Lucien Schmitt, notre très estimé conseiller, Président du groupement de Huingue-Saint-Louis, se fit un plaisir tout particulier de saluer très cordialement ses amis, représentants de leurs voisins immédiats. Avec la verve qui l'anime, il souligna les bonnes relations qui existent entre les sociétés alsaciennes et celles du Ober-Markgräfler Sängerbund, relations qui contribuent grandement aux succès des manifestations chorales, culturelles populaires de la région.

Le Président, M. Reiff, très sensible à l'aimable invitation, exprima sa joie d'avoir pu assister, avec ses proches collaborateurs, à une partie des travaux. Il nous donna d'intéressants renseignements sur leur fédération qui groupe 4.000 choristes dans 63 sociétés, sur un ensemble de 150.000 chanteurs recensés en Allemagne Fédérale.

Il évoqua encore des souvenirs du passé, comme la venue en 1963 à Mulhouse, en tant que Président d'une jeune chorale de Lörrach, où il a pu prendre contact avec la Chorale « Harmonie 1850 », la doyenne des sociétés, contact qui avait conduit par la suite à des relations très amicales.

M. Reiff suggéra au Comité de prévoir une rencontre franco-allemande, citant Oellingen, où aura lieu une grande fête soit le 9, soit le 16 octobre prochain. Il pense être en mesure de pouvoir donner prochainement de plus amples détails à ce sujet au Vice-Président, M. Léon Abel. C'est avec grand intérêt qu'on prit note. M. Reiff et ses conseillers, ont été vivement applaudis.

A notre réunion assistait aussi, en observateur, un hôte anglais, M. Peter Morris, Directeur de la chorale de Walsall, membre du groupement des organistes de la Reine et ami personnel de M. Roland Jaecki, Directeur de la Chorale « Harmonie 1850 » de Mulhouse.

Au point « Divers » fut soulevée une question de subventions aux fédérations qui avait fait l'objet d'un article de presse se référant à une interview de M. Gérard Gay, Inspecteur de la musique en Alsace, ainsi que la question d'une éventuelle suppression de l'émission « Avis aux Amateurs » à la suite d'une refonte et reconstruction des chaînes de Radio + Télévision.

Le Président, M. Muller, fit savoir, en réponse à ces questions, qu'un prochain rendez-vous serait fixé avec le nouvel inspecteur de la Musique M. Gay et, en ce qui concerne ladite émission, M. Amellér, Président de la C.M.F. à Paris en est déjà saisi. Donc affaire à suivre.

Les délégués, chanteurs, se formèrent ensuite, sous la direction de membres de la Commission de Musique, en quatre groupes de travail et, après quelques minutes, présentèrent les deux chœurs étudiés :

« Remplis ton verre vide » — de Etienne Daniel.

« Douce Amie » — de J.-L. Hassler. clôturant ainsi harmonieusement le Congrès 1982.

Entre-temps, les épouses des congressistes et les personnes les ayant accompagnées, de retour d'une belle promenade en autocar à travers le Sundgau, avec visite du Musée Paysan à Oltingue, s'étaient jointes aux délégués et tout le monde se retrouva dans la grande salle de fête du Palais Beau-Bourg.

Au cours du vin d'honneur, offert par la Municipalité de Blotzheim, prirent tour à tour la parole :

— M. Albert Dieret, pour la chorale organisatrice.

— M. le Maire, M. Bernard Simon,

— M. le Président, M. Joseph Muller,

— M. le Conseiller Général, M. André Weber et le Député-suppléant, M. Jean Ueberschlag.

Tous soulignèrent le rôle des chorales dans la vie associative des communes et souhaitèrent que l'Alsace reste la province la plus chantante de France.

Le banquet officiel, préparé et servi par des membres et leurs épouses de l'Union Chorale « Concordia 1878 » fit honneur à cette dévouée équipe, qui mérite tous nos éloges.

Notre estimé Président, M. Joseph Muller, par son mot de clôture, adressa ses plus cordiales félicitations et vifs remerciements à tous les vaillants chanteurs, venus de près et de loin, assister à ce remarquable Congrès.

Il complimenta l'Union Chorale « Concordia 1878 », son jeune et dynamique Président, M. Pierre Lang, M. Albert Dieret, le dévoué Secrétaire ainsi que tous les chanteurs pour la parfaite organisation et la pleine réussite de ce Congrès 1982 à Blotzheim.

Continuons nos efforts, persévérons dans le travail bien fait pour faire rayonner nos sociétés et le chant choral dans notre belle région « Alsace ».

Soyons fiers d'appartenir à notre chère Association des Sociétés Chorales d'Alsace, ce beau fleuron de la Confédération Musicale de France.

Jean-Pierre MOSER
Secrétaire général de l'Association

ILE-DE-FRANCE

Concerts du Club Musical des P.T.T

La vitalité du Club Musical des P.T.T. est maintenant bien établie. L'excellence des concerts de gala donnés le 17 décembre en soirée et le 19 en matinée, sous le haut patronage de M. Louis Mexandeau, Ministre des P.T.T., en est la preuve. Données en la belle Salle des Congrès du Ministère, Avenue de Ségur, ces manifestations de haut niveau furent appréciées d'un nombreux public.

L'Ecole de Musique du Club, dirigée par Jean Poidevin, assisté de 14 professeurs, compte 541 élèves, dont 274 dans les classes instrumentales. A elle seule était dévolue d'assumer la première partie de ces deux concerts. Francesca Perissinotto, professeur de guitare, assistée de Lourival Sylvestre, également guitariste ont formé

un duo, « Lune et Soleil », qui se fit applaudir dès le lever du rideau. Puis ce fut au tour du pianiste Maurice Babany et du saxophoniste Joël Drouet, tous deux professeurs à l'école, de se faire entendre dans le « Divertissement tzigane » d'Antonioni. Gérard Vilain, professeur à l'école, fut alors le leader d'un trio de trombones qui exécuta joliment le « Largo » de Mozart et une marche extraite de « Trois prompts », dus à la plume avisée d'André Lafosse (1890-1975) qui, pendant douze ans, forma de nombreux élèves au Conservatoire de Paris. Jean Toral, également professeur de guitare, nous charma ensuite en interprétant avec beaucoup de sensibilité ces joyaux musicaux que sont « Recuerdos de l'Alhambra » de Francisco Tarrega et « Asturias » d'Isaac Albeniz. Au quatuor de saxophones mené par Joël Drouet revenait l'honneur de présenter « La Veillée de l'ange gardien » de Gabriel Pierné, « A l'immortelle » de Thiriet et le joli « Menuet » de Giovanni Bolzoni. Maurice Babany terminait en virtuose cette première partie, que l'on pourrait qualifier de « concert des professeurs », en jouant magnifiquement l'« Etude N° 5 », op. 10 de Chopin, dite « des touches noires », extraite du premier recueil de dix études dédié à Liszt, écrit par le maître entre 1829 et 1831.

Entièrement consacrée à l'Harmonie des P.T.T., la seconde partie de ces concerts comportait des œuvres judicieusement choisies et dirigées de main de maître par M. Marcel Naulais. Jugez-en plutôt...

C'est par la majestueuse « Marche triomphale » de Jean-Baptiste Lully (1632-1687), bien écrite dans le style du « Grand Siècle », que débutaient ces prestations attendues de tous. L'œuvre suivante, l'ouverture « Une matinée, un après-midi, une soirée à Vienne » de Franz von Suppé (1819-1895), né en Dalmatie mais Viennois d'adoption, n'est pas exempte de brillantes qualités musicales que mirent en valeurs les solistes, notamment Joël Drouet au saxo alto.

A Guy Luybaerts revenait le privilège d'être au programme. Tout ce que fait ce musicien est de qualité et sa suite, « Evergreen », commande de l'Etat, écrite spécialement pour orchestre d'harmonie, en est la preuve tangible. Les morceaux qui la composent (Un rouge-gorge dans l'église de Castlebar — Petite fée — Mon étoile — Jeux de dames — Les mouettes — Polichinelle — Trois p'tits tours) sont de véritables petites pièces de caractère, récréatives à souhait, enjouées et riches en harmonies, aussi furent-ils très applaudis du public.

Le concert se terminait par deux partitions modernes de Ted Huggens, une « Pavane in blue » très charmante et « Fascinating drums » dans laquelle une large place est donnée à la percussion. Ted Huggens n'est autre que le pseudonyme de Henk van Lijschooten qui dirigea la Musique de la Marine Royale néerlandaise de 1957 à 1964: avec plusieurs de ses compatriotes, Robert Alimend, Willy Hautvast, Wim Laseroms et Johan Wichers, entre autres, il compte parmi les champions du renouveau de la musique d'harmonie aux Pays-Bas, comme en témoignent les deux pièces exécutées.

M. Marcel Naulais a dirigé magnifiquement ses quelque soixante musiciens; ces derniers ont mis tout leur cœur et leur talent dans l'exécution des œuvres qui leurs étaient confiées et ils doivent être doublement félicités, car se sont tous des amateurs, ne l'oublions pas. N'êtes-vous pas de mon avis, cher M. Dautricourt, qui assistiez en ma compagnie au concert du 17 décembre, vous qui fûtes à la tête de l'Harmonie dès sa création en 1966.

Pour être complet, j'ajouterai que le nouveau Président de la Fédération Musicale de l'Île-de-France, M. Guy Meissonier, honorait de sa présence le concert du 17, et que les deux manifestations étaient présentées, avec autant d'adresse que d'humour, par Daniel Thoret, de la Compagnie du Message... J'ajouterai également que M. Parigot peut être fier de « son » Club, dont il assume la présidence avec tant de dévouement!

Pierre DEBIEVRE

YVELINES

Beynes

Concert par l'orchestre départemental des Yvelines

Ce dimanche 23 janvier 1983, à l'occasion de l'assemblée générale de l'U.D.A.M.Y. (Union départementale des associations musicales des Yvelines) était donné à Beynes en la Salle du Foyer Rural un concert en partie consacré à l'École de

Musique, l'Harmonie Municipale de Beynes et l'Orchestre départemental de l'U.D.A.M.Y.

Que dire de ce dernier si ce n'est ce qu'en a dit son président, M. Meissonier, qu'il est le regroupement de 14 sociétés musicales des Yvelines, qu'il est affilié à la Fédération Musicale de l'Île-de-France et à la Confédération Musicale de France. Je ne puis vous exprimer ce qu'à dit le Président de la Musique, nous faisant remarquer le décalage entre l'étude de la musique (qui est de plus en plus importante dans notre pays et qui malheureusement ne se traduit pas suffisamment au niveau de l'exécution par un nombre valable de participants dans les différents orchestres et Harmonies; la musique et l'instrument étant finalement rangés après des années d'études. Venons-en au concert. En première partie, des élèves de l'École de Musique nous ont interprété des œuvres pour guitare et piano. Ensuite un quatuor de saxophones: Trois inventions de Bach, dirigé par M. Caumont, professeur de saxophone, puis un quatuor de clarinettes et basson sous la direction de M. Nuixa. Ensuite, nous avons eu le plaisir d'entendre un petit ensemble toujours sous la direction de M. Nuixa: Le Tambourin de Rameau et le Menuet de Boccherini qui nous transportèrent dans les châteaux du grand siècle.

Rompant avec le classicisme, l'Harmonie Municipale de Beynes dirigée par M. Nuixa nous régala d'airs de notre temps:

— Musique Espagnole avec El Paso de Pihet et Primero Torero, de R. Martin.

Passant l'Atlantique, c'est en Amérique que nous nous retrouvons avec:

— Mini-Boogie, de J. Darling - Allo Standart, de Drieche.

Retour en Europe avec la fête de la Bière - Beer Barrel Polka.

Les marches militaires ont suivi puisqu'une Harmonie sert aussi aux différentes manifestations locales avec:

— Les Dragons de Noailles, de S. Colery.

— La Marche Consulaire à Marengo, de Furgeot.

Quelques minutes d'entracte ont permis à l'Orchestre Départemental de prendre place sur la scène, M. le Président de l'U.D.A.M.Y. nous prononça quelques paroles dont il est fait état au début puis les Maires-Adjoints - M. Le Person au nom de la municipalité remercia les musiciens et M. Marsal présenta les regrets de M. le Maire, retenu par ses obligations professionnelles.

La seconde partie du programme dirigée simultanément par MM. Roland Peyre, Jean-Jacques Nuixa et Guy Meissonier, nous offrit un programme des plus éclectiques au cours duquel nous entendîmes:

— Le Boléro Militaire de Devogel, et la Marche Militaire de Tchaïkovski, dirigés par M. Peyre.

— Les Fêtes de Terpsichore de Boisvallée et Choral et Rock Out de Ted Huggens, dirigé par M. Nuixa.

— Pour terminer, les Batteries de l'Empire où les tambours de M. Peyre obtiennent un grand succès et des rappels.

— Le Ballet de la Vie Parisienne d'Offenbach, dirigé par M. Meissonier.

Que dire de la salle, si ce n'est qu'elle était pleine et pleine d'enthousiasme, frappant dans les mains pour accompagner et bisser les dernières strophes.

Merci à tous pour cette belle journée musicale.

Marcel MENIN.

INDRE

Assemblée générale du 10 octobre 1982

Décentralisée pour la première fois, l'Assemblée Générale de la F.S.M.I. s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Pellevoisin.

Réuni le matin, le Comité était accueilli par M. Amédée Renaud, Député-Maire, Vice-Président du Conseil Général et par M. Camail, Directeur de l'Union Musicale de Pellevoisin.

Au cours du vin d'honneur offert par la Municipalité, M. Camail affirmait la volonté de vivre des petites sociétés rurales. Il remerciait le Conseil Général et la F.S.M.I. des efforts entrepris pour améliorer le niveau de l'enseignement musical, notamment par la création d'une école départementale itinérante.

De son côté, M. Renaud rappelait le rôle d'éducatrices et d'animatrices joué par les sociétés musicales. Il félicitait les membres présents et tous les dirigeants des

sociétés du département de leur action et de leur dévouement pour le maintien et, si possible, le développement de la culture musicale.

Présidée par M. Jean-Henry Gaultier, l'Assemblée Générale de l'après-midi réunissait 25 sociétés.

COTISATIONS

Du fait de l'augmentation de 33 % de la cotisation reversée par société à la C.M.F., les cotisations départementales sont fixées comme suit: 130 F, 170 F, 200 F, 260 F selon l'importance des sociétés.

EXAMENS FEDERAUX

Ils auront lieu les 14 et 15 mai 1983. Leur organisation est confiée à M. et Mme Quinquet, de Pellevoisin. L'inscription des candidats demeure gratuite. Les divisions préparatoires seront décentralisées.

Du fait de la difficulté de l'organisation des examens fédéraux due au nombre des épreuves et à leur complication, M. Marchand réunira une commission technique chargée d'élaborer des propositions de modifications et de simplifications. Celles-ci seront soumises à la C.M.F.

STAGES DE PERFECTIONNEMENT

Ils seront dirigés par M. Jean Desormiers pour les instruments de batterie-fanfare et par M. Camille Verdier, assisté de M. Hervé Rochoux pour les instruments d'harmonie. Sont prévus:

- un stage de batterie-fanfare;
- trois stages d'harmonie;
- un stage de direction;
- une journée réservée à la pédagogie du solfège et destinée aux professeurs de solfège des sociétés.

FORMATIONS DEPARTEMENTALES JUNIORS

L'Harmonie Départementale Junior sera provisoirement dirigée par M. Verdier. Les répétitions périodiques difficiles à organiser seront remplacées par des stages de deux jours qui se termineront par un concert.

La Batterie-Fanfare Junior est dirigée par M. Jean Desormiers.

FESTIVAL DEPARTEMENTAL

La subvention attribuée à l'Harmonie Municipale de Châteauroix pour l'organisation du Festival départemental de 1982 est portée à 6.000 F. Les futures subventions seront fonction de l'importance des festivals mis sur pied.

BIBLIOTHEQUE MUSICALE

Afin de renouveler les répertoires des sociétés, la création d'une bibliothèque musicale départementale est proposée par M. Verdier.

E.F.M.I.

Les cours ont repris en septembre. 54 heures de cours hebdomadaires sont donnés au sein de 10 sociétés. De nouvelles communes ou associations souhaitent la participation de l'E.F.M.I. Mais la situation est préoccupante du fait de l'absence de professeurs dans certaines disciplines (flûte et tambour). Le secrétariat administratif est assuré par deux employés à temps partiel, par ailleurs professeurs itinérants.

RAPPORT FINANCIER

Il est adopté à l'unanimité. Les professeurs itinérants étant placés sous contrat, la F.S.M.I. est en situation d'employeur responsable des rémunérations pendant toute l'année scolaire. C'est pourquoi le volume de l'encaisse actuelle est totalement différent de celui des budgets antérieurs.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITE

MM. Desormiers, Gaultier, Lerouge, Pairoux sont réélus. M. Rochoux est élu.

COTISATIONS, ASSURANCE, JOURNAL C.M.F.

Les versements sont à effectuer d'urgence et en tous cas avant le 31 décembre 1982. Passé cette date, les sociétés ne sont plus assurées.

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

L'assemblée générale est informée de la vente par la C.M.F. du Centre d'Etudes Musicales de Toucy.

MM. Gaultier et Borgeais représenteront la F.S.M.I. au congrès de 1983.

Riches et parfois passionnés, les travaux de l'Assemblée Générale se sont terminés fort tard. Ils ont montré l'intérêt des participants pour le mouvement de rénovation musicale entrepris dans le département par la F.S.M.I. avec l'appui financier du Conseil Général.

Stage national des « Philharmonistes de Châteauroix »

Ils étaient 154, venus de 27 départements français, à se presser, samedi 30 octobre 1982, dans le hall d'accueil du Conservatoire où les recevaient les « Philharmonistes de Châteauroix » et leur Directeur artistique J. Komives.

Réunion exceptionnelle en vérité, et pourtant déjà seconde du nom, le stage national de perfectionnement des musiciens amateurs d'harmonies, allait permettre à ces nombreux musiciens, jeunes et moins jeunes, de participer aux différents groupes de travail que leur proposaient leurs professeurs, tous « Philharmonistes ».

Ceux-ci les convièrent, samedi soir, après un buffet campagnard gracieusement offert par la Municipalité de Châteauroix, à un mini-concert dans l'Auditorium de l'ESMAT de la Martinerie, une sorte de « carte de visite » selon l'expression de M. Komives qui, après un mot de bienvenue, présentait lui-même le programme: le « Concerto pour deux trompettes », de Vivaldi, les « Chansonneries », de G. Barbotou et les trois mini-concertos de R. Berthelot, pour trombone, cor et trompette, permirent d'apprécier, une nouvelle fois, l'impeccable virtuosité et la justesse d'expression des quatre solistes: B. Jeannotot et Albert Calvayrac (trompettes), Georges Barbotou (cor) et Camille Verdier (trombone). La soirée se terminait par la brillante « Marche hongroise » de Bertioz que les stagiaires eurent plaisir à entendre dans la transcription de M. Komives.

• Suite page 24

RECHERCHES

- M. Mairet Georges, 8, rue du Pont, 39800 Poligny
- M. Soulbieu Jean-Paul, 10, allée Robert-Planquette-Hauteville, 14100 Lisieux
- M. Peyrommim Bruno, chez Mademoiselle Chantal Cam, 33, boulevard Jean-Moulin, 29200 Brest
- M. Marcadet, 10, rue Germaine-Gacin, Le Réveil, 14000 Caen
- M. Vallet Christian, H.L.M. Charles-de-Gaulle, 38270 Beaurepaire
- M. Loisel Michel, La Butte, 50890 Condé-sur-Vire
- M. Pipellier, 4, rue Airachad, 41000 Blois
- Mme Manissier Colette, 6, avenue Wissel, 69250 Neuville-sur-Saône
- M. Dodin Jean-Claude, 30, rue Jean-Baptiste-Charcot, 41000 Blois
- M. Gorre Michel, 24, boulevard Henri-Dunant, 49000 Angers
- M. Favre Patrice, H.L.M. La Gare, « Le Cheylas », 38570 Goncelin
- M. Vieslier, 36, rue de la Gare, 69400 Villefranche-sur-Saône
- M. Sermondadaz Louis, 23 bis, rue Feuillat, 69003 Lyon
- M. Verdier Bruno, 65, rue de Turenne Villers Semeuse, 08000 Charleville-Mézières
- M. Rebollo Emile, 1, logis des Sources, quartier Beaulieu, 04200 Sisteron
- M. Collignon Robert, 36, résidence Rieucoulon-Mourin, 34970 Lattes
- M. Dyon Christian, 37, rue Jean-Jacques-Rousseau, 21000 Dijon
- M. Jorand Raymond, Le Lucullus, chemin de Moularés, 34000 Montpellier
- Mme Quémener Isabelle, Les Glycines, 22, rue Jacques-Brel, 59360 Le Cateau Cambresis
- M. Barge Raymond, Le Clos, F. 7, 73400 Ugine
- M. Volkringer Jean-Pierre, 20, rue E.-Chatrian, 67700 Saverne
- Société de musique « La Garde », 22, rue St-Michel, 06500 Menton
- M. Planchot Michel, 47, rue St-Louis, 76470 Le Tréport
- M. Reibichung Henri, 10, rue des Vosges, 68620 Bitschwiller-les-Tharnn.
- M. Wartelle René, 240, rue Georges-Guynemer, Le Marengo, bât. A. 80000 Amiens
- M. Grandjean Michel, 3 bis, rue des Cannes, 70300 Luxeuil-les-Bains
- M. Puissant « Frédonie », rue du Général-Bataille, 38520 Le Bourg-d'Oisans
- M. Bourges Harry, 89, avenue du Couvent, Saint-Martin-des-Champs, 50300 Avranches.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 23

Elle fut d'ailleurs reprise, lundi 1^{er} novembre, lors du concert de clôture à la salle Racine mais cette fois dirigée par M. Jean-Pierre Berrier, l'un des trois stagiaires-chefs choisis par les philharmonistes parmi les nombreux participants au groupe de travail de M. Komives (direction d'orchestre). M. Claude Berry et Mlle Sophie Renaudot, les deux autres heureux élus, dirigèrent respectivement la « Marche Militaire » de Schubert et la « Marche Romaine » de Gounod.

Le public castelroussin, déjà enthousiaste à l'audition des œuvres de Ferenc Farkas, J. Christian Bach et Emmanuel Chabrier qui entamaient le concert, redoubla d'applaudissements quand s'installèrent, sous la baguette de Janos Komives, stagiaires et professeurs, réunis pour l'exécution de « Morgenmusik » de P. Hindemith et surtout pour la création de « Souvenirs de Georgie », œuvre que Wal-Berg a composée spécialement pour le stage à la demande des « Philharmonistes de Châteauroux ».

Oh ! certes, il y eut quelques fausses notes, quelques départs hésitants, quelques problèmes de justesse, mais il suffisait de remarquer le vétéran du stage (70 ans) aux côtés du benjamin (9 ans) réunis dans le même enthousiasme, pour se garder d'un jugement trop hâtif. Le compositeur Wal-Berg, présent dans la salle, ne s'y est pas trompé, visiblement ému, lorsque M. Komives l'invita à monter sur la scène où il recueillit une ovation unanime des spectateurs parmi lesquels on remarquait M. Borgeais, représentant la municipalité et qui œuvra pour le parfait déroulement du stage.

Maintenant, les gens se dispersent, rentrent chez eux ; le stage n'est plus qu'un souvenir.

Il reste que ce genre de manifestations permet d'entrevoir au-delà des mots et des notes, justes ou faux, un devenir de la musique et de l'enseignement musical, en tant que langue vivante universelle.

Et il n'est pas non plus défendu de rêver à un prochain stage (à Châteauroux ?) où les instrumentistes à cordes viendraient se joindre aux trompettistes, hautboïstes et autres cornistes pour que le mot « amateur » recouvre pleinement son sens étymologique, en même temps que ses lettres de noblesse.

Jean-Pierre PINET,
Professeur de flûte
Membre des
« Philharmonistes
de Châteauroux »

LIMOUSIN

Compte rendu de la réunion du bureau et de la commission technique du 19 décembre 1982

Les membres du bureau et de la commission technique se sont réunis le 19 décembre 1982 en présence du Président André Ameller.

L'ordre du jour prévoyait :

- Activités 1982
- Examens Fédéraux 1983
- Projets 1983
- Questions diverses.

Activités 1982 :

L'activité principale a été l'achat d'instruments subventionné par le Conseil Général pour le compte des Sociétés adhérentes. La subvention a été de 100 000 F ce qui a permis de doter les sociétés pour un montant de 200 000 F.

La Fédération Musicale du Limousin a patronné le concours de musique junior et le concours régional organisé par l'Harmonie Municipale de Saint-Junien les 29, 30 et 31 mai 1982, le Festival départemental de la Creuse du 27 juin.

Les examens fédéraux des niveaux Moyens 2, Pré-supérieur et supérieur ont été organisés au Conservatoire de Région le 9 mai 1982.

En octobre les dispositions nécessaires à la demande de subvention pour achat d'instruments ont été mises en place et la demande transmise le 30 novembre 1982 au Conseil Régional avec copie à la délégation Régionale à la musique du Limousin.

Examens fédéraux 1983 :

Les dispositions suivantes sont confirmées : Examens M2, P.S., et supérieur à Limoges. Examens Deb. P1, P2, E1, E2 et M1, organisés par les responsables des Unions départementales dans leur département.

Un échange de vue s'engage sur différents points concernant des problèmes ou des questions qui ont pu se poser au sujet des examens.

— Niveau relatif des épreuves instrumentales.

— Forme des questions posées en théorie.

— Élévation du niveau des épreuves.

— Nombre de points à obtenir pour passer en division supérieure.

Au cours de cet échange de points de vue, le Président André Ameller, a donné son avis :

Les niveaux relatifs des épreuves peuvent peut-être sembler anormaux à certains mais il ne faut pas oublier que, si des morceaux donnent l'impression de simplicité du point de vue technique, l'exécution musicale est un tout. Il faut donc tenir compte de l'interprétation de l'œuvre par le candidat. Toutefois, il est toujours possible à la commission technique de la Fédération d'examiner un problème qui lui serait posé.

La forme des questions de théorie est définie avec le maximum de soins. Il se peut qu'une question semble délicate à comprendre. Il est indispensable que lors des épreuves ces questions soient explicitées devant les candidats afin d'éviter les confusions possibles.

L'élévation des niveaux des épreuves par rapport à la situation actuelle n'est pas souhaitable car il ne faut pas oublier que nombre de sociétés sont dans des milieux ruraux et qu'elles ne disposent pas de moyens identiques à ceux des sociétés qui sont à proximité d'Écoles de Musique ou de Conservatoires.

Actuellement le nombre de points nécessaire pour passer en division supérieure est de 40 en éducation musicale et de 16 en instruments. Une proposition est faite pour le ramener à 35 sur 50 et 14 sur 20. Le Président André Ameller précise qu'il prend cette question en considération et verra, sans changer les coefficients de chaque matière en éducation musicale, comment de nouvelles dispositions pourraient être envisagées.

Projets 1983 :

1983 verra la reconduction des activités 1982, c'est-à-dire :

— Patronnage des Festivals et Concours organisés par les Sociétés affiliées.

— Achats groupés d'instruments, subventionnés par le Conseil Régional.

— Proposition d'aide financière aux sociétés par le Ministère de la Culture.

— Financement des stages de formation musicale, organisés par les Unions Départementales ouvertes à tous les membres des sociétés affiliées à la F.M.L.

— Point particulier pour 1983 : achat d'instruments (tout fournisseur qui se manifestera comme intéressé sera consulté).

Questions diverses :

Quelques problèmes particuliers sont évoqués. Les prévisions nécessaires sont données.

Le Président André Ameller prend la parole et exprime la satisfaction et le plaisir qu'il a eu à participer aux travaux du bureau du Conseil et de la Commission Technique. Il souligne l'importance pour lui d'avoir pu découvrir les sociétés de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne à travers leur union départementale et leurs représentants se faisant ainsi une idée du dynamisme de la F.M.L. et de ses environs départementaux.

Le Président de Chalais remercie le Président Ameller de sa présence parmi nous et souhaite le retrouver en Limousin à l'occasion d'importantes manifestations. Il lui demande se faisant l'interprète de tous, de bien vouloir transmettre son amical souvenir à Mme Burelli et ses remerciements pour le travail qu'elle accomplit.

MOSELLE et MEURTHE- ET-MOSELLE

Nancy

Compte rendu de la réunion du 8 janvier 1983.

A la demande du Président Ameller, une importante réunion s'est tenue à Nancy, le samedi 8 janvier 1983.

Aux côtés du Président National, se trouvaient : M. Bellion de Saint-Avoid,

Président Fédéral ; M. Boitel, Président de la Commission Artistique, de Freyding-Merlebach ; Mme Boitel, Secrétaire ; M. Lambert, de Longwy, Trésorier et M. R. Sommer, Président-Adjoint.

Cette réunion avait pour but, de dresser avec précision la situation, de la Fédération Musicale de Moselle et Meurthe-et-Moselle, dans le cadre des modifications importantes apportées aux nouveaux statuts de la C.M.F., et résultant de la nouvelle régionalisation de la décentralisation administrative.

M. Ameller, dans un long exposé, extrêmement précis et détaillé, donna toutes les explications utiles à cette éventuelle et future Fédération Musicale de Lorraine qui devra grouper les départements de : Moselle, Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges, qui en aucun cas ne seront privés de leur structure, puisque chaque Fédération actuelle conserverait son entière indépendance.

C'est donc une « Union » ou un « Groupement » de celles-ci qui serait créé avec des statuts particuliers, afin d'assurer à tous les échelons, la représentation des organismes, membres, concernés par toutes les questions intéressant les Sociétés musicales et d'Éducation musicale, dans le cadre de cette « Union » ou « Groupement » et présenter toute demande de subvention au Conseil Régional, pour les répartir entre les Fédérations actuelles.

Le cas du Département de la Meuse, actuellement affilié, à une Fédération-sœur, doit faire l'objet d'une étude de M. Ameller lui-même.

En conclusion, il semble que le moment soit venu de tenir une Assemblée des responsables de nos quatre Départements, afin de mener une action, et ajuster les démarches entreprises, aux réalités d'aujourd'hui, trouver un souffle nouveau pour jouer pleinement son rôle dans cette nouvelle organisation, c'est pourquoi, les représentants se réuniront, prochainement, afin d'établir des statuts, qui sont actuellement à l'étude, pour cette nouvelle Union Musicale de Lorraine, et faire face à ses nouvelles responsabilités pour que la « Musique d'amateurs » soit une force de propositions permanentes, loyale et efficace au service des Musiciens, du Public et de la Vie-Associative.

Robert SOMMER
Président-Adjoint

Forbach

Harmonie municipale

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Amicale des Musiciens de l'Harmonie Municipale de la ville de Forbach, qui s'est tenue le vendredi 14 janvier 1983, à 19 heures, salle des fêtes à Forbach, sous la présidence de M. Lerch Gérard.

Assistaient à la réunion :

MM. Bousch Jean-Eric, Maire, Président de l'Harmonie Municipale ; Houpert Louis, premier adjoint au Maire, Vice-Président du Conseil d'Administration de l'Harmonie Municipale.

MM. Ney Emile, Grosse Jean-Paul, Koelsch Oscar, Kissel Roland : Conseillers Municipaux, membres du Conseil d'Administration de l'Harmonie et du Syndicat d'Initiative de Forbach.

M. Klinkert Joseph : Animateur et Présentateur bénévole lors des prestations, ainsi qu'une trentaine de membres actifs de l'Harmonie.

C'est à 19 h 30, que le Président ouvre les débats, tout en regrettant la faible assistance, les chutes de neige ayant rendu les routes incertaines.

Le Président, M. Lerch Gérard, souhaite la bienvenue et une bonne année 1983 aux personnes présentes, ainsi qu'aux familles des musiciens.

Il remercie les personnalités qui ont bien voulu assister à cette assemblée.

Avant de poursuivre les travaux, il prie l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire de M. Schneider Marcel, trésorier fédéral décédé, et dont les obsèques eurent lieu l'après-midi à Moyeuve.

La mémoire du « vétéran » décédé en 1982, M. Eynius Alphonse, fut associée à cet instant de recueillement.

Le Président poursuit en excusant les personnes absentes, puis présente l'ordre du jour.

Ordre du jour :

— Ouverture de l'Assemblée Générale, par le Président.

— Appel des présents, par le secrétaire.

— Rapport moral et d'activité, par le Président.

— Rapport financier, par le trésorier.

— Rapport sur vérifications des comptes, par les réviseurs de caisse.

— Vote de l'Assemblée sur rapports moral et financier.

— Dissolution du comité.

— Désignation d'un bureau de vote.

— Election du comité de l'Amicale.

— Election du conseil d'administration.

— Désignation de deux réviseurs aux comptes.

— Programme prévisionnel 1983, par le Président.

— Débats et suggestions.

— Allocutions des Personnalités.

— Remise de distinctions honorifiques.

— Vin d'honneur.

Rapport moral et d'activité présenté par le Président.

En présentant le bilan des activités de l'Amicale de l'exercice qui s'achève, il remercie les membres du comité pour leur collaboration. Il félicite les jeunes qui se sont admirablement intégrés, et qui ont œuvré, pour un but commun : l'intérêt de l'Amicale.

Une mention spéciale au trésorier M. Stephani Joseph et à Mlle Philippe Simone, secrétaire, qui, au détriment d'innombrables heures de loisirs, ont largement contribué au succès et à la réussite de notre programme 82.

Un hommage au Chef de Musique M. Koch Rémy, qui donna le meilleur de lui-même, pour que soit réalisé ce programme.

Il adressa des remerciements aux personnes « auxiliaires » toujours présentes, ainsi qu'aux responsables du Syndicat d'initiative des commerçants et artisans de Forbach.

Il fait état des prestations de l'année écoulée.

Avril : Concert de Gala inaugural du C.A.C.

Mai : Festivités du 60^e anniversaire de l'Harmonie, avec Concours-Festival International de Musique.

Juin : Réception de l'Orchestre des Jeunes de Gersthofen.

Novembre : Concert Spirituel et Banquet de l'Harmonie.

Concerts donnés à : Spicheren, Grande Rosselle, Hagondange, Sarrebruck.

La « Batterie » participait aux cavalcades du Carnaval à Schwalbach et Wermetsweiler, au Corso de la Mirabelle à Metz, à la Kermesse de la S.P.A., à la Fête des Roses à Petite Rosselle et au Festival des Majorettes à Schoeneck.

L'effectif de l'Harmonie reste stable, avec ses 84 exécutants.

Le rapport moral, et d'activité, est approuvé à l'unanimité, ainsi que le rapport financier présenté par le trésorier.

Election du Comité de l'Amicale, résultats :

Président : M. Lerch Gérard, réélu à l'unanimité.

Vice-Présidents : MM. Guldner Jules et Bauer Raymond.

Membres élus au Conseil d'Administration : MM. Lerch Gérard, Cattani Jacques, Cattani Jean-Jacques.

Programme 83 :

16 avril : Concert de Gala au C.A.C.

24 septembre : Dîner dansant à l'Hôtel de Ville.

9 octobre : Concert de la Kirb, Salle des Fêtes.

13 novembre : Messe de Ste-Cécile et Banquet.

Déplacements prévus pour la « Batterie-Fanfare » : « Schwalbach et Hambach ».

Une excursion est envisagée, ainsi qu'une éventuelle sortie en Autriche et Gersthofen.

Questions diverses :

Affectation de nouveaux locaux au C.A.C.

Remise de distinctions à : MM. Klinkert Joseph, Lerch Gérard, et Cattani Jacques.

Un vin d'honneur clôtura cette Assemblée Générale.

La séance fut levée à 23 heures.

Le Président de l'Amicale :
G. Lerch

AUDE

Carcassonne

Sainte-Cécile dignement fêtée par l'Harmonie Municipale

Comme il est de tradition, le dimanche 28 novembre dernier, les musiciens de l'Harmonie Municipale de Carcassonne se retrouvaient au grand complet autour de leur Président et Directeur Musical, M. Jacques Miquel, pour fêter comme il se doit la Patronne des Musiciens : Sainte-Cécile.

Cette belle journée de l'amitié musicale débutait par un grand concert donné en la Cathédrale Saint-Michel, dont le cadre majestueux et prestigieux se prêtait admirablement à une telle manifestation.

Auparavant, nos musiciens et leur Chef avaient « posé pour la postérité », en grande tenue, sur les marches du Square de l'Armistice (notre photo).

En présence d'une foule nombreuse et recueillie, notre Harmonie, placée sous la baguette de M. Miquel, interprétait, tout d'abord, la « Marche Louis XV », de M. Millot.

Suivait une œuvre de M. Lucien Clayton, ayant pour titre « Dieu Tout-Puissant », que le compositeur dirigeait lui-même.

Pendant la Communion, notre Harmonie interpréta, avec une finesse et une sensibilité dignes de leur auteur, l'« Adagio », extrait du Concerto pour Hautbois de Marcello, célèbre compositeur italien du XVII^e siècle.

Nous avions le plaisir d'entendre, au cours de cette audition, en solistes, MM. Gilles Arcens, au saxophone-soprano, Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Région de Toulouse ; Pierre Dupont, hautbois, Premier Prix du Conservatoire de Musique de Bordeaux et François Calvayrac, clarinette-solo de l'Harmonie Municipale.

L'accompagnement, très léger, sur un motif de basse continue, donnait à cette œuvre une qualité d'expression qui mettait en valeur le travail patient et minutieux de nos musiciens et la grande compétence de leur Chef.

Le respect des nuances, l'homogénéité de son et la direction sûre et précise de M. Miquel étaient particulièrement appréciés par l'assistance et prouvaient que de grands progrès avaient été réalisés, par nos musiciens, depuis quelques mois.

Pour terminer cette belle messe, retentissaient sous les voûtes de la Cathédrale, la « Marche du Sacre de Napoléon I^{er} »,

composée par Jean-François Lesueur pour le Couronnement de l'Empereur, le 2 décembre 1804.

... Quelques instants après ce très brillant concert, les musiciens, dont quelques-uns étaient accompagnés de leur épouse, se retrouvaient dans le cadre moyenâgeux du Restaurant de la Taverne Médiévale, à la Cité de Carcassonne.

Notre Président, M. Jacques Miquel, entouré des Membres du Bureau, accueillait et remerciait les personnalités de l'honneur qu'elles faisaient à notre Société en assistant à sa petite fête annuelle.

Parmi ces dernières, nous avions le plaisir de citer, tout d'abord M. Fernand Ancely, Maire de Carcassonne, accompagné de son épouse ; M. et Mme Paul Vialette, Directeur de l'Harmonie de Villepinte ; M. et Mme Joseph Cayuela, Chef du Cercle Musical Conquois et Mme Odette Pelouze, Conseillère Municipale de Carcassonne.

Le moment était venu où quatre de nos amis musiciens étaient récompensés par la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et la Confédération Musicale de France.

M. Fernand Ancely et M. Jacques Miquel, ce dernier en qualité de Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, remettaient à chacun d'eux la médaille et le diplôme récompensant leur talent et leurs années de présence au sein de notre groupement musical.

Voici, ci-après, la liste de ces très méritants récipiendaires :

— Titulaire de la Médaille de Bronze pour cinq années d'assiduité minimum, décernée par la Fédération des Sociétés Musicales du Midi : M. Gilles Arcens.

— Titulaire de la Médaille Dorée pour quinze années de sociétariat, décernée par la Fédération des Sociétés Musicales du Midi : M. Pierre Daubercies.

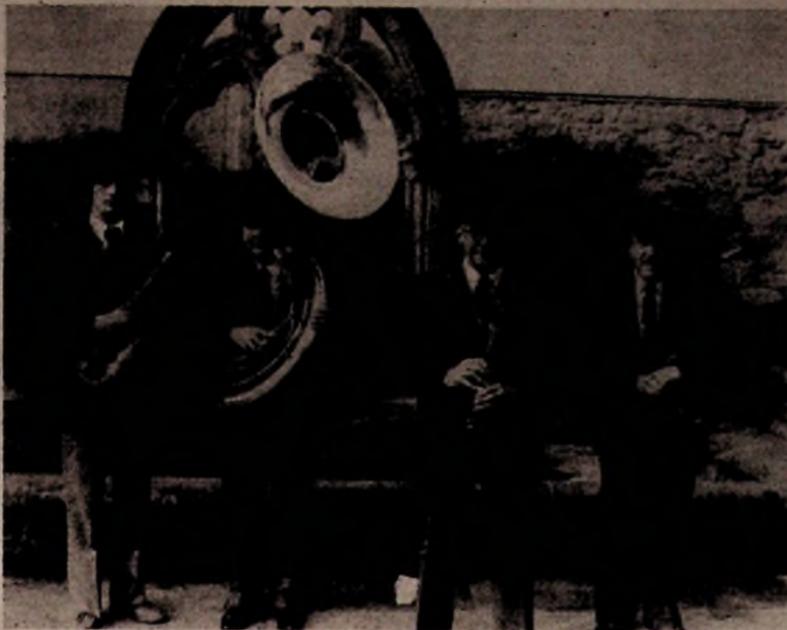
— Titulaire de la Médaille de Vétéran avec Etoile, décernée par la Confédération Musicale de France, sur proposition de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi : M. Albert Castetbert.

— Titulaires de la Médaille de Vétéran avec Palme, décernée par la Confédération Musicale de France, sur proposition de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi : MM. Michel Solano et François Calvayrac.

M. le Maire et M. Miquel congratulèrent et félicitèrent chaleureusement les nouveaux décorés qui furent longuement ovationnés par l'assistance.

M. Miquel prit ensuite la parole, en excusant les personnalités et musiciens qui, pour diverses raisons, n'avaient pu participer à notre fête.

Il remercia M. le Maire et la Municipalité pour l'intérêt qu'ils portent à l'existence de notre Société Musicale, laquelle est indissociable de la vie même de la Ville de Carcassonne.



Nos jeunes instrumentistes furent félicités et remerciés pour leur présence attentive, leur persévérance, leur assiduité, leur sérieux, leur comportement et leur tenue exemplaires, observés notamment par bon nombre de personnes au cours du concert de la matinée.

Ce fut ensuite au tour de nos « Anciens » d'être mis à l'honneur par notre Président, lequel félicita, une fois encore, les nouveaux décorés, en souhaitant que leur dévouement à servir la cause musicale soit un exemple pour tous.

M. Fernand Ancely, Maire de Carcassonne, dans son allocution, exprimait toute sa satisfaction de se retrouver parmi les musiciens de l'Harmonie Municipale de Carcassonne, qui font retentir bien haut le renom artistique et musical de notre Ville et qui sont présents à tous les événements marquants de la vie publique et associative carcassonnaise.

M. le Maire souhaitait à l'Harmonie Municipale de Carcassonne, beaucoup de succès futurs dans la poursuite de ses nombreuses activités musicales.

M. Ancely terminait son allocution en souhaitant longue, très longue vie et prospérité à l'Harmonie Municipale de Carcassonne !

... A ce moment précis, M. Jacques Miquel, se voyait offrir, par notre jeune ami Gilles Arcens, au nom de tous les musiciens de l'Harmonie Municipale, un magnifique cadeau !

Sous les applaudissements, ce dernier, très ému, découvrait avec ravissement de magnifiques ouvrages sur Chopin, Liszt, Berlioz et Wagner...

C'était alors à M. Max Bousquat, Secrétaire-adjoint de l'Harmonie Municipale, de s'adresser à notre Président, aux personnalités et aux convives en ces termes :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En ce jour de fête pour tous les musiciens, permettez-moi, M. le Président, de me faire ici l'interprète des membres exécutants de notre Société pour vous exprimer toute la gratitude, l'amitié et la grande estime qui nous lient, depuis tant d'années, au service de la Musique.

En plus des responsabilités de Président que vous assumez, avec efficacité et grande compétence, depuis 1975, vous avez été amené à prendre, depuis le début de cette année, la direction musicale de l'Harmonie Municipale.

Une fois encore, votre dévouement a été mis à rude épreuve, car cette nouvelle fonction est venue s'ajouter à celles, nombreuses, que vous exercez déjà dans le domaine vocal, en qualité de Chef des Chœurs de Carcassonne et dans celui de la pédagogie instrumentale et musicale.

Etant à la fois, Président et Directeur Musical de notre Société, nous pouvons dire, sans ambiguïté, que vous êtes, actuellement, la clé de voûte de notre groupement musical !

Cet état de fait exige, de votre part, évidemment, un surcroît d'heures de travail, beaucoup de soucis, également, que partage avec une grande compréhension votre digne épouse.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, tous les musiciens qui vous entourent, toutes les personnes ici présentes, à divers titres, se joignent à mon compliment pour vous témoigner leur reconnaissance et vous demander de continuer à œuvrer pour servir longtemps encore la Musique.

Pour vous prouver et concrétiser matériellement tout cela, nous vous offrons, Monsieur le Président, ce cadeau, en témoignage de notre amitié et de notre détermination à poursuivre, avec vous, ce qui est, doit-être et devra rester notre devise : « Aimer et faire aimer autour de nous la musique populaire d'amateurs ! »

L'Harmonie Municipale de Carcassonne existe depuis 1945. En 1985, elle fêtera son quarantième anniversaire. Souhaitons, tous ensemble, d'être là pour le célébrer dignement !

Vive donc l'Harmonie Municipale de Carcassonne ! Vive son Président et Chef ! Vivent ses Musiciens ! »

M. Miquel, qui ne s'attendait pas à de telles marques d'amitié et de considération, remercia tout le monde, du fond du cœur et, avec une émotion non dissimulée, assura les personnalités et tous les musiciens de notre Société qu'ils trouveraient désormais, auprès de lui, un Chef attentif à leurs progrès musicaux et un Président dont le dévouement inlassable sera mis au service de tous ceux qui, comme lui, travaillent sans relâche pour que vivent et prospèrent nos Sociétés Musicales d'Amateurs !

Venaient ensuite les moments de détente, où artistes, chanteurs et conteurs d'histoires savoureuses (nous n'en manquons pas), avaient la part belle et, sous les vivats et les éclats de rires des convives, se terminait fort tard dans l'après-midi la Sainte-Cécile 1982 des Musiciens de l'Harmonie Municipale de Carcassonne !

• Suite page 26



Un grand bravo et nos biens sincères félicitations à tous, donc, et nous terminons cet article en souhaitant, de tout cœur, que l'année 1983 soit, pour notre Société, encore plus riche en activités musicales de toutes sortes et que la grande amitié et la parfaite entente qui règnent dans ses rangs soient un gage d'avenir prometteur pour nous tous !!!

HERAULT

Cazouls-lès-Béziers

Fête de la Sainte-Cécile à l'Union Musicale

En raison de certaines circonstances le Comité de l'Union Musicale de Cazouls-lès-Béziers présidée par M. le Dr Y. Favier avait du reporter la Fête de leur Patronne au dimanche 16 janvier 1983. A 10 h, tous les musiciens étaient réunis dans l'Eglise Paroissiale pour interpréter pendant la messe des morceaux de choix sous la haute direction de M. Jean Fabre de Creissan. Nous avons entendu : La Marche Solennelle de Haendel, puis l'Andante de Mendelssohn. A l'élévation trois chorales de J.-S. Bach et à la sortie le Te Deum de M. Charpentier. Après l'apéritif offert par le Président Y. Favier au siège de la Société, les membres de l'Union Musicale de Cazouls et leurs invités se rendirent au restaurant de Sérignan Plage où eut lieu le banquet traditionnel. Aux côtés du Président Favier avaient pris place Mme Raoul Bayou, Maire de Saint-Chinian, M. Raoul Bayou, Questeur à l'Assemblée nationale s'était excusé, M. Lignon, Maire de Cazouls-lès-Béziers, Mme Lignon souffrante s'était excusée, M. et Mme Maurel, premier adjoint, M. André Galy Vice-Président de la Fédération pour la zone B, les musiciens et leurs épouses ainsi que les amis de l'Harmonie. A la fin du repas, qui fut parfait, le Président Favier remercia tous ceux qui avaient répondu à son invitation. M. Lignon et, Mme Bayou remercièrent les membres de l'Union Musicale de Cazouls pour tous les services que la Société rend aux diverses manifestations municipales. Nous avons applaudi les jeunes duettistes Simon et Paulette, Mme Decor, M. Gleyzes, Mme Bayou, M. Viviez et Rigaud, tous ont obtenu un grand succès. Une sauterie termina cette agréable fête et l'on se sépara en se disant à l'An prochain.

André GALY

Union Musicale de Cazouls-lès-Béziers en deuil

Le mercredi 19 janvier 1983 ont eu lieu à Cazouls-lès-Béziers, les obsèques de M. Marcel Caussat décédé après une courte maladie à l'âge de 75 ans. M. Marcel Caussat était au pupitre de saxo-baryton à l'Harmonie depuis 50 ans. M. Lignon, Maire et le Conseil Municipal ; M. le Dr Y. Favier Président de l'Union Musicale ; M. Jean Fabre Directeur de l'Harmonie ; M. A. Galy Vice-Président de l'Hérault entourés de tous les musiciens de l'Union Musicale ont rendu un dernier adieu à ce vétéran qui durant sa vie a servi la musique populaire. La Fédération des Sociétés Musicales du Midi présente à sa famille et à tous les musiciens ses très sincères condoléances.

PYRENEES-ORIENTALES

St-Laurent-de-Cerdans

Assemblée Générale de l'Association Réveil Laurentin

L'Assemblée Générale de l'Association Réveil Laurentin « Clique Fanfare et Majorettes Laurentines » s'est tenue dimanche 23 janvier sous la présidence de M. Reynaud, Maire ; M. Peus, Président Départemental des Sociétés Musicales, M. Albert, Conseiller Général s'étant fait excuser.

Le Président de l'Association ouvrit la réunion en remerciant tous les participants et demanda une minute de silence en mémoire de Charles Laffon.

Au cours de cette réunion, le Président fit le rapport moral de l'année écoulée : des questions importantes ont été débattues. Il a été fait état des fêtes organisées dans le courant de l'année 82, puis un bilan financier a été dressé, comportant les comptes de la Clique Fanfare et des Majorettes Laurentines ; ces derniers sont satisfaisants et approuvés par l'Assemblée.

Les fêtes 83 ont été abordées : tout d'abord le Carnaval, mais chut ! surprise ! En ce qui concerne nos fêtes 83, elles feront le régal des connaisseurs en musique.

Le bureau étant démissionnaire, il a été reconduit à l'unanimité, après le vote à main levée. Voici sa composition :
— Clique Fanfare ; Président d'honneur : M. le Conseiller Général,
— M. le Maire, Président actif : Jean-Pierre Roitg,
— Vice-Président : Thomas Selles, Secrétaire : Jean Delos,
— Trésorier : Marcel Vila, membres du bureau : Jacques Planas, Gilbert Baret, Augustin Carod.
— Majorettes : Présidents d'honneur : M. le Conseiller Général, M. le Maire, Présidente active : Marguerite Roitg, Secrétaire Jeanne Xarrolier. Trésorière : Aline Corominas, membres du bureau : François Nogue, Christiane Carod, Jeannette Baret, relations Presse et Publicité : Laurent Gibrat.

A la fin de la réunion tout le monde leva son verre à la prospérité du Réveil Laurentin Clique Fanfare et Majorettes Laurentines.

NORMANDIE

Mémento

VENDREDI 25 FEVRIER (20 h)
DIMANCHE 27 FEVRIER (14 h 30)
ROUEN - Théâtre des Arts
Louise de Charpentier
SAMEDI 26 FEVRIER (20 h 30)

EVREUX - Eglise de la Madeleine
Concert Symphonique

Orchestre des Concerts Lamoureux
Direction : Jean-Claude Bernede
Schubert - Bach - Paganini

VENDREDI 4 MARS (20 h 30)

EVREUX - Théâtre de la Ville
Quatuor Bernede
Intégrale des Quatuors de Beethoven

DIMANCHE 6 MARS (14 h 30)
VENDREDI 11 MARS (20 h 30)
SAMEDI 12 MARS (20 h 30)
DIMANCHE 13 MARS (14 h 30)

ROUEN - Théâtre des Arts
La Fille du Tambour-Major de Offenbach

MARDI 15 MARS (19 h 30)

EVREUX - Eglise Saint-Michel
Orchestre de Chambre de Rouen
Soliste : Georges Alirol (flûte)

DIMANCHE 20 MARS (17 h 30)

EVREUX - Théâtre de la Ville
Concert de Printemps par l'orchestre d'Harmonie d'Evreux
Direction Gérard Aubin

DIMANCHE 20 MARS (17 h 30)

CAEN - Théâtre municipal
Orchestre de Chambre de Caen
Solistes : Nadine et Leslie Wright pianistes ; Jocelyne Chamonin soprano ; Martyn Hill ténor ; Michaël Rippon baryton

VENDREDI 25 MARS (20 h 30)

CAEN - Théâtre municipal
Concert Lyrique
Soliste : Jacques Villisech
Direction J. Malraye.

VENDREDI 25 MARS (19 h 45)
DIMANCHE 27 MARS (14 h 30)

ROUEN - Théâtre des Arts
Parsifal de Wagner

DIMANCHE 27 MARS (9 h)

LISIEUX - Ecole de Musique
Prix Marcel Petit
Challenge Emile Clerisse

DIMANCHE 27 MARS (16 h)

CAEN - Palais des Sports
Festival Fédéral de Chant Choral

DIMANCHE 27 MARS (17 h)

LE HAVRE - Espace Oscar-Niemeyer
Concert par l'Harmonie Municipale du Havre
Direction : Claude Decugis

CALVADOS

Cabourg

Harmonie municipale

La Fête Sainte-Cécile 1982 a marquée à Cabourg le 10^e anniversaire de l'arrivée comme Chef de Musique de M. Jacques Lecornu.

Grâce à l'amabilité du Père Masot, curé de Cabourg, l'Eglise Saint-Michel recevait une fois de plus l'Harmonie Municipale le samedi 18 décembre pour le traditionnel concert de Sainte-Cécile. Malgré les intempéries et un froid très vif, un nombreux public est venu applaudir musiciens et chef au cours d'un concert qui restera un grand succès dans les annales de la Musique Municipale Cabourgeaise.

→ Suite de la page 26

Après la « Marche du 43^e RI » de Berthélemy dirigée par Pierre Jean, sous-chef avec le concours de la Batterie-fanfane dirigée par Louis Romanet, on entendit successivement le « Ballet d'Isoline » d'André Messager, la « Marche de Tanhauser » de Richard Wagner et « Espana » suite de valse de Chabrier, arrangée par Walteufel. Jacques Lecornu dirigea avec le talent qu'on lui connaît ces œuvres interprétées par une formation d'environ 70 exécutants. Qu'il nous soit permis de mentionner le beau solo de clarinette du « Ballet d'Isoline » interprété avec beaucoup de style par Christian Lecornu, professeur à l'École de Musique de Cabourg et la grande musicalité de l'ensemble orchestral. Quelques jeunes tambours de la Batterie-Fanfane se font à présent entendre dans des marches napoléoniennes et obtiennent un vif succès auprès du public. A l'entracte, M. Jacques Champeaux, Président de la Musique Municipale, salue les personnalités : M. Moles, Maire de Cabourg, M.-C. Eco-bichon, Conseiller Général, Mme Heuze, Maire de Petiville, le Père Masot, curé de Cabourg, etc. Après avoir félicité les musiciens et leur chef, une remise de décorations de la Fédération Musicale de Normandie et de la Confédération Musicale de France est effectuée. Le Président Champeaux, Mlle Mabire, trésorière si dévouée, le Directeur M. Jacques Lecornu, le sous-chef Pierre Jean, M. Louis Romanet, Mlle Natalie Champeaux (10 ans de présence effective) et quelques autres musiciens reçoivent des mains du Conseiller Général et du Maire, les médailles et diplômes des récompenses fédérales.

Le concert reprend sous la baguette de Pierre Jean, sous-chef qui dirige la « Marche de la Fédération Musicale du Nord Pas-de-Calais » de Lemire. Puis ayant repris sa place au pupitre, Jacques Lecornu dirige avec brio « Peer Gynt » de Grieg accompagné du récit de l'œuvre dramatique. Nous entendons successivement jour avec beaucoup de nuances et de justesse « Dans le hall de la Montagne », « La Mort d'Ase », « Le Matin » et « La Danse d'Anitra ».

Le concert se poursuit avec « Stop The Cavalery », une petite pièce musicale entraînée de J. Lewie.

Aux applaudissements d'un public chaleureux ce beau concert se termine par « Brasilia Carnaval » (arrangement de J. Darling).

Dimanche 19 décembre, la Musique Municipale de Cabourg se fait à nouveau entendre à la Messe de 10 h à l'Eglise Saint-Michel en interprétant les œuvres suivantes :

« Cavallera-Rusticana » intermezzo de Mascagni, « L'Ave Maria » de Gounod chanté avec style par Mme Monique Langlois, accompagnée par l'Harmonie, « L'Angelus des Scènes Pittoresques » de Massenet. A la sortie de l'office, la Musique joue avec éclat la célèbre Marche de Tanhauser de Richard Wagner.

La Sainte-Cécile 1982 à Cabourg se termine ensuite dans la joie et la fraternité au cours d'un succulent repas amical organisé parfaitement par Mlle Nicole Mabire et son équipe si dévouée et sympathique d'amis de la Société.

X^e Anniversaire de l'École de Musique

Le 1^{er} octobre 1972, M. Jacques Lecornu arrivait à Cabourg et prenait la direction de la toute nouvelle **École Municipale de Musique** qui venait d'être créée par M. Bruno Coquatix, Maire de Cabourg et son Conseil Municipal. Tout était à faire pour recevoir une trentaine de jeunes garçons et filles désirant apprendre la musique. Jacques Lecornu qui avait acquis l'expérience dans ce domaine à Carentan se mit courageusement à l'ouvrage. La salle de la Fanfare « Les Enfants de la Plage » reçut les premiers élèves puis ce fut un baraquement scolaire, route de Sallenelles, enfin le 15 novembre 1975, l'actuelle école fut inaugurée par M. Bruno Coquatix. Depuis 10 ans, plus de 200 jeunes élèves sont passés par cette école. Nombreux parmi ceux-ci sont devenus de bons instrumentistes qui ont rejoint les rangs de la Musique Municipale.

Aujourd'hui, l'École Municipale de Musique compte quelque 70 élèves et Christian Lecornu (clarinette et saxo) et Mme Malassinot (piano) sont venus rejoindre comme professeurs M. J. Lecornu. Un moniteur forme également les tambours. Pour marquer le 10^e anniversaire de la création de l'École de Musique, l'Orchestre « Junior » a interprété en présence du Maire actuel de Cabourg, Michel Moles, du Président de la Musique Municipale Jacques Champeaux, et de nombreux parents, un concert de variétés dans la salle des fêtes de la Mairie.

En même temps, une exposition retrace la vie musicale à Cabourg depuis 10 ans

de nombreux panneaux (un par année) font revivre au moyen de nombreuses photos, affiches, diplômes, coupures de journaux, programmes de concerts les activités et résultats de l'École de Musique et aussi de la Musique Municipale.

Ce vendredi 17 décembre 1982, le Président de l'Harmonie et le Maire de Cabourg félicitèrent vivement le Directeur Jacques Lecornu, ses adjoints et les élèves pour leur excellent travail.

Une remise de récompenses aux élèves et un vin d'honneur clôturèrent cette manifestation du 10^e anniversaire de l'École de Musique Cabourgeoise honorée par de nombreuses personnalités et la presse locale.

MANCHE

Valognes

Musique Municipale

Selon la tradition, la fête Sainte-Cécile a été célébrée par la Musique Municipale Valognes-Montebourg et ce même concert sera donné le 5 décembre à Montebourg.

Le matin, l'Harmonie sous la direction de son chef Eugène Gain a apporté son concours apprécié à la Messe de 10 h, en l'église Saint-Malô, en interprétant un beau programme de circonstance.

L'après-midi à 17 h 30, c'est à la salle du Château, pratiquement comble, que la musique a donné un concert d'une très belle qualité, qui, avec un programme aussi varié qu'intéressant, a témoigné les progrès de cet ensemble instrumental. Sous la dynamique impulsion de M. Gain, la musique de Valognes-Montebourg a pris un nouvel essor, et depuis deux ans ne cesse d'enrichir son répertoire et c'est un programme entièrement nouveau qui a été interprété dimanche avec bonheur, ce qui représente un travail de préparation considérable, dont les auditeurs ont mesuré l'importance et la valeur.

Afin d'illustrer un travail de transposition réalisé par M. Gain, le programme débute par un prélude du Clavecin bien tempéré, de J.-S. Bach, joué par une jeune élève de la classe de piano de M. Collin : Paula Nervenic, qui venait d'obtenir le matin même, une mention bien au concours national de musique de Cherbourg, puis par l'interprétation de cette même œuvre par l'Harmonie.

Une autre œuvre de Charles Gounod : l'Ave Maria au Saxo Alto par Bruno Leclerc, membre de l'Harmonie, accompagné au piano par M. Gain. Une autre œuvre de Gounod : Mireille, par l'Harmonie. Chanson Hindoue de Nicolas Rimsky Korsakov avec Solo, Saxo, Soprano, Ouverture de Cavalerie légère de Franz Süssfi figurait à la première partie du concert.

La seconde partie du programme commença par la Marche du Sacre de Napoléon de J.-F. Lesueur.

Ce fut ensuite une pièce de concours en forme de blues avec solo de trombone proposée par Robert Launay et le concerto pour clarinette et harmonie, composition originale d'Eugène Gain, donnée en première audition dans cette importante pièce où les différents mouvements s'enchaînent harmonieusement, l'auteur a confirmé ses talents de compositeur après notamment sa fantaisie pour piano et harmonie, et la Poupée de Chiffon créée l'an dernier, dans cette même salle, on y retrouve son sens de l'harmonisation grâce à une parfaite connaissance de tous les instruments de l'orchestre de la mélodie, de ses contrastes. M. Gain n'a pas craint d'accumuler des difficultés que surmonta de façon remarquable la jeune soliste Sylvie Picot, élève de M. Georges Kemblinsky, professeur de clarinette à l'école de Musique de Valognes, qui fut particulièrement brillante, soutenue par un ensemble qui ne le fut pas moins. Au cours de l'entracte, M. Godefroy, Mme Heinis, M. Collon procédèrent à la remise de trois distinctions à des membres de l'harmonie de Valognes : la médaille d'or et d'honneur des Sociétés et Chorales de France à M. Michel Loret, trompette, 21 ans de service et diplômes d'honneur ; diplômés F.M.N. avec étoile d'Argent à François Marie et Michel Fichet pour 11 et 10 ans de service, Mme Heinis prit la parole pour remercier le public venu nombreux, ce qui constitue une grande satisfaction et un encouragement pour les musiciens et leurs chefs, dont elle souligna les mérites, en leur adressant au nom de tous, ses vives félicitations. Puis, elle lança un appel en faveur du recrutement de clairons et tambours, afin de reconstituer une Batterie-Fanfane dont la nécessité est évidente dans les défilés.

La Musique Valognes-Montebourg dispose de professeurs hautement qualifiés en instruments divers.



SEINE-MARITIME

Dieppe

L'Harmonie Municipale a fêté Sainte-Cécile.

Dimanche 14 novembre, 16 heures dans la salle du Centre des Affaires Culturelles Jean Renoir à Dieppe, l'Harmonie donne son concert de Sainte-Cécile sous la présidence de M. Bourgois, Maire de Dieppe et de M. Beauvils, député. Le programme débute par une marche de Schrammel, « Vienne reste Vienne ». Le morceau suivant est une fantaisie sur la célèbre opérette de Francis Lopez, « Pour Don Carlos ». Le titre suivant, « Happy go lucky », de Willy Hautvast met en valeur le soliste Guillaume Lécuyer au xylophone. Le jeune Guillaume, percussionniste de l'Harmonie a enthousiasmé son public qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements. « La pluie d'or », de Paul Bouillon, airs variés pour clarinette et interprété en soli par MM. Marcel Auger et Paul Capron termine agréablement cette première partie du concert. Paul Capron, membre de l'union départementale et Directeur de la « Renaissance » de Doudeville, est également un membre assidu de l'Harmonie Municipale de Dieppe. En lui permettant de s'exprimer ainsi, le Directeur, Claude Dantigny a voulu le remercier de l'amitié et de l'aide qu'il apporte, malgré ses nombreuses occupations à l'Harmonie de Dieppe. Faisant suite à cette première partie musicale, 14 musiciens reçoivent une médaille récompensant leur fidélité à la musique. Ces médailles sont remises par M. Bourgois, Maire; Lavieuville, Adjoint aux affaires culturelles et Président d'Honneur de l'Harmonie; Capron, Directeur de l'Harmonie de Doudeville et Bridoux, Directeur de l'Harmonie de Forges-les-Eaux, tous deux membres du bureau de l'Union Départementale.

Le programme reprend par « Brookdale March » de Nilo W. Hovey puis « Ouverture pour instruments à vent » de Devienne. Les échos recueillis auprès des auditeurs après le concert prouvent que cette ouverture fut appréciée, ce qui récompense le travail fourni par tous.

Pour terminer cet agréable après-midi, un paso-doble bien enlevé de Pascual Perez Chovi, « Flores de España ».

Le programme était présenté par la jeune Emmanuelle Caron.

M. Ouvry, sous-directeur, dirigea le premier morceau. La direction du concert fut assurée par M. Claude Dantigny.

Le 5 décembre, toujours dans le cadre de la Sainte-Cécile, l'Harmonie donnait une messe en musique dans la chapelle de Reuxmesnil Bouteilles. Quatre morceaux y furent interprétés.

L'entrée, la communion et la sortie avec trois mouvements de « Water Music » et « à l'Offertoire », « l'Avé Maria » de Gounod avec Alain Faquet au bugle solo.

A l'issue de la messe, l'Harmonie donna une aubade dans la salle des fêtes de Reuxmesnil où la Municipalité avait tenu à l'accueillir.

Montville

L'Union Musicale a fêté ses 90 ans.

Dimanche dernier, les musiciens de l'U.M., les édiles de la commune et tous les amis de la musique s'étaient donné rendez-vous pour fêter ensemble un anni-

versaire assez peu commun: 90 années d'existence d'une société locale, une des plus anciennes associations montvillaises avec l'Union Sportive et la Société d'horticulture.

Mais revenons quelques décennies en arrière afin de retracer les grandes lignes historiques de l'Union Musicale.

Avant 1982, la cité montvillaise comptait deux sociétés musicales: la Fanfare libre et la Fanfare municipale. Quelques rivalités et discordes rendent difficile l'existence de ces deux sociétés, et certains membres, dont MM. Mouchard et Dufetelle, respectivement premiers président et directeur, décident de fonder l'Union Musicale afin de rassembler les musiciens des deux sociétés.

A cette époque, moyennant une subvention communale dérisoire, l'U.M. devait assurer trois concerts, les lundis de Pâques et fête nationale, la retraite aux Flambeaux du 13 Juillet et constituer un orchestre pour la distribution des prix des écoles, et deux orchestres pour les bals du 14 Juillet.

De 1892 à 1913, plusieurs présidents se succèdent, puis M. Eugène Gabriel, Maire de 1935 à 1941, devient Président et ceci durant 39 années. Le Président Gabriel apporta beaucoup à la société. C'est aussi grâce à son action que, malgré les deux guerres mondiales, l'Union Musicale peut reprendre ses activités.

Divers directeurs prennent l'organisation de la société: MM. Dufour en 1920, Betton en 1922, Gustave Jourdain, Roussel, André Rosay et Torchy en 1936. Puis vint la Seconde Guerre et, malgré l'occupation, en 1942, 1943 et 1944, plusieurs concerts furent donnés au profit des prisonniers. Après la Libération, l'Union Musicale voit son effectif réduit mais, rapidement, grâce à la sortie des éléments de l'école de solfège, la société retrouve son école.

En 1951, M. Raymond Saucé prend la direction de l'U.M., secondé par M. René Jaquet, et c'est aussi la période de nouveaux Présidents: Abel Héline, André Rosay, Robert Jaquet, Léon Seille, Jean Omont et, en 1978, Jean-Claude Guilbert est élu à ce poste qu'il occupe jusqu'en avril 1980, date à laquelle il assure la direction musicale avec M. René Jaquet.

Actuellement, la présidence est assurée par M. Jean Leboulenger.

Pendant ces 90 années un répertoire des plus variés

Dans les années 1940 figuraient entre autres au programme les interprétations de l'andante de la « V^e symphonie » de Beethoven; la « Symphonie inachevée » de Schubert; le ballet de « Faust », etc. Puis, gardant toujours ce répertoire classique, l'Union Musicale, au fil des ans, lui ajouta des fantaisies de jazz et des morceaux de variétés, avec un témoin de ces quatre-vingt-dix années d'existence: une bannière sur laquelle sont inscrits en lettres d'or et qui a vu plusieurs générations de musiciens.

Une journée mémorable pour les amis de la musique

Pour fêter ces quatre-vingt-dix ans, l'Union Musicale avait invité la musique militaire du 8^e Régiment de commandement et de soutien d'Amiens, dirigé par le capitaine Robert Grémont.

La journée débuta par un défilé dans le centre-bourg, puis une messe en musique avec le concours des deux formations, à l'issue de laquelle le 8^e R.C.S. donna une aubade.

L'après-midi, nouveau défilé de la musique militaire et concert donné dans la

• Suite page 28

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

→ Suite de la page 27

salle omnisport, sous la présidence d'honneur de M. André Martin, Conseiller Général, Maire, et de nombreuses personnalités locales.

En première partie, l'Union Musicale interpréta : « Cherbourg » de Paul André ; l'ouverture du « Calife de Bagdad » de Boieldieu ; la « Chanson de Soveig » de Edvard Greig ; le chœur des esclaves (extrait de « Nabucco ») de Verdi, et l'« Echo de la Veyle » de René Bourbon.

Puis la musique du 8^e R.C.S. d'Amiens joua de très nombreux morceaux d'une grande variété et termina par des airs particulièrement connus où il fut demandé à l'assistance de reprendre en chœur.

Pour clôturer cet après-midi musical doté d'une haute qualité des deux formations, il fut procédé à la remise de récompenses à certains membres de l'Union Musicale :

— Médaille d'or avec étoile et diplôme d'honneur de la Confédération Musicale de France pour 60 ans de pratique musicale, remise à MM. Léon Sella et René Jacquet.

— Médaille d'or de la Confédération Musicale de Normandie pour 35 années, à MM. Louis Harmois, Michel Mercier, J.-Pierre Jacquet et Jean Le Boulenger.

— Médaille d'argent pour 30 années, à M. Jean Ballue.

— Médaille de bronze pour 20 années, à MM. Jacques Chopart, Léon Gambier, Jean-Claude Guilbert et Guy Levé.

— Médaille pour 15 ans, à MM. Gilbert Mabire et Alain Guilbert.

Certains jeunes de l'école de musique reçurent les diplômes faisant suite aux examens fédéraux.

Voici un grand moment de la cité montvillaise et de l'Union Musicale en particulier, journée qui se déroula dans une excellente ambiance et avec un public nombreux et enthousiasme.

QUEST

Le 64^e Congrès de la F.S.M.O. à Sauzé-Vaussais le 26 septembre 1982.

— Les chasseurs ont pour habitude d'être des « lève-tôt »...

— Les musiciens prolongent d'ordinaire la journée, pour être traités certains jours de « couche-tard »... (les répétitions... obligent !...)

— Les chasseurs, à la fois l'un et l'autre, n'avaient pas l'excuse de « l'ouverture » en ce dimanche 26 septembre...

— Était-ce la cause de l'affluence des délégués, venus très tôt à Sauzé-Vaussais, pour assister au 64^e Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest ?

— Toujours est-il que nos musiciens pouvaient, ce jour-là, être taxés de la double appellation de « lève-tôt » et « couche-tard », certains ayant accompli une journée bien remplie (de 4 heures du matin à 22 heures) d'absence de leur domicile...

C'est vous dire l'intérêt grandissant, d'année en année, accordé à nos assises par le sérieux de celles-ci dans les questions faisant l'objet des débats, et par l'esprit de cordialité qui se manifeste dans la joie et le plaisir de se retrouver pour quelques heures...

Joie quelque peu atténuée, ce jour-là, par la perspective du départ éventuel de la Vendée de notre Fédération, départ imposé par la structure nouvelle de la C.M.F. en Fédérations Régionales...

Nos amis de Sauzé-Vaussais avaient préparé de longue date cette journée et la réception du matin était chaleureuse...

Dès le « casse-croûte » d'arrivée M. Amellér, Président de la C.M.F., M. Dhumeau Président de la F.S.M.O. et M. Terrassier Président de la Fanfare de Sauzé, accueillirent les délégués ainsi que M. Tarteau, nouveau Président de l'U.D. des Deux-Sèvres qui se chargeait de les répartir ensuite dans les diverses salles des Commissions...

Séance Plénière

Le Président Dhumeau ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux deux cent Congressistes réunis dans l'avenant cité de Sauzé-Vaussais, Congrès Présidé par M. André Amellér, Président de la C.M.F.

M. Alexis Tarteau nouveau Président de l'U.D. des Deux-Sèvres présente les excuses de M. le Préfet des Deux-Sèvres, de M. le Chef de service de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, de Mme Burelli secrétaire administratif de la C.M.F., de M. Treille, Président du Conseil Général, M. Sauzède, Président d'honneur de l'U.D., de Mlle Klein, Déléguée Régionale de la Musique.

Il salue les personnalités qui nous font l'honneur d'assister à nos débats : M. Gaillard, député-maire de Niort, M. Guitton, Conseiller général, M. Minaut, Maire de Sauzé, et complimente les organisateurs du Congrès.

— Le Président de la F.S.M.O. remercie alors M. Amellér et son épouse d'être venus en Poitou pour donner de l'éclat à cette journée.

Après quelques instants de recueillement à la mémoire de nos musiciens disparus, entre autre de Raymond Thomas, Président de l'U.D. Deux-Sèvres, M. Dhumeau présente son rapport moral :

Rapport Moral

— **Les effectifs** de la F.S.M.O. sont stables : 195 sociétés (voir bulletin n° 134 page 4). Les difficultés résident du fait de trouver les directeurs et animateurs. Les Conservatoires des villes principales auraient et devraient avoir un rôle positif et primordial à jouer.

— **Les finances** fédérales sont saines, grâce à la gestion méticuleuse de nos trésoriers et aux heureuses directives du Président de la Commission des Finances M. Roger Fournier. L'exercice 81-82 est clos par un solde créditeur. Cependant la décision du Congrès de Neuilly nous met dans l'obligation d'ajuster notre cotisation (voir rapport financier).

— **Les activités**. - Outre les réunions du Comité Directeur et du bureau fédéral, les sociétés musicales et les sections de majorettes ont réalisé d'activité en participant aux fêtes nationales, patronales dans leur localité ou dans les localités voisines, aux festivals de Musique organisés au sein de la fédération.

La manifestation la plus importante fut sans contestation le Concours International des Sables d'Olonne du 13 juin présidé par M. Thirault, Vice-Président de la C.M.F., 36 formations y ont participé dont 20 de notre fédération. Concours remarquablement organisé par un comité présidé par M. Jeannier.

— **Les jeunes**. - La formation des jeunes reste notre point de mire ; c'est le seul moyen d'assurer la pérennité de nos sociétés. Des stages ont été organisés dans nos 4 U.D., ces journées de formation remportent un grand succès. Ces jeunes sont devenus majoritaires dans nos formations, nous sommes sur la bonne voie. Confiez maintenant à vos jeunes des postes de responsabilité.

Toucy

Sur le plan national, le Centre de formation Albert Erhmann de Toucy a dû cesser toute activité. Le nombre de stagiaires fréquentant ce centre était insuffisant. La gestion restait déficitaire. Le Centre a été vendu. En attendant la réorganisation d'un nouveau centre, les fédérations sont invitées à organiser des stages.

— **Majorettes**. - De plus en plus nombreux des troupes de majorettes viennent se joindre à nous. Ces majorettes forment un heureux complément à nos sociétés musicales. Au plaisir de l'oreille elles apportent le plaisir des yeux. Si elles n'ont pas un noyau musiciens elles s'adjoignent à une formation musicale avec laquelle elles ne forment qu'un tout.

— **Ecoles de musique**. - La majorité de nos sociétés ont créé leur école de musique pour assurer leur postérité. De sérieux problèmes se posent dans les villes où il existe des Ecoles Municipales agréées ou des Conservatoires. En outre les questions financières sont souvent difficiles à résoudre.

— **Les examens** se déroulent normalement. Le nombre de candidats est en progression constante. Le choix des épreuves recueille l'approbation générale.

— **Régionalisation**. - Un grave problème est soulevé sur l'avenir de notre Fédération. Nos Unions Départementales n'aspirent qu'à rester unies au sein de la F.S.M.O. Elles s'efforceront de trouver une solution pour concilier les différents aspects du problème qui a été posé sans avoir consulté les intéressés.

Avant de conclure, le Président rappelle à chacun les devoirs lui incombant pour la bonne marche de la fédération, puis souhaite que ce 64^e Congrès soit un bon congrès pour assurer la pérennité de la F.S.M.O. et l'épanouissement de nos musiques populaires.

Commission des finances

Sous la Présidence de M. Lorieau et de M. Roger Fournier, résident-Rapporteur.

Le Bulletin n° 134 relate les résultats de la Gestion 1981-82, poste par poste dans un tableau comptable très précis.

L'examen de la gestion permet de la diviser en deux parties : la gestion

F.S.M.O. proprement dite, le compte C.M.F. et divers.

La gestion F.S.M.O. accuse en Recettes 49 752,29 F, et en Dépenses 47 082,72 F soit un Excédent de 2 669,57 F

Le compte C.M.F. et divers comporte 64 262,10 F en Recettes et 64 572,40 F en Dépenses.

La somme de ces deux postes est donc Recettes : 114 014,99 F, Dépenses : 111 655,12 F, soit un Excédent de Gestion de 2 359,87 F

— L'avoir actuel de la Fédération est de 16 036,72 F. La Gestion financière est donc très saine et nous possédons un stock de médailles F.S.M.O. valable pour plusieurs années.

— **Cotisation 1983** : l'Assemblée Générale de la C.M.F. a adopté un relèvement de cotisation pour 1983 (la F.S.M.O. a voté contre). Dans ces conditions nous sommes contraints de vous demander d'appliquer le tarif suivant de 300 F avec la ventilation proposée par le Bureau : pour la C.M.F. : 100 F, pour un abonnement au Journal 50 F, pour la F.S.M.O. : 120 F, pour les Unions Départementales : 30 F. L'Assemblée Générale émet le vœu que la C.M.F. ne procède pas, d'année en année au relèvement du taux de sa cotisation.

— **Bulletin F.S.M.O.** - Le tarif d'abonnement reste à 30 F. Les annonces publicitaires sont les bienvenues. Remerciements aux Commerçants.

— **Assurances**. - Les tarifs sont augmentés pour 1983, mais les couvertures sont revalorisées. Il est indispensable et impératif d'observer la date limite de souscription des polices : 15 janvier 1983.

Les **Récompenses** sont bénéfiques pour la Trésorerie, aussi n'oublions pas de produire les demandes dans les délais prescrits, et n'hésitons pas à récompenser les fidèles musiciens.

— **Conclusion**. La Commission de Contrôle, supervisée par M. Lorieau Expert Comptable, a vérifié la Comptabilité de la F.S.M.O. et a reconnu sa parfaite exactitude. Elle adresse ses félicitations au Secrétaire-Trésorier Général M. Yvon Allard et demande à l'assemblée de lui donner Quidus pour sa gestion 1981-1982.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Commission culturelle et pédagogique

Elle s'est réunie sous la présidence conjointe de M. Pietot, directeur de l'harmonie Municipale des Sables d'Olonne et de M. Martin, directeur de l'harmonie municipale de La Rochelle.

Une cinquantaine de participants assistent à cette Commission.

Les principaux points examinés concernent :

1° — Les épreuves d'examen.

2° — La notation.

3° — L'attribution et la répétition des subventions.

I. — **Les épreuves d'examen**.

Plusieurs intervenants soulèvent les problèmes suivants :

1 — La lecture chantée ne présente pas toujours un intérêt musical évident.

2 — Les dictées musicales ne paraissent pas être assez équilibrées aux divers niveaux.

3 — Ces dictées musicales, ne pourraient-elles pas être puisées dans des œuvres d'auteurs célèbres plutôt qu'écrites spécialement pour l'examen.

4 — Chaque Fédération ne pourrait-elle pas être habilitée, à tour de rôle, à présenter des épreuves d'examen.

M. Martin fait part des travaux effectués en Charente-Maritime en vue d'unifier les enseignements sur des principes identiques, observant qu'il ne s'agit pas d'utiliser uniformément des manuels d'enseignement, car on ne peut négliger l'apport pédagogique important des professeurs.

M. Amellér qui assiste à une partie des travaux de cette commission précise :

1° que pour la lecture chantée, les textes doivent tenir compte de la tessiture des jeunes et sont donc choisis compte tenu de cet impératif,

2° que les dictées musicales, destinées à former l'oreille représentent une discipline indispensable qui ne peut être négligée dans nos sociétés populaires. Elles sont d'ailleurs d'un intérêt tout à fait particulier pour les jeunes qui seront appelés à subir les épreuves du Bac A 11.

II. **La notation**.

Les nouveaux barèmes de notation, appliqués depuis deux ans, ne paraissent pas contestés.

M. Amellér met en garde les examinateurs contre une pratique de surnotation et de surclassement qui ne reflète nullement

la valeur intrinsèque du jeune musicien et qui ne conduit qu'à flatter faussement son amour-propre.

Il rappelle que les différents niveaux comportent deux sections, auxquels il faut ajouter deux années de « débutant », si cela est nécessaire, ce qui représente une « échelle » suffisamment souple de classement. De toute façon, il n'est pas de tout souhaitable de faire accéder un élève à un niveau qui ne correspond pas à ses connaissances et où il risque d'être confronté avec des difficultés insurmontables.

III. — **Les subventions**.

M. Amellér indique qu'à partir de 1983, elles seront déléguées à la Région.

Il faudra être attentif aux conditions dans lesquelles se fera cette délégation et éviter qu'elle n'ait lieu dans le cadre d'une délégation générale couvrant plusieurs activités musicales. Il fait en effet, que cette subvention revienne effectivement à nos sociétés musicales populaires qui font effort pour instruire de jeunes musiciens dans le cadre des programmes d'études arrêtés par la Confédération Musicale de France.

IV. — **Questions diverses**.

1 — **Relations Conservatoires** — Sociétés Musicales.

M. Nocquet, Président de l'Harmonie de Poitiers, indique que devant les difficultés rencontrées pour le recrutement, il a suggéré au Maire de Poitiers, la création d'un orchestre d'Harmonie au sein du Conservatoire National de Région avec la possibilité pour les anciens membres de l'Harmonie d'y être admis.

2 — **Inspection des écoles de musiques populaires**. Cette question a seulement été effleurée.

Pour l'instant, nous n'avons aucune précision sur les conditions et les buts de cette inspection, ni sur ses conséquences, pour l'attribution éventuelle des subventions.

Pour conclure, M. Amellér souligne l'effort considérable fait par la C.M.F. pour que nos sociétés musicales bénéficient d'une juste considération auprès des pouvoirs publics, rappelant qu'à l'échelon local ou régional, il appartient aux responsables qualifiés de maintenir des contacts fréquents avec les élus et les administrations pour leur exposer notre action, nos résultats et notre place dans la cité.

Le Rapporteur, Pierre Sabourin

Groupement régional Poitou-Charentes

M. Sabourin fait le point des relations engagées entre le Conseil Régional, la délégation régionale aux affaires culturelles et le groupement en vue de l'attribution d'une subvention.

Une convention vient d'être passée entre l'Etat et la Région Poitou-Charentes et la Commission des Affaires Culturelles du Conseil Régional doit être appelée à examiner, dans ce nouveau cadre, les demandes de subvention — dont la nôtre — non satisfaites jusqu'à présent.

COMMISSION AFFAIRES GÉNÉRALE

Président René Labbe

Rapporteur Marcel Hélène

I. — Stages départementaux.

Chaque responsable fait part des expériences faites des modifications et projets envisagés.

Dans les Deux-Sèvres : on aimerait rassembler les jeunes, on cherche des idées, l'expérience Sauzé-Vaussais/Benet donne des résultats remarquables mais présente des difficultés financières en particulier : déplacements depuis Sauzé-Vaussais 2 fois par semaine.

En Vendée : on organise une journée Juniors avec, le matin, travail en public et l'après-midi concert. Elle s'est déroulée en 82 à Angles.

Dans la Vienne : on a fait comme d'habitude un week-end de travail qui rassemble un nombre toujours plus grand de Juniors (180 musiciens, 30 accordéonistes, 30 majorettes). C'est lourd et les conditions de travail difficiles. Le concert final n'a pas été une aussi belle réussite que d'habitude. On envisage de changer la formule. Réunion préparatoire le 10 octobre.

En Charente-Maritime : 162 élèves ont été rassemblés pour 5 jours de travail : solfège, instrument, concert de fin de stage, l'encadrement est assuré par 8 professeurs de conservatoire.

On s'orientera, compte tenu du nombre des participants vers un partage en 2 niveaux.

• Suite page 29

Des élèves d'autres départements peuvent-ils y participer ? *oui*, dans la mesure des places disponibles.

On pense également mettre sur pied un stage de formation d'éducateurs.

On mentionne l'excellent travail fait à Royan par la Fédération Orléanaise-Berry ainsi qu'à la colonie de vacances musicale de la Haute-Vienne à l'île d'Oléron.

II. — Concours.

M. Jeannier (Les Sables) précise qu'il a suivi d'aussi près que possible les instructions C.M.F. concernant les jurys et le choix des morceaux.

Remarques faites :

— Pourquoi pas davantage de musique d'auteurs Français ?

— Les délais pour commander, puis préparer les morceaux sont un peu courts.

— En choisissant des éditeurs français on aurait plus de chance que la livraison soit rapide et peut-être à meilleur compte.

— Les locaux pour les auditions en concours ne sont pas toujours bien adaptés : les conditions matérielles ne sont pas toujours favorables à une bonne exécution.

— Pour les morceaux choisis : une autre solution que l'achat serait de dresser un répertoire départemental des ouvrages que possèdent les sociétés. S'y référer et consentir des prêts de société à société.

III. — Calendrier des manifestations 1983-1984.

— VENDEE :

— 5 juin 1983 — La Roche-sur-Yon, Festival départemental.

— Août-septembre 1983 — Fontenay-le-Comte, Festival du Centenaire.

— 25 septembre 1983 — Fontenay-le-Comte — Assemblée Générale de la F.S.M.O.

Additif en Vendée des manifestations 83.

— Examens fédéraux : Luçon, 22 et 25 juin 1983.

— Rassemblement des Jeunes : L'île-d'Elle, dimanche 15 mai 1983.

— Festival du Centenaire : Fontenay-le-Comte, dimanche 28 août 1983.

— DEUX-SEVRES :

— 5 juin 1983 — Sauzé-Vaussais — Concours national.

— Mai 1984 — Moncoutant — Concours national.

— 11-12 juin 83 — Melle — Festival du Pays mellois.

— VIENNE :

— 15 mai — Civray — Festival Juniors.

— 19 juin — Châtelleraut — Festival départemental.

— Printemps 1984 — Chauvigny — Festival du Centenaire.

— CHARENTE-MARITIME :

— 29 mai 1983 — Boiredon — Festival.

— 12 juin 1983 — Chambon — Festival.

— 19 juin 1983 — Saint-Fort-sur-Gironde — Festival.

— 26 juin 1983 — Saint-Pierre-d'Oléron — Festival.

IV. — Régionalisation.

M. Amellér précise que les missions à accomplir au niveau national exigent de plus en plus que la C.M.F. soit représentative des régions.

Un protocole d'accord culturel sera signé la semaine prochaine avec le Ministère. Les régions prendront en charge de plus en plus le financement des diverses subventions à caractère culturel.

— En tout état de cause les Unions Départementales conservent leur autonomie.

— Problème pour la F.S.M.O. la Charente devrait nous rejoindre. Mais surtout la Vendée devrait nous quitter et il y a là un certain nombre de liens qui se trouveraient rompus et ce n'est pas facile...

V. — Pour les stages.

Organisés dans la région ou dans les départements, un projet de budget devra être transmis à la C.M.F. avant le 15 décembre. L'ensemble servira de base à la répartition de certaines subventions, en collaboration avec les comités départementaux et régionaux qu'animent maintenant partout des délégués à la musique.

VI. — Les Majorettes.

— La C.M.F. envisage-t-elle de modifier les règlements pour les majorettes puissent participer aux concours et que l'on puisse leur attribuer aussi des récompenses

— Le Président Amellér propose que l'on établisse des statuts avec la participation des associations et compte tenu des

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNEL !

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

Nous offrons un étui standard pour achat de trompette Royal-Artist

CUIVRE ARGENTÉ	
TROMPETTE, ut et si b (étui offert).....	765 1.010
CORNET, si b.....	910 1.205
BUGLE, si b.....	1.060 1.320
ALTO, mi b.....	1.520 2.080
BARYTON, si b.....	2.110 2.770
BASSE, si b à 4 pistons.....	2.840 3.750
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable.....	8.340 10.500
TROMBONE à coulisse.....	1.015 1.370
TROMBONE à pistons.....	2.450 3.420
LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES	
SAXO SOPRANO, si b.....	2.890
SAXO ALTO, mi b.....	2.940
SAXO TENIR, si b.....	3.220
SAXO BARYTON, mi b.....	5.890
CLARINETTE, si b super ébène.....	1.390
GRAND-FLUTE argentée plateaux pleins.....	1.230

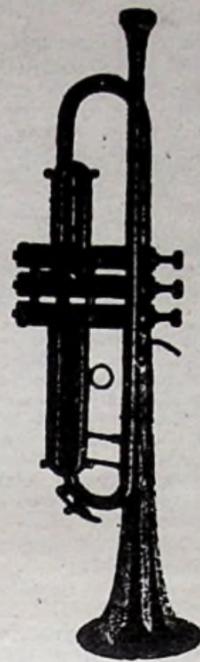
Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance. POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON

Tél. : (7) 828-44-22

ATELIERS MODERNES DE RÉPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITÉ INCOMPARABLE
CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE



propositions qui pourraient être faites par les intéressés.

M. Pousse, de la Ferrière établira un projet à transmettre à la C.M.F.

VII. — Vœu de l'Aiguillon (Vendée).

— Il faut que les sociétés respectent le calendrier établi en début d'année. Toute dérogation ne peut être accordée que par l'Union Départementale ou la F.S.M.O.

Intervention de M. Amellér Président de la C.M.F.

Le Président de la Conférence Musicale de France devait répondre à de très nombreuses interventions des délégués au Congrès mais auparavant aux questions posées par les divers rapporteurs des Commissions ayant siégé au début de la journée. Nous avons noté, sous forme de schéma les réponses du Président.

Finances. Les problèmes de gestion de la C.M.F. ont été aggravés d'année en année par le déficit de Toucy. Cette question semble résolue, aussi il est possible de ne pas envisager d'augmentation des cotisations des sociétés d'année en année.

Assurances. Un réajustement du coût des primes a été effectué car le coût des risques couverts est en augmentation permanente notamment celui des intruments.

Unité de la C.M.F. et des Fédérations. Le travail du Président et de Mme Burelli est orienté dans ce but et afin que toutes possibilités soient offertes pour ne pas casser les Fédérations. Ceci dit, les statuts sont à modifier (réunion du 16 octobre). Il y aura un délégué par région. Le délai d'un an sera observé pour application de la nouvelle organisation. Un protocole devra être signé bientôt avec le Ministère : il faut saisir l'occasion dans l'intérêt des Sociétés... Il devrait y avoir un certitude dans les droits aux subventions de la part des régions. Les D.D.M. ont leur rôle à jouer dans ce sens mais pour la F.S.M.O., la Vendée devra se séparer du Poitou-Charentes... bien que cela puisse entraîner amertumes, déceptions, réactions diverses...

Les épreuves d'examen sont désormais bien choisies et bien adaptées au niveau moyen des cours.

Les Concours sous le patronage C.M.F. doivent observer dans le choix des morceaux ceux figurant aux listes publiées au Journal, en demandant aux organisateurs de choisir des contemporains.

— Bien d'autres questions sont posées au Président ayant trait notamment :

Demandes

- Rôle du D.D.M. et du D.D.R.
- Un représentant de la C.M.F. devrait

être membre de droit de la délégation départementale.

— Contrôle de l'octroi des subventions.

— Création d'Ecoles intercommunales de musique et subventions possibles du Ministère à défaut des collectivités locales.

— Problème des majorettes. Règlement des concours (M. Pousse des Deux-Septèmes).

Réponses

— Coordination relais région département.

Résultats encore incertains. Des réunions de travail sont prévues en octobre.

— Etude de la question.

— M. Camille Roy Inspecteur général de la musique doit soumettre un programme à la C.M.F.

L'intention ministérielle est d'aider mais ce n'est pas possible partout, aussi la formule d'écoles groupées est-elle la meilleure, mais il faut également s'assurer de la compétence des professeurs.

— Questions à l'étude. Un projet de règlement sera envoyé par M. Pousse au Président Amellér.

Rapport de la Commission Juniors

Rapporteur : Claude Benoist

Tous les types de Sociétés ou d'Ecoles de Musique de notre région étaient représentés à cette commission par des élèves, des professeurs ou des animateurs comme certains groupes de majorettes.

Après une brève mais sympathique introduction du Président Amellér les travaux débutaient par une présentation des sociétés présentes et un rappel des projets élaborés au congrès de Pons du 27 septembre 1981. Chacun pouvait alors prendre la parole pour expliquer si ces différentes idées avaient trouvé un dénouement heureux ou si elles étaient restées lettre morte comme il l'avait été déploré à Pons.

Il ressort de la discussion que ce qui intéresse les jeunes c'est se rassembler sous quelque forme que ce soit. Il existe donc plusieurs stages ou rassemblements qui durent une journée, ou un week-end, comme à Angles ou Boivre et même une semaine à St-Germain-de-Lusignan et sept semaines pour l'académie d'été de Benet « Sauzé-Vaussais ».

Les interventions de plusieurs stagiaires montrent que les jeunes portent un intérêt grandissant pour ces rencontres déjà existantes. Certains sont conscients d'avoir fait

des progrès et constatent par ailleurs que l'encadrement est meilleur que les années précédentes. Cet avis est même appuyé par une majorité de leurs responsables ou organisateurs. Il est à souligner que pour la première fois, cette année, un stage a reçu une aide de Jeunesse et Sport dans notre région.

Il faut ajouter en outre que des groupes de majorettes ont participé à certains de ces stages bien qu'il se pose parfois des problèmes de salles pour les évolutions et que plusieurs responsables de majorettes regrettent de ne pas être assez souvent accompagnés par des musiques et sont donc ainsi obligés de recourir à la sonorisation ce qui enlève un peu d'attrait au spectacle...

Un souhait est alors émis par un responsable du stage de Boivre puisqu'il y a possibilité de le faire, composer deux formations : une à caractère purement musical et une autre pour accompagner les majorettes.

Donc, si en qualité il apparaît que ces différents types de rencontres se sont améliorés au fil des ans il n'en reste pas moins qu'il est difficile d'en créer puisqu'un organisateur a dû abandonner son projet faute de candidats.

Est, ensuite abordé le problème des finances et l'assemblée constate que le mode de subvention du conseil général même s'il favorise les grosses écoles est cependant pour le moment le plus logique.

Un autre sujet qui a quasiment soulevé l'indignation générale c'est la méconnaissance des problèmes des sociétés par certains élus locaux qui se souviennent qu'ils ont une société de musique parce qu'ils en ont besoin le jour des cérémonies officielles.

La Commission accepte mal aussi l'indifférence des responsables de conservatoires qui, selon certaines personnes empêchent par différents moyens leurs élèves d'aider les petites sociétés. Cependant quelques-uns pensent que dans un avenir plus ou moins proche les relations vont s'améliorer, la commission n'apprécie pas non plus l'esprit de certains anciens élèves de sociétés qui ne veulent plus s'abaisser à leur niveau sous prétexte qu'ils ont poursuivi des études dans des conservatoires. Ils n'ont plus l'esprit d'équipe indispensable dans nos petites sociétés !...

Enfin quelques animateurs qui n'ont pas envie de se laisser distancer par l'évolution de l'enseignement demandent si un stage de recyclage ne pourrait pas avoir lieu.

• Suite page 30

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 29

La Commission met fin à ses travaux en souhaitant que ses idées soient entendues et trouvent l'heureux dénouement qu'elles méritent.

Les Festivités

Il n'est pas d'Assemblée Générale qui se termine sans un programme de réjouissances... et ce fut bien le cas à Sauzé-Vaussais...

Tout d'abord, malgré l'orage, les congressistes se précipitaient dans la salle de réception de la salle des Fêtes, où M. Minault, maire de la ville, recevait ses hôtes d'un jour en présence des personnalités. Discours, décorations, remise du fanion fédéral, autant de cérémonies traditionnelles mais toujours fraternelles. Espoir dans le renouveau de la musique populaire.

Et l'ambiance la plus « chaude » se poursuivait dans la grande salle où un repas de cent soixante couverts était servi, repas présidé par M. Amellier et Madame. Repas succulent dû à la maîtrise du traiteur, mais aussi à une organisation impeccable à laquelle avaient présidé MM. Terrasier, Morisset et Dubois, très largement secondés par une « équipe » de musiciens dévoués.

Tous ont droit aux chaleureux remerciements de la F.S.M.O.

Les Décorations

Lors de la réception officielle qui a suivi le Congrès, M. Robert Dhumeau, Président de la F.S.M.O., a remis à M. De Cock, Directeur de l'Union Musicale de Vivray, la médaille d'argent de Jeunesse et Sports, et à M. Meynerol, Directeur de la Musique Municipale de Chauvigny, la médaille de bronze de Jeunesse et Sports. Nos vives félicitations aux récipiendaires.

Y. Allard.

Comité Directeur

Les agapes étant terminées, le Comité Directeur de la Fédération tenait séance à la mairie de Sauzé-Vaussais.

— *Sont présents* : MM. Dhumeau, Labbé, Lorieau, Martin, Landret, Thébaud, Mimet, Juchault, Fournier, Bart, Pietot, Ardouin, Jeannier, Helene, Videau, De Cock, Jaumain, Allard.

— *Excusé* : M. Tarteaut.

— Le bureau étant renouvelable chaque année, aucune modification n'intervient dans sa composition.

— La question la plus importante et qui fait l'objet d'un très long échange de vues est celle de la *modification des statuts de la C.M.F.* qui entrainera pour la F.S.M.O. une structure nouvelle (départ ? de la Vendée, rentrée de la Charente ?).

Le Président Dhumeau expose longuement les préalables intervenus avant qu'une Assemblée générale extraordinaire de la C.M.F. soit convoquée pour le 16 octobre à Paris. La F.S.M.O. est hostile au projet de modification, quelques autres Fédérations aussi.

René Labbé propose que chaque Union Départementale prenne position avant cette date du 16 octobre.

Le Comité Directeur lui donne son accord et le délègue avec le Président pour représenter la Fédération à cette Assemblée Générale extraordinaire.

Le Comité Directeur se réunira ensuite dans les meilleurs délais pour étudier ce grave problème. La date sera fixée en fonction des informations qui pourront être obtenues de la C.M.F. et des Unions Départementales.

VENDEE

Luçon

6 novembre - A.G. de l'U.D.

L'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales et Chorales de Vendée s'est déroulée le samedi 6 novembre 1982 à Luçon. L'appel donne 15 sociétés présentes et 4 excusées sur un total de 50, adhérentes à l'U.D., M. Lorieau, Président, se dit alors déçu du peu de participation à cette réunion annuelle, les sociétés présentes étant toujours les mêmes et les sociétés absentes les premières à critiquer les décisions prises alors en petit comité.

Il passe ensuite la parole à M. Berthome, trésorier, pour la lecture du rapport financier qui laisse apparaître une situation en équilibre. Ce rapport financier est adopté à l'unanimité. M. Berthome demande que les divers règlements soient effectués par chèque plutôt que par virement, l'identification de l'émetteur du virement étant fort souvent difficile et source de longues recherches.

Puis le secrétaire dresse le bilan des examens fédéraux de 1982 qui se sont déroulés le 16 juin au C.E.S. Chanzy à La Roche-sur-Yon pour les niveaux de préparatoire 1 et 2 et le 19 juin au C.E.S. Beaussire à Luçon pour les autres niveaux. 473 élèves ont été examinés en solfège et 245 en instrument. Légère baisse de la participation en solfège (- 12 % par rapport à 1981) mais parmi les élèves présentés un plus grand nombre a subi l'examen instrumental (- 13 % par rapport à 1981). Ainsi la moitié des candidats de solfège se présente maintenant à l'instrument. La nouvelle formule mise en place en 1982 (regroupement des élèves par niveau) présente beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients et sera donc reconduite pour 1983. Les dates retenues sont celles des 22 et 25 juin en un lieu qui reste à déterminer, les sociétés présentes semblant préférer le site de Luçon.

Le rassemblement des jeunes aura lieu à l'île d'Elle le 15 mai 1983. M. Pietot rappelle l'intérêt de cette manifestation qui permet aux jeunes de se rencontrer, de s'exprimer dans quelque formation que ce soit (petits ensembles, chorales, orchestres d'accordéon, etc.) et pour certains de participer à l'harmonie départementale Junior (plus de cent exécutants l'an dernier) pour laquelle il demande des pupitres de graves (saxophone-baryton, trombone, tuba etc.).

M. Allard parle ensuite de la régionalisation et de ses conséquences pour notre U.D. Adoptée à l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 octobre 1982, la nouvelle organisation de la C.M.F. prévoit 22 Fédérations (au lieu de 43) dont les limites sont calquées sur les régions administratives. De ce fait, nous serons amenés à quitter la F.S.M.O. pour rejoindre une Fédération des Pays de Loire qui reste à constituer avec la Fédération musicale Anjou-Loire-Atlantique et la Fédération Sarthe et Mayenne. Ces nouvelles structures dont le but est de nous permettre d'être subventionnés par les Conseils Régionaux se mettront progressivement en place en 1983 (1).

L'Assemblée, par la voix de son président M. Lorieau, formule des vœux pour un prompt rétablissement de Mlle Mammes, déléguée départementale de la musique, excusée aujourd'hui pour raison de santé et accueillie M. De Mouzon, Conseiller Général, Maire de Luçon et M. Gaudin, Secrétaire Général de la mairie de Luçon. Un vin d'honneur clôture cette Assemblée Générale.

Le Secrétaire,
D. BART

L'avenir de l'Union Départementale de la Vendée.

Le Secrétaire Général de la F.S.M.O., M. Allard, fait un large exposé sur la question de modification des statuts de la C.M.F. dont nous avons parlé longuement dans le compte rendu du Congrès de Sauzé-Vaussais.

Le bureau de notre U.D. avait émis le vœu, transmis à la C.M.F., que ne soient pas modifiés, dans l'immédiat, les statuts qui devaient entraîner, par la nouvelle structure régionale, le départ de la Vendée de la F.S.M.O. pour l'inclure dans une nouvelle Fédération régionale des Pays-de-Loire. L'Assemblée Générale extraordinaire de la C.M.F. tenue le 16 octobre dernier à Paris a cependant *modifié les statuts* (7 voix dont celle de la F.S.M.O. s'étant manifestées contre).

L'année 1983 verra donc pour la F.S.M.O. la fin de sa structure actuelle. La Vendée devra partir. La Charente la remplacera.

Les liens d'amitié avec nos amis du Poitou-Charentes subsisteront, certes, mais les rapports purement administratifs seront rompus.

En présence de cette situation, il apparaît impératif pour l'U.D. Vendée, de construire et regarder vers l'avenir. M. Allard a pris contact avec M. Boivin, Président de la Fédération Loire-Atlantique Anjou, lequel œuvre également auprès de la Fédération Sarthe et Mayenne pour l'inclure à la nouvelle Fédération des Pays de Loire.

M. Boivin lui a répondu en ces termes :

« Il est indispensable, réaliste, bénéfique et urgent de réaliser cette Fédération des Pays de Loire qui groupera les 5 Unions Départementales intéressées et qui nous représentera d'une façon officielle près de la Région. Ce sera une structure légale, qui ne pourra, en aucun cas nuire aux relations sentimentales et amicales qui vous unissent à vos voisins »...

L'Assemblée Générale de l'U.D., consultée ne peut qu'approuver. Mais cela entraîne la dissolution de la F.S.M.O. dans

le courant de l'année 1983. M. Allard indique que le Comité Directeur de la F.S.M.O. devra établir un projet à soumettre au dernier Congrès de notre Fédération, prévu à Fontenay-le-Comte le 25 septembre 1983, et qui par une triste coïncidence, verra disparaître la F.S.M.O. qui y fut créée en 1904 !...

L'Assemblée Générale émet le vœu que la nouvelle structure régionale soit bénéfique pour l'avenir de l'Union Départementale de la Vendée notamment dans le domaine des subventions ou aides financières de tous ordres en provenance de la Région des Pays de Loire.

VIENNE

U.D. de la Vienne

Le 10 octobre, se sont réunies à Bruxelles les sociétés musicales et la section de majorettes de la Vienne dans le but d'organiser le stage d'hiver habituel des jeunes musiciens.

Ce stage aura lieu le samedi 12 février à partir de 14 heures et le dimanche 13 à Lençloître.

Une soixantaine de stagiaires auront la possibilité de coucher à Lençloître.

L'expérience aidant, les stagiaires seront divisés en deux groupes homogènes selon le degré de connaissances dans les techniques de l'instrument.

Voici le programme mis à l'étude :

I 1^{re} force : Menuet de Castor et Pollux (Rameau).

Marche turque des Ruines d'Athènes (Beethoven).

II 2^e force : Rhapsodie tzigane (Yanka) J. Rosses.

Dans les steppes de l'Asie Centrale (Borodine).

Porgy and Bess (Gershwin).

III ensemble : Dans les Roses d'Antibes (Mallet).

Loxie Boogie.

IV accordéon : in the Mood (Katinka) De Maël.

La Mer (Trenet).

Les sections de majorettes évolueront sur certains de ces morceaux.

La circulaire qui précise les conditions du stage a été adressée à chaque société. Il est expressément demandé de répondre dans les délais prescrits pour la bonne réussite du stage.

DEUX-SEVRES

Union Départementale des sociétés musicales et chorales des Deux-Sèvres.

Composition du Conseil d'administration

— Président d'honneur : André Sauzede (Thouars).

— Président actif : Alexis Tarteault (Cerizay).

— Vice-Président : André Juchault (Melle).

— Vice-Président : Daniel Chartre (Niort).

— Secrétaire-Trésorier Général : Roger Fournier (Coulouges-sur-l'Autize).

— Secrétaire Adjoint : Jacky Parsonneau (Niort).

— Trésorier Adjoint : Gervais Chabot (Coulouges-sur-l'Autize).

Membres du bureau

— Pousse Georges ; Rieu Roger ; Barathon Jacques ; Benoist Claude ; Morisset Nelzir ; Pavési Claude.

Adresse du Secrétariat-Trésorerie :

Roger Fournier,

13, rue de Parthenay

79160 Coulouges-sur-l'Autize

Téléphone : 06-15-71

REGION DE BRIOUDE

Nécrologie Paul Daumas

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès brutal de M. Paul Daumas, le mardi 25 janvier 1983.

Paul Daumas était né à Brioude le 11 septembre 1908, dans une très ancienne famille brivadoise. Après ses études, il avait préparé sa vie professionnelle avec beaucoup de sérieux en devenant élève de l'école de peinture de Bruxelles. Il devait exercer entièrement sa vie artisanale et commerciale à Brioude qu'il n'avait jamais quittée.

Il était en outre un excellent musicien. Il fut élève au conservatoire de Clermont-Ferrand dans la classe de flûte et membre de l'Harmonie des Enfants de Brioude. En

raison de sa compétence et de son autorité, il s'était vu confier en 1932 la direction de cette société, étant de ce fait à 24 ans un des plus jeunes chefs de musique de France. Il devait garder la direction de la société jusqu'en 1939.

Après la guerre, il réintégra le pupitre des flûtes et resta encore de nombreuses années à l'Harmonie comme membre actif.

En 1933, il fut un des membres fondateurs de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région de Brioude, fédération au sein de laquelle il occupait encore les fonctions de trésorier.

Outre son activité musicale, il exerçait également les fonctions de secrétaire général adjoint au sein du bureau de l'Almanach de Brioude (Société d'étude archéologique, historique et littéraire de la Région de Brioude). Ses parfaites connaissances de Brioude, de son histoire et de ses activités firent de lui la cheville ouvrière de l'Almanach qui perd un de ses plus précieux collaborateurs.

C'est vraiment une vieille et bien sympathique figure brivadoise qui, après une vie de droiture et de dévouement, vient de nous quitter.

SUD-EST

Assemblée Générale du 23 octobre 1982

C'est à la Salle des Fêtes de Champagne-au-Mont-d'Or que M. Paul Chalvin, Vice-Président de l'Union Départementale assisté de M. Roger Prajoux ouvre à 14 h 45 l'Assemblée Générale 1982, en présence de nombreuses personnalités, et des délégués de tous les Groupements.

Le pointage effectué à l'entrée par M. Morateur fait apparaître que le quorum est atteint et que l'assemblée peut délibérer valablement.

M. Chalvin excuse le Président Vettard retenu par la maladie et ceci depuis juillet, il forme des vœux pour son prompt rétablissement, soutenu en cela par l'assemblée unanime, montrant ainsi sa reconnaissance pour le travail accompli par notre Président.

M. Chalvin salue et remercie la présence de nombreuses personnalités :

M. Bonnet, Vice-Président.

M. Metreaux, Conseiller Général.

M^{re} Berger, Conseiller Général, Président A.D.D.I.M.

M. Combe, Vice-Président de la C.O.U.R.L.Y.

M. Bonora, Maire de Champagne.

Mme Corneloup, Adjointe.

M. Christin, Adjoint.

M. Adam, Président Fédéral.

M. Gicquet, Délégué A.D.D.I.M.

M. Vial, Secrétaire U.D. de l'Ain.

M. Guyonnet-Duperrat, Délégué régional S.A.C.E.M.

M. Chalvin demande de respecter une minute de silence à la mémoire de Léon Abram, Vice-Président Fédéral et de l'U.D. Président Honoraire du Groupement de Saint-Genis-Laval, décédé le 7 octobre 1982.

M. Chalvin remercie les Présidents et Délégués de chaque Groupement présents à cette Assemblée Générale ; remerciements particuliers à M. Bonora, Maire de Champagne, qui a mis à notre disposition la salle des fêtes, permettant l'accueil de notre Assemblée Générale.

Avant de procéder au rapport moral, M. Chalvin passe la parole à M. Bonora, celui-ci retenu par d'autres obligations ne pouvant assister plus avant à l'Assemblée Générale.

M. Bonora nous dit son plaisir d'accueillir l'U.D. pour son Assemblée Générale, rappelle le rôle de la musique au sein des collectivités locales, et l'enrichissement qu'elle apporte à tout individu. Il rappelle également que Champagne possédait autrefois une Harmonie, mais que l'espoir renaît à Champagne du fait de l'ouverture d'une école de musique créée par Mme Corneloup.

M. Bonora termine en souhaitant que l'esprit qui anime tous les musiciens continue à se maintenir pour le plus grand bien de tous.

Remerciements de M. Chalvin.

M. Chalvin demande si les délégués désirent entendre la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 1981, celui-ci ayant été communiqué à chaque Société.

Les délégués ne jugent pas utile cette lecture. M. Chalvin passe donc de suite au rapport moral. Il indique que ce rapport ne sera pas aussi dense que lorsqu'il est présenté par le Président Vettard.

• Suite page 31

Rappel du stage de Savigny qui vient de connaître sa 4^e édition, et remporte toujours plus d'attraits, il faudra peut-être envisager de doubler ce stage, mais ceci n'est pas sans soulever d'énormes difficultés, et reste un gros souci pour l'Union Départementale.

Souci également d'être à l'écoute des sociétés musicales et du problème que pose la relève des anciens, problèmes également de plus en plus sérieux du point de vue financier, dédommagement ou salaire des moniteurs ou professeurs des écoles de musique, demandant une couverture sociale, cela évidemment aggravant les charges, rappel de ce fait, du rôle primordial du bénévolat.

Rapport adopté à l'unanimité

Avant de passer la parole à M. Germain, Trésorier, M. Chalvin remercie les Membres du Conseil d'Administration pour le travail accompli lors du dernier exercice, mention spéciale pour Jean Falcoz Secrétaire qui, depuis la maladie du Président Vettard se dévoue sans compter.

68 Compte rendu financier

M. Germain, Trésorier, présente comme chaque année un compte rendu clair et précis des différents mouvements financiers de l'année écoulée, ainsi que le budget prévisionnel.

M. Morateur au nom de la Commission de contrôle demande à l'assemblée d'approuver ce compte rendu et adresse les félicitations de tous à M. Germain. Il rappelle que l'U.D. a participé pour 45 % dans le financement du Stage de Savigny.

Rapport adopté à l'unanimité

Avant de poursuivre l'étude de l'ordre du jour, M. Chalvin donne la parole à M. Bonnet, Vice-Président du Conseil Général.

M. Bonnet après avoir remercié les délégués pour le travail accompli au sein de leur société, rappelle que le budget départemental tend de plus en plus vers une plus grande équité au sujet de l'U.D., car il faut bien reconnaître qu'à une certaine époque le budget culturel était assez dérisoire. Il ne faut pas oublier, toutefois, que le Conseil Général du Rhône est très sollicité, du fait de la grande métropole que représente Lyon, et de ce fait la multiplicité des charges, et la difficulté de plus en plus grande d'équilibrer les budgets des collectivités locales.

Assurance toutefois nous est donnée par M. Bonnet que l'effort sera poursuivi.

Remerciements de M. Chalvin.

Renouvellement du tiers sortant

Six postes sont renouvelables : MM. Weinborn, Chosselat, Bouissou, Colonge, Gelin et Marcel Germain, ce dernier étant démissionnaire, le Groupement de Saint-Symphorien d'Ozon présente la candidature de M. Chevalier.

D'autre part, la disparition de Léon Abram laisse un siège vacant. M. Robert Olgagnon Président du Groupement de Saint-Genis-Laval, membre de droit au Conseil occupera ce siège jusqu'à la fin du mandat de Léon Abram.

A l'unanimité moins une abstention, les candidats présentés à l'Assemblée sont élus ou reconduits dans leur fonction. Toutefois M. Weinborn accepte son renouvellement pour un an seulement.

Commission de contrôle

M. Chevalier membre de la Commission de contrôle devenant membre du Conseil d'Administration, le Groupement de Saint-Symphorien d'Ozon propose la candidature de M. Jean Gaudé de Saint-Priest.

Approbation de l'assemblée et reconduction dans leur fonction de MM. Guillard et Morateur.

Information comité technique

La parole est à Roger Cayrol, Directeur Technique. Celui-ci dans son exposé va rappeler les travaux de la Commission Technique réunit ce même jour à 10 h en ces mêmes lieux.

La séance est ouverte à 10 h par M. Chalvin qui accueille M. Adam, Président Fédéral.

Roger Cayrol souhaite la bienvenue aux techniciens présents, tous en déplorant tout de même un certain absentéisme.

Sont représentés les groupements de : Vallée d'Azergues, Saint-Genis-Laval, Lironest, St-Symphorien d'Ozon, Beaujolais-Villefranche, Reins-Trambouze, Beaujeu, Belleville-Monsols, Vaugneray.

En quoi ont consisté ces travaux : tout d'abord l'enseignement musical, Roger Cayrol ne pense pas qu'il faille revenir sur

les programmes du dit enseignement, ceux-ci étant établis et acceptés.

Il faut plutôt se préoccuper de la mise en éveil musical de l'enfant et ceci dès son plus jeune âge : il faut sensibiliser les enfants avant que les programmes scolaires ne les submergent, programmes qui laissent peu de place à la musique. Par le moyen de méthodes actives judicieusement appliquées et ceci à partir de l'âge de cinq ans ; à dix ans l'enfant possédera son vocabulaire musical, et pourra dès lors prendre le solfège traditionnel, sans surcharge de travail. Vis-à-vis des activités scolaires, il faut donc reconsidérer l'éducation musicale, et dans ce but peut-être rechercher la participation des parents, qui sont évidemment les mieux placés pour influencer leurs enfants. Ne pas oublier non plus de maintenir la pression pour la musique à l'école, et ceci dans le plus petit village.

Suit un débat sur l'emploi de méthodes actives ; les techniciens dans l'ensemble sont d'accord pour employer ces méthodes, mais comme le fait remarquer Jean-Paul Zosteck, il serait souhaitable que des stages viennent former les professeurs à ces disciplines.

L'U.D. serait-elle en mesure de financer ces stages ? Roger Cayrol pense qu'il faut d'abord convaincre les personnes concernées. Roger Cayrol suggère de voir le problème, peut-être, sous la forme de journées pédagogiques.

Revenant sur la méthode traditionnelle Roger Cayrol insiste sur le fait que le niveau des examens est un seuil qui permet de juger le niveau de l'élève, mais que le moyen d'y parvenir est laissé à l'initiative de chacun.

Suivant son idée, il aborde le fait que certains semblent entrer en compétitivité par le nombre d'élèves présentés aux examens, mais ce n'est pas là le but poursuivi, à la compétitivité répondons d'abord la qualité de l'enseignement musical.

Intervention de André Gicquel délégué de l'A.D.D.I.M. qui précise qu'il a essayé de mettre en place des stages pour moniteurs d'école de musique, mais qu'il y aurait eu depuis deux ans un blocage de la part de l'U.D.

Est-ce cet état de fait qui a permis la formation, en dehors de l'U.D. d'une association des écoles de musique. Le Président Adam souligne que pour la Savoie, une commission technique mixte fonctionne en étroite collaboration avec l'A.D.D.I.M. et ceci pour le plus grand bien de tous.

M. Chalvin prend acte, et promet d'agir pour que pareille lacune ne puisse se reproduire.

Roger Cayrol rappelle les problèmes rencontrés par les petites écoles de musique, et insiste, pour que chaque Président de Groupement fasse consciencieusement le recensement des écoles de musique de son secteur.

Dans ce sens, intervention de Roger Prajoux qui souligne la difficulté de ces petites écoles de musique pour se procurer les œuvres demandées à l'examen 3^e degré. Ne serait-il pas souhaitable de créer une discothèque.

Question à suivre.

Date des examens

3^e et 4^e degrés : 15 mai 1983 : lieu à fixer.

Date limite d'inscription 1^{er} avril.

Pour 1982, il a été présenté dans les deux disciplines 18 élèves.

Roger Cayrol ajoute que cette journée d'examens est ouverte à tous, dans la limite de ne pas perturber le déroulement de ceux-ci.

Remerciements de M. Chauvin pour ce long exposé et approbation de l'assemblée.

Désignation responsables techniques

Pour répondre à la demande croissante, ne pourrait-on prévoir un élargissement du Comité Technique, Roger Cayrol en fait la demande, car la seule réunion technique prévue au cours de la saison n'a pu avoir lieu du fait de son état de santé, ne pourrait-on aller à la formation d'un secrétariat du Comité Technique.

Il faut surtout apporter une aide à Roger Cayrol, outre la nomination de M. Parret en 1981, il serait souhaitable d'y adjoindre des éléments jeunes qui sont peut-être plus près des élèves. Il conviendra aussi de demander à M. Marius Buttard de faire profiter l'U.D. de sa compétence dont la Fédération du S.-E. bénéficie largement.

Le Conseil d'Administration prend acte des désirs formulés et œuvrera dans ce sens.

Souhait de André Gicquel : prévoir une réunion technique avec le concours de l'A.D.D.I.M. et aussi avec l'association des écoles de musique, ne serait-ce pas là, possibilité de resserrer les liens et de poursuivre le but commun, l'éducation musicale.

Stages

Date du stage 1983 : 17-29 juillet.

Le stage 1982 a connu un éclatant succès, et les premiers résultats commencent à se faire sentir au sein des sociétés qui envoient leurs jeunes à ces stages. Roger Cayrol intervient toutefois pour préciser qu'il est nécessaire pour les jeunes qui viennent en stage de direction, de leur laisser quelques initiatives au sein de leur société.

Exemple : 1^{re} année — les premiers rudiments ; 2^e année — un travail plus sérieux lui sera demandé ; 3^e année prendre la direction de petits morceaux qui seront le fait de son propre arrangement.

Roger Cayrol déplore l'absence de responsables de sociétés à ce stage.

Subventions

Par la suite de l'augmentation de la subvention du Conseil Général, il est proposé à l'assemblée :

1^o De porter la subvention de chaque société à 800 F.

2^o Subvention festival départemental 2.500 F.

3^o De porter le nombre de stagiaires de 50 à 55.

Accord de l'Assemblée.

Festival départemental

L'Harmonie de Neuville fêtera en 1983 son centenaire et organisera à cette occasion le festival cantonal. Cette société a décidé pour donner plus d'ampleur à cette manifestation d'y adjoindre le festival départemental.

Accord de l'Assemblée.

Calendrier

Les groupements ayant fixé les dates importantes de leurs manifestations les ont communiquées au secrétariat.

Questions diverses

M. Guyonnet-Duperrat Délégué régional de la S.A.C.E.M. intervient sur la demande de M. Chalvin.

Il nous rappelle le protocole d'accord signé avec la C.M.F. et précise la position ferme de la S.A.C.E.M. face à l'organisation de soirées animées par des disques, ceci ne rentrant pas dans les conditions de l'accord.

Il insiste pour que les sociétés fassent parvenir les programmes exécutés quelle qu'en soit l'importance, et ceci afin de répartir équitablement les droits des auteurs, rappelle également que les sociétés trouveront toujours auprès de lui ou de la S.A.C.E.M. des auditeurs attentifs.

M. Chalvin demande que l'Assemblée Générale devienne quelques instants Assemblée Générale extraordinaire, afin de procéder à la modification de l'article 6.

L'article 6 stipule que le nombre de membres du Conseil d'Administration est fixé à 18.

Vœu du Président Vettard de porter ce nombre à 21 ; vœu du Conseil d'Administration de le porter à 24, afin d'assurer une plus grande représentativité des groupements.

Accord de l'Assemblée sur ce chiffre.

Sont donc admis sur proposition du Conseil d'Administration : MM. Combe pour Lyon, M. Duclaux-Monteil pour l'Azergues, M. Eyraud sous réserve de confirmation pour Saint-Symphorien d'Ozon.

D'autre part, dans le cadre de la création de la Fédération Rhône-Alpes des sociétés musicales, pour faciliter nos rapports avec les pouvoirs publics nos Unions Départementales doivent changer de nom, nous devenons Fédération Musicale du Rhône.

Avis favorable de l'Assemblée.

Retour à l'Assemblée Générale ordinaire.

La parole est à André Gicquel. Celui-ci retrace les activités de l'A.D.D.I.M. : concerts éducatifs en milieu scolaire, journées pédagogiques pour violons et clarinettes, étude sur l'enseignement musical. L'A.D.D.I.M. prête également du matériel permettant l'éveil musical, durée du prêt maximum 3 ans, prêt également de partitions de chant choral une ou deux saisons.

La discussion s'engage sur le problème des demandes de subventions pour l'achat d'instruments. La date limite du 30 septembre pour le dépôt des dossiers ne favorise pas certaines sociétés rurales qui ne reprennent leurs activités qu'en octobre.

Proposition formulée : le Conseil Général pourrait prévoir une deuxième enveloppe financière pour mai 1983 et annuler celle de septembre de la même année.

Réponse de Mme Berger, Conseiller Général : impossibilité de voter une dépense nouvelle hors des délais prévus ; ne serait-il pas profitable de préparer les dossiers avant les vacances, cette solution semble avoir l'agrément de tous.

Le problème de l'augmentation des prix durant l'établissement des dossiers, crée quelques soucis aux sociétés. Ne serait-il pas possible de prévoir une réserve financière ? Nous n'avons pas de réponse officielle, mais techniquement et administrativement cela est réalisable.

Question de M. Eyraud : comment sont fixés les critères permettant l'obtention de ces subventions ?

M. Gicquel répond : le nombre de musiciens de la société, plus ceux-ci sont nombreux, plus grands sont les besoins, la qualité musicale rentre aussi en ligne de compte.

Ce choix se fait en collaboration avec M. Vettard.

Remerciements à André Gicquel pour cet exposé.

M. Chalvin présente la demande d'admission au sein de l'U.D. de l'Ecole de Musique de Colonges-au-Mont-d'Or.

Rappelons tout d'abord que toute admission doit recevoir après examen des lieux, l'agrément du comité technique.

Ensuite le Président du Groupement doit donner son appréciation, c'est le cas ici.

Le problème soulevé par Roger Cayrol et repris par nombre de délégués, au sujet de cette école de musique, est qu'il existe en parallèle une société musicale plus ou moins en sommeil et qui adhère déjà à l'U.D., d'où le versement de deux subventions.

Compte tenu de ces observations et des problèmes en découlant, il est décidé de surseoir à toutes décisions et porter le problème au sein du Conseil d'Administration.

Avant de passer la parole à M. Adam qui tirera la conclusion de cette Assemblée Générale, M. Chalvin renouvelle les vœux de l'Assemblée pour le prompt rétablissement du Président Vettard.

Maurice Adam après avoir rappelé le plaisir qu'il éprouve à se trouver parmi nous, apprécie les travaux de l'Assemblée, ainsi que le travail effectué le matin par le Comité technique.

Il rappelle la création de la Fédération Régionale Rhône-Alpes, qui permettra une meilleure concertation avec les pouvoirs publics, permettra également de coordonner et d'uniformiser, dans la mesure du possible, les problèmes d'enseignement.

Maurice Adam remercie tous les membres du C.A. qui ont dû assurer, malgré l'absence du Président Vettard, la bonne tenue et l'excellent déroulement de cette Assemblée Générale, ainsi que Roger Cayrol Directeur technique.

Adresse ses vœux sincères à la jeune Fédération Musicale du Rhône et à son Président André Vettard.

Remerciements de M. Chalvin.

L'Assemblée Générale 1983 est fixée au 22 octobre.

La Société Musicale l'Abeille de Pierre-Bénite offre d'accueillir cette assemblée.

La réunion statutaire du C.A. est fixée au 20 novembre 1982.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Chalvin lève la séance à 17 h 45.

Le Secrétaire
A. GELIN

ARDECHE

Les concerts de Noël de l'Harmonie Municipale de Tournon

Le samedi 11 décembre à 20 h 30 en l'église de Chanos-Curon, charmant petit village de la Drôme, l'Harmonie donnait un concert de qualité, devant un auditoire

• Suite page 32

faites abonner
vos sociétés !

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 31

nombreux parmi lequel nous avons reconnu M. Aloncle, Maire, Conseiller Régional, et Mme, entourés de M. Blache, Président du Comité des Fêtes, et de nombreux Conseillers Municipaux.

Le dimanche 19 décembre, en la Collégiale Saint-Julien de Tournon, le même programme était présenté à un auditoire très nombreux, parmi lequel nous avons noté les représentants de la Municipalité, M. Vernet, le Président de l'Union des Sociétés Musicales de l'Ardèche, des représentants des Sociétés d'Annonay, de St-Marcel-lès-Valence, de Saint-Uze, sans oublier Lamastre, qui s'était déplacé en car, le Président et le Directeur de l'Ecole Municipale de Musique...

Nous laissons M. G. Junillon, critique musical et compositeur à Romans, faire le compte rendu de ce concert, qui a d'ailleurs paru dans le Journal « L'Impartial » de Romans :

« L'Harmonie Municipale de Tournon donnait dimanche son « Concert de Noël » devant un nombreux public à la Collégiale Saint-Julien. M. Fournier, Vice-Président, saluait les personnalités et remerciait en particulier la Municipalité Tournonnaise pour l'efficace soutien apporté à l'Harmonie ; il présentait ensuite le programme en situant chaque œuvre dans son contexte avec pertinence.

Depuis l'an dernier, les effectifs de la Société se sont notablement accrus, notamment grâce à l'Ecole Municipale de Musique, dont plusieurs jeunes élèves effectuaient leur premier concert public. Et c'est plus de 60 musiciens qui étaient rassemblés sous la baguette de M. André Zamora avec, entre autres, six jeunes filles plus M. Fournier au pupitre des flûtes, une bonne vingtaine de clarinettes, une dizaine de trompettes, de nombreux saxophones et cuivres de toute la gamme à l'avenant.

Une Marche écossaise arrangée par Karel Kokelaar aux sonorités de « bagpipes » dans ses longues tenues soutenant les rythmes caractéristiques de ce folklore champêtre, était d'entrée applaudie.

Une grande ouverture de Franz Von Suppé intitulée « Une matinée, un après-midi, une soirée à Vienne » mettait tous les pupitres à l'œuvre, et faisait applaudir deux très bons solistes : M. Raymond Desmeure, saxophone alto et Mlle Isabelle Iori, clarinette. Une jolie pièce bien enlevée. Deux importantes partitions symphoniques transcrites pour harmonie faisaient ensuite honneur à la musique française.

Les « Scènes pittoresques » de Massenet, arrangement de L. Millet pour « Marche », très pimpante, « Air de Ballet », et « Fêtes bohème » en finale percutante. Dans « L'Air de Ballet », très mélodique pour les violoncelles dans la partition originale, la transcription alourdissait un peu l'expression, car le thème confié à deux basses soli, malgré tout leur mérite, eut mieux convenu à des saxophones. Mais l'ensemble était bon.

Le grand ballet de Léo Delibes, « Sylvia » avec ses cinq numéros : « Prélude », « Les Chasseresses », « Valse lente », « Pizzicati » et « Cortège de Bacchus », une belle partition qui bénéficiait d'une bonne transcription de Laurent Delbecq. Grâce au travail assidu accompli sous la tenace direction d'André Zamora et à sa baguette précise, l'interprétation en fut très bonne et chaleureusement applaudie comme elle le méritait bien. Une certaine détente, enfin, avec le « Rondo in Blue » de Fernand Ruelle et « Musique à la carte » de Willy Hautvast qui terminaient le programme... imprimé !

Car les applaudissements et rappels de l'assistance devaient obliger M. Zamora à faire jouer deux « bis », une « Marche à Colombe », et la reprise du beau final de « Sylvia » : « Cortège de Bacchus », qui clôturaient cet intéressant concert mené rondement de 15 h à 16 h 30 comme prévu. Bravo ! »

G. JUNILLON

SAVOIE

Ugine

Concert du 27 novembre 1982

Un référendum ne sera pas nécessaire quant au choix du jour de nos futurs concerts, car il semble bien que le samedi soir, fait l'unanimité. En effet, ce samedi 27 novembre, la salle du chef-lieu était pratiquement complète, d'un public de qualité, où l'on pouvait reconnaître de nombreuses personnalités locales, mais aussi étrangères à notre cité.

Ce premier concert officiel, de la saison d'hiver, fait pour nous, musiciens, figure de test, car annuellement parmi les jeunes

sociétaires, divers mouvements se produisent : des sorties, de nouvelles recrues... ce qui donne toujours un nouvel aspect à notre formation. Au jugé de ce concert, il ne semble pas que ces fluctuations furent ressenties défavorablement.

J'avoue n'avoir pas été optimiste à la mise au point de l'ouverture de la « Gazza Ladra » de Rossini ! Pourtant, hormis le mouvement un peu lent, cette ouverture passa très bien et le jeu des flûtes et hautbois fut de très bonne qualité.

Extrait d'une opérette d'Oscar Strauss « La Teresina », le second morceau, après le brio de Rossini, sembla un peu fade. Je pense que cet arrangement présentait certaines lacunes qui nuisent à la qualité de l'exécution.

« L'Adagio » d'Albinoni : quel chef-d'œuvre ! Quelle finesse ! Quel bonheur dans le recueillement ! Merci à notre pupitre de bois, pour ce moment de paix et de sérénité !

Il est rare de pratiquer une interruption dans nos concerts, mais provoquée par une remise de décoration, celle-ci permit au public de voir quelques « figures » de notre société, dûment récompensées et félicitées par M. Ballaz (représentant M. Adam, empêché) et par notre Président, M. Albert Botta.

Avec la « Marche de Tannhäuser » de Wagner, la reprise se fit avec brio. L'on peut noter cependant, un certain déséquilibre entre le pupitre trompette, trop puissant, par rapport aux anches en bois de notre formation. La fougue de ces jeunes musiciens n'est certainement pas étrangère à ce phénomène, qui s'estompéra avec un peu de pratique.

Pot pourri d'airs de danse : « Danse Mosaïque » de J. Brouquières, fut un moment de détente, avec ses différents rythmes. Cette pièce permit d'entendre Isabelle Duisit, jeune trompettiste, qui n'échappa pas à cet insidieux phénomène appelé « trac ». Mais qui lui jetterait la première pierre ?

Constituée de trois parties, « New Baroque Suite », de Ted Huggens, est une œuvre de caractère, pleine d'intérêt. Un intérêt qui se refléta dans l'exécution des différents thèmes, car chaque pupitre se sent vraiment motivé. A noter dans la deuxième partie, une intervention, à la trompette solo, de Claire-Lise Tessaro (encore une demoiselle !). La troisième partie, en forme de fugue est particulièrement remarquable et la guitare électrique de M. Huneau n'est pas étrangère à la qualité de ce final, très enlevé. C'est certainement une très bonne interprétation, qui provoqua le « bis » réclamé par le public, et qui termina ce concert de qualité.

Le « verre de l'amitié », réunissant personnalités, sympathisants et musiciens, très apprécié, conclut toujours agréablement cette soirée musicale.

A. BALEGNO.

Aix-les-Bains

La Sainte-Cécile à Aix-les-Bains

L'Harmonie municipale d'Aix-les-Bains, l'Ensemble vocal et M. Marcel Bertinotti, organiste titulaire des orgues de Notre-Dame ont offert le dimanche 28 novembre au public aixois le traditionnel concert de la Sainte-Cécile.

La nef de l'Eglise Notre-Dame était pleine, plus de sept cents personnes, ce qui est un précieux encouragement pour nos musiciens. On y remarquait la présence de M. Louis Besson, Député de la Savoie ; André Grosjean, Conseiller Général et Maire d'Aix-les-Bains ; Maurice Adam, Président de la Fédération musicale Rhône-Alpes ; Vagnon, Président adjoint de l'Union des Sociétés musicales de Savoie ; Charrier, Président des Accordéonistes Aixois.

M. André Dupouy, Président de l'Ensemble Vocal, dans une courte allocution, évoqua le sens de cette solennité de Sainte-Cécile qui donne l'occasion aux musiciens de se retrouver. De plus pour l'Harmonie municipale c'était un anniversaire : en ces mêmes lieux quatre ans avant, elle donnait son premier concert public. Il n'y avait alors que dix-sept musiciens. Elle en compte quarante-cinq aujourd'hui. On peut alors mesurer le chemin parcouru. Et il rendit hommage à celui qui, avec l'aide de la municipalité et de Maurice Adam, a été l'artisan de cette renaissance : Richard Cayrol.

Puis le concert commença. L'Harmonie, sous la direction de Richard Cayrol joua l'agréable divertissement de Haendel « Water Musik », « l'Adagietto » de « l'Arlesienne », toujours plein de fraîcheur, et la « Marche solennelle de Sigurd » de Grieg, avec l'éclat de ses cuivres triomphants. Toujours sous la direction de Richard Cayrol, ce fut le tour de l'Ensemble Vocal d'interpréter un motet du XVI^e siècle

et deux chants de la liturgie orthodoxe russe, trois chœurs tout empreints de recueillement et de ferveur. Et il termina en demi-teinte avec le traditionnel « Douce Nuit ».

Avec son brio habituel, M. Bertinotti joua à l'orgue deux pièces modernes, l'une de Langlais, et l'autre de Louis Vierne, mais d'un modernisme de bon aloi et d'une lumineuse clarté.

Et pour terminer, choristes et musiciens se sont réunis pour interpréter deux morceaux d'une douceur limpide « l'Ave Verum Corpus » de Mozart, et le « Cantique de Jean Racine » de Gabriel Fauré. Et le concert prit fin alors que les chœurs entonnaient à pleine voix les élans d'allégresse de l'« Alleluia du Messie » de Haendel.

Un concert de haute tenue et qui fut très applaudi.

Au cours de la réception qui suivit au Palais des Fleurs, MM. Adam et Grosjean félicitèrent les participants de ce brillant concert et en particulier leur jeune chef, Richard Cayrol. Et M. le Maire conclut en disant combien la ville d'Aix-les-Bains était fière de posséder enfin des formations musicales de qualité et confiante de ce fait dans l'avenir musical de la station thermale.

Notre photographie :

L'Harmonie municipale sous la direction de Richard Cayrol.

LOIRE

Avec les Fifres Roannais

Dans le cadre de l'émission « R.T.L. Ecoute la France », lancée par Jean-Pierre Imbach, un concours ouvert aux musiciens amateurs a donné idée aux responsables des « Fifres Roannais » de faire participer leur formation à cette confrontation des musiques populaires.

Pour participer aux éliminatoires de ce concours, le morceau « Buggle Riff » de G. Luybaerts fut adressé aux organisateurs de cette émission.

Au mois de mai, la société étant informée qu'elle était retenue pour participer à la finale, un nouveau morceau, « Missy », de P. Saorborg, était présenté au jury.

A la suite de cette qualification à la finale, chacun d'entre nous attendait avec impatience la délibération du jury qui était composé de trois représentants de R.T.L. et de trois représentants des Fanfares (MM. Decamps, Goute et Souplet), sous la présidence de Jean-Pierre Imbach, animateur de l'émission.

Le 21 juin, nombreux étaient les « Fifres » à l'émission de 6 h 15 pour connaître le résultat de ce concours. C'est avec joie et satisfaction que nous apprenions que la société « les Fifres Roannais » était déclarée vainqueur du « Grand Prix R.T.L. 1982 » dans la catégorie « Batterie-Fanfare ».

Résultat élogieux qui récompense tous les sociétaires pour leur travail intensif et assidu, et leur directeur, Robert Cornet qui, grâce à son talent, a permis l'évolution de la société.

Encore bravo et félicitations aux Fifres Roannais pour ce magnifique résultat.

Paul MOTTET.

Le Président et tous les Membres du Conseil d'administration du « Groupement des Fédérations Musicales de la Région Rhône-Alpes », sont heureux de s'associer à leur tour pour féliciter bien vivement les « Fifres Roannais » pour ce brillant succès qui fait honneur à notre Fédération régionale.

Avec le Groupement de Fédérations Musicales « Rhône-Alpes »

Le conseil d'administration du groupement des fédérations « Rhône-Alpes » s'est réuni à son siège, 235, rue Vendôme, à Lyon, le 6 novembre 1982, sous la présidence de M. Maurice Adam.

Au cours de cette réunion, les Membres du conseil d'administration arrêtaient la date de l'Assemblée Générale Constitutive qui se déroulera à Voiron (Isère), le 12 mai 1983. Cette Assemblée coïncidant avec un festival, M. Malfait, Président de la Fédération Dauphinoise souhaite que toutes les fédérations soient représentées par une société ou par l'orchestre départemental.

Avant de soumettre les statuts à l'approbation de cette Assemblée, chaque fédération recevra un certain nombre d'exemplaires qui devront être diffusés dans les départements afin de les étudier et d'apporter éventuellement des modifications. La naissance officielle de ce groupement amène la fédération du Sud-Est à s'effacer. Son dernier congrès aura lieu à

Thoiry, le 19 juin 1983, il sera suivi par le congrès ordinaire du groupement « Rhône-Alpes ».

En ce qui concerne les objectifs de ce groupement, le conseil, unanime, déclare que les efforts doivent porter sur l'enseignement, les stages, festivals et concours. D'ores et déjà tous les départements communiquent la date des stages 1983, à savoir :

Ain : du 10 au 30 juillet (perfectionnement instrumental).

Isère : stages batteries fanfares, 13 et 14 novembre 1982, 19 et 20 février 1983 et 19, 20 mars 1983 ; stage de direction, un week-end par mois plus une leçon d'harmonie par semaine et un stage du 2 au 17 juillet 1983 ; colonie musicale du 1^{er} au 30 juillet 1983.

Rhône : Savigny, du 19 au 29 juillet 1983.

Savoie : Arêches, du 17 au 28 août 1983.

Haute-Savoie : Contamines, du 18 au 30 juillet 1983.

Drôme : du 7 au 14 avril 1983, stage niveau préparatoire ; du 2 au 12 août, stage niveau préparatoire plus fédéral ; du 16 au 27 août 1983, stage niveau élémentaire.

Au cours des questions diverses portant notamment sur le recrutement au sein de la musique de la 5^e région militaire, M. Malfait demande que la fédération « Rhône-Alpes » émette un vœu auprès du Ministre de la Défense, afin que la musique régionale devienne musique principale. Ce changement permettant l'augmentation des effectifs.

Enfin, un vœu est émis souhaitant que les départements diffusent les postes à pourvoir comme professeurs et directeurs dans les sociétés et écoles de musique ainsi que la liste des musiciens susceptibles d'enseigner.

Avant de lever la séance, le conseil arrête la date de la prochaine réunion du C.A. qui aura lieu à Voiron, le dimanche 20 mars 1983.

RHONE

Nécrologie

Le vendredi 29 octobre une triste nouvelle frappait de stupeur tous les musiciens du Rhône. Jacques Negrignat, son épouse et une de leur fille victimes d'un accident de la route, alors qu'ils regagnaient leur domicile, étaient décédés en pleine jeunesse.

Jacques Negrignat, ce grand garçon décidé, dont le dynamisme n'avait d'égal que le talent et sa foi en la musique ne monterait plus au pupitre de direction de son harmonie et n'aurait plus, pour rendre service à ses nombreux amis, occupé modestement le pupitre de saxophone d'une des sociétés musicales où sa présence était toujours amicalement souhaitée.

Elève de l'Ecole Municipale de St-Fons, que dirige Guy Laurent, son travail acharné et rigoureux lui permit de devenir moniteur de cette école et sous-directeur de l'Harmonie chère au Président Rolando, parallèlement à ses études au Conservatoire de Lyon.

Il apportera également son concours à Paul Roucard son compagnon de toujours en la citée de Pierre Bérute, où celui-ci a la responsabilité de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie.

Puis ce sera Caluire où il prendra la direction de l'Harmonie en même temps que celle de la modeste école de musique de cette harmonie dont grâce à un labeur acharné et le soutien des musiciens, il fera une des écoles les plus importantes du département du Rhône.

Dans les instances musicales Jacques avait aussi milité pendant de nombreuses années, notamment au Comité Technique de la Fédération dont il avait été secrétaire, abandonnant cette fonction lorsque son emploi du temps extrêmement chargé ne lui permit plus d'assurer ce poste, avec la rigueur qui fut toujours la marque de son action.

Mais il lui fallait aussi penser à son avenir et à celui de sa famille. Le poste de Directeur de l'Ecole de musique de Bellegarde qu'il venait d'obtenir lui assurait la situation stable dont il avait besoin. Nul doute que sa réussite en cette citée eut été complète.

Ce n'est d'ailleurs pas sans déchirement qu'il laissait Caluire où son départ causait d'unanimes regrets. Mais il avait su organiser au mieux sa succession en transmettant les pouvoirs de son poste à son ami Jean-Paul Sostek, ainsi l'esprit de continuité était assuré. Tout était en ordre et il pouvait en toute quiétude mobiliser son énergie au développement de cette école de Bellegarde dont il avait pris la charge.

Le Destin ne l'a pas voulu et un drame de la route inconcevable a laissé deux enfants orphelins, des parents désespérés et des amis accablés.

C'est ce qu'a souligné André Pérosino, Président de l'Harmonie de St-Fons à l'immense foule venue rendre un dernier hommage, le vendredi 5 novembre, à Jacques, à Annie et à leur petite Maud en l'Eglise de St-Fons beaucoup trop petite pour contenir les nombreuses personnalités locales et régionales : (Fédération, Département, Conservatoire, Harmonies diverses, etc.) venues assister à cette déchirante cérémonie.

Les trois harmonies de St-Fons, Caluire et Pierre-Bénite ont joué ensemble pendant la cérémonie. Tous ces musiciens apportaient ainsi, les larmes aux yeux, l'hommage que leur cœur voulait exprimer à celui dont ils conserveront pieusement le souvenir et qui restera pour tous un exemple de droiture de d'amitié.

Que ses parents et ses deux filles veuillent bien accepter l'assurance de la profonde sympathie de tous les musiciens de la Fédération.

SEINE-ET-MARNE

Dammarie les Lys

La Fanfare Municipale fête la Sainte-Cécile

Pour fêter avec éclat leur Sainte Patronne, les membres de la Fanfare Municipale de Dammarie-les-Lys s'y sont repris à deux fois.

Tout d'abord, le 28 novembre, ils apportèrent le témoignage de leur sympathie à la communauté polonaise en participant à une messe en musique en leur chapelle.

Sous la bannette du directeur, M. Clément Lesaffre, la section harmonie exécuta brillamment des morceaux choisis convenant admirablement à la liturgie célébrée en ce lieu sacré.

A l'issue de l'office, les musiciens et leur directeur reçurent des éloges mérités pour cette manifestation d'une musicalité impeccable.

Le 3 décembre en l'église paroissiale Notre-Dame-de-la-Visitation, la Fanfare au grand complet donnait son concert de Sainte-Cécile dont la présentation documentée était assurée par le Vice-Président, M. Lefebvre.

En dehors des traditionnels pas redoublés avec tambours et clairons, la soirée fut consacrée à l'interprétation d'un répertoire très éclectique, passant des grands classiques : Bach, Haendel, Grieg, Fauré, Mahler, de guide aux compositeurs américains de musique moderne approchant le free-jazz.

Sous la direction de M. Clément Lesaffre, Vice-Président de la Fédération, la formation harmonie, renforcée pour la circonstance, charma l'assistance pendant plus de deux heures. Les musiciens donnèrent ainsi, aux différents pupitres, un aperçu de leur talent et furent chaleureusement applaudis par un nombreux public.

La chorale « Chanterelle » de Vaux-le-Pénit, qui apportait son concours, remporta elle aussi un vif succès. Cette société, pleine de charme et de talent, dirigée avec brio par Mme Gomila, se distingua particulièrement dans des extraits du Requiem de Gabriel Fauré avec accompagnement d'orchestre.

Le président de la Fanfare, M. Auger, eut le plaisir de recevoir M. Neuranter, Président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne ; M. Laporte, Maire de Dammarie et Président d'Honneur de la Fanfare ; M. Mignon, Conseiller Général ; MM. Hénault et Marascalchi, Adjoint au Maire ; M. le commissaire Simard ; M. Lorin, Vice-Président de la Fédération ; M. Chevrier, ancien chef et Vice-Président d'honneur de la Fanfare.

Toutes ces personnalités, ainsi que les musiciens et choristes, furent conviés à un vin d'honneur qui clôtura cette belle journée.

SUD-OUEST

Biscarrosse

L'Harmonie des Lacs fête sa Sainte-Cécile

Avec un peu de retard sur le calendrier, l'Harmonie des Lacs a fêté, dernièrement, la Sainte-Cécile. Les réparations entreprises en l'église Saint-Martin du bourg, ont amené les musiciens à donner leur concert dans l'église de la plage où une assistance nombreuse était venue les écouter. Les applaudissements obtenus à la fin du concert montrent que l'auditoire a largement apprécié les différents morceaux qui ont été interprétés à son intention.

C'est une formation rajeunie qui s'est présentée aux biscarrossais. En effet, cette Harmonie des Lacs qui compte actuellement 55 ans d'existence a fait peau neuve et les plus anciens ont cédé leur place aux plus jeunes. A part le dernier rang où l'on aperçoit encore quelques figures connues depuis longtemps, le gros des musiciens est constitué de jeunes dont la moyenne d'âge ne doit pas dépasser 22 ou 23 ans. Ils arrivent avec eux le dynamisme, l'enthousiasme et la durée. Encadrés par les solides anciens qui sont encore là, ils constituent une formation qui va de l'avant et qui progresse rapidement.

Le choix des morceaux avait été judicieusement arrêté par le Chef de Musique Jean Boyer, et, au cours de la messe, on a pu entendre : Gloire à Dieu, au Christ Roi, sur l'air de Parle, Commande, Règne, connu de la plupart des auditeurs et un chant religieux de Mozart au cours duquel Gérard Lacoste a interprété un magnifique solo de basse.

Pendant le concert proprement dit, ont été interprétés les morceaux suivants : « Rose des vents » d'Auguste Monsello ; « Concerto pour un été » de Morisod qui a recueilli un énorme succès en raison du solo de trompette admirablement interprété par Jean-Michel Ducourneau. On a entendu ensuite trois petits jeunes, Catherine et Véronique Zancanaro et Olivier Bezemont, qui ont joué avec beaucoup de conviction un morceau de J.-S. Bach, le « Menuet ». Enfin un pot-pourri d'airs très connus de 1900 a fait la joie des auditeurs, dont certains se sont pris à fredonner « La Tonkinoise », « La Vase brune », « Sous les ponts de Paris », etc.

Ce concert fut d'une grande qualité tant par le choix des morceaux que par la finesse de l'interprétation. Les commentaires et les applaudissements de l'assistance montrent qu'il a été apprécié par la population de Biscarrosse. Le mérite revient au chef de musique Jean Boyer, et aux musiciens pour l'effort entrepris et la qualité du travail réalisé.

Tartas

Sainte-Cécile au groupe Diapason

Le Groupe Diapason qu'anime toujours M. R. Destephen a fêté cette année encore la Sainte Patronne des musiciens.

Nous remarquerons au passage qu'une nouvelle formule fut, à cette occasion, inaugurée : le groupe fit, en effet deux prestations. En premier lieu lors de la messe de 18 h 30 le samedi 11 décembre puis, à nouveau le dimanche 12 pour l'office de 11 h.

Ainsi, à deux reprises, l'assistance se pressa, nombreuse, dans la nef de l'église Saint-Jacques et chaque fois elle sut exprimer fort chaleureusement son contentement. On ne dira jamais assez combien peut être infléchie la qualité du jeu d'un orchestre, par un accueil mitigé froid ou enthousiaste. Le public, contrairement à l'idée reçue ne peut être cantonné dans un rôle purement passif. Il est partie intégrante de la cérémonie musicale.

L'ouverture de l'office se fit par La Marche triomphale de Jean-Baptiste Lully, air merveilleusement éclatant comme seul le grand siècle en eût le secret.

Les cuivres et peut-être plus particulièrement la section des trompettes, donnèrent tout le brillant, toute la rutilance qu'exigeait cette partition du grand rival de M.-A. Charpentier.

Un peu plus tard le groupe sut faire apprécier un autre aspect de sa palette sonore en interprétant la Pastorale de Georges Bizet. Les flûtes furent la sollicitées. Elles rendirent le caractère agreste, serein et apaisé de cette musique en de belles lignes mélodiques que le groupe reprenait, mettait en valeur ou soulignait sans toutefois les couvrir ou les estomper.

Nous entrons dans la deuxième moitié de l'office lorsque M. Destephen dirigea Mors et Vita de Charles Gounod, morceau très lent et quelque peu difficile. La version qu'en donna le Groupe fut cependant grandement contrastée, ce qui contribua à faire respirer ce morceau de fort heureuse manière. Nous noterons que le Groupe parvint à une belle homogénéité ce qui, répétons-le n'est pas chose aisée sur un tel tempo.

Quelques instants plus tard la messe s'achevait et la conclusion appartenait au Groupe Diapason.

L'Allegro de Jean-Christophe Bach retentit alors sous les voûtes de l'église. On retrouva d'emblée l'atmosphère triomphale du premier morceau. Nous soulignerons toutefois quelques merveilleuses mesures confiées aux trompettes, toutes de tendresse et de douceur créant ainsi un beau contraste de couleur.

Il convenait alors, après toute cette belle musique, de restaurer les forces des musiciens. Tous s'y employèrent lors du banquet traditionnel qui suivit le concert. On imagina aisément l'ambiance qui régna au cours de ce plantureux repas où parmi les commensaux on put remarquer la présence de MM. Estivals, Conseiller Général, Laborde, Maire de Carcen-Ponson, M. le curé de Tartas et M. Froustey.

Le Groupe Diapason, on le voit, a bien débuté sa saison.

Que l'on nous permette d'espérer pour conclure, que de nombreuses manifestations suivent celle-ci afin que le Groupe Diapason et son chef M. Destephen puissent à nouveau faire apprécier la qualité de leur musique.

Mimizan

Sirène de l'océan

Echos de la Sainte-Cécile 1982 et de la décennie Clavierie.

1972 : 23 musiciens à la Sirène.

1982 : 47 exécutants.

82 élèves suivent les cours de solfège ; 47 débutent avec un instrument.

Tel est le bilan impressionnant et sympathique de l'activité du chef de musique de Mimizan, M. Marceau Clavierie, qui, en plus, reçut ce dimanche 5 décembre 1982, le diplôme de « Meilleur Chef de Centres d'Examens » délivré par l'Union des Sociétés des Landes pour récompenser le chef ayant obtenu les meilleurs résultats aux examens de musique 1982.

Ce bilan fut dévoilé dimanche, jour choisi par la Sirène pour fêter la Sainte-Cécile.

Dans une église archicoble, au cours de la messe concélébrée par les Abbés Salsamendy et Prevot, furent exécutées les œuvres suivantes :

1. Prélude et fugue en mi b majeur de J.-S. Bach.
2. Concerto pour clarinette de Mozart (soliste Marceau Clavierie, direction Tani Lézama).
3. « La Troyenne » (extrait n° 2) de Massenet (solistes Tani Lézama et Elisabeth Canaud).
4. Allégo de la Symphonie pastorale de Gounod.

Programme judicieusement choisi, exécution parfaite, nuances bien marquées, telles étaient les remarques faites par les nombreux mélomanes présents.

La chorale des Cantayres de Ségosa, dirigée par Lucien Asnar, et la chorale paroissiale, dirigée par Sœur Rita, s'unirent à l'Harmonie pour interpréter le chœur de la « Fantaisie » de Beethoven et l'« Ave Marie » de Gounod. Cette dernière œuvre permit d'apprécier une fois de plus le talent de Sœur Rita.

Au vin d'honneur servi au Foyer Municipal, le Président de la Sirène, M. Michel, entouré des personnalités locales, procéda à la remise des diplômes aux élèves de l'école de musique.

En voici le palmarès : sur 34 lauréats, en solfège, 6 mentions T.B., 12 bien, 5 moyen, 11 A.B., et en instruments, sur 24 candidats : 21 première mention et 3 deuxième mention, réparties entre 15 clarinettes, 3 flûtes, 2 saxophones, 3 trompettes, 1 baryton, tous instruments utiles pour orchestre d'harmonie.

Suivit le traditionnel repas offert par la municipalité, servi au restaurant scolaire de Mimizan Bourg et préparé de mains de maître par Claude Brun et son équipe aussi compétente que dévouée.

A la table présidentielle, MM. Dugrand, Maire, et Madame ; Michel, Président, et Madame ; Clavierie, Directeur, et Madame ; les Adjoint au Maire, Pomies, Bertault, Bourden, Loubère ; Duvignau, Maire

de Bias ; Fourcade, Maire d'Aureilhan ; Boucau, représentant le Maire de Saint-Paul-en-Born ; Sanguinet, représentant le Directeur des Papeteries ; Gandolini, nouveau Président du Comité des Fêtes ; Dupin, représentant M. Léo Dupis, ami généreux de la Sirène.

Etaient excusés : MM. Duroure, Député ; le Docteur Picard, Président des Sociétés Musicales des Landes, et Madame ; Armengau, Délégué Départemental de la Musique, et Madame ; Mandagaran, Maire Adjoint, tous retenus par diverses obligations.

D'entrée, M. Dugrand, Maire de Mimizan, exprime toute sa joie et adresse ses félicitations aux musiciens pour le concert qu'ils viennent d'exécuter, mais aussi pour le dynamisme de la Société dont les activités sont trop souvent méconnues du grand public mimizannais.

Au dessert, le Président Michel, salué par l'assistance qui entonna spontanément l'hymne qui, lui est cher, remercia les musiciens pour leurs activités en 1982 :

- 41 répétitions avec une moyenne de présences supérieure à 30 ;
- concerts et animations ;
- un printemps musical réussi ;
- au festival de Meilhan-sur-Garonne, la Société se vit remettre la coupe du Centenaire de l'Harmonie ;
- le voyage de 3 jours en Andorre (organisation René Birembaux).

Il salua les anciens musiciens fidèles à ce rendez-vous de l'amitié : René et André Maugis, Henri Lartiguevielle, André Taris, Roger Gramonlin ; puis les nouveaux : Mlles Annie Lartigau et Christine Gascou, MM. Laborde, Galland et Froustey, tous fort applaudis.

Il excusa les trois absents : Mario Bourille, opéré la veille ; Jouaret, empêché, et Canaud, junior retenu par la musique militaire.

Il adressa une pensée amicale à MM. Dubootez et De Bièvre, pour leur participation aux concerts de l'été.

Vient ensuite le moment le plus émouvant de cette journée.

Il restait au Président la lourde charge d'annoncer à M. Clavierie que tous les musiciens avaient décidé d'offrir un cadeau à leur chef pour ses dix années de travail et de patience. Ce que M. Michel fit avec beaucoup d'élégance et d'amabilité, comme à l'habitude.

Et M. Clavierie reçut un superbe magnétophone à bande.

Fort ému par ce geste, notre chef « vénéré » s'empressa de faire rejailir les mérites qui lui revenaient sur les 48 exécutants et n'omit pas de leur fixer la date de la prochaine répétition : vendredi 10 décembre.

Suivirent les discours de MM. Sanguinet, qui assura la Sirène de l'aide des Papeteries ; Gandolini, salué par la « Marche Cazérienne », lorsqu'il sollicita la participation de l'Harmonie aux courses landaises 1983 ; les Maires de Bias, Aureilhan, Saint-Paul-en-Born qui remercièrent la Sirène de l'Océan du concours qu'elle apporte dans leurs communes, et adressèrent leurs félicitations pour la qualité de ses prestations.

Diseurs, chanteurs se succédèrent ensuite créant une ambiance euphorique, surtout après le tour de chant de la vedette locale, le cuisinier, Philippe Desbieys, alias Miguel Sevilla.

Tout le monde se sépara tard dans la soirée, heureux de cette magnifique journée vécue sans une seule fausse note.

Tonneins

Sainte-Cécile des Pompons Bleus

Cette magnifique journée dédiée toute entière à la déesse de la musique Sainte-Cécile a débuté en l'église Notre-Dame de Tonneins où la messe dominicale de 11 h 45 fut animée par les Pompons Bleus.

A l'issue de cette première manifestation de leur talent, les « officiels » et leurs amis se sont rendus, musique en tête, en la salle des Pompons Bleus. Un concert très court précéda discours et remises de récompenses aux jeunes musiciens de l'école de musique. Saluons au passage d'un grand coup de chapeau toute l'équipe des bénévoles qui consacrent leur loisir à préparer la relève. Après les tout jeunes, un moins jeune, M. Gérard Roumat reçut des mains de MM. Ousty et Vitrac le diplôme et la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales. Puis M. Descamps remit à son tour le fanion officiel et MM. Chaudruc et Goury reçurent également des diplômes d'honneur.

Dans son allocution, le président Mortemousque se félicita de l'octroi à Compiègne du fanion de champion de France

• Suite page 34

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 33

et de la tenue d'ensemble de la formation tandis que M. Ousty se déclara particulièrement satisfait de devoir remettre son diplôme à M. Roumat.

A 15 h, beaucoup de monde à la salle des fêtes pour applaudir le concert annuel des Pompons Bleus. On attendait avec impatience cette « innovation » : Chorale plus musique. Ce fut une réussite. La chorale de l'Amicale du Sourire, à laquelle s'étaient jointes quelques dames de nos musiciens et les voix mâles des Tambours et Clairons, interpréta avec beaucoup de sensibilité le chœur des Esclaves de Nabucco de Verdi. On doit cette réussite à l'imagination féconde de Jan-Michel Goury qui a su « tenir » jusque au bout tout ce monde. Un compliment tout spécial aussi à Gérard Vitrac qui accompagna au sein de cette société musicale et à la tête de la chorale de l'Amicale du Sourire, un gros travail. Bravo à tous, c'était très bien. Le programme très éclectique allait de Verdi au jazz. A l'issue de ce concert joué dans une salle des fêtes archi-comble, fut remis à Jean-Michel Goury la médaille d'or pour sa valeur musicale et sa compétence de directeur.

La famille Orsetti, comme tous les ans, se produisit avec bonheur et nous sommes toujours très heureux de les applaudir. Puis Gérard Vitrac produisit « sa » chorale seule cette fois : c'était très bien, on a aimé et on l'a fait savoir en applaudissant. Bravo les « jeunes du troisième âge ».

A 18 h, au loto de la musique beaucoup de monde, car beaucoup de ces « joueurs » attendaient l'heure du banquet de la musique, servi en la salle des Pompons Bleus. Le menu, toujours soigné et les vins généreux clôturèrent une belle journée. Après avoir fait de la musique, chanté, joué au loto, on a dansé tard dans la nuit.

Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont contribué à faire de cette journée une « réussite ».

Le diplôme du Mérite a été remis à Mmes Cartron, N. Barrot, Sorges, Rocher, L. Barrot, Touton, Dubos, Dubourg, Dulinge et MM. Hurstel, Bersars, Champon, A. et G. Berleureau, Laporte, Airvaux, Jucla, Benabid, Cecot, Ch. Dauvergne, Planes, Ramoneda, Sorges, Saint-Martin, F. Dauvergne.

Les Pompons Bleus se préparent à fêter dignement leur soixante-dixième anniversaire. Pour cela, ils vont faire une série de concerts dans la région de Tonneins.

Mais l'apothéose sera le déplacement en avion à Stuttgart, Allemagne de l'Ouest. Invités comme musique d'honneur, les Pompons Bleus de Tonneins auront à cœur de présenter du bon travail et nous sommes sûrs qu'ils réussiront.

GIRONDE

Sainte-Cécile à la Teste de Buch

Nul ne l'ignore, la Sainte-Cécile est aux musiciens ce que Sainte-Barbe est aux soldats du feu ; le saint patron d'une corporation, mais aussi et surtout un symbole : celui de la pérennité d'une tradition, autour de laquelle des générations successives de musiciens se retrouvent et communiennent.

Aussi cette date revêt toujours un aspect particulier. L'Harmonie Testerine n'a pas manqué ce rendez-vous en donnant samedi soir 4 décembre 1982 en l'église Saint-Vincent, un concert au cours duquel furent interprétées des œuvres de Richard Wagner. Sous la direction de l'omniprésent M. Dupin, les musiciens de l'Harmonie ont magnifiquement accompagné l'office célébré par M. l'abbé Sensendreu, assisté de l'abbé Bouygués.

Au programme, le prélude du troisième acte de Lohengreen, la Marche funèbre écrite par le compositeur spécialement pour une harmonie, « l'Enchantement du Vendredi Saint » et « La Marche du Ténhauser », précédemment jouée lors du dernier concert à Cazaux.

A l'issue de l'office où de nombreux fidèles ont pu apprécier l'excellente prestation des musiciens, ces derniers étaient les hôtes de la Municipalité en la personne du Maire, M. Moga, de M. Fouilhac, adjoint au Maire et Conseiller Général, et de Mme Laffont. A noter la présence de M. Larriba Directeur départemental de la Musique, et de M. Hernandez, représentant des sociétés musicales du Bassin.

A cette occasion eut lieu une remise de diplômes aux élèves ayant passé avec succès l'examen de passage en division Pré-Supérieur et Supérieur : Cyril Badet, Alexandre Nouaux, Isabelle Dupin et Jean-Claude Bonnet, sélectionnés pour le Concours d'Excellence de Paris, qui étaient ainsi honorés. M. Schmitter, un

musicien fidèle à l'Harmonie depuis de nombreuses années, a également reçu un diplôme d'honneur.

Au terme de cette sympathique cérémonie, un buffet campagnard rassemblait les Musiciens Testerins pour une soirée amicale. La joie de se retrouver et la chaleur de l'ambiance entraînent les participants à rester fort tard autour des tables.

Concert de Gala des Harmonies de La Teste de Buch-Arcachon-Le Teich

Beaucoup de monde samedi soir 18 décembre 1982 dans la salle de théâtre du Casino de la Plage pour ce concert. Une affluence complètement justifiée par la qualité traditionnelle des prestations des ensembles musicaux de la région. Chacun sait bien qu'en venant ici applaudir ces musiciens amateurs (au meilleur sens du terme, « ceux qui aiment »), on est assuré de passer un agréable moment.

Au moins cent cinquante personnes témoignèrent par leurs bravos de l'attrait suscité par le programme très éclectique, représentatif de toutes les périodes de l'histoire musicale, et de ses différents genres.

En première partie, l'Avenir Musical Arcachonnais, placé sous la baguette rigoureuse de Michel Boulan interprétait plusieurs morceaux : la grandiose — et impériale — marche du sacre de Napoléon 1^{er}, la 5^e Symphonie en ut mineur (andante con moto) de Beethoven et, pour conclure, Déjanire (la marche du cortège), de Camille Saint-Saëns.

Au terme d'un assez long entracte plein de chaleur et d'amitié, l'Harmonie de La Teste proposait un éventail très large d'œuvres classiques et modernes transportant les spectateurs des musiques Wagnériennes aux mélodies Antillaises. Voyage sans escale qui fut un délice pour l'oreille.

La célèbre marche extraite de Tannhäuser, puissante, monumentale, ouvrait le concert, suivie de la « Musique Funèbre », pleine d'émotion, murmurée par les voix chaudes et mesurées des cuivres. Contraste saisissant que celui offert par l'Harmonie Testerine avec la suite antillaise de Kess Valck, un musicien contemporain. Entre « Aruba », musique vivante, rapide, et « Curaçao » (Patrick Ducourneau à la trompette solo), l'orchestre livra un superbe « Bonaire », boléro brûlant, plein d'un souffle épique, une aventure de sons et d'images. Un régal. Transportés au-delà des océans par cet enchaînement exotique, les spectateurs saluaient de leurs applaudissements nourris le talent et le dynamisme de son chef, Jean Dupin. Aux premiers rangs, on remarquait très attentifs et visiblement ravis, M. Moga, Maire de La Teste ; et les Vice-Présidents de l'Harmonie Testerine, MM. Mongrué et Ichard.

En point d'orgue à cette soirée de Gala, Jean Dupin dirigeait l'Avenir Arcachonnais, l'Harmonie de La Teste et les musiciens de l'Ecole du Teich, qui proposaient un morceau commun : « l'Ouverture 1812 » de Tchaïkowsky, conclusion grandiose à cette belle soirée où, plus que jamais, l'on comprit la richesse de cette relation entre l'homme et l'instrument, les hommes et la musique.

Ambarés

L'Union Musicale a fêté la Sainte-Cécile

Le 12 décembre dernier, l'Union Musicale a fêté Sainte-Cécile, patronne des Musiciens. Après le traditionnel petit déjeuner dynamisant l'énergie de chacun, le Président Villa déposa une gerbe aux monuments aux Morts et demanda quelques instants de recueillement à la mémoire de tous ceux qui ont disparu.

Puis, tous les musiciens dans un important défilé se rendirent à l'église Saint-Pierre. Au cours de la messe, ils exécutèrent plusieurs morceaux d'une façon remarquable. Il est vrai que notre harmonie était renforcée grâce à l'appui de nombreux amis musiciens venus des environs. Ensuite, chacun rejoignit le restaurant basque pour participer au banquet annuel.

Une agréable ambiance réunit autour d'une table excellente, tous les membres de la société et leurs amis. M. Houdebert, Maire d'Ambarés, avait tenu à répondre à l'invitation qui lui avait été faite, de même que M. le Sénateur Philippe Madrelle, Président du Conseil Général et du Conseil Régional.

La Fédération des sociétés musicales d'Aquitaine était représentée par M. le Président Ciran. A l'heure des discours, M. Madrelle dit tout l'intérêt qu'il portait à la vie des sociétés, M. le Président Villa rappela que l'objectif impératif et unique de l'Union

Musicale est de défendre la musique et invita chaque membre à servir sans faillir cet objectif et dans un esprit d'unité, gage de réussite. Il remercia ensuite M. le Maire de son soutien très actif. M. le Maire à son tour félicita l'Union Musicale pour son dynamisme.

Le Président fédéral Henri Ciran félicita la Société de la qualité de l'interprétation des morceaux joués au cours de la messe dont voici les titres : Marche Turque de Beethoven, Sinfonia de J.-S. Bach, Intermezzo de l'Arlésienne de G. Bizet, Menuet de Bérénice de G.-F. Haendel et les Cadets de Brabant de V. Turine.

Puis tous trois procédèrent à une remise de décorations à plusieurs membres de l'Harmonie à savoir : Mme Pascale Servant, diplôme du Mérite ; MM. Christian Basque et Joseph Pesenti, diplôme d'Honneur de la Fédération avec médaille.

A ce sujet, nous avons été heureux d'apprendre par M. Ciran que M. R. Valdiserra était désormais Chancelier de la Fédération de la région Aquitaine, responsable du service des récompenses attribuées aux musiciens méritants.

Bordeaux

Salle Jacques Thibaud avec Mam'zelle Nitouche

Florimond Ronge, Maître de Chapelle à l'hôpital Bicêtre, professeur de violoncelle, était aussi à Paris, titulaire des Grandes Orgues de Saint-Eustache et de Saint-Roch. Entre temps, il donnait des leçons de musique dans une institution religieuse, dont il était l'organiste. Il écrivait pour le Théâtre des Folies-Nouvelles, jouait la comédie au Théâtre de Montmartre, dirigeait les soirées des « Délassements Comiques » avec l'orchestre du Palais-Royal, il fut même un temps, Directeur de Théâtre, une activité absolument débordante. Il signait ses compositions du Nom d'Hervé : l'Œil crevé, Chilperic, Le Sire de Vergy, le Petit Faust, Mam'zelle Nitouche, où l'on devine vite que c'est l'histoire même du musicien, qui se laisse mettre en pièce par Meilhac et Millaud, dont le livret, pris sur le vif, relate la double existence de Florimond Hervé, qui lui rencontre toujours le même succès depuis sa création, voici cent ans cette année. Remercions le cercle d'études et de culture française du Président Professeur Flottes, et les amis du Grand Théâtre du Président Marcel Pilet, d'avoir offert cette opérette en quatre actes, jouée dans le cadre idéal du Conservatoire National de Région, en la magnifique salle Jacques Thibaud, beau et vaste théâtre muni de tous les perfectionnements possibles et qui était entièrement comble. Les foyers d'anciens de la ville de Bordeaux avaient été particulièrement invités à cette représentation, gracieusement offerte, et le nombreux public manifesta sa joie et son contentement, le final du être repris plusieurs fois pour satisfaire les applaudissements prolongés. Cette réalisation était faite par le centre Régional d'Art Lyrique, avec l'orchestre de la Société Symphonique de Bordeaux-Caudéran, dirigé par M. Désiré Darneute, décors et costumes étaient aimablement prêtés par le Grand Théâtre, Directeur M. Gérard Boireau, la chorégraphie de Mme Raymonde Brettes-Darneute, une grande production théâtrale dont M. le colonel Robert Duffourg, au nom de M. le Maire de Bordeaux, se réjouit de la réussite et de la beauté. Il remercia tous les artistes et musiciens ainsi que tous ceux qui ont contribué à cette manifestation.

M. Marcel Pillot et Lise Dally assuraient avec talent les deux grands rôles de Célestin et Denise entourés de leurs camarades, qui formaient un ensemble cohérent et de qualité qui assura le remarquable succès de la représentation : MM. Derval, Guy Soler Darc, Padenaz, Hostein, Mmes Ginette Darty, Elisabeth Jourde et tous les choristes.

Lesparre

Brillante Sainte-Cécile

En présence d'une nombreuse assistance de fidèles amis et sympathisants l'Union Musicale de Lesparre a célébré avec éclat la fête patronale de Sainte-Cécile, le dimanche 21 novembre à Notre-Dame de Lesparre.

Cordialement accueillis par M. l'abbé Bridet, les musiciens, au cours de l'Office religieux, ont remarquablement exécuté sous la direction de M. Maurice Mau quelques morceaux choisis de leur répertoire notamment la célèbre « Berceuse de Jocelyn », de Benjamin Godard.

A l'issue de la cérémonie le banquet traditionnel réunissait à la salle des fêtes de Gaillan, M. le docteur Prévot, maire et conseiller général de Lesparre et madame ; M. Verdon, maire de Gaillan et

M. l'abbé Bridet, curé de Lesparre ; M. Mau, Président de l'Harmonie de Paullac et madame ; M. Moreau, Président de l'Harmonie de Queras et madame ; des personnalités musicales de la région, les musiciens, leurs familles et de nombreux amis.

Au dessert et en quelques mots aimables M. Verdon, maire de Gaillan exprimait sa satisfaction de recevoir en sa commune l'élite musicienne du Nord Médoc. C'était ensuite la chaleureuse allocution du Président de l'Union Musicale. En terminant les discours le docteur Prévot s'est plu à évoquer les excellents résultats obtenus depuis la reprise des activités de l'Harmonie et de son école de musique confirmant l'actif soutien apporté à l'Union Musicale de Lesparre et la diligente attention de la municipalité accordés à la culture musicale dans le canton.

Berson

Succès de la fête de Sainte-Cécile

Samedi 4 décembre 1982.

La fête annuelle de notre harmonie de Berson s'est déroulée samedi 4 décembre au cours d'une très belle soirée artistique et musicale dans notre foyer rural, sous la présidence de M. Henri Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest et vice-président de la Confédération nationale, en présence d'une très nombreuse assistance.

Sur scène, nos musiciens en grande tenue ont interprété un beau programme de musique classique (Weber, Mozart, Berlioz, Gounod...) sous la direction de M. Jean Ambroise ; ils furent chaleureusement applaudis. En seconde partie, un spectacle de variétés, de chants et de danses fut offert par les élèves et anciens élèves des écoles de musique de Berson et de Saint-Girons ; spectacle très apprécié tant par sa présentation que par son originalité.

On remit ensuite les diplômes des examens de musique, à Mmes Géraldine Grellier, Catherine Larousse, Muriel Ellie et à M. Philippe Wingler.

Dimanche 5 décembre 1982.

A 11 heures, messe en musique avec au programme : « Andante Cantabile » (Mozart), « Invocation » (Watteau), « Adagio » du Concerto de Mozart, « Prélude de Lohengrin » (R. Wagner), « La Grande Porte de Kiev » (Moussorgsky). Un public très nombreux de fidèles emplissait notre église. La messe était célébrée par M. l'abbé Girardeau qui ne manqua pas de féliciter chaleureusement le chef Ambroise et les musiciens pour cette parfaite interprétation.

Après la messe, nos musiciens déposèrent une gerbe de fleurs au monument aux morts et une minute de silence fut observée à la mémoire des musiciens décédés.

A 13 heures, après un vin d'honneur, ce fut dans notre foyer rural un amical banquet réunissant les musiciens et leurs invités.

M. Henri Ciran et le doyen M. Marc Pauzet, maire honoraire, ancien sénateur, présidaient le repas.

Au dessert, prirent la parole : le Président Raymond Gendre qui dit sa satisfaction de cette fête si bien réussie ; le Directeur Jean Ambroise qui adressa un grand merci à ses musiciens, notamment aux jeunes ; le Président Régis Sirdet, Président du Groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzaçais, qui parla des écoles de musique ; M. Jacky Roturier, premier adjoint, représentant M. Roger Robert, maire, qui assura le soutien de la municipalité auprès de notre harmonie. M. Marc Pauzet, se montra très heureux de la bonne marche de notre harmonie, 11^e année d'existence, lui qui en fut le Vice-Président il y a très longtemps. Et enfin, M. Henri Ciran, Président, tira les conclusions de cette très belle fête de Sainte-Cécile et félicita les principaux acteurs : le Président Gendre et le Directeur Ambroise et les dévoués membres du bureau, ainsi que tous ceux qui se sont dévoués pour le succès de cette fête.

Le groupement du Blayais et Cubzaçais

Le 21 novembre 1982, dans la salle de la mairie de Cars, s'est tenue la réunion annuelle du groupement musical du Blayais-Cubzaçais, sous la présidence de M. Ciran, Président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, de M. Sirdet, Président du groupement musical, et avec la présence de M. Madrelle, Député, conseiller régional et général et ami de la musique.

Les onze sociétés du groupement étaient largement représentées autour de leurs présidents respectifs.

M. Rousseau, adjoint au maire de Cars, excusé, reçoit chaleureusement les personnalités présentes et les responsables des sociétés musicales, venus nombreux pour mettre en place l'activité du groupement dans l'année qui suit et évoquer ensemble tous les moyens à mettre en œuvre au service de la musique locale.

Il exprime sa sensibilité à la perspective de voir se dérouler prochainement dans sa commune et celle de Blaye le 64^e festival du groupement, et cède la parole à M. Drapeau, représentant les « Merlots de Cars et Blaye », qui présente les excuses de M. Groussard, président de la société, et donne quelques indications sur le déroulement de ce festival.

M. Sirdet détermine ensuite, en concertation avec les présidents des sociétés, les dates des fêtes de sainte Cécile et tient à évoquer le bon déroulement des examens de musique qui ont eu lieu à Blaye.

A la demande de plusieurs chefs de musiques présents, il sera prévu, pour les examens à venir, un choix judicieux d'un ou deux examinateurs au sein de chacune des sociétés, de façon à répartir les responsabilités.

M. Hérard, chef de musique des « hauts de Gironde », fait remarquer en outre que beaucoup d'élèves sont présentés dans une catégorie souvent supérieure à leur niveau.

Après un rapide compte rendu financier et la perception des cotisations, le président Sirdet passe au vote pour le renouvellement du bureau. Il précise qu'il souhaiterait être remplacé par un plus jeune, mais sa personnalité faisant l'unanimité, le bureau est reconduit intégralement pour l'année à venir.

Abordant les questions diverses, le président Ciran évoque quelques récentes manifestations régionales, dont le vif succès est un encouragement pour la musique, et qui ont été suivies de propos de soutien à la musique de la part des maires concernés.

En venant aux aides financières attribuées à la musique, et s'adressant en particulier à M. Madrelle, M. Ciran exprime ses remerciements au conseil général pour sa substantielle subvention, mais déplore que le conseil régional ait amputé de 50 % la subvention pour les achats d'instruments et espère qu'il n'en sera pas de même en 1983.

M. Madrelle prend note du bien-fondé des regrets exprimés, tout en faisant remarquer que le budget de la région n'est que le cinquième du budget du département.

M. Ciran remercie M. Madrelle, et la séance est levée après l'invitation formulée par M. Rousseau au vin d'honneur servi dans la salle des fêtes avant le repas placé sous le double signe de l'amitié et de l'harmonie.

Marcillac

La Fête de l'Union Musicale

Dimanche 16 janvier 1983, l'Harmonie avec ses majorettes « les Cannes Majors », fêtaient le cinquante-quatrième anniversaire et honoraient en même temps leur patronne et Saint-Vincent, patron des vigneronnes de la paroisse. Cette fête annuelle commençait d'abord par la réception ; M. Daniel Lhoumeau, Président, reçut les principales personnalités musicales et politiques de la circonscription, en notre Mairie : M. Henri Ciran, Président de la F.M.S.O. et Vice-Président de la Confédération Musicale de France, M. Sirdet, Président de G.B.G., M. Crotte, Conseiller Général ; M. B. Madrelle, Député de Blaye, s'était fait excuser.

Puis, M. Crotte décora au titre du ministère de la Culture M. Arthur Courpon, porte-drapeau de la Société. Ce fut ensuite au tour des élèves de l'école de Musique de recevoir des mains de M. Sirdet leurs diplômes, récompensant les examens passés l'année dernière. Milles E. Marchais, Petit et Lapouche qui avaient été élues reine et demoiselles d'honneur de la Société, ont été ensuite couronnées sous les applaudissements du public pour l'année 1983-84. Puis, c'est le traditionnel défilé, composé des gracieuses « Cannes Majors », de la Batterie de Braud-Saint-Louis, de l'Harmonie de Marcillac, de la reine et de ses demoiselles d'honneur aux bras respectifs de M. Etelain, Maire, Crotte et Sirdet se dirigèrent vers l'église Saint-Vincent en musique, où l'office religieux fut célébré par M. l'abbé Constantin, curé de la paroisse ; au cours de celui-ci, il fut joué avec la Batterie « Parade à Chicago » par l'Harmonie « Les dragons de Vilars » de Maillard « Le célèbre Largo » de Haendel, « La flûte enchantée » de Mozart. Cette cérémonie religieuse fut suivie par de nombreux fidèles.

Ce magnifique cortège vint ensuite au monument aux Morts, où étendards baissés, une minute de silence fut observée. Une magnifique gerbe de fleurs fut déposée au pied de la stèle. Un vin d'honneur fut servi à la mairie. Un banquet termina cette belle fête, où plusieurs discours furent prononcés. Félicitations aux musiciens, majorettes, à M. Daniel Lhoumeau, Président-Directeur de l'Union Musicale. Tous se donnèrent rendez-vous à l'année prochaine.

Assemblée Générale de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon et de ses environs, le lundi 17 janvier 1983.

Les délégués des Sociétés Musicales de l'Union se sont réunis sous la présidence de M. Cazauvieilh, Président.

Les Sociétés représentées sont les suivantes :

- Avenir Musical Arcachonnais.
- Harmonie d'Arès.
- Harmonie d'Andernos.
- Harmonie de Gujan-Mestras.
- Harmonie de la Teste.
- Harmonie Junior de la Côte d'Argent.
- Harmonie du Porge.
- Harmonie de Salles.
- Ecole de Musique du Teich.
- Les Jeunes de l'Accordéon.
- Société Musicale de Biganos.
- Ecole Municipale de Musique le Lège et Harmonie de Sainte-Hélène par M. Rosée.

La séance est ouverte à 21 h 15.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 janvier 1982 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Secrétaire fait part de la démission du Trésorier, pour cause de maladie. M. Dulas était Trésorier de l'Union depuis le 12 février 1939 et nous le remercions vivement d'avoir assumé cette tâche depuis plus de 40 ans.

Le Président propose de relever le montant de la cotisation 1983 et de le porter à 100 F par Société, proposition qui est adoptée. L'élection du nouveau Trésorier se fera au cours du renouvellement du Bureau.

Examen fédéral

Le découpage de l'Union en 3 centres d'examen ayant donné satisfaction en 1982, cette formule est confirmée et adoptée. Toutefois, chaque centre devra être doté d'un « mini-bureau » composé de :

- un Président, responsable du centre, qui veillera au bon déroulement de l'examen,
- un Secrétaire, pour établissement des divers documents.

Ce « mini-bureau » sera en relation constante avec le bureau de l'Union qui, lui seul, doit rester l'interlocuteur valable auprès de la Fédération. Il est convenu que des réunions avec les responsables des centres et du bureau de l'Union devront avoir lieu afin de s'inspirer de l'organisation des années passées, ou, éventuellement, de revoir celle-ci.

Les 3 centres sont les suivants :

- Andernos, regroupant les élèves de Audenge, Arès, Andernos, Lège, Le Porge.
- Gujan, regroupant les élèves de Biganos, Salles, Gujan.
- La Teste, regroupant les élèves de Le Teich, La Teste, Arcachon.

Le centre de Gujan est créé en remplacement de celui de Biganos, la Société Musicale de Biganos présentant très peu de candidats. Il semble que le centre de Gujan permettrait un moindre déplacement d'élèves.

Pour mémoire, nous vous informons que Biganos a été le premier centre d'examen créé. Le premier examen eut lieu le 15 mars 1936 avec 36 candidats (dont notre Président actuel).

En 1982, ont subi cet examen :

- 213 élèves à La Teste.
- 123 élèves à Biganos.
- 73 élèves à Andernos.

Dates retenues pour l'examen fédéral :

- La Teste : Solfège le 18 mai ; Instruments 1^{er} juin.
- Gujan : Solfège et Instruments 28 mai.
- Andernos : Solfège et Instruments 28 mai.

La réunion de la Commission examen : lundi 28 mars à 21 h, Mairie de Biganos.

La date du Festival est fixée au dimanche 19 juin 1983.

Pour 1984, l'Harmonie de Salles pose sa candidature (et, éventuellement, Arès).

La discussion s'engage sur le contenu de la lettre de M. le Délégué Départementale à la Musique, qui a été communi-

quée à toutes les Sociétés. Un avis favorable a été émis pour étudier la possibilité d'organiser une journée renouveau avec les personnes compétentes en matière musicale. Nous chargeons Monsieur le Président de prendre contact avec M. Larriba pour en discuter les modalités.

Nous invitons chaque Société à faire parvenir à M. Ciran un état détaillé indiquant : le nombre d'élèves, les disciplines enseignées, le nom des Professeurs, le budget dont elles disposent, ces renseignements étant nécessaires pour l'obtention d'aides éventuelles.

Le Secrétaire rappelle qu'une attribution de diplômes délivrés par l'Union est possible (2 ou 3 par Société), mais uniquement si les Sociétés en font la demande. Ces diplômes ne sont pas forcément remis aux candidats les mieux placés, mais aux candidats les plus méritants, même en division préparatoire.

Chaque demande devra comporter :

- le nom de l'élève,
- la division en solfège et la mention obtenue,
- la division en instrument (nom de l'instrument) et mention obtenue.

Le Bureau est ainsi renouvelé pour l'année 1983 :

- Président : M. Cazauvieilh, Salles
- Vice-Président : M. Dupin, La Teste
- M. Tautzie, Andernos
- M. Lalanne, Gujan
- Secrétaire : M. Hernandez, Biganos
- Secrétaire-Adjoint : M. Cousseau, Le Teich
- M. Laigneau, Salles
- Trésorier : M. Boulan, Arcachon
- Trésorier-Adjoint : M. Dousset, Biganos.

LOT

Sainte-Cécile très décorée à Souillac pour la Batterie-Fanfare Avant-Garde Saint-Martin

Dimanche 28 novembre 1982 :

11 heures, M. le Doyen Trivier et M. l'Aumônier Fayret nous accueillent à l'Abbaye Sainte-Marie, où un grand nombre de fidèles a déjà pris place.

Nous jouons le « Défilé d'Aïda », de G. Verdi, arrangement M. Philibert, avec tambours et clairons.

Et durant la cérémonie :

- « Sanctus », de Schubert ;
- « Aux Champs » ;
- Notre chef, Michel Tatinclaux, joue à la trompette solo « l'Ave Maria », de Gounod.

— Un choral de J.-S. Bach.

— « L'Hymne à l'Amitié », une composition de notre président M. Houplain. Harmonisée par notre chef. 12 heures, sur le parvis. Aubade au nombre public.

— « La Grande Evasion », marche de Bernstein. Arrangement de L. Delbecq.

— « Les Berges du Grand Canal », valse de caractère alsacien, de L. Delbecq.

— « Espana Cani », paso-doble », de P. Marquina.

— « Western Story », American-March. Arrangement de B. Campocelli. Puis, en bon ordre avec huit tambours en tête. Défilé avec « la Marche des Alpes », de R. Coiteux, pour se rendre à la Maison communale où M. Chastagnol, Maire de Souillac, et M. Carlier, Délégué Musical à la Préfecture de Cahors, nous reçoivent pour un vin d'honneur et remises de médailles.

M. Carlier remet à notre chef Michel Tatinclaux la médaille de bronze du ministère Jeunesse-Sports et Loisirs, pour son action éducative (de 18 ans) auprès des jeunes.

M. le Maire remet la médaille d'argent de la Fédération Musicale du Sud-Ouest à :

- M. Torsiello, Saxo-ténor ;
- M. De Cabo, Basse ;
- M. Carantino, Trompette.

— La médaille de bronze à M. Balogh, Clairon.

— M. Poquet, Trompette, un Diplôme d'honneur.

— M. Delpech, Tambour, un Diplôme du mérite.

La médaille jeune musicien à : — Laurent Rondreu, Bugle ; Jean-François et Georges Torsiello, Saxo-alto ; Mlle Marie-Josée Torsiello, Saxo-soprano ; Mlle Cécile Torsiello, Cymbales, et Mlle Catherine Valverdé, Cymbales également et enfin les deux jeunes : Ravet, Tambour et Clairon.

Le repas pris à Périllac (Dordogne) comptait une soixantaine de convives.

Nous avons l'honneur d'avoir parmi nous :

- M. Carlier, Délégué musical à la Préfecture de Cahors ;
- M. Chastagnol, Maire de Souillac ;
- M. le Maire de Périllac ;
- M. Trivier, Doyen, et M. Exe, Abbé de Souillac.

— M. Houplain, Président de notre société, et madame.

— M. Esclaffier, Vice-Président et madame.

— M. Calméjane, Secrétaire, et madame.

— M. Montagnac, Trésorier.

— Mesdames et Messieurs les Membres du bureau.

— M. Michel Tatinclaux, Chef de musique et madame.

Nos accordéonistes Jean-François Torsiello et M. Serge Magnien, Professeur à Brive, avec l'aide de M. Torsiello père, Carantino et De Cabo nous égayaient de quelques morceaux, qui clôturaient une excellente journée et une année musicale bien remplie avec plus de trente sorties.

Fête de Sainte-Cécile réussie à l'Accordéon-Club périgourdin

C'est le dimanche 19 décembre que les jeunes accordéonistes de l'A.C.P. ont célébré la fête de leur Sainte Patronne. Une foule mélomane se pressait à l'Eglise Saint-Etienne de la Cité pour écouter tout d'abord en entrée de messe « la Marche des Fiançailles », de Wagner, puis à l'offertoire « la Sarabande », de Haendel ; pendant la communion nous avons pu entendre « le Lamento », de Claude Auger, sous-directeur de l'A.C.P., et en sortie de messe « le Chœur des Esclaves », extrait de Nabucco, de Verdi.

Ensuite, 150 personnes se sont retrouvées au Palais des Fêtes pour le traditionnel vin d'honneur offert par M. Yves Guéna, Maire de Périgueux. M. Guillon, Président de l'A.C.P., prit la parole pour dire combien il était heureux. Il remercia M. René Dupré, Chef de musique de la Terrassonnaise, d'être présent à cette belle fête de la musique et surtout de la jeunesse.

En présence de M. Téoulé, représentant M. le Maire absent, il fut procédé à la remise des récompenses par la directrice Mme Auger-Conseil.

— Membre bienfaiteurs : MM. Tessier, Lachaud, Lauvergnac.

— Parents actifs : MM. Chort, Ibert, Lagarde, Filloux.

— Membres du bureau : Mme Sibert, Secrétaire ; M. Auger, Sous-directeur.

— Coupe de la fidélité accordéons : Florence Denis, Franck Tremouille.

— Coupe de la fidélité majorettes : Sophie Kawka.

— Diplôme d'honneur : Sylvie Baele.

— Plaquettes et médailles : Laurent Moutier, Bruno Gervais, Philippe Sibert, Jean-Pierre Taulou, Dominique Oliveras, Magalie Ibert, Nathalie Auger.

Pour terminer la journée et comme le veut la tradition, tout le monde se retrouva autour d'une table pour un repas en commun qui se termina tout naturellement en musique dans une ambiance chaude et amicale.

TARN

Ceux qui s'en vont : Marcel Cartou

Il était Vice-Président d'Honneur de la Fédération du Tarn 1980.

Le lundi 6 décembre, notre vaste église était trop petite pour accueillir tous ceux qui avaient tenu à rendre hommage, avec le Conseil Municipal et la Batterie-Fanfare, à leur ami : Marcel Cartou. Ils étaient venus de Saint-Sulpice, mais aussi d'Albi, avec les représentants de la Fédération Départementale de la Musique, et de tous les environs.

Avec lui, c'est toute une période d'animation et de vie de la cité qui disparaît.

— Il entre très jeune à l'Orphéon de Saint-Sulpice. Il en est le principal soliste. Cette société est dissoute en 1950. Il passe tout de suite à la Batterie-Fanfare de Saint-Sulpice (la clique). En 1953, il en devient le secrétaire et presque aussitôt, il est nommé trésorier adjoint à la Fédération Départementale de la Musique. Il participe avec régularité à toutes les réunions, il redonne vie à cette fédération, il y siégera pendant vingt ans. En 1960, il est élu Président de l'Avenir Saint-Sulpicien (la clique). Ses qualités de bons sens, de patience, de justice, de recherche de solution dans la paix et l'entente, lui feront surmonter toutes les crises inhérentes à une société et il restera le président reconnu et estimé jusqu'à la fin de ses jours.

— En 1953, à l'âge de 43 ans, il est élu Conseiller Municipal et sera constamment réélu : trente ans au service de la commune dans les diverses commissions.

— A la fin de la cérémonie M. le Maire

• Suite page 36

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 35

rendait hommage à « l'élé dévoué et estimé » : « ... Ainsi donc Marcel Cartou, Marcel pour tous ceux nombreux qui le connaissent, et dont certains ici présents ont partagé avec lui les bancs de la maternelle, voici donc que vous nous avez quittés, vous qui étiez l'image même de la conscience professionnelle, de l'affabilité et de la gentillesse. Avec vous, c'est un peu l'âme de notre petite cité qui disparaît, même si, pour certains, cet adieu n'est qu'un au revoir... »

C'est au son d'une marche funèbre jouée par la Batterie-Fanfare que sa dépouille mortelle était emmenée dans la tombe familiale, entourée de tous les amis qui avaient tenu à l'accompagner jusqu'au bout.

La Fédération renouvelle l'expression de sa sympathie à Mme Cartou, à sa famille ainsi qu'aux amis de « L'Avenir Saint-Sulpicien ».

Sainte-Cécile ... la Lyre et ses Résonances

Dans une salle « confortable » raisonnablement bien garnie, la Lyre fut impériale sous la direction magistrale de Bernard Alquier.

« Le Calife de Bagdad » interprété on ne peut mieux fut accueilli par le nombreux public, avec beaucoup de plaisir et Boeldieu incontestablement a eu « son succès ». Nous avons relevé un très bon pupitre de petits cuivres.

La marche Consulaire « de Marengo » ouvrit le concert. On ne s'en plaint pas... bien au contraire et la Lyre et la batterie furent applaudies chaudement. La soirée était lancée... Lui succéda une très belle fantaisie pour deux clarinettes (M. Gabriel Petit a qui était dédiée cette soirée eût aimé la jouer !) Il est vrai que les répétitions avaient permis de « paufiner » cette petite œuvre. Ce fut parfait... De nombreuses et longues ovations sanctionnèrent cette audition. M. le Président Bardet et le Directeur M. Bernard Alquier présentèrent ensuite... l'Alléluia... La marche de Weber... Minoretto de Haendel, des œuvres remarquablement jouées qui valurent à la Lyre là aussi de nombreux et vibrants applaudissements. Pasos... fandangos etc. clôturèrent sous un tonnerre de battements de mains... et un « bis » une soirée dont seule la Lyre de Lavour a le secret. La Lyre se produira le mercredi 12 janvier sous la halle ronde à 14 h, dans le cadre de la journée du 3^e Age Vauréen... et organise entre temps le loto de l'École de Musique le dimanche 12 décembre à 17 h (halle ronde)... Bonne chance et en avant la musique.

La Lyre à travers la région

Dix huit sorties en 1982... Une année bien remplie

6 janvier 1982 — Lavour, halle ronde, concert animation.

23 avril 1982 — Lavour, grande parade de l'École de musique avec les majorettes et la clique de Lavour.

8 mai 1982 — Messe en musique, Cathédrale Saint-Alain.

9 mai 1982 — Nos amis de Saint-Paul-Cap-de-Joux nous invitent. Messe et concert, repas de midi très fraternel avec le comité organisateur.

16 mai — Lavour, May de dame guirlande, sous la direction de Bernard Alquier, la Lyre joue le Boléro de Ravel (percussions, Sabbatini de l'orchestre du capitole) présentation originale : M. Bardet (texte) M. Alquier et Sabbatini (musique).

27 juin — La Lyre joue à Rélatom qui lui fait un accueil chaleureux.

4 juillet — Saint-Sulpice : Festival départemental, la Lyre a l'honneur d'accueillir en musique « les personnalités politiques, musicales et religieuses » en offrant un superbe concert. Merci à nos amis Saint-Sulpiciens pour cete chaleureuse réception.

8 juillet — La Lyre joue à Labastide Rouairoux en soirée, dans le parc (syndicat d'initiatives).

14 juillet — Animation musicale à Lavour, messe des A.C., défilé concert.

22 août — Messe et concert à Bourg-Saint-Bernard.

11 septembre — Apéritif concert suivi d'un amical repas. C'était la fête... et quelle fête. Merci Colomiers.

19 septembre — Lautrec, messe et concert. Quelle aubaine, merci.

21 septembre — Sous la conduite de Bernard Alquier et du Président Bardet, la Lyre assiste aux obsèques de leur regretté ami G. Petit.

7 novembre — Une délégation de mu-

siciens et Bernard Alquier assurent une cérémonie officielle à St-Jean-de-Rives.

11 novembre — Lavour, messe des A.C., défilé et grand concert sous la halle ronde.

25 novembre — Dans la magnifique salle P. Pinel offre à ses nombreux amis, le grand concert de Sainte-Cécile.

27 novembre — Cathédrale Saint-Alain, messe et concert de la Sainte-Cécile, un grand merci aux prêtres qui mettent à notre disposition la cathédrale Saint-Alain. La journée se termine à l'Auberge des Pommiers toujours aussi accueillante.

10 octobre — Messe et concert à l'hôpital de Lavour ou la Lyre fut reçue chaleureusement, compliments.

Une mention spéciale aux jeunes musiciens qui assurèrent en fin de soirée une animation à l'Isle-sur-Tarn et un concert à Graulhet... Vive 1983... que la musique soit.

Albi

Sainte-Cécile à l'Harmonie « L'Union des Enfants d'Albi »

C'était la joie à l'Harmonie « L'Union des Enfants d'Albi » en ce beau dimanche 21 novembre qui voyait les membres de celle-ci fêter leur patronne Sainte-Cécile. Tout commença vers 10 h 30 le matin par le rassemblement des musiciens à l'Eglise du Breuil, à la Madeleine, quartier d'Albi, pour animer la Grand'Messe au cours de laquelle sous la baguette autorisée de M. Paul Couthures, son chef, l'Harmonie interpréta remarquablement, après une magnifique exécution de la Symphonie de fanfares de Mouret par l'ensemble Cuivres d'Albi.

A l'entrée : L'Iphigénie, de Gluck, à l'Offertoire : l'Ave Maria de Schubert ; à la communion : l'Intermezzo de Cavalleria Rusticana de Mascagni et à la sortie le célèbre Alleluia de Haendel, frénétiquement applaudis par les nombreux fidèles présents.

A la fin de l'office, tout le monde prit allègrement la route de Fréjairolles pour se rendre à l'Auberge du Grand'Chêne où les attendait un repas fraternel. Mais avant de se mettre à table, les convives ainsi que leurs invités se groupaient autour du bar de l'établissement pour déguster l'apéritif qui leur était offert par leur Président d'Honneur M. Martin, le distingué opticien de la rue Sainte-Cécile à Albi, que nous remercions ici pour ce geste en leur faveur. Au cours de cet apéritif, M. Pierre Grimaud, Maire Adjoint d'Albi décora d'abord au nom de la Confédération Musicale de France :

— M. Fery René, ancien chef de l'Harmonie et Directeur de son école gratuite de Musique, pour 25 années de Direction, de la médaille d'Or de la Confédération, qualité « Chef ».

— M. Guibaud André, saxophone alto, pour 40 ans au service de la musique, également de la médaille d'Or de la Confédération. Et au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn :

— M. Cavalié Christian, M. Jalabert Georges et M. Jougia J.-Paul, médaille d'argent au titre de chevalier.

Les assistants, après avoir ovationnés les récipiendaires, purent ensuite se mettre à table pour déguster l'excellent repas, servi par le personnel de notre hôte, M. Condamine. Au cours de ce repas, après une brève allocution du Président Lilly pour excuser les personnalités absentes et remercier les présents, M. Pierre Grimaud, Maire Adjoint prit la parole pour dire la joie qu'il éprouvait de se trouver à nouveau parmi les musiciens et d'avoir pu décorer les plus méritants d'entre-eux. Il nous dit également sa foi en la Musique Populaire, dont l'Harmonie maintient les traditions de son mieux.

La fête se termina par un bal animé et les assistants se séparèrent à regrets à la tombée de la nuit.

E.L.

Gaillac

Un ancien récompensé :

L'avant-dernier jour de l'année écoulée, la Philharmonique de Gaillac tenait son Assemblée Générale en présence de son Président M. Jean-Paul Rieunier, professeur au Conservatoire Supérieur de Musique de Paris. Les travaux de la réunion terminés, notre Président procéda à la remise de la médaille de vermeil de la Confédération Musicale de France à M. Georges Azema, le plus ancien et le plus méritant de ses serviteurs à Gaillac. Cette courte mais émouvante cérémonie toute familiale, précéda l'élection du nouveau Bureau pour 1983. A l'unanimité des

votants, M. Rieunier fut élu à la présidence ; M. Lheureux au secrétariat et M. Combres à la trésorerie tandis que M. Paul Couthures devait continuer d'assumer la direction de l'orchestre d'harmonie. Après les chaleureux applaudissements des Membres présents auxquels s'étaient



jointes les épouses, parents ou amis de la Philharmonique, la réunion devait se poursuivre par un lunch arrosé au bon vin de Gaillac. Finalement, c'est fort tard que se termina cette soirée de travail et d'amitié qui laissa le meilleur souvenir à chacun.

J.B.

Graulhet

Pour la Sainte-Cécile : un très beau concert

Si en sport les rencontres au sommet attirent un public record, en musique, les grands rendez-vous attirent aussi de très nombreux auditeurs et le Concert de la Sainte-Cécile en est une nouvelle preuve, la confortable salle de l'Auditorium de l'Odéon étant pleine à craquer pour voir et entendre nos musiciens de l'Union Musicale et nos chanteurs de la Chorale du Val-Dadou. Cette belle manifestation artistique était présidée par M. Argelès, Maire et Vice-Président du Conseil Général du Tarn et M. Grand, Président des Sociétés Musicales du Tarn. Dans l'assistance outre de très nombreux élus, parmi lesquels M. G. Rouyré, Maire-Adjoint, l'on reconnaissait également M. Dupret, du Bureau Fédéral, M. Alquier, directeur de la Lyre de Lavour, M. Paz, Président de la Batterie-Fanfare de Graulhet, ainsi que de nombreuses personnalités locales.

Avant que musiciens et choristes entrent en liste, M. Catalo, Président de l'Union Musicale, remerciait les personnalités présentes et se félicitait d'une aussi nombreuse assistance. Bien que fêlée un peu tard, par rapport au calendrier, la Sainte-Cécile déjà bénéficiaire d'un concert le 21 novembre dernier par la Batterie-Fanfare unira, précisait M. Catalo, pour le concert de ce jour le chant et la musique. Il se félicitait par ailleurs des rapports très cordiaux qui existent entre les deux sociétés ce qui a permis deux concerts.

Il profitait également de l'occasion pour remercier la municipalité des nouveaux locaux mis à la disposition de la société et de la chorale dans l'ancienne Ecole Gambetta.

Sous la direction de M. Marc Héral, puis du nouveau chef de l'Union Musicale, M. Fernand Cols, nos musiciens donnaient immédiatement le ton à ce concert en jouant avec une belle virtuosité l'ouverture du « Barbier de Séville », musique très enlevée qui contrastait avec le morceau suivant, « Le Lac des Cygnes », oasis de douceur et de poésie qui nous préparait au rythme endiablé de la fête à Séville avec « Andalousie », fantaisie sur l'opérette de F. Lopez qui fut le grand succès de l'émission télévisée consacrée en 1978 à notre société. Après cette première partie vivement applaudie, la chorale prenait le relais et charma l'auditoire par des chansons pleines de poésie mais aussi de difficultés qui furent surmontées avec une maîtrise qui s'affirme de sorties en sorties. Chaque morceau était présenté par l'un des choristes, M. Pétesque et dirigé par MM. Larrue et Roques. Nous retiendrons parmi les différents chants, « La Girafe et la girouette » et « L'Enfant au tambour ». L'Union Musicale reprenait place pour la deuxième partie du programme etc « L'Hymne au Soleil » de Beethoven joué

pour la première fois par nos musiciens. Puis, musiciens et choristes interprétaient ensemble un grand air de « Nabucco » le « Chœur des Esclaves », concert de lamentations chanté et joué qui fut le grand moment de la soirée et qui dut être bissé par les acteurs pour le plus grand plaisir d'un auditoire, déjà conquis mais qui déchaîna alors son enthousiasme. Chant et Musique devaient être encore réunis pour terminer ce magnifique après-midi dans une marche anglaise « Pomp And Circumstance » de E. Elgar où se retrouvait le faste britannique, tumultueux et aussi déconcertant mais qui nous réservait un grandiose final.

Merci à l'Union Musicale et à la chorale du Val-Dadou pour cette si agréable soirée et rendez-vous pour un prochain concert.

L.R.

Réception et Remise de Médailles à l'Union Musicale

A la suite du concert de la Sainte-Cécile, une réception était organisée dans les nouveaux locaux de l'Union Musicale où un buffet campagnard était également dressé à l'intention des personnalités et invités à cette manifestation. Pour la plupart, c'était l'occasion de découvrir les nouvelles salles de répétitions mises par la municipalité à la disposition de nos musiciens.

M. Catalo était heureux d'y accueillir l'assistance parmi laquelle M. Argelès, Maire, et M. Rouyré, Maire-Adjoint, M. Grand, Président de la Fédération du Tarn, etc... Il se réjouissait avec tous ses musiciens de cet excellent outil de travail mis à la disposition de la musique à Graulhet et rappelait en quelques mots les diverses pérégrinations de la société depuis sa création, il y a soixante ans : Café du Commerce d'abord puis immeuble Gauléne, ensuite au « Terminus », école Victor-Hugo et enfin école Gambetta.

Dans ces nouveaux locaux, qu'il espérait définitifs et où l'histoire de tout un passé pouvait se lire sur tous les murs en documents divers et photographiques, ainsi que par les trophées obtenus, le Président était sûr que la musique allait connaître un essor encore plus grand et promouvoir avec l'appui de nos élus, l'enseignement de cet art aux jeunes qui le désirent.

Après en avoir remercié du fond du cœur la municipalité, le Président ajoutait que pour rehausser cette journée musicale des récompenses allaient être décernées à plusieurs membres de la société par les personnalités présentes.

Trois Médailles pour M. Marc Héral. Dix-sept musiciens ont été médaillés, quelques-uns obtenant deux médailles, l'une de la Fédération du Tarn, l'autre de la Confédération Musicale de France, la palme revenant à M. Marc Héral qui ajoutait à ces deux distinctions la médaille d'or pour vingt-cinq années de direction. Voici le palmarès complet de ces récompenses : Médailles de la Fédération des sociétés musicales et orphéoniques du Tarn. Médaille d'Honneur pour Mmes Martine Artuso, Jeanine Bruguière, Marie-José Bruguière, Martine Dourlihiés, Rudy Pagès. Médaille d'Argent, chevalier pour MM. Marcel Gaubert, Christian Gilbert, Jacques Héral, André Jammes, Bernard Moulet, André Raynaud, Michel Vaissière.

Médaille d'Or, officier pour M. Marc Héral.

Médailles de la Confédération Musicale de France. Médailles de Bronze pour vingt-cinq ans de service à M. André Jammes, André Raynaud. Médaille d'Or pour quarante ans de service à MM. Charles Galan, Henri Gilbert, Marc Héral, André Raynaud. Médaille d'Or pour vingt-cinq ans de direction à M. Marc Héral. Médaille d'Or de vétérans avec étoile à M. André Calvel. Médaille d'Or de vétérans avec palmes à M. Charles Cathala. L'Union Musicale ajoutait une médaille souvenir offerte à M. Fernand Cols, nouveau Directeur, pour commémorer sa première direction.

La chorale du Val-Dadou associée à cette belle journée n'était pas oubliée et Mmes Jeanne-Marie Larrue et Marie-Claire Roques, directrices, recevaient un magnifique bouquet de fleurs et, récompense appréciée, avaient droit à la bise du Président, Monsieur Catalo.

Avant le buffet-campagnard qui devait clôturer cette très sympathique manifestation, M. Argelès était heureux de féliciter l'Union Musicale et la chorale du Val-Dadou pour leur très belle production au concert de Sainte-Cécile. Il était heureux, d'autre part que la municipalité ait pu procurer à nos musiciens des locaux où ils aient la possibilité de mieux s'exprimer et développer la musique dans notre ville.

M. Grand apportait lui aussi ses félicitations et souhaitait bon vent à la musique graulhetoise.

L.R.

VAR

Gerbes et palmès en l'honneur de Sainte-Cécile, patronne des Musiciens

BANDOL — La réputée station balnéaire était en fête le dimanche 14 octobre. Sa Société de Musique « La Philharmonique » fêta ce jour-là la Sainte-Cécile.

La journée commençait par une audition de choix au Centre Culturel de la Ville où, sous l'habile direction de Jean Gudet, par ailleurs Secrétaire-adjoint de notre Fédération, il nous était donné d'entendre un programme de choix avec entre autres une fantaisie sur Le Tannhauser de Wagner, « Modern Tempo » de J. Darling, la Marche Triomphale d'Aida de Verdi, sans oublier un Air Varié pour baryton, Souvenir d'Ostende par G. Journoud. Après une importante remise de diplômes aux élèves lauréats des examens fédéraux de 1982, le Président Maurice Faure adressait ses remerciements à M. Christian Goux, Député-Maire, ses adjoints. La Fédération était représentée par MM. Rose, Demichelis, Sicard, plusieurs Présidents et Chefs des Sociétés musicales environnantes étaient également présents.

Une remise de distinctions fédérales et confédérales avait lieu, et faute de pouvoir citer tous les décorés, nous aurons une mention spéciale pour le Chef Jean Gudet qui recevait des mains du Président la Médaille d'Or de direction pour 25 années d'activité. Un grand banquet couronnait cette journée cécilienne.

LE BEAUSSET — Dimanche 7 novembre 1982. « L'Avenir Musical » que préside M. Jean Vadon avait retenu cette date pour honorer la patronne des musiciens.

Une audition était prévue pour la circonstance à la « Maison des Arts », mais une malencontreuse panne de courant faillit remettre tout en question.

L'Harmonie pouvait, en fin de compte, se produire pour nous offrir un programme de choix mis sur pied par son Directeur Félix Paul. Nous citerons deux œuvres prisées par le public : Primo Torero, pasodoble de R. Martin et La Fête Provençale de F. Popy. A l'issue de l'audition, une remise de diplômes aux lauréats des examens. Musiciens et convives se retrouvaient enfin pour un banquet traditionnel excellent servi au Restaurant « Le Val d'Arenç ». Bonne journée pour notre ami Henri Sicard, Président honoraire de la phalange du Beausset, et par ailleurs, notre Trésorier fédéral.

SANARY — Autre station estivale réputée de l'Ouest Varois.

Fête de Sainte-Cécile en 2 temps. Une grande audition le samedi 20 dans la magnifique Salle du Théâtre ; « Chanoine Georges Galli ».

Un programme de haute tenue artistique, sous la direction d'un chef compétent nous permettait d'entendre, entre autres œuvres, Concerto pour trompette de Torelli soliste : Emile Caturelli, Flashes fantaisie rythmique de J. Darling, Granada et surtout le chœur des Esclaves de Nabucco de Verdi. Sanary possède une admirable basse hors du commun. Il nous était donné d'entendre de larges extraits de Mireille de Ch. Gounod, où toutes les voix classiques du répertoire étaient dignement représentées. La seconde partie du Concert comprenait les œuvres réputées telles : Espana de Chabrier, Variations de Jacques Devogel et pour terminer la Marche des Dragons de Noailles avec la batterie de la Sainte-Nazairienne.

L'entr'acte ayant été mis à profit pour une imposante remise de diplômes à plus de 50 élèves de la florissante Ecole Municipale de Musique que dirige Roger Jacques. C'est au cours de la réception donnée au Foyer du Théâtre où se retrouvaient les nombreux invités du Président, le toujours jeune et actif Robert Perpes, que le premier adjoint au maire, M. Lucien Mercier recevait des mains de notre Président L. Rose, la nouvelle distinction Fédérale créée tout récemment pour honorer les vétérans comptant 50 années de dévouement à la cause musicale et il devait avouer combien cette magnifique distinction le touchait, et ceci au cours d'une allocution vigoureusement applaudie par la nombreuse assistance. Nous avons remarqué la présence de MM. les membres du Conseil Municipal de Sanary, MM. Estève, Maire et Méré, Président de la Six-Fournaise, de nombreux dirigeants et directeurs de Sociétés voisines et amis, La Seyne, Ollioules, etc. La fédération étant représentée par MM. Rose, Demichelis, Sicard et Gudet.

Un banquet, servi le lendemain, dans les nouvelles installations du Restaurant « Le

Moulin du Beausset » complétait dans la joie et la bonne chère la Sainte-Cécile de la « Saint-Nazairienne ».

LA CRAU — La « Lyre Gauloise » a pris un nouvel essor, sous l'impulsion de son nouveau directeur, Marc Carbonnel, aidé dans sa tâche par Louis Ravel, sous-chef et saxophoniste de talent. Un président actif dans le sens le plus complet du terme, M. Augias : fait que cette jeune formation est promise à un bel avenir. Elle fêta Sainte-Cécile, le 21 novembre par une audition de choix mise au point par son directeur et qui était saluée par les applaudissements d'un public ravi par cette musique moderne.

La réception et le Banquet qui devait suivre étaient présidés par Marcel Demichelis, Président-adjoint de la Fédération, le Président étant retenu par ailleurs. Excellente ambiance et longue vie à la « Lyre Crauroise ».

LA SEYNE — La grande citée, vouée à la construction navale, possède une Ecole de Musique florissante, et cinq formations musicales toutes dirigées par un chef de qualité Jean Arese, membre important de notre Commission technique « La Seynoise » c'est son nom, s'étant accordée un écart à sa ligne de conduite, célébrait la Sainte-Cécile, le dimanche 21 novembre dernier. C'est en la Salle Guillaume Apollinaire que les quelque 50 exécutants de l'Harmonie « La Seynoise » se regroupaient pour l'exécution d'un programme gai, enlevé, voire clinquant pour la nombreuse assistance qui avait répondu à l'invitation des responsables de la Ville.

Des œuvres choisies : Marche des Médailles militaires de Besson et Guigou, l'ouverture de « Nabucco » de Verdi, « La Marie-Christine », évocation de la Marine à Voile, la « Fête Militaire » de Petit, « La Houzarde » de Ganne, et aussi « Tricky trombones » de Zimmermann, clôturait le programme présenté par le Président Jouvenceau.

Le Concert devait être suivi d'une remise de distinctions fédérales et confédérales, en particulier la Médaille d'Or de la Fédération à M. Jouvenceau.

Un vin d'honneur mettait fin à cette fête à la gloire de la Musique.

LA GARDE — La Fanfare « Mussou » au passé glorieux avait retenu la date du 28 novembre pour sa fête annuelle. Les festivités, étalées sur 3 jours, connaissent leur succès habituel.

Le vendredi, une Audition de choix sous la baguette de M. Pucci avec Trompette Tune de Purcell, Moon Light de Miller, un Bolero Militaire avec tambours, clairons trompettes et cors de chasse.

Le samedi la remise des diplômes aux élèves de l'Ecole de Musique et enfin le dimanche un Banquet servi à plus de 150 convives, présidé par M. Deleplace, Maire et Conseiller Général du Var, L. Rose, Président de la Fédération, les représentants des Sociétés de La Crau, Toulon, etc. C'est au cours des allocutions que devaient être décorés de la Croix de Commandeur du Mérite Fédéral : MM. Marcel Sidore, Jules Martino ; Roger Boudillon et Emmanuel Bonnamy. M. Sidore se voyait également décoré de la Médaille du Vétéran de la C.M.F.

M. Gatti, Président de la Fanfare Mussou tenait à remercier tous ceux qui contribuent à la bonne marche de la Société.

SAINT-CYR — Fêta le dimanche 28 novembre la Fête de Sainte-Cécile dans la Salle du Cinéma Casino. Cette Harmonie, « Le Progrès Musical » que dirige M. Félix Paul interpréta un programme varié qui reçut les applaudissements chaleureux d'un nombreux public. Assistaient à cette audition : MM. Bernard Revest, Maire, Emile Préboist, Maire de la Cadière-d'Azur, et plusieurs délégations de Sociétés voisines.

HYERES — Deux événements de choix ont marqué, durant ces dernières semaines la vie musicale dans la Cité des Palmiers.

Le vendredi 5 novembre : une manifestation de chant choral en l'Eglise St-Louis à l'occasion du 25^e anniversaire de la Chorale « A Cœur Joie », « Brise Marine » d'Hyères, avec le concours de la Cantilène « Les Magnanarelles », « Allegria » de La Londe, « Résonnance » et « Clair Matin de Toulon » au total : 300 choristes.

A noter qu'elles adhèrent toutes à notre Fédération. Des programmes de haute qualité vocale qui nous ont surpris par leur homogénéité.

La veille, dirigeants et choristes devaient être reçus dans les Salons du Parc Hôtel par la municipalité avec à sa tête M. Gaston Biancotto, Maire pour une importante remise de distinctions fédérales et confédérales. Faute de pouvoir cité tous

les décorés, nous insisterons plus spécialement sur la Médaille d'Or de direction attribuée par la C.M.F. à M. Michel Le-fevre directeur et grand animateur du Chant Choral dans notre ville.

De nombreuses personnalités assistaient à cette réception : M. Noël Forno, prélat d'honneur de sa Sainteté, le Père Lampo, MM. Rose & Demichelis de la Fédération Musicale du Var, Mifsud, Goubert, Taillière ancien Chef de Musique etc.

Ste-Cécile à la Musique Municipale De Hyeres — Respectueuse de la tradition, la direction de l'Harmonie Municipale avait convié, le 5 décembre dernier, musiciens, épouses et amis de la musique au traditionnel banquet annuel. Son président : Marcel Demichelis devait, dans son allocution, mettre l'accent sur la mutation qui est en train de s'opérer au sein de la Musique Municipale. Il présentait, par la même occasion, le nouveau Directeur : Pierre Avril, soliste à la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon qui souhaite donner un nouveau visage à cette Société, avec la venue de jeunes issus de l'Ecole Municipale de Musique, un répertoire renouvelé et axé sur le moderne, par l'adjonction de nouveaux matériels.

La Municipalité, de son côté, ayant apporté une aide plus importante à la vie de la Société.

Présidaient à ces agapes : M. J.-F. Barrau, conseiller général du Var, L. Rose, Président fédéral, M. Avril, chef, Augias, Président de la « Lyre de la Crau », Marc Carbonnel, Directeur, M. & Mme Gold, Conseiller Municipal, etc.

Plusieurs distinctions devaient être attribuées durant le Banquet : Jean Michel Barat, diplôme d'honneur de la Fédération, Robert Combemorel, Maurice Le Saint, médaille de bronze de la F.M.V. - Médaille d'Argent : Edouard Amic.

Enfin, quatre membres vétérans de la Musique se voyaient remettre la Cravate de Commandeur du Mérite Fédéral : Alexandre Pontremoli (50 années) Paul Dhollande et Victor Jaubert (60 années) et le record : Adrien Blanc pour 65 années d'activité musicale. Bravo pour ceux qui, malgré l'âge, contribuent à la survie de la Musique d'Amateurs.

Toulon Harmonie Mourillonnaise — C'est au cours d'une remise des diplômes pour les examens fédéraux de juin 1982, le 12 décembre dernier, que notre Président devait décorer de la Cravate de Commandeur du Mérite Fédéral : MM. Paillier Georges, Giusti Oscar et Josset René. Félicitations aux anciens.

Ecole de Musique « La Provençale » Toulon

Lors de la dernière réunion de notre Conseil d'Administration au Siège, les nouveaux dirigeants de l'Ecole de Musique ont tenu, dans une brève mais sympathique réception, à honorer plusieurs de leurs membres qui ont accepté de continuer l'œuvre du président défunt : Edmons Aiguier.

Ils se voyaient conférer la Cravate de Commandeur du Mérite Fédéral pour plus de 50 années de Sociétariat : Mme Marie-Rose Alphan — première femme à recevoir cette distinction — Joseph Cilia et Georges Sorillet. Nos félicitations et bonne santé en cette période de vœux.

SIX-FOURS-LES-PLAGES — Société Musicale « La Six-Fournaise » - Ste-Cécile en deux temps, pour cette réputée phalange.

Alors que son traditionnel Banquet était reporté au dimanche 5 décembre, la date du samedi 13 novembre avait été choisie pour l'audition annuelle de Ste-Cécile. C'est par un excellent concert que la société honorait sa patronne. Un nombreux public se pressait donc à la Maison des Arts et de la Culture, où, sous la direction de M. Dujardyn, retraité de la Musique de la Garde Républicaine, un programme de choix était exécuté.

Au premier rang de la Salle, on remarquait : M. Esteve, maire, Mme Schirou, adjoint, M. Rose, Président départemental et M. Demichelis, Président adjoint, M. Mère Président de la « Six-Fournaise », Perpes, Président de la « St-Nazairienne » et de nombreux représentants de Sociétés voisines et amis. De nombreux applaudissements devaient ponctuer la qualité des œuvres interprétées, « La Marche Héroïque » de St-Saëns, Ouverture de « Messidor » de Bruneau Invitation à la Valse de C.M. Von Weber, et une fantaisie sur des motifs du « Tannhäuser », de R. Wagner Deux autres interprétations remarquables : Valse pour Piano et Orchestre de Pierre Destremay, dirigée par l'auteur avec au Piano : Mlle de Galleani, professeur et Mme Brachet qui s'était remise au violoncelle pour interpréter, l'Invitation à la Valse de Weber. Après une remise de diplômes

et distinctons fédérales et confédérales d'où nous détacherons la Médaille d'Or du Vétéran, accordée par la C.M.F. à M. Dujardyn pour plus de 60 années d'activité, la Municipalité offrait le « pot » traditionnel aux musiciens et spectateurs présents.

VAUCLUSE

Réveil Valréassien et ses Major's Dan's : Une Sainte-Cécile menée tambour battant.

Temps doux et soleil d'automne ont favorisé la fête de la Sainte-Cécile au Réveil Valréassien qui saisissait l'occasion pour faire découvrir à la population sa nouvelle tenue du plus bel effet : pantalon blanc et blouson rouge à bandes blanches.

Après un défilé auquel les Valréassiens conviés avaient répondu présents, le Réveil eut la délicatesse de déposer une gerbe au monument aux Morts en souvenir des musiciens tombés au champs d'honneur.

Suivait ensuite le traditionnel concert place Aristide Briand et ce fut le grand rassemblement au Centre de Loisirs regroupant de nombreuses personnalités : M. Duffard, Maire et Conseiller Général, le Conseil Municipal, M. Metaxian, Secrétaire Fédéral représentant M. le Président Trinquier, M. Lichaire, Président de la Musique et Majorettes Léo Lagrange d'Avignon, les Musiciens et Amis de la Musique.

Un moment solennel où trois coupes furent offertes à Annick Gastaldi la charmante Directrice des Majorettes, à M. Robert Cristofoli, Président du Réveil Valréassien, et à M. Maurice Chapus, le dynamique Chef de Musique.

Des médailles d'encouragement et d'honneur récompensèrent les musiciens, tandis que M. le Maire remettait la médaille de la ville décernée au Réveil Valréassien en reconnaissance des services rendus, M. Cristofoli qui affichait à cet instant une joie et une émotion partagée par tous tant elle était justifiée.

Des remerciements allèrent aussi à celles qui non revêtues du costume de lumière travaillent dans l'ombre, et furent citées et récompensées, Mmes Viarsac, Ruault, Bourret et Gastaldi.

Le film du concert-parade du 9 juillet 1982 fut aussi présenté avant de l'être au public prochainement.

Et comme au « Réveil » tout se termine en chanson, danses et ambiance, les invités se retrouvèrent autour d'un buffet campagnard fort bien achalandé, animé par R. Cristofoli et J. Dien, le disco du Réveil et les cassettes enregistrées et mises aimablement à la disposition des danseurs par W. Brachet.

En conclusion, excellente journée passée en compagnie de cette grande famille qu'est le Réveil Valréassien et ses Major's Dan's ou y règne un entrain et un dynamisme surprenant.

Avignon

Musique et Majorettes « Léo-Lagrange » du Grand-Avignon

La Musique et les Majorettes Léo-Lagrange avaient organisé un après-midi familial qui a regroupé plus de 250 personnes à la Maison municipale Léo-Lagrange, c'était le dimanche 23 janvier.

Au cours de cet après-midi, après un jeu traditionnel doté de nombreux lots, des récompenses de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales du Vaucluse ont été attribuées tout d'abord pour 5 ans de participation à une Société Musicale et Majorettes. Deux musiciens furent décorés pour 10 ans de pratique musicale. Enfin, la médaille de Bronze de la Confédération Musicale de France.

• Suite page 38

Votre journal
est le journal
officiel de
la Confédération
Musicale
de France

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 37

Accompagnées de Diplômes, ces décorations furent épinglées par M. Trinquier, Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales du Vaucluse et par M. Paul Travail, adjoint au Maire, assistés de Mmes Claire Scheppler et Yvonne Moulin, Conseiller Municipal.

Cet après-midi familial s'est poursuivi par le traditionnel gâteau des rois distribué par les Majorettes et les dirigeants du Groupe.

Une projection de film avait été programmée, il s'agissait de revoir le moment agréable de la sortie en Yougoslavie du Groupe Musique et Majorettes ainsi que revivre la journée de la Sainte-Cécile où le Groupe exécuta des prestations dans les rues d'Avignon, également la partie de music-hall amateur exécutée par les Majorettes et par quelques musiciens. Une fois

de plus ce Groupe animé par son Président dévoué et dynamique notre ami René Lichaire a prouvé son dynamisme et son activité qui se poursuivra cette année par de nombreuses sorties et en particulier la participation à la fête des Fleurs à Aix-les-Bains.

Académie Provençale : Pour le maintien des Traditions

L'Académie Provençale Avignon-Côtes-du-Rhône a tenu samedi 29 janvier son Assemblée Générale à la Maison municipale, rue Mérindol où deux fois par semaine, ont lieu ses répétitions.

Soixante-dix personnes étaient présentes pour une séance familiale présidée par M. Trinquier, Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales du Vaucluse.

Le Président Jacques Saire ouvrait la séance à 21 h et fit un très large rapport d'activité. L'Académie a effectué plus de cent sorties en costumes en 1982 allant de Cannes à Narbonne en passant par Privas, Châteauneuf-du-Pape, Wetzlar, Saint-Germain au Mont-d'Or, Miramas et, bien entendu, Avignon.

Au niveau des distinctions, notons que deux Sociétaires n'en sont pas moins privilégiés, d'une part par l'apport de grands élèves, d'autre part par la participation de professeurs à nos activités, comme en témoignait le Concert du 29 janvier dernier.

Cette soirée se proposait deux buts essentiels :
Le premier était d'offrir aux musiciens de l'harmonie et aux Nanterriens un choix d'œuvres et d'ensembles instrumentaux variés destiné à ouvrir leur perception musicale vers un répertoire plus vaste et promouvoir, au sein même de notre société, la création d'ensembles du même genre.
Le second était de présenter aux Nanterriens un certain nombre d'instruments qui font partie d'un effectif d'harmonie et de susciter ainsi des vocations, en particulier dans les pupitres traditionnellement plus démunis que sont : trombones, cors, hautbois et bassons.
Au programme de cette soirée se produisirent trois ensembles professionnels : Le Tombon's Quartet, un quatuor de Saxophones, composé de J.-M. Robillard, H. Saliot, J.-M. Richard et L. Pascal, et le trio d'anches « OZI ». Ce dernier interpréta, entre autres œuvres un quatuor pour 2 clarinettes, hautbois et basson de Bruno Rossignol (première audition en France), particulièrement bien accueilli par des auditeurs enthousiastes. Le trio s'était adjoint pour cette œuvre le concours de la clarinetiste Françoise Flageollet.
Le lendemain, dimanche 30 janvier, la M.J.C. Daniel-Féry recevait pour le festival l'Association musicale du val de Bièvres, dirigée par J. Pasquier, remarquée par la jeunesse de ses musiciens et par sa passion communication.
L'Harmonie de Nanterre, après cette prestation, interpréta cinq œuvres dans

Côté enseignement, précisons que huit membres du groupe suivent actuellement les cours de musique provençale au Conservatoire d'Avignon.

En conclusion, le Président Saire rappela que le Groupe, dans l'esprit de son fondateur, devait travailler au maintien des traditions et à leur authenticité. (Il s'agit d'un patrimoine culturel à défendre dit-il, patrimoine dont nous sommes les héritiers dans un siècle où les vraies valeurs se perdent).

Le Président Trinquier devait ensuite évoquer la mémoire de Jean-Noël Clamon. La soirée s'achevait dans le meilleur esprit, entre une part de galette et une rasade de Côtes-du-Rhône.

L'Académie se porte bien : souhaitons-lui de porter toujours plus loin et plus haut le renom de notre Région.

A TRAVERS NOS FEDERATIONS

ILE-DE-FRANCE

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre

150^e anniversaire

Les 29 et 30 janvier derniers se sont déroulées, à Nanterre, deux manifestations destinées à commémorer le 150^e anniversaire de l'harmonie municipale.

1832-1982, l'histoire de cette vieille dame jalonne celle de la ville par sa participation aux grands événements depuis le début du XIX^e siècle.

Retracer cette histoire est une tâche assez brève. En effet, la plupart des documents qui auraient pu nous permettre un retour aux sources ont été perdus, détruits ou n'ont simplement jamais existés.

On sait cependant que, née dans l'enthousiasme et la fièvre de la Révolution française, qui avait vu surgir une foule d'orphéons, ensembles d'instruments à vent destinés aux grandes manifestations de plein air, l'harmonie fut à sa création un ensemble attaché au corps des sapeurs-pompier.

On jugera de l'utilité de cette association en apprenant que les orchestres d'harmonie de l'époque, s'ils étaient constitués principalement de clarinettes, de cors et de bassons faisaient aussi appel au tam-tam et... au canon !

Les modifications dans l'effectif ne furent apportées qu'un peu plus tard, lors de l'apparition du saxophone, dans les années 1840-1850.

D'un programme surtout militaire, comme on a pu en juger par l'utilisation d'un matériel lourd, l'harmonie va bénéficier de l'apparition des concerts populaires

pour se constituer un répertoire plus proche de celui des orchestres symphoniques classiques et ainsi se démarquer des batteries-fanfares, d'un usage plus attaché à la fonction militaire.

C'est de cette époque que datent les multiples transcriptions d'airs d'opéras célèbres, d'ouvertures... On pense à « Carmen », à « l'Arlésienne », « Lakmé », au « Calife de Bagdad » et à bien d'autres œuvres encore, qui ont fait la substance du répertoire des sociétés d'instruments à vent et qui ont contribué à donner au public cette image un peu désuète d'une harmonie qui n'avait pas su renouveler son programme avec les années.

De 1832 à nos jours, l'Harmonie de Nanterre n'a évidemment pas répété de façon ininterrompue. Les événements historiques, s'ils favorisèrent le retour aux hymnes de la Révolution française, en particulier pendant la Commune de Paris, en 1871, et le Front populaire de 1936 à 1939, amputèrent le plus souvent les ensembles de la plupart de leurs musiciens. Les deux guerres mondiales furent à cet égard, on l'imagine aisément, assez dévastatrices.

Cependant, l'harmonie de Nanterre, seule société à promouvoir une éducation musicale populaire dans cette ville, subsista tant bien que mal et donna naissance, en 1945, sous l'impulsion de Raymond Barbet, à l'école de musique, actuel Conservatoire, dans laquelle enseignaient quelques-uns des meilleurs musiciens de l'harmonie.

Cette réunion heureuse devait rendre sa vitalité à notre société désormais soutenue à la base par une solide structure de formation de musiciens.

A partir de 1945, l'harmonie fut tout à fait dirigée par Roger Hubert, jusqu'en 1969, puis par Daniel Chauvet, tous deux directeurs du Conservatoire.

Si, aujourd'hui, le développement considérable du Conservatoire ne permet plus à sa directrice de prendre en charge la direction de notre société, les relations entre les deux associations n'en sont pas moins privilégiées, d'une part par l'apport de grands élèves, d'autre part par la participation de professeurs à nos activités, comme en témoignait le Concert du 29 janvier dernier.

Cette soirée se proposait deux buts essentiels :

Le premier était d'offrir aux musiciens de l'harmonie et aux Nanterriens un choix d'œuvres et d'ensembles instrumentaux variés destiné à ouvrir leur perception musicale vers un répertoire plus vaste et promouvoir, au sein même de notre société, la création d'ensembles du même genre.

Le second était de présenter aux Nanterriens un certain nombre d'instruments qui font partie d'un effectif d'harmonie et de susciter ainsi des vocations, en particulier dans les pupitres traditionnellement plus démunis que sont : trombones, cors, hautbois et bassons.

Au programme de cette soirée se produisirent trois ensembles professionnels : Le Tombon's Quartet, un quatuor de Saxophones, composé de J.-M. Robillard, H. Saliot, J.-M. Richard et L. Pascal, et le trio d'anches « OZI ». Ce dernier interpréta, entre autres œuvres un quatuor pour 2 clarinettes, hautbois et basson de Bruno Rossignol (première audition en France), particulièrement bien accueilli par des auditeurs enthousiastes. Le trio s'était adjoint pour cette œuvre le concours de la clarinetiste Françoise Flageollet.

Le lendemain, dimanche 30 janvier, la M.J.C. Daniel-Féry recevait pour le festival l'Association musicale du val de Bièvres, dirigée par J. Pasquier, remarquée par la jeunesse de ses musiciens et par sa passion communication.

L'Harmonie de Nanterre, après cette prestation, interpréta cinq œuvres dans

lesquelles elle fit la preuve d'un renouveau très applaudi par le public dans le choix de son répertoire.

La soirée se termina par trois œuvres jouées en commun par les deux ensembles ; qui durent bisser devant l'ovation d'une salle conquise.

M. Yves Saudmont, maire de Nanterre et conseiller général des Hauts-de-Seine, ne put que se féliciter, dans ses quelques mots de remerciements aux sociétés, du rayonnement de l'harmonie de Nanterre dans une période où les sociétés de ce genre ont bien du mal à subsister dans notre département.

Dans l'immédiat, l'Harmonie prépare un concert pour le 22 mars prochain à Nanterre et participera au festival de Levallois en juin. Nous souhaitons toujours voir son effectif se développer et ses activités se multiplier.

Toutes les propositions seront bien accueillies (renseignements au 724-31-48).

SUD-OUEST

PYRENEES-ATLANTIQUES

Oloron-Sainte-Marie

De 14 à 84 ans... pour Sainte-Cécile

Tradition respectée par les musiciens et les choristes oloronais à l'occasion de la Sainte-Cécile 1982. Une sainte patronne de la musique honorée depuis fort longtemps en Haut-Béarn par une Harmonie municipale plus que centenaire et par des choristes regroupés dans les scholae paroissiales de la ville. Ils se retrouveront une fois l'an pour honorer sainte Cécile et le font, ma foi, fort bien.

Dimanche 21 décembre 1982, en la cathédrale Sainte-Marie, en présence de nombreux fidèles et mélomanes avertis, au cours de l'office religieux, l'Harmonie municipale, sous la baguette de M. Henri Pées-Lahon, et les scholae, dirigées par M. l'abbé Hayet, interpréteront les uns des œuvres de Mayerbeer, de César Franck et de Beethoven, et les autres celles de Palestrina, de P. Decha, de P. Lecot et de J.-S. Bach.

Après la cérémonie religieuse, salle du conseil municipal, les musiciens de l'Harmonie se retrouvèrent, en compagnie de M. Henri Laclau, maire et président d'honneur, entouré de très nombreux conseillers municipaux, pour la traditionnelle remise des récompenses aux jeunes et aux grands anciens de la Phalange musicale oloranaise.

M. Carthé, Président de l'Harmonie, remercia le Maire et la Municipalité pour l'aide qu'ils apportent à la Société et pour le projet de réalisation de la salle de concert et des locaux de l'école de musique prévus dans l'ancien lycée de la rue Adoue. Le dossier, précisa M. Carthé, s'épaissit, et la convention récemment passée entre l'Etat et le Département pourrait permettre cet aménagement assez rapidement. Au cours de son allocution le Président M. Henri Carthé fit remarquer l'absence du secrétaire général Pierre Pepicq, retenu par la maladie. Il souhaite à l'ami Pierre un prompt rétablissement ainsi qu'à Mme Pepicq, hospitalisée à Salies-de-Béarn. Il félicita MML. Pées-Lahon, Jean Ladousse, et l'abbé Hayet pour la qualité du concert de la matinée, ainsi que les musiciens récompensés et en particulier, les Vétérans, M. Albert Souverbie qui,



à l'âge de 84 ans, après soixante-dix années d'activités musicales, tient encore son pupitre, M. Joachim Lacarte, soixante-quatre années de présence musicale, M. André Lagarrigue, soixante-trois années et MM. Jules Hontaa et Florent Terren soixante années chacun. Ils reçurent ensuite la médaille d'or avec palme de la Confédération musicale de France.

Entouré de MM. Dieste, Bouzou, de Mme Sébastien, adjoints, de conseillers municipaux, de René Ladousse, ancien directeur de l'Harmonie, relevant de maladie, Henri Laclau, maire d'Oloron-Sainte-Marie, félicita les acteurs du beau concert spirituel de la matinée et précisa que les locaux promis à l'Harmonie et à l'école de musique avaient mis hors d'eau, mais comme ils représentent un important investissement pour la ville, ils seraient réalisés lorsque les crédits de l'Etat, de la région et du département seraient débloqués.

Ce fut ensuite la remise des récompenses de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et de la Confédération

Musicale de France. On remarqua la présence de trois générations de musiciens dans la famille Hontaa où la fille, le père et le grand-père occupent de façon très assidue les rangs de l'Harmonie.

Le vin d'honneur municipal arrosa ces médailles avant le repas offert par les édiles à l'hôtel Terminus. A l'issue du repas, une délégation composée de Mm. Péés-Lahon, Ladousse Jean et Bernard Carthé rendit visite à P. Pépicq pour lui apporter le menu de l'amitié signé par tous les participants au repas.

L'Harmonie municipale en deuil

L'Harmonie municipale est doublement en deuil. Tout d'abord par la perte de son Président honoraire, un mot mal adapté au rôle très actif à notre égard, que fut celui d'Henri Laclau, Maire d'Oloron, disparu tragiquement dans un accident de la route. Maintenant, au terme d'une implacable maladie, au cours de laquelle il a conservé toute sa lucidité, nous venons de perdre notre dévoué secrétaire Pierre Pépicq. Malgré son mal, il a continué à travailler

pour l'Harmonie en classant et mettant en ordre les divers documents nécessaires à notre fonctionnement.

Comme Henri Laclau, Pierre Pépicq est né à Oloron en 1920, dans ce quartier de Notre-Dame qu'il aimait tant. Oloronais, il ne quitta sa ville que forcé par les événements de 1941 pour accomplir son service dans les Chantiers de Jeunesse, dans la musique, naturellement. Tout aussitôt, il fut obligé de partir en Allemagne pour le S.T.O.

Dès son enfance, Pierre, qui habitait la conciergerie de la J.A.O., tenue par ses parents, pendant plus de cinquante ans, a participé à toutes les activités de ce patronage, y compris la clique qu'il renforçait et la projection de films.

Elève de M. Bermi, il reçut une solide formation musicale dès l'âge de 7 ans.

Il a acquis non seulement les connaissances musicales, mais son maître lui communiqua son amour de la musique. Il entra à l'Harmonie municipale en 1932 et depuis cette date il n'a jamais cessé de participer. Fidèle et acharné au travail il le

fut dans ses occupations professionnelles comme en notre sein.

Entré aux usines Messier en 1945, il venait de prendre sa retraite dont il n'aura pas profité. Il pensait se consacrer à plein temps à la musique.

Il aura eu la joie de participer au rassemblement de la Musique nationale des Chantiers. Comme nous n'étions pas préparés à organiser ce rassemblement, est-ce une prémonition ? Pierrot insista pour que nous le fassions quand même. Il accomplit lui-même une bonne partie du travail.

Merci Pierre, merci pour ta fidèle amitié, merci pour ton assiduité dans nos rangs et pour ton dévouement sans limite.

Merci d'avoir été notre secrétaire perpétuel comme nous le disions souvent, car tu étais immuable et inamovible à ton poste et seul la mort a mis fin à tes fonctions.

Que ton épouse et tes enfants veuillent bien accepter l'hommage de nos condoléances et soient certains de notre amitié indéfectible.

Jean Ladousse.

Divertimento dell'incertezza

• Nous remercions les Editions C.A. Leduc d'avoir bien voulu nous donner l'aimable autorisation de publier des extraits du « Divertimento dell'incertezza ».

• Suite de la première page

du piano. Tony Aubin intensifie l'atmosphère par une montée en Crescendo. Puis vient l'Andantino, promenade de la pensée distraite par toutes sortes de causes ; les accents souvent déplacés donnent à ce passage un caractère hésitant entre le désir de l'action et la crainte de l'entreprise. Il se termine par une note tenue descendue de l'octave pour enchaîner avec la Romanza.

Tony Aubin aimait une musique qui chante. Il fredonne en demi-teinte cette douce ligne empreinte de tendresse, mais les contours inquiets ne peuvent s'empêcher de torturer la mélodie heureuse et

simple. L'incertitude est toujours présente.

Il faut au compositeur de ce style de pièce réserver à l'exécutant des moments de technique brillante et quelques difficultés pour pigmenter le parcours de l'interprète. C'est le moment que choisira Tony Aubin dans l'Allegro Vivo.

Le calme revient par deux fois au piano, apaisant le discours comme un conseil sage et le morceau se termine après une courte cadence par deux sauts d'octaves, derniers points d'interrogation de cette peinture sensible où les notes dépassent leur matérialité en s'envolant rejoindre le monde de la poésie.

Les accents souvent déplacés donnent à ce passage un caractère hésitant. Exagérez les nuances. Crescendo desdescrescendo

Surveillez et contrôlez votre détaché. Il doit être beau et léger.

PARTITION C

Chantez - Mesures 1, 2, 3 et 4, sans ralentir du piano vers le Mezzo forte. Détachez les notes dans le son.

chaque temps soit bien en place. N'oubliez pas le Crescendo.

Respirez après le ré de la 10^e mesure.

Si vous le souhaitez, faites un léger Accelerando. Mesures 18, 19 et 20, avant de revenir au Tempo initial.

Travaillez la phrase entre 12 et 17 lentement, que chaque note,

Pour la mesure 17, faites un Si b sur le 3^e temps et non Si 4. C'est un Si b aussi pour la mesure 18.

PARTITION D

• Suite page 40

DISQUES
ENREGISTREMENTS

DIVERTIMENTO DELL'INCERTEZZA
par Guy DANGAIN

HARMONIA
MUNDI H M 343

Répertoire pour
Jeunes Clarinettes.

journal de la
Confédération Musicale de France
Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F

FRANCE...sociétés 50 F 1 an
individuels 60 F 1 an
ETRANGER150 F 1 an

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février-Mars,
Avril, Mai, Juin,
Juillet, Août-Septembre,
Octobre, Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86

PARTITION A

Tony Aubin emploie les registres de l'instrument avec une remarquable intelligence musicale.

Veillez, je vous prie, jouer les 9 premières mesures avec une grande homogénéité dans le son. Puis que cette 10^e mesure vous conduise promptement vers l'aigu. Chantez intensément tout en gardant une belle qualité de

son. Avancez le mouvement dans les mesures 14 et 15, puis revenez au Tempo, Mesures, 19, 20, 21, 22, 23, 24. Respectez la nuance douce piano. C'est la réminiscence du thème.

... Le premier temps de la mesure 18 est un sextolet de doubles croches. Vous le jouerez avec souplesse.

PARTITION B

Divertimento dell'incertezza

• Suite de la page 39

Voici une très belle page. Chantez la avec ferveur. Cette douce ligne est empreinte de tendresse mais les contours inquiets torturent la mélodie heureuse.

Montez le Mi (1 - 2 - 3) au Mezzo forte puis faites un crescendo rapide avec les 3^e et 4^e temps.

Pendant cette romance, soulevez votre colonne d'air, montez

vos nuances vers le sommet des phrases. Ne restez pas statiques sur les groupes des quatre doubles croches. Faites vivre la musique.

La dernière croche de la mesure 7 est un Ré $\frac{4}{4}$

Mettez une liaison sur le Do entre 11 et 12.

PARTITION E



Interprétez cette exposition du thème de l'Allegro Vivo avec beaucoup de fantaisie, de légèreté, de vivacité. Allongez les croches de la me-

sure 6 pour les différencier des doubles croches.

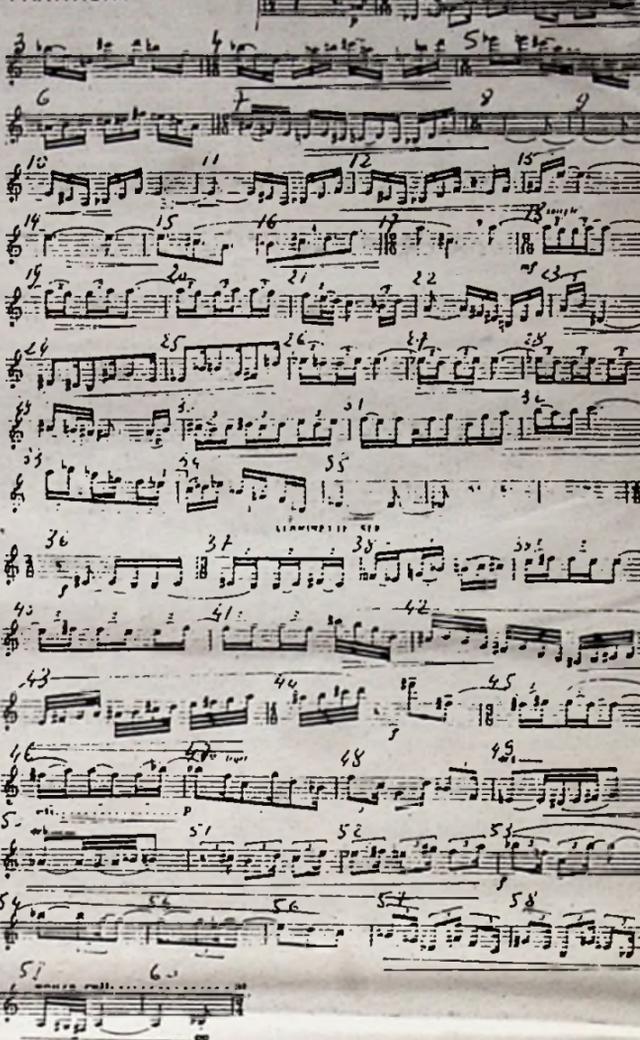
Faites le trille, mesure 11, avec la clé de cadence n° 7.

LES EDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande Rue de la Coupée, 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

PARTITION F



Avant de jouer cet allegro dans le tempo $\text{♩} = 152$, travaillez très lentement, puis progressivement allez vers le mouvement indiqué. Synchronisez les doigts et la langue : que le staccato soit léger. Mais respectez la valeur de la croche (1, 2, 3) afin de donner davantage de consistance, et de stabilité à la phrase.

Jouez (18, 19, 20, 21, 22), avec beaucoup de souplesse et d'élégance. N'alourdissez pas, n'écrasez pas les temps.

A 36, partez Mezzo Forte pour aboutir sur le do $\#$ à 41 Fortissimo.

Appuyez cette note, elle est importante.

Prenez le Fa $\#$ bouché (Mesure 44). Il est plus juste et plus sonore.

Jouez strictement en mesure (49 et 50).

Faites le trille du Mi Fa $\#$ naturellement avec le pouce main gauche.

La trille du La b Si b avec la clé de cadence (10 bis).

Travaillez cet Allegro avec le métronome.

Respectez les nuances. Faites les entendre.

PARTITION G



Réexposition du thème de l'Allegro dans une nuance f

Faites le avec beaucoup de vigueur rythmique pour aboutir sur un Mi b lumineux.

Puis diminuez le $>$ Changez la couleur du son.

Arrive alors cette phrase pleine de tendresse et la cadence. Jouez-la avec souplesse et velouté.

Respirez après le Si b croche. Accélérez la montée jusqu'au sol

au-dessus des lignes, puis détendez E.1. Prenez le Fa $\#$ bouché pour plus de sûreté. Vous pouvez faire le sol (13, 14, 15), etc., normalement.

ou si vous avez quelques problèmes, prenez le ainsi

BOH COURAGE ET BONNE CHANCE

Guy DANGAIN,

Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Clarinette Solo à l'Orchestre National de France.

Editions Robert Martin

B.P. 502, 71009 MACON CEDEX ☎ (85) 34-46-81

DANS LE CATALOGUE INSTRUMENTS ET ACCESSOIRES 1983 QUE VOUS ATTENDEZ, DES NOUVEAUTES !

AU CHAPITRE INSTRUMENTS A PISTONS :

	argenté	verni
Trompette d'harmonie ut/sib COUESNON J.R. réf. 82, piston monel, perce \varnothing 11,65, nouveau modèle.....	2.670	2.000
Basse sib 4 pistons COUESNON J.R., réf. 203, nouveau modèle.....	6.885	5.610

AU CHAPITRE INSTRUMENTS DE SONNERIE :

une fabrication entièrement française, des prix en baisse sur certains articles :

	cuivre	nickelé
Clairon d'infanterie R. MARTIN « STAR »	365	450
Clairon d'infanterie R. MARTIN « STANDARD »	435	520
Clairon d'infanterie R. MARTIN « CONSTELLATION » professionnel, avec clé d'eau, branche et embouchure trompette d'harmonie.....	600	690
Clairon d'infanterie COUESNON	565	720
Clairon d'infanterie SELMER.....	690	780
Trompette de cavalerie R. MARTIN « STAR »	468	547
Trompette de cavalerie R. MARTIN « STANDARD »	505	590
Trompette de cavalerie R. MARTIN « CONSTELLATION » professionnel, avec clé d'eau, branche et embouchure trompette d'harmonie.....	740	840
Trompette de cavalerie COUESNON.....	745	920
Trompette de cavalerie SELMER vernie		900

NOUS TENONS A LA QUALITE ET A LA TRADITION DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE. ET VOUS ?



ET N'OUBLIEZ PAS QUE

DE LA PETITE FLUTE
LES INSTRUMENTS DE
AUX

AU SOUBASSOPHONE
TOUTES MARQUES SE TROUVENT
EDITIONS ROBERT MARTIN